

Volume XVI

N° 4

1964

revue
internationale
des sciences
sociales

*Problèmes posés par une étude
des sciences sociales et humaines*

Revue trimestrielle

6 F \$2 10/- (stg.)

unesco



La Revue internationale des sciences sociales assure,
en accord avec les intéressés, la publication officielle
des Actes et documents concernant
les organisations internationales suivantes :

Conseil international des sciences sociales;
Association internationale des sciences économiques;
Association internationale de science politique;
Association internationale de sociologie;
Association internationale des sciences juridiques;
Association mondiale de recherches sur l'opinion publique (WAPOR);
Comité international de documentation dans les sciences sociales.

Derniers numéros parus :

Vol. XV, n° 2 Compromis et résolution des conflits
Vol. XV, n° 3 Le troisième âge (*épuisé*)
Vol. XV, n° 4 Sociologie du développement en Amérique latine
Vol. XVI, n° 1 Les données dans la recherche comparative
Vol. XVI, n° 2 Élités et croissance économique
Vol. XVI, n° 3 Aspects sociaux du développement des ressources africaines

Certains articles de cette *Revue* paraissent en espagnol
dans *América Latina*, revue trimestrielle
publiée sous les auspices du Centre latino-américain de recherches
en sciences sociales (Rio de Janeiro).

Rédacteur en chef : Peter Lengyel

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
La reproduction gratuite des articles de ce numéro est autorisée après accord avec
la rédaction.

Toute correspondance relative à la présente revue doit être adressée au rédacteur
en chef de la *Revue internationale des sciences sociales*, Unesco, place de Fontenoy,
Paris-7^e.

Revue internationale des sciences sociales

Revue trimestrielle publiée par l'Unesco

Vol. XVI (1964), n° 4

Problèmes posés par une étude des sciences sociales et humaines

Éditorial

Julian Hochfeld	Introduction : Difficultés et particularités d'une étude sur les tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines	519
Pierre Auger	Expériences tirées d'une étude sur les sciences naturelles	536
K. O. Dike	L'évolution des sciences sociales et humaines	546
Daya Krishna	De la distinction entre les sciences naturelles, les sciences sociales et les sciences humaines	555
Oskar Lange	Note sur l'idéologie et les tendances dans la recherche en science économique	567
Paul Lazarsfeld	Note sur la recherche sociale empirique et les liens interdisciplinaires	573
Claude Lévi-Strauss	Critères scientifiques dans les disciplines sociales et humaines	579
Jean Piaget	Classification des disciplines et connexions interdisciplinaires	598
José Luis Romero	La particularité de l'objet dans le contexte socio-culturel	617
A. Zvorikine	Les sciences sociales en URSS : situation et tendances	634

Les sciences sociales dans le monde

Correspondance 653

Centres de recherche et d'enseignement et organisations professionnelles 656

Nouvelles institutions 656

Changements d'adresse 656



Institut international	Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social	657
République fédérale d'Allemagne	Institut de recherche de la Fondation Friedrich Ebert	659
Grèce	Centre des sciences sociales d'Athènes	661
Irlande	Irish Institute of Public Administration	663

Réunions

Colloque international sur les familles inadaptées (Paris, février 1964), par J. Labbens	667
Recherches comparatives sur les systèmes de partis et les bases sociales de la politique (Tampere, août 1963), par Y. Littunen et E. Allardt	673

<i>Informations</i>	681
---------------------	-----

Chronique bibliographique et documents des Nations Unies

Chronique bibliographique	683
Notices bibliographiques	690
Documents et publications des Nations Unies et des institutions spécialisées	700

*Problèmes posés par une étude
des sciences sociales et humaines*

Éditorial

Pour la première fois, une étude globale doit être entreprise sur les tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines; c'est l'Unesco qui en est chargée par la résolution 3.43 adoptée par la Conférence générale lors de sa douzième session (novembre-décembre 1962). Le texte de la résolution évoque le succès d'une étude sur les tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences exactes et naturelles¹; il ne suggère cependant pas de façon précise que l'étude relative aux sciences sociales et humaines doive être conçue comme une entreprise entièrement parallèle à l'étude précédente et fondée sur des principes identiques.

Le but de la nouvelle étude pourrait être décrit de la façon suivante : Compte tenu des différences fondamentales entre les domaines à étudier et des autres facteurs qui déterminent la situation des sciences sociales et humaines dans le monde actuel, le projet doit trouver son aboutissement dans un rapport sur les principales tendances de la recherche, et non sur les résultats déjà obtenus, ni même sur l'état des recherches en cours.

L'étude est destinée, d'une part, aux travailleurs scientifiques eux-mêmes et à leurs associations nationales et internationales et, d'autre part, à toutes les institutions, nationales et internationales, dont la tâche consiste à organiser, à aider d'une façon planifiée et à financer, dans un esprit nécessairement sélectif, la recherche scientifique et l'enseignement.

Elle devra traiter : des orientations et des méthodes; des diverses recherches interdisciplinaires concentrées autour de certains problèmes spécifiques; des types de division du travail entre les différentes disciplines et les différents foyers nationaux de recherche; des regroupements dans la classification des disciplines et, corrélativement, dans l'organisation de la recherche et de l'enseignement, qui paraissent les plus prometteurs, au

1. *Tendances actuelles de la recherche scientifique*. Étude sur les tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences exactes et naturelles, la diffusion des connaissances scientifiques et leur application à des fins pacifiques, par Pierre AUGER, consultant spécial. Paris, New York, ONU-Unesco, 1961, 262 pages.

point de vue de l'importance des résultats théoriques qu'on peut espérer obtenir.

L'étude devra brièvement caractériser les besoins sociaux qui peuvent éventuellement justifier l'idée de mener certaines recherches appliquées dans des directions bien définies. Elle devra en même temps mettre en lumière, en toute objectivité, les raisons qui incitent les spécialistes des sciences sociales et humaines à traiter cette idée avec une nécessaire prudence.

Entre autres buts, elle devra s'efforcer de dégager les domaines et les directions de la recherche en sciences sociales et humaines où existe dès à présent un fonds de concepts théoriques et de principes de recherche certains et généralement acceptés, fonds suffisamment important pour faciliter l'élimination de controverses qui, autrement, resteraient insolubles sur le terrain de la science. On peut également penser qu'en définissant ces domaines et ces directions de la recherche où s'est déjà constitué un « langage scientifique » universel et où il existe déjà des principes universels aptes à rendre « traduisibles » des opinions scientifiques différentes, on pourra entreprendre un effort systématique destiné à en élargir le champ.

L'étude comprendra des recommandations destinées aux personnalités et aux institutions responsables. Un autre élément utile dont on devra tenir compte consiste en la possibilité d'établir des « cartes de recherche » montrant les « taches blanches » qu'y font certains domaines et certaines orientations négligés par la recherche en dépit de leur importance — « taches » susceptibles d'être progressivement éliminées.

Les recommandations comporteront une partie spéciale consacrée aux pays sous-développés et, notamment, à leur politique d'organisation et de financement des activités de recherche et d'enseignement en sciences sociales et humaines — politique qui doit être fonction de leurs possibilités et besoins propres.

Un comité d'experts s'est réuni à Paris, du 22 au 27 juin 1964, pour définir l'objet, la portée et la méthodologie de l'étude en question et adopter les lignes d'orientation brièvement indiquées ci-dessus. Plusieurs textes ont été également soumis à cette réunion; de larges extraits en figurent ici sous forme d'articles. Ils permettront à nos lecteurs de suivre le débat sur les grands problèmes intellectuels soulevés par un tel projet, dans les termes mêmes qu'ont employés à cette occasion plusieurs savants éminents.

L'étude va maintenant se poursuivre en deux étapes. La première concernera surtout les sciences sociales qui recherchent des « lois » (telles qu'elles sont définies dans l'introduction et dans l'article de J. Piaget). La seconde étape consistera en l'examen des tendances de la recherche dans les autres disciplines des sciences sociales et humaines. Notre *Revue* publiera en temps utile des éléments d'information supplémentaires sur les progrès de cette vaste entreprise qui n'en est actuellement qu'à ses débuts.

Introduction

Difficultés et particularités d'une étude sur les tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines

Julian Hochfeld

L'auteur discute ici les idées exposées dans les articles qui suivent et s'efforce d'en tirer un rapprochement que l'on puisse utiliser pour l'étude projetée par l'Unesco. Quelques particularités des sciences de l'homme et de sa culture sont mentionnées, telles que leur « charge de valeur », leur « complicité » avec l'objet de la recherche et avec la culture du chercheur lui-même, les difficultés de l'expérience, de la prévision et de la définition des phénomènes sociaux.

Observations générales

Il était évident dès l'abord qu'une étude sur les tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines devait présenter des difficultés sensiblement supérieures à une étude analogue relative aux sciences exactes et naturelles ; et que, même si l'on admettait qu'elle était en général réalisable, ce n'était qu'à la condition d'y introduire toute une série de postulats et de limitations, dont n'avaient pas besoin de tenir compte les auteurs de l'étude sur les sciences exactes et naturelles.

Voici quelques-unes, parmi les plus importantes, de ces difficultés :

1. Obscurité de la notion même de sciences sociales et humaines en ce qui concerne aussi bien son extension et la compréhension exacte de ce qu'elle désigne que la distinction entre sciences sociales et sciences humaines — à quoi correspondent en pratique des aménagements institutionnels fort variés au plan de la recherche ou de l'enseignement.
2. Absence de clarté quant au caractère scientifique de toutes les disciplines sociales et humaines, ou de certaines d'entre elles, et, par conséquent, prolongation interminable de l'insoluble débat sur ce qui est vraiment « science » et sur ce qui ne l'est pas.
3. Particularités épistémologiques des sciences sociales et humaines, particularités dont le caractère renforce la résistance des intrications idéologiques et culturelles de ces sciences.
4. Médiocrité — ou incertitude et ambiguïté — des résultats jusqu'à présent obtenus par les sciences sociales et humaines, selon l'opinion que l'on a de leur véritable nature.

5. Difficultés de classification, liées non seulement à la persistance de divisions traditionnelles d'ailleurs hétéroclites, mais aussi (et peut-être avant tout) au problème des critères de classification, qui sont difficiles à établir par suite de l'absence de définitions évidentes, ou logiquement satisfaisantes, de l'objet de la recherche dans les sciences sociales et humaines.

Tous ces facteurs deviennent particulièrement significatifs lorsqu'on compare les sciences sociales et humaines aux sciences naturelles. Cela ne signifie pas que les sciences naturelles soient totalement exemptes de ce genre de problèmes; mais elles peuvent se faire reconnaître grâce à un acquis suffisamment grand, empiriquement saisissable, se soumettant à des procédés standardisés de vérification ou d'invalidation, et applicable — en fait ou potentiellement — dans la pratique. Ainsi s'explique, dans notre domaine, la tendance à apprécier le caractère et le statut scientifique de toute discipline selon des normes généralement acceptées dans les sciences naturelles — normes qui peuvent paraître les seules justifiées, faute tout simplement d'autres critères cohérents qui satisfassent l'esprit. Dès lors, il est concevable que l'on puisse penser que le projet d'entreprendre, dans une telle situation, une étude sur les tendances principales de la recherche — réalisable et utile dans le cas des sciences exactes et naturelles — soit pour le moins prématuré dans le cas des sciences sociales et humaines. Telle a été, en effet, l'opinion de M. Lévi-Strauss; et il est permis de supposer que certains autres spécialistes partageaient des doutes semblables — bien que moins clairement exprimés. Cependant les arguments ne manquent pas en faveur d'une opinion différente. Tout ce qui a été dit plus haut sur les buts de l'étude envisagée constitue en un sens un argument en sa faveur. Ajoutons-en deux autres, d'un caractère particulier. Tout d'abord, un argument économique — dans le double sens : économiser de l'argent, et économiser le temps de travailleurs scientifiques hautement qualifiés. Le postulat paraît en vérité utopique, qui consiste à ne pas importuner les sciences sociales et humaines, à « beaucoup leur donner mais surtout... à ne leur rien demander », et à les tenir dans l'ombre, à l'abri de l'intérêt des profanes et des espoirs de ceux qui croient en leur utilité pratique — même si l'on tient pour vraie cette théorie discutable que les sciences naturelles ont bénéficié pendant de longs siècles d'un « régime de faveur », et que c'est grâce à lui qu'elles ont atteint un niveau aussi élevé (C. Lévi-Strauss). Quelles que soient les raisons du retard des sciences sociales et humaines, leur développement *actuel* doit être examiné dans le contexte de leur situation historique *actuelle* (et même future), en liaison avec l'ensemble des rapports sociaux *actuels* et des opinions *actuellement* établies sur la science, opinions dominantes parmi ceux qui déterminent aujourd'hui les postulats pratiques adressés à la science et les moyens destinés à la financer. Il n'existe malheureusement aucune statistique mondiale des dépenses consacrées à la recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines, mais on peut croire que des centaines, sinon des milliers, de millions de dollars sont en jeu chaque année. Les

besoins dépassent sans doute l'état actuel des crédits; si l'on demande une augmentation considérable de ces crédits et si, en même temps, on tient compte du fait que les moyens sont par définition limités et incapables de satisfaire toutes les demandes subjectivement motivées, il est clair qu'il faut être en mesure de proposer certains critères objectifs de sélection, fondés sur un examen préliminaire — si imparfait soit-il — de la situation. Le second argument se réfère justement à cette situation. Il apparaît notamment que — malgré toutes les particularités, obscurités et retards des sciences sociales et humaines — quelques-unes de ces sciences, sinon toutes, commencent à atteindre un certain niveau « critique », qui définit peut-être le caractère et la direction du développement ultérieur de *toute* la science de l'homme et de sa culture. Cela est lié avant tout : *a*) à l'élaboration, l'implantation et la généralisation de plus en plus poussée de techniques toujours plus rigoureuses et d'instruments toujours plus efficaces de délimitation et d'observation de l'objet de la recherche, de description des phénomènes observés et d'analyse des résultats de la recherche; *b*) à l'application, dans plusieurs sciences sociales et humaines, des mathématiques, de la statistique mathématique et des différents types de modèles; *c*) à l'évidence toujours plus affirmée de la nécessité, et de la possibilité, d'une collaboration étroite du spécialiste de sciences sociales et humaines avec le biologiste, le physiologiste, le neurologue, le chimiste, le physicien, le géographe, etc.; *d*) au développement de la cybernétique et de la théorie de l'information.

C'est ainsi que semble s'ouvrir une perspective authentique de l'unité de *toute* la science, et c'est dans cette perspective qu'on peut également envisager les prémisses théoriques et méthodologiques d'une unité non illusoire de la science de l'homme et de sa culture. Il est donc permis de croire qu'une étude consacrée à l'analyse de ces tendances nouvelles, et par là même destinée à définir les éléments les plus importants d'une stratégie internationale de la recherche, n'est pas une entreprise prématurée. Assez paradoxalement, peut-on penser, plus il y a d'opposition entre, d'une part, la nouvelle situation des sciences sociales et humaines et, d'autre part, leurs particularités épistémologiques, leurs nombreux retards et leurs divisions traditionnelles, et plus l'étude envisagée devient nécessaire.

Notion et classification des sciences sociales et humaines

Le titre de l'étude en question se réfère au domaine des sciences *sociales et humaines*. C'est de cette façon *provisoire et volontairement équivoque* que l'on y a défini tout le domaine des sciences « non naturelles » de l'homme et de ses produits culturels. Cependant, il faut se rendre compte du fait qu'une telle définition exigeait au moins que soient admises trois hypothèses de base :

1. Que tout le domaine a été conçu comme présentant une certaine unité.
2. Qu'en incluant tout ce domaine dans la science, on a, *ipso facto*, adopté

un *concept très vague et très peu rigoureux de la science*, concept fort éloigné des normes des sciences naturelles; en d'autres termes, on a, ce faisant, nécessairement inclu dans la science : a) l'histoire humaine, c'est-à-dire les disciplines humaines qui ont pour raison d'être la reconstruction et l'interprétation rationnelle des séquences d'événements touchant aux rapports entre les hommes (y compris d'événements relatifs aux caractéristiques et au sort des produits de la culture humaine); b) la réflexion critique et normative sur l'homme et sur sa culture.

3. Qu'on a divisé ce vaste domaine en sciences sociales et en sciences humaines, sans toutefois définir précisément en quoi consiste la différence entre les unes et les autres.

Il ne pouvait donc s'agir là que d'hypothèses provisoires, générales et préliminaires. Si on les a adoptées, c'est qu'on n'a pas voulu imposer *d'avance* telle ou telle autre division ou limitation. On a même évité d'explicitier ces hypothèses, et l'on a laissé aux experts la liberté, soit de présenter leurs propres opinions sur la définition et la classification du domaine en question, soit de passer complètement sous silence toute cette problématique.

Parmi les experts, il y en a trois qui ont abordé nettement ce problème et dont les points de vue nous semblent particulièrement caractéristiques.

Tout d'abord, celui de M. Daya Krishna ¹. L'auteur s'applique à éviter toute définition explicite de la science ainsi que toute allusion directe au caractère, soit scientifique soit non scientifique, des études relevant du domaine des *humanités*. Il divise toutes les études qui ont pour des raisons différentes un statut scientifique ou parascientifique (et, dans ce dernier cas, peuvent — sans aucun passage nettement visible — empiéter sur la création artistique) en trois catégories : celle des sciences naturelles, celle des sciences sociales et celle des humanités. L'existence de l'objet des sciences naturelles, écrit M. Daya Krishna, constitue la condition nécessaire de l'existence de l'objet d'études dans les deux autres domaines; en d'autres termes, l'existence de la nature ne dépend pas de l'homme. Ce n'est que pour les rapports entre les hommes que la problématique des *valeurs* a un sens ²; pour l'objet des sciences naturelles, elle n'en a pas. Les sciences sociales doivent occuper une place intermédiaire : elles s'allient aux humanités grâce au rôle qu'y joue la « valorisation », elles s'approchent des sciences naturelles par le fait qu'elles étudient les structures³ et les liaisons causales. Il faudrait d'ailleurs ajouter à cela que l'objet même des sciences sociales — les rapports sociaux entre les hommes — est doté en règle générale d'une « charge de valeur », est *value-loaded*, *value-bearing*,

1. On retrouve dans le rapport de M. Lange certaines idées analogues à celles de M. Daya Krishna.

2. Une valorisation peut se référer aux objets autres que l'homme et ses produits ; mais c'est toujours une valorisation faite par l'homme dans ses relations sociales.

3. C'est de cette façon que M. Daya Krishna distingue probablement les « lois de coexistence » (de structure) des « lois de succession » (causales). Généralement on appelle une structure tout système de relations entre les éléments d'un ensemble, tout réseau d'« accouplements » entre les éléments interagissants du système.

value-embodiment. Finalement, dans les humanités, ce n'est pas seulement l'objet, c'est aussi la méthode de la recherche qui se caractérise par le phénomène de « valorisation » : l'appréciation critique et normative des produits de la culture humaine est une des caractéristiques de ce genre de recherche. M. Daya Krishna souligne que des traces de la problématique de « valorisation » apparaissent déjà dans les sciences biologiques, et notamment dans celles qui ont pour objet l'organisme humain ; et que cette problématique, inégalement importante dans les différentes disciplines des sciences sociales, prend d'autant plus de poids que la discipline donnée s'approche davantage du domaine des humanités.

M. Daya Krishna en tire une conclusion précise : il propose d'entreprendre *deux études distinctes*, l'une sur les sciences sociales, l'autre sur les humanités. Il faut, ajoute-t-il, commencer par les sciences sociales.

Cette proposition n'indique pas où il conviendrait de classer certaines disciplines considérées couramment comme des sciences humaines plutôt en raison de leurs liaisons traditionnelles qu'en raison d'une « charge de valeur » plus ou moins importante. La linguistique doit-elle être incluse dans les sciences sociales ou fait-elle partie des sciences humaines ? Comment faut-il classer l'anthropologie et l'ethnologie ? Où se placent la préhistoire, la paléontologie humaine, l'archéologie : plus près des sciences naturelles ou — exactement de l'autre côté — plus près de l'histoire (humaine, bien entendu), qui, selon M. Daya Krishna, appartient nettement aux humanités ? Que convient-il de faire de la géographie humaine ? On pourrait également se demander — bien que dans une optique différente — quelle est la place du droit ; et encore, dans une autre optique, où se situe la logique. Et il serait encore possible de trouver d'autres difficultés pratiques de classification. Le schéma de M. Daya Krishna, ou bien ne permet pas de les résoudre toutes, ou bien exige qu'on prenne parti contre les conventions terminologiques habituelles, et ce sans aucune certitude que la décision prise ait été envisagée et soit acceptée par l'auteur du schéma.

Passons maintenant à l'opinion de M. Claude Lévi-Strauss. On trouve un contenu relativement complexe dans ses observations, et nous ne nous référerons qu'à quelques-unes d'entre elles qui sont, dans ce contexte, particulièrement importantes. Selon M. Lévi-Strauss, les sciences exactes et naturelles ont élaboré, au cours des nombreux siècles de leur développement, certaines normes, grâce auxquelles elles ont obtenu une sorte d'accord général relatif à l'extension de leur propre notion ; en d'autres termes, ce que font en réalité les spécialistes des sciences exactes et naturelles — et ils le font bien ou mal, mais toujours sous le contrôle des principes de bon travail définis et généralement reconnus — coïncide approximativement avec ce qu'on entend par la recherche scientifique. C'est cette coïncidence qui fait défaut dans les sciences sociales et humaines. Ici « le terme 'sciences' n'est plus qu'une appellation fictive qui désigne un grand nombre d'activités parfaitement hétéroclites, et dont un petit

nombre, seulement, offrent un caractère scientifique ». M. Lévi-Strauss préfère donc laisser au-delà de la notion de science toutes les études et recherches humaines dont l'érudition, la réflexion critique et normative et la « valorisation » sont l'essence. Il appelle ce type d'études et de recherches « arts et lettres », et il lui attribue une importance capitale pour deux raisons : tout d'abord, dit-il, « parce qu'il n'y a pas de science humaine possible qui ne fasse appel à ce genre de recherches, et peut-être même qui ne commence par là »; et ensuite parce que certains domaines des sciences humaines « sont, soit trop complexes, soit trop proches ou trop éloignés de l'observateur, pour qu'on puisse les aborder dans un autre esprit ».

Les autres disciplines qui traitent de l'homme et de ses produits culturels peuvent être considérées comme des sciences; toutefois, il ne faut pas oublier que, d'une part, la façon même d'en pratiquer les recherches comporte certaines difficultés étrangères, en règle générale, aux sciences exactes et naturelles; et que, d'autre part, la mesure dans laquelle elles sont scientifiques est non seulement médiocre, mais encore inégale. M. Lévi-Strauss maintient pour ces disciplines la distinction entre les sciences sociales et les sciences humaines; au nombre des sciences sociales, il compte toutes les études juridiques, économiques et politiques, ainsi que certaines branches de la sociologie et de la psychologie sociale; parmi les sciences humaines — qui sont automatiquement sociales, dans le sens précis du terme — il range la préhistoire et l'histoire, l'anthropologie, la linguistique, la philosophie, la logique et la psychologie ¹.

Les sciences sociales et les sciences humaines peuvent avoir le même *objet* de recherche; elles se distinguent les unes des autres par leurs *méthodes* respectives. « Sous le manteau des sciences sociales, dit M. Lévi-Strauss, on trouve toutes celles qui acceptent sans réticence de s'établir au *cœur* même de *leur* société, avec tout ce que cela implique en fait de préparation des élèves à une activité professionnelle, et de considération des problèmes sous l'angle de l'intervention pratique. » Elles sont en quelque sorte « de mèche » avec l'objet de leurs recherches. La situation des sciences humaines est différente : « en s'interdisant toute complaisance, fût-ce d'ordre épistémologique, envers leur objet, les sciences humaines adoptent le point de vue de l'immanence ». Les sciences sociales, selon M. Lévi-Strauss, attribuent à la société dont elles font partie une valeur transcendente; elles isolent une culture particulière, en la mettant au-dessus des autres, et en la

1. Il faut noter l'omission de la démographie. Cela peut découler de l'assertion selon laquelle — comme l'écrit M. Lévi-Strauss — « l'objet de la démographie... est le nombre » et « le nombre appartient, comme mode constitutif, à n'importe quel genre de population ». C'est sous le rapport de l'humanité et de l'inhumanité de leur objet que, selon M. Lévi-Strauss, divergent au maximum la linguistique et la démographie, « les deux sciences de l'homme qui ont réussi à aller le plus loin dans le sens de la rigueur et de l'universalité ». Mais, d'autre part, M. Lévi-Strauss n'hésite pas à appeler la démographie une science de l'homme; donc l'omission de la démographie sur la liste des sciences humaines peut être aussi bien une erreur.

traitant comme un univers séparé qui contient sa propre légitimation. Par contre, les sciences humaines sont extérieures à l'objet de leurs recherches, qui est régi par les lois naturelles. D'où la conclusion : des deux approches ainsi caractérisées, il n'y en a qu'une — celle des sciences humaines — qui soit, au moins dans l'intention, strictement scientifique. Dans ce sens, les sciences humaines se trouvent du même côté que les sciences exactes et naturelles; elles aspirent à devenir leurs *disciples*. Les sciences sociales, elles, n'empruntent aux sciences exactes et naturelles que des techniques; elles se trouvent dans la position, non pas de disciples, mais de *clientes*.

Ces considérations si intéressantes et originales — et dont une petite partie seulement a été résumée ici — amènent leur auteur à la proposition suivante : Seules les recherches humaines dont la conformité aux normes de la connaissance scientifique aura été également reconnue par les spécialistes des sciences exactes et naturelles devront être prises comme base pour l'étude en question. Par conséquent, l'inclusion de certaines recherches relevant des sciences sociales et l'exclusion de certaines recherches relevant des sciences humaines ne peuvent être considérées d'avance comme inadmissibles. Cette proposition, bien que difficilement réalisable dans la pratique, donne cependant une certaine indication à propos de la manière dont devraient être corrigées les conclusions qu'on pourrait tirer — probablement à tort — du caractère absolu de l'opposition entre sciences sociales et sciences humaines, tel que l'avait dépeint M. Lévi-Strauss. C'est à cette occasion, probablement, que la *communis opinio doctorum* saurait déceler de sérieux éléments scientifiques dans les recherches économiques, examiner en détail les progrès de la sociologie et de la psychologie sociale, jeter un coup d'œil critique sur les démarches soit réelles, soit théoriquement possibles de l'histoire et de la philosophie. Il est difficile de prévoir si, et dans quel sens, après un tel « triage », certains « étalages » de sciences humaines deviendraient vraiment semblables aux « vitrines modèles » des sciences naturelles; mais, d'autre part, on n'a pas non plus la certitude que l'opération inverse — un voyage consciemment entrepris dans les deux directions opposées, des méthodes différentes et des tempéraments divergents attribués par M. Lévi-Strauss aux sciences sociales et aux sciences humaines — aboutirait à une rencontre au lieu même où ces sciences pourraient obtenir, en échange de leur particularité perdue, un anoblissement scientifique et un siège à la Chambre des sciences exactes et naturelles.

Passons finalement à la troisième énonciation, celle de M. J. Piaget. Elle allie à la simplicité classique la prudence dans le jugement. Tout d'abord, M. Piaget considère la distinction entre les sciences sociales et les sciences humaines comme « entièrement artificielle ». « Toute science humaine, dit-il, est, en effet, sociale par l'un au moins de ses aspects. La psychologie est inconcevable sans la considération des relations interindividuelles et du milieu entier. La logique est liée au langage et à la communication. L'épistémologie est liée à l'histoire des sciences, donc à une

sociogénèse autant et plus qu'à une psychogénèse, etc.¹ » M. Piaget divise tout le domaine des humanités en quatre grandes catégories : *a*) les sciences qui recherchent les « lois » par observation systématique, expérimentation, mathématisation ou déduction qualitative (soumise à un contrôle rigoureux, grâce à la possibilité d'utilisation des algorithmes et des symboles); *b*) les disciplines historiques; *c*) les disciplines juridiques; *d*) les disciplines philosophiques. Doivent appartenir à la première catégorie la sociologie, l'anthropologie culturelle, la psychologie, la science économique (y compris l'économétrie), la démographie, la linguistique, la cybernétique, la logique symbolique, l'épistémologie de la pensée scientifique, la pédagogie expérimentale. La deuxième catégorie comporterait l'histoire, la philologie, la critique littéraire, etc. La troisième engloberait la philosophie et l'histoire du droit, le droit comparé, etc. La morale, la métaphysique, la théorie de la connaissance, etc., devraient appartenir à la quatrième catégorie. M. Piaget ne refuse directement un caractère scientifique particulier à aucune de ces catégories. Conscient de la relativité de toutes les frontières (y compris — à la différence de M. Lévi-Strauss — de la frontière entre certains domaines des sciences naturelles et certains des sciences humaines), il indique qu'il y a des affinités, non seulement entre les disciplines au sein de chaque catégorie susmentionnée, mais aussi entre disciplines appartenant à des catégories différentes : par exemple, entre la logique et le droit, entre la sociologie et les sciences historiques ou le droit, entre la philosophie et le droit. Cependant, les affinités entre les disciplines de la catégorie des sciences « des lois » sont relativement plus fréquentes. M. Piaget consacre beaucoup d'attention à l'analyse de ces affinités, et c'est à elle qu'il se réfère lorsqu'il souligne la particulière nécessité de faire valoir dans l'étude en question la perspective interdisciplinaire. Enfin, il propose — pour plusieurs raisons — que l'étude soit limitée, au moins pour l'instant, aux disciplines de la première catégorie.

Les trois opinions particulièrement caractéristiques ci-dessus résumées présentent, malgré ce qui les sépare, toute une série d'éléments, soit convergents, soit susceptibles d'être ramenés à des dénominateurs communs grâce à certaines opérations explicatives. Il semble que leur utilisation critique permettrait soit de maintenir, soit de compléter ou de modifier, les hypothèses de base décrites au début de ce paragraphe.

Tout d'abord, il conviendrait peut-être de conserver le *concept vague* de la science, en dépit des inconvénients certains d'un tel postulat. Les particularités des sciences de l'homme — nous y reviendrons encore — apparaissent dans des variantes fort diversifiées (et se perçoivent d'une manière différente et parfois inattendue), sur la *carte* plutôt que sur le *continuum* des disciplines, carte où figurent aussi bien les disciplines

1. MM. Romero et Zvorikine semblent partager l'opinion selon laquelle les sciences humaines sont en effet sociales par certains de leurs aspects essentiels; mais, selon M. Zvonkine, toute connaissance scientifique — et l'histoire, la philosophie, l'esthétique, le droit, etc., ne s'écartent guère de cette règle — est une connaissance des lois.

exactes et naturelles que les disciplines sociales et humaines avec leurs combinaisons et croisements les plus variés. En effet, on voit mal où passent les frontières entre les disciplines; et, bien que cela puisse paraître paradoxal, il conviendrait peut-être de reconnaître ouvertement qu'en général les frontières entre la science et l'art, entre l'art et la production, entre certaines fonctions de production et la science, ne se dessinent pas très nettement. Parmi les trois spécialistes susmentionnés, l'un classe l'histoire et la philosophie sous la rubrique des humanités, catégorie qu'il évite de désigner par le terme de « science »; l'autre compte l'histoire et la philosophie au nombre des vraies sciences, qui tirent directement leur inspiration et leur maîtrise de la perfection des sciences exactes et naturelles — tout autrement, par exemple, que l'économie politique qui reste « de mèche » avec l'objet de ses recherches et qui, vis-à-vis des sciences véritables, n'est qu'une cliente qui leur emprunte leurs techniques; le troisième, enfin, distingue nettement les *disciplines* historiques (dont la critique littéraire et la philologie) et les *disciplines* philosophiques, des *sciences* « des lois » telles que l'anthropologie culturelle et la sociologie, la linguistique et l'économie politique, etc. On a l'impression qu'une discussion — si on voulait la provoquer — dissiperait peut-être bien des malentendus, mais qu'elle ne serait pas à même de résoudre le problème fondamental, à savoir : Où commence et où finit la science. Que doit-on qualifier de science dans ce vaste domaine historiquement constitué et subissant des changements continuels, où les chercheurs sont soumis aux rigueurs de la logique et disposent de certaines techniques plus ou moins précises destinées à appréhender la réalité ?

Il paraît utile de reconnaître que, dans ce domaine, l'ensemble des sciences et études relatives à l'homme et à la culture humaine forme un tout séparé ; et ceci, non pas parce que l'homme n'appartient pas à la nature ou parce que l'on peut tracer une frontière nette entre les aspects biologiques et les aspects culturels de l'existence des populations et des individus humains, mais parce que, dans la mesure où une particularité des processus de connaissance de l'humanité par l'humanité existe réellement, elle se retrouve à travers *tout* le domaine des humanités (y compris les sciences de l'homme). Tout processus de connaissance humaine a un caractère social et culturel; toute science présente donc un certain aspect de la culture humaine, un phénomène social, un mode particulier de « pénétration » et de « réflexion » — de conceptualisation, de systématisation et d'interprétation — de l'univers par les hommes, qui engagent dans ces entreprises cognitives leurs capacités psychiques et leurs moyens sociaux. La particularité du mode *humain* de « pénétration » et de « réflexion » de la réalité se constituait en même temps et dans la même mesure où se développait la forme spécifiquement *humaine* d'existence de l'espèce, où s'étendait ce « milieu artificiel » des produits propres de l'homme, condition fondamentale de toute histoire et de toute culture proprement humaines. C'est dans ce sens que les hommes connaissent toujours leur *propre* réalité,

la réalité d'interactions entre eux-mêmes, entre leurs groupes respectifs, entre toute leur espèce et le monde extérieur. Mais la connaissance qui se caractérise par une unité historico-culturelle de son objet et de son sujet doit avoir nécessairement ses propres spécificités. Les frontières de cette zone spécifique sont confuses, elles ne se dessinent pas nettement sur la carte des disciplines scientifiques; cependant il n'est nullement difficile, par exemple, de saisir la différence entre, d'une part, la recherche sur les groupes sanguins et, d'autre part, la reconstruction et l'interprétation des événements passés relatifs à une nation ou à une autre collectivité humaine, ou l'analyse d'une structure économique quelconque, ou l'appréciation d'une œuvre d'art, ou la réflexion sur le caractère du pouvoir des hommes sur les hommes, etc. C'est là que nous sommes du côté des humanités.

Dans le domaine des humanités ainsi conçu, la distinction entre les disciplines sociales et les disciplines humaines paraît, en effet, dépassée et peu utile. N'oublions pas que cette distinction est fondée sur une tradition très particulière et nettement positiviste (reçue, transformée et institutionnalisée de façon différente dans les différents pays), tradition qui transposait la terminologie des sciences naturelles dans le langage de certains types de recherches positives sur les phénomènes sociaux, recherches en train de se séparer de la philosophie, des études littéraires et de l'historiographie. Il s'agit donc aujourd'hui d'une distinction de peu d'importance, et capable même de causer nombre de confusions, comme en témoignent — entre autres — les exemples mentionnés ci-dessus et relatifs aux classifications fort divergentes des disciplines humaines. Il faut reconnaître, en réalité, que tout ce qui est humain est par définition social, et limiter en même temps la notion de la société aux seules populations humaines. D'ailleurs, cette dernière convention (qui ne nous interdit pas d'étudier les importantes analogies qui existent entre les phénomènes propres aux populations humaines et ceux propres aux populations animales) implique que société, conçue comme « une chose en dehors des individus humains », appartient au vocabulaire des hypostases et non à celui de la réalité empiriquement connaissable.

Mais le rejet de la distinction entre les sciences sociales et les sciences humaines ne signifie nullement qu'on doive rejeter toute classification dans le domaine des sciences et études relatives à l'homme et à la culture humaine. A ce sujet, c'est la proposition de M. Piaget qui paraît relativement la plus simple parmi celles qui ont été avancées — et qui toutes contiennent nécessairement un certain nombre de postulats arbitraires dictés, soit par l'opportunité, soit par une convention plus ou moins répandue, soit par des idées théoriques nouvelles et non encore vérifiées. Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, M. Piaget propose la classification de notre domaine en disciplines nomothétiques, historiques, juridiques et philosophiques. Cette classification une fois adoptée, il reste cependant trois points à rappeler : a) cette classification n'implique pas automatique-

ment une acceptation simultanée de toutes les propositions concrètes que fait M. Piaget d'inclure telle ou telle autre discipline dans telle ou telle autre catégorie (en effet, certaines de ces propositions concrètes peuvent susciter des doutes) ; *b*) le fait qu'il s'agisse là d'une proposition assez simple ne suggère nullement que tous les classements concrets seront faciles, notamment en ce qui concerne les disciplines soit nouvelles, soit « à cheval » ; *c*) aucune classification n'efface l'existence de plusieurs liaisons entre les catégories, non plus que le rôle particulier que jouent dans le domaine des humanités — y compris dans les sciences humaines nomothétiques — l'histoire et la philosophie. Pour toutes les disciplines humaines, l'histoire de leur objet et l'histoire de la pensée scientifique relative à cet objet ont une importance capitale (par exemple, l'histoire économique et l'histoire de la pensée économique pour l'économie politique) ; M. Piaget souligne d'ailleurs avec vigueur le rôle de l'histoire dans les recherches épistémologiques sur la pensée scientifique. Quant à la philosophie, au moins trois de ses « zones » remplissent une fonction essentielle dans les humanités. C'est, tout d'abord, la problématique de l'anthropologie « philosophique », où l'on pose des questions générales et formule des hypothèses générales relatives à ce qu'*est* l'homme dans sa vie sociale et *comment* il est, ce qu'il est ; de telles questions et de telles hypothèses sont à la base de toute théorie sociale¹. C'est ensuite la problématique épistémologique, étroitement liée à la précédente, en particulier la problématique des possibilités, des conditions et des limites de tels processus de connaissance qui se caractérisent par une unité historico-culturelle du sujet connaissant et de l'objet à connaître. C'est enfin la problématique méthodologique, et cela sous deux aspects : l'un comporte l'analyse du langage scientifique et des procédés de recherche où un rôle fondamental est joué par la logique, les mathématiques et la statistique mathématique ; l'autre comporte essentiellement une réflexion sur les valeurs socio-culturelles qui conditionnent l'angle sous lequel on saisit l'objet de la recherche (perspective de recherche), la sélection des méthodes de recherche et l'adoption du principe interpréteur des résultats de la recherche ; le choix de ces valeurs subit l'influence normative des idéologies, lesquelles sont fonctionnellement subordonnées aux intérêts des différents groupes sociaux. De ce rapide examen, on peut tirer d'avance la conclusion que, même si notre étude était limitée à une seule catégorie de sciences humaines — par exemple, aux sciences « des lois » — les tendances de la recherche dans ce domaine limité ne sauraient néanmoins être analysées d'une façon valable sans qu'il soit tenu compte de leurs relations fondamentales avec certains aspects de l'historiographie et de la philosophie.

Une fois de plus, il faut souligner que la tâche de ceux qui mèneront l'étude en question ne se trouvera nullement facilitée, ni par les arguments en

1. Voir : D. H. WRONG, « The oversocialized conception of man in modern sociology », in *American sociological review* 26 (2), 1961, p. 183-193.

favorable de cette entreprise, ni par certains principes — formulés assez prudemment, mais après tout arbitrairement — relatifs à la notion et à la spécificité des humanités ainsi qu'aux problèmes généraux de classification des disciplines humaines, ni par la limitation éventuelle de l'étendue de l'étude. De même, il faut noter que la reconnaissance du caractère particulier des humanités n'élimine pas encore complètement une certaine obscurité quant à leurs normes et à leurs procédés de recherche, et ne change rien au fait de la médiocrité, de l'incertitude et de l'ambiguïté de leurs résultats. D'ailleurs, que les humanités forment un domaine séparé ne constitue pas un argument valable contre toute utilisation des normes élaborées par les sciences exactes et naturelles pour évaluer la maturité relative des différentes disciplines humaines. Tout au contraire, l'application constante — là où cela est possible et sensé — de certaines normes d'observation systématique, d'expérimentation, de mathématisation, de déduction qualitative, de contrôle des énonciations et des procédés de recherche, tout cela ne peut que contribuer à une amélioration des sciences humaines, sans effacer nécessairement leurs particularités. La question de savoir si les sciences de l'homme doivent ou non faire leur apprentissage auprès des sciences exactes et naturelles ne nous paraît pas tellement essentielle; en revanche, elles ne devraient pas avoir honte de la position de clientes qui puisent, partout où cela est possible et sensé, au trésor des acquis techniques des sciences de la nature.

De certaines particularités des sciences sociales « des lois »

Bien sûr, il faut puiser au trésor des acquis techniques des sciences exactes et naturelles d'une manière prudente, critique et réfléchie. Dans les humanités mêmes, les sciences « des lois », ou nomothétiques, préservent la particularité d'un domaine où le sujet et l'objet de la connaissance sont, dans un sens historico-culturel, identiques. C'est un autre aspect du même phénomène qu'on prend en considération lorsqu'on dit que l'objet des humanités, réductible *en principe*¹ aux rapports sociaux entre les hommes, est *value-loaded*; et on retrouve aussi cette « charge de valeur » dans le processus social de la connaissance, processus qui est lui-même une sorte de relations interindividuelles et ne peut pas se dérouler vis-à-vis du

1. Nous soulignons l'expression « en principe ». Bien que, par exemple, les phénomènes du langage humain appartiennent au domaine des rapports sociaux entre les hommes, ils ne sont pas réductibles à ce domaine dans le même sens que les phénomènes étudiés par la science économique, la sociologie, l'ethnologie, etc. Aussi les phénomènes de la psychologie humaine, dont le caractère social est indéniable, sont-ils en même temps liés étroitement à leur substrat physiologique et se distinguent-ils nettement — en tant qu'objet de la recherche — de certaines autres catégories de phénomènes humains. Quant à la démographie, nous pensons que c'est une science de ces aspects des rapports entre les hommes qui concernent la vie en populations; le fait que la démographie ait réussi à perfectionner ses méthodes quantitatives ne signifie pas que son objet doive être tout simplement le nombre. La possibilité d'utiliser les méthodes des sciences exactes et d'objectiver certains aspects des actions humaines soumises à la recherche permet de réduire, ou parfois même d'éliminer de l'objet de la recherche, la « charge de valeur ».

monde de ces relations d'une façon aussi « neutre » que s'il concernait le monde des corps célestes, minéraux, végétaux ou animaux¹.

Cette particularité fondamentale des humanités en fait un domaine entremêlé de considérations culturelles et idéologiques. Les faits — et notamment ceux qu'étudient les sciences humaines — ne s'imposent à l'observateur qu'en deçà de sa perspective *sociale* et de ses positions théoriques. On dirait que ces positions théoriques dépendent de la nature des problèmes que le chercheur se propose de résoudre. C'est juste : les problèmes à résoudre définissent les concepts théoriques et ceux-ci définissent à leur tour la sélection, sinon la construction, des faits à étudier. Mais tout cela dépend également de la perspective *sociale* qui, elle, n'est pas exempte des influences idéologiques et culturelles². Il est difficile au chercheur de déplacer sa perspective de connaissance au-delà des influences spontanées de son milieu social, de sa classe, de sa nation, au-delà des stéréotypes — sinon des préjugés — de son éducation et de sa tradition culturelle. Ainsi la connaissance devient conditionnée non seulement par la structure biologique de l'espèce humaine, par les caractéristiques universelles de l'existence de cette espèce et, bien sûr, par les qualités du chercheur — qualités individuelles mais se prêtant à comparaisons et appréciations valables — mais aussi par l'influence culturelle et idéologique de ce milieu social particulier dont fait partie le chercheur. Une réduction, voire une élimination, de cette influence n'intervient que dans la mesure où se généralisent, parmi les chercheurs appartenant à des milieux culturels et idéologiques différents, certains critères communs de « valorisation » de tel ou tel autre domaine de la réalité. Rappelons que même la « neutralisation idéologique » des sciences naturelles ne s'est produite dans le passé qu'à mesure que progressait la sécularisation des critères de valorisation des phénomènes naturels ; cependant personne ne doute qu'il soit plus facile d'obtenir une sécularisation des critères de valorisation des faits là où il s'agit des lois de révolution des corps célestes, qu'ailleurs, où se pose le problème de l'origine de l'espèce humaine ; et dans ce dernier cas encore la sécularisation est plus facile que lorsqu'il s'agit des motivations d'activités humaines et des institutions de sociétés humaines.

Encore plus embarrassante est la question du déplacement de la perspective de connaissance vers le passé, en particulier vers un passé très éloigné dans le temps et dans la culture. Ainsi, toute historiographie, par sa nature même, demeure toujours encadrée dans le présent de l'histo-

1. Dans le passé, certains processus de connaissance dans le domaine des sciences naturelles étaient, eux aussi, *value-loaded* ; pour certains problèmes et dans certains milieux idéologiques, ils ont conservé ce caractère presque jusqu'à nos jours.

2. Il existe une littérature abondante à ce sujet. Tout récemment, le *British journal of sociology* (vol. XIV, 4, déc. 1963) a publié un article de Stephen W. Rousseau et James Farganis, intitulé « American politics and the end of ideology », où l'on lit (p. 351) : « ... facts are themselves the product of our viewing ('reality') through our theoretical preconceptions which, in turn, are conditioned by the problems confronting us... theoretical precepts which determine relevant facts of a particular view of 'reality' are not themselves entirely value free. » MM. Lange et Zvorikine, dans leurs rapports, insistent également sur le caractère idéologique de la recherche dans le domaine des sciences sociales.

riographe ; nous sommes obligés de poser à ce qui s'est passé *jadis* les questions qui nous intéressent *aujourd'hui*, et, *physiquement*, nous ne pouvons pas poser nos questions d'une autre façon. Nous nous efforçons parfois de réduire cet obstacle en nous servant de l'empathie, qui est pourtant un procédé très subjectif; parfois encore, nous utilisons notre conscience historique, notre connaissance d'une tradition continue qui lie notre présent aux événements passés de notre propre culture. Mais ce ne sont là que succédanés. Ils n'améliorent que très peu la situation de l'historien de la culture humaine par rapport à celle — disons — de l'historien-géologue. Ajoutons à cela que l'interprétation du passé (dont celle des cultures primitives, qui disparaissent rapidement sous les yeux et, pour ainsi dire, sous les mains mêmes des observateurs) n'implique aucunement une neutralité idéologique; elle n'est, en effet, presque jamais idéologiquement neutre. On voit donc bien à quel point l'histoire et l'ethnologie sont condamnées à l'influence d'une seule culture, d'une seule société, celles notamment dont elles font elles-mêmes partie. La « complicité » avec l'objet de la recherche est ainsi remplacée par une « complicité » avec la culture au sein de laquelle se situe la perspective de connaissance, « complicité » qui n'en est pas moins déformante.

La particularité décrite brièvement ci-dessus joue bien entendu un rôle inégal dans les différentes disciplines humaines ¹. Mais, par rapport aux situations où son rôle est essentiel, nous pouvons énoncer les affirmations suivantes.

Il est physiquement impossible de déplacer notre perspective de connaissance au-delà de notre propre temps et de notre propre société. Aussi n'y a-t-il pas de moyen d'évaluer dans quel sens précis et dans quelle mesure précise notre propre compréhension d'un passé humain éloigné dans le temps et dans la culture déforme cette réalité passée. Ce qui, par contre, est possible, c'est la comparaison et la mesure des divergences de perception liées aux caractéristiques physiologiques de l'organisme connaissant et aux qualités des instruments matériels artificiels de connaissance. Pratiquement, on est autorisé à admettre que l'impossibilité de placer notre perspective de connaissance au-delà de notre propre temps et de notre propre société ne joue aucun rôle significatif ou non mesurable dans les sciences naturelles contemporaines.

Il est possible, en principe, de réduire progressivement — sinon d'éliminer complètement — les divergences idéologiques et culturelles des perspectives de connaissance lorsqu'une communication réciproque entre les représentants de ces divergences devient réalisable. Mais cela n'est possible que dans la mesure où se créent les conditions et les mécanismes capables de surmonter des intérêts sociaux contradictoires et de répandre des systèmes de valeurs convergentes parmi les hommes appartenant à des zones culturelles différentes. Le monde d'aujourd'hui se caractérise par de nombreux

1. Voir la note 1 de la page 530.

processus qui inspirent un certain optimisme à cet égard. Les progrès dépendent ici des efforts consciemment entrepris par les hommes politiques et par les savants ; les uns peuvent influencer d'une façon décisive sur le développement des conditions politiques et cette convergence, les autres sont appelés à perfectionner les méthodes de contrôle des affirmations et des hypothèses, ainsi qu'à construire les instruments techniques aptes à rendre « traduisibles » des concepts nés dans des milieux culturels et idéologiques différents. Il ne faut cependant pas fermer les yeux sur le fait qu'il s'agit là d'une *possibilité* dont la réalité de notre temps demeure encore très éloignée. Toute action en faveur d'une réalisation future de cette possibilité implique qu'on ne néglige pas la situation réelle d'aujourd'hui ; cela se réfère en particulier à la méthode de notre étude, dont l'importance pour une réduction éventuelle des controverses doctrinales dans les humanités dépendra dans une large mesure de la manière dont ces controverses auront été prises en considération et présentées.

Outre cette particularité, fondamentale, en principe, pour toute science humaine, il existe d'autres particularités — qui ne sont qu'en partie liées à cette dernière — relatives avant tout aux sciences humaines « des lois » :

1. La difficulté — et le plus souvent l'impossibilité — d'expérimenter. L'expérimentation dans les sciences humaines est parfois impossible pour des raisons morales. Elle échappe aussi au contrôle, car il n'y a pas moyen d'en éliminer l'impact de la conscience des individus appartenant au groupe soumis à l'expérimentation et de celle du chercheur qui sait que le sujet étudié peut réagir consciemment. Une macro-expérimentation contrôlée, qui se référerait au fonctionnement des institutions d'une société globale, est tout à fait impossible. Les reconstructions historiographiques des événements passés n'appartiennent pas au domaine de l'expérimentation, non seulement pour les raisons antérieurement évoquées, mais aussi du fait que le principe même de l'expérimentation réside dans le contrôle de ses conditions et dans la possibilité d'énoncer des hypothèses concurrentes relatives aux situations où la fonction du facteur introduit ou éliminé est étudiée, soit *caeteris paribus*, soit sous réserve de différences non significatives.
2. La difficulté de prévoir dans les sciences qui traitent des structures sociales complexes. La possibilité d'une explication rationnelle des événements qui se déroulèrent dans des structures complexes d'un certain temps et d'un certain lieu fournit très rarement une base suffisante pour la prévision des événements qui se produiront dans les structures complexes d'un autre temps et d'un autre lieu. Peut-être cette situation va-t-elle s'améliorer dans la mesure où les méthodes de recherches sociales comparatives auront été perfectionnées ; resteront toujours les difficultés de comparaison relative aux structures très éloignées les unes des autres dans le temps et dans la culture, difficultés qui ne doivent que limiter la possibilité de prévision.
3. La difficulté de prévoir qui se réfère non seulement aux structures sociales complexes mais à *toutes* les actions humaines. Il s'agit là de

savoir dans quelle mesure sont en général possibles les lois d'actions humaines, c'est-à-dire certaines relations constantes entre les actions dont chacune dépend largement d'une conscience humaine, d'un choix toujours doté d'un coefficient d'incertitude. Cela se réfère en tout cas aux lois de succession des actions humaines dans le temps (lois causales¹). La situation ne devient nullement plus facile du fait que les sciences sociales traitent non seulement (et même pas principalement) des lois selon lesquelles les hommes réagissent individuellement aux stimulations extérieures, mais aussi (et avant tout) des lois d'interactions entre les hommes², des lois des *rappports* sociaux. En dépassant le concept ontologique de l'existence de relations constantes et nécessaires entre les actions humaines, nous pouvons admettre que les lois sociales ont un caractère stochastique, c'est-à-dire qu'on peut trouver dans une masse d'actions humaines répétées la probabilité statistique de certaines relations. Mais l'usage de données statistiques systématiquement recueillies est relativement récent et encore relativement imparfait ; cependant, les structures des masses d'événements peuvent subir, et subissent en effet, des changements suffisamment rapides et fréquents pour modifier simultanément la probabilité statistique de certaines relations entre les événements eux-mêmes. Il en découle la double question suivante : Peut-on vraiment définir les régularités *universelles* des rapports sociaux d'une façon précise qui dépasserait le niveau soit des généralités soit des hypothèses invérifiables ? Ces régularités ne sont-elles pas toujours historiquement limitées ? Il en découle également une autre question : Peut-on construire aujourd'hui des théories sociales *dynamiques*, des théories du développement social, fût-ce pour des périodes peu prolongées ? De toute manière, plus détaillée est la structure prise comme point de départ pour une analyse dynamique, et plus l'étude du *processus* présente d'obstacles ; et inversement, plus nous voulons éviter la fiction d'un temps statique et interchangeable, et plus difficile devient toute analyse *structurale*. C'est cette dernière particularité que M. Lévi-Strauss a appelée dans son rapport « la relation d'incertitude spécifique » des sciences humaines.

4. Il y a encore un autre problème parmi ceux relatifs à la prévision dans les sciences humaines. Il s'agit notamment de certaines hypothèses sur l'interaction humaine future, hypothèses si étroitement liées aux intérêts contradictoires des différents groupes sociaux que — suffisamment répandues parmi les intéressés — elles se transforment elles-mêmes en un facteur important du processus social. Elles deviennent, par conséquent, une sorte d'idéologie ou de contre-idéologie prophétique qui

1. O. LANGE, dans son *Économie politique* (vol. I, p. 50-51 de la deuxième édition polonaise, Varsovie, 1961), affirme que toutes les lois de structure peuvent être ramenées aux lois de succession dans le temps (lois causales), parce que toute coexistence constante des événements doit être interprétée comme une succession conjointe de certains événements antérieurs. Si nous acceptons cette position, nos doutes quant à la possibilité des lois de succession des actions humaines devraient porter également sur les lois de structure.

2. Cette distinction a été analysée en détail par O. LANGE, *op. cit.*, p. 58-59.

mobilise les forces sociales et agit soit en faveur de leur propre réalisation, soit à son encontre¹. Ainsi, par exemple, l'hypothèse d'une révolution sociale, suffisamment répandue parmi les intéressés et transformée en prophétie, est capable de mobiliser les forces sociales de ceux contre lesquels la révolution est censée se diriger; mais elle peut aussi mettre en œuvre l'énergie et l'activité organisée de ceux qui auraient intérêt à une révolution victorieuse. En somme, ce que formule une telle hypothèse n'est ni l'image exacte du processus réel des événements à venir, ni la certitude d'un résultat précis; il s'agit là plutôt de la prévision d'une collision de forces sociales opposées, le résultat de laquelle dépendra de toute une série de facteurs non considérés dans l'hypothèse, dont en particulier l'influence de l'hypothèse elle-même sur la conscience des intéressés.

5. Reste la difficulté d'une définition empirique du *fait social*. Il est exact que toute la réalité prise en considération par la connaissance scientifique peut être en fin de compte réduite aux faits physiques élémentaires, aux interactions des choses dans le sens physique de ce terme. Cependant cela n'a aucune importance *pratique* pour l'immense majorité des recherches humaines. Les comportements humains, les interactions humaines, les « significations culturelles » inhérentes aux produits matériels des activités humaines — tout cela, ce sont des faits *sui generis* ayant une structure physique tellement complexe que leur description en termes purement physiques n'est ni possible ni conforme au bon sens du point de vue de la connaissance scientifique; d'où l'importance particulière du perfectionnement des techniques de *description* appropriées de ces structures complexes que nous qualifions de comportements humains, d'interactions humaines, de groupes sociaux, de « contenus » culturels des produits matériels de l'homme, d'institutions sociales, etc. Les particularités des sciences humaines — et notamment celles auxquelles se heurtent les sciences « des lois » de l'homme et de sa culture — appartiennent aux facteurs limitatifs du développement de ces sciences; il n'empêche que ce développement reste néanmoins possible. Toute analyse des tendances principales de la recherche doit tenir compte du rôle limitatif des particularités des sciences de l'homme, les prendre en considération et s'appliquer à ne pas poser de questions auxquelles il est probablement impossible de donner ou même de prévoir des réponses sensées.

1. *Self-fulfilling prophecy* et *self-destroying prophecy*. Voir l'ouvrage de S. OSSOWSKI sur les particularités des sciences sociales *O osobliwosciach nauk społecznych*, Varsovie, 1962, p. 214-215.

Julian Hochfeld, ancien directeur de l'Institut polonais des affaires internationales, est titulaire de la chaire de sociologie de l'Université de Varsovie. Il est actuellement directeur adjoint du Département des sciences sociales de l'Unesco. Citons parmi ses publications (en polonais) : Mably et sa doctrine (1952), L'ère de Samuel Pepys (1952), Études sur la théorie marxienne de la société (1963).

Expériences tirées d'une étude sur les sciences naturelles

Pierre Auger

Le consultant spécial auprès de l'Unesco pour l'étude des tendances dans les sciences naturelles fait ici état de son expérience et en présente différents aspects qui se rapportent au projet d'étude sur les tendances de la recherche dans les sciences sociales et humaines, en signalant toutefois certaines différences essentielles entre ces deux domaines intellectuels. Il expose certaines mesures pratiques destinées à assurer l'accomplissement, l'homogénéité et l'utilité d'une telle étude, du rassemblement des matériaux aux recommandations en passant par la révision, les consultations et la rédaction finale.

Généralités

Les points de vue que je ferai valoir tout au long de ce texte seront nécessairement influencés par le fait que j'ai été, il y a quelques années, chargé d'un rapport du même genre portant sur le domaine des sciences exactes et naturelles : dans ces conditions, je pense qu'il est normal que je me réfère souvent à ce travail, en m'appuyant sur les différences et les similitudes que je pourrai trouver entre les deux enquêtes.

Il me paraît, dès l'abord, que la rédaction du rapport sur les sciences sociales et humaines (que je désignerai par RSSH) sera plus difficile que celle du rapport sur les sciences exactes et naturelles (RSEN) ¹. D'une part, la définition du domaine à couvrir est plus délicate et sujette à controverses, et d'autre part les incertitudes sont plus grandes dans la plupart des domaines du RSSH que dans ceux du RSEN. Cependant j'aperçois, en ce qui concerne cette dernière source de difficultés, un palliatif très sérieux si l'on se tient, dans la préparation du RSSH, à la lettre de sa définition. Je veux dire par là que s'il peut y avoir doute sur la validité de tel ou tel résultat de certaines recherches, on pourra, au contraire, affirmer avec quelque certitude que ces recherches sont ou ne sont pas en cours de façon effective. Autrement dit, si le rédacteur est suffisamment objectif et impartial, son travail sera aisément à l'abri de critiques qu'il n'aurait pu éviter dans une présentation de l'état des connaissances.

1. PIERRE AUGER, *Tendances actuelles de la recherche scientifique*, op. cit.

Des difficultés seront soulevées par l'établissement de la classification des sujets et des disciplines : elles ont été rencontrées aussi dans le cas du RSEN et ont conduit le rédacteur à proposer des solutions inhabituelles. Il faudra peut-être introduire un plus grand nombre de références croisées et tolérer plus de recouvrements marginaux.

Enfin dans la méthode de rassemblement des matériaux nécessaires et dans la rédaction elle-même, des différences notables devront être introduites entre les deux rapports. Dans le rassemblement, il ne sera pas possible aussi souvent dans le RSSH que cela l'a été pour le RSEN de faire appel à un seul — ou à un très petit nombre — de spécialistes de réputation mondiale pour un sujet déterminé, étant donné les grandes différences d'écoles qui subsistent dans bien des cas. Dans la rédaction, il pourra paraître nécessaire de confier à un collègue de plusieurs rédacteurs, travaillant chacun sur une des grandes divisions, la préparation au premier degré des matériaux, pour permettre ensuite au rédacteur unique, responsable de l'ensemble, de réaliser une présentation homogène.

Domaine à couvrir

Classement des disciplines

Alors qu'il est évident que l'ensemble des sciences qui décrivent le mode de vie de l'homme et sa psychologie, la nature des échanges entre individus, la structure et l'évolution des sociétés doivent faire partie de l'enquête, autant l'inclusion de la philosophie et en particulier de la logique peuvent être l'objet de controverses. On peut évidemment dire que, l'étude de la psychologie conduisant à celle de la vie, et que, celle de l'esprit faisant partie intégrante de la philosophie, il n'y a pas de raison d'écarter les autres branches de cette dernière discipline. Mais ce ne serait pas le seul cas où un clivage serait introduit au sein des grandes divisions — disons universitaires — du savoir humain. Ainsi l'exclusion des sciences juridiques et l'inclusion des sciences économiques, l'exclusion de l'anthropologie physique et l'inclusion de l'anthropologie sociale et culturelle, l'exclusion de la psychiatrie et l'inclusion de la psychologie. Et pourquoi la linguistique — au moins dans sa partie phonétique — n'est-elle pas considérée comme une science exacte et naturelle ? Aucune des décisions n'étant absolument inattaquable, il faut en prendre une qui soit conforme à certains critères, mais qui comprendra évidemment une part d'arbitraire.

Il serait bon, en tout cas, de donner à la philosophie générale une position un peu séparée, en la traitant au début, et par des méthodes qui peuvent différer de celles utilisées pour les autres chapitres. Elle aurait ainsi, à l'écart du reste du RSSH, la position qui a été donnée aux mathématiques dans le RSEN. Elle représente aussi un des points de rencontre des deux enquêtes, par le lien de la logique, qui relève des deux, ainsi que par celui des statistiques ou des théories des systèmes, qui représentent des méthodes appliquées dans les sciences sociales. Pour les autres domaines,

et puisque la philosophie est mise en tête, il y aurait avantage à effectuer le classement en partant de l'homme en tant qu'individu, c'est-à-dire de la psychologie, de l'esthétique, etc., et en terminant par les disciplines les plus profondément liées aux sociétés, et même aux sociétés modernes. Entre ces deux extrêmes se placeraient les disciplines relatives aux échanges entre individus puis entre groupes, c'est-à-dire la linguistique, l'anthropologie sociale, la sociologie et les sciences économiques et politiques. On peut remarquer, bien entendu, que les disciplines classées ici comme relatives aux individus traitent en fait d'individus placés dans un contexte social : aucune classification linéaire n'est bonne, c'est évident, mais il paraîtrait encore plus difficile de traiter des sociétés sans avoir traité des hommes qui les composent et de leurs moyens de communication et d'échange. Enfin, l'introduction ou l'omission des sciences juridiques pose un problème. Je serais tenté d'éliminer leurs aspects trop précisément liés à des groupes particuliers, comme dans le cas de l'histoire, qui ne saurait être traitée en entrant dans des détails trop étroitement localisés dans le temps et l'espace, sauf, bien entendu, pour l'illustration sur exemples précis des méthodes de travail utilisées actuellement. Au fond, tous ces problèmes trouveront assez aisément leur solution logique si l'on reste fidèle au critère fondamental de l'enquête : « Que cherche-t-on », et « Comment cherche-t-on », et non pas « Qu'a-t-on trouvé ».

Recherches interdisciplinaires

Nous avons dit que les points de contact ou de croisement entre disciplines seront encore plus nombreux que dans le cas du RSEN. Ce qui est plus sérieux encore, c'est que la manière dont seront envisagées les recherches interdisciplinaires s'établira difficilement sans que cela n'implique l'application de certaines grandes vues théoriques générales : un exemple évident est celui de l'interaction des études et des doctrines économiques avec les études et les doctrines politiques et éthiques. Il me semble que, là aussi, loin d'esquiver la difficulté en la passant sous silence, il faudrait mettre en lumière toutes les méthodes de recherche, qu'elles mettent l'accent prioritaire sur les unes ou sur les autres de ces disciplines, à condition, bien entendu, qu'il s'agisse de méthodes vivantes, mises en œuvre actuellement par des chercheurs et des équipes qualifiées. Je propose que ces problèmes mixtes apparaissent lorsque toutes les disciplines intéressées auront été traitées, mais qu'il y soit fait référence à propos de chacune de ces disciplines au fur et à mesure de leur entrée dans le texte. Cette catégorie de questions interdisciplinaires prend en quelque sorte la place occupée par les sciences appliquées dans le RSEN. Si les théories des économistes exercent une influence sur l'évolution de la politique, si l'étude des traditions culturelles conditionne certains aspects de la sociologie, il s'agit bien, en effet, de passages de la pensée à l'action, et les questions correspondant à cette dernière doivent être traitées après que les aspects plus proprement intellectuels aient été examinés.

Définition des tendances

En principe, les tendances de la recherche sont définies par les sujets mêmes qui sont en cours d'étude. Mais il est certain que de nombreuses questions se posent, auxquelles réfléchissent et travaillent les personnes engagées dans des recherches de sciences humaines et sociales, sans qu'elles donnent lieu « actuellement » à des publications régulières. Ces tendances réelles, quoique peu apparentes de l'extérieur, jouent certainement un rôle plus grand dans le domaine des recherches humaines et sociales que dans celui des sciences exactes et naturelles, où des recherches donnent lieu le plus souvent à des publications partielles fréquentes. Il faudra donc, beaucoup plus dans le RSSH que dans le RSEN, se reposer sur l'opinion de personnes qualifiées, outre la prise en considération des travaux effectivement publiés. Cela introduira inévitablement certains éléments subjectifs et rendra nécessaire la consultation d'un plus grand nombre d'experts pour en minimiser les effets.

Pourtant, en se basant sur des bibliographies soignées et en utilisant les comptes rendus de congrès et de conférences, il doit être possible de porter des jugements assez objectifs sur l'importance relative des travaux consacrés à différents sujets. Bien entendu, ceci ne s'applique qu'au sein d'une même discipline, car la comparaison entre disciplines présentera des difficultés encore plus grandes. Une certaine hétérogénéité sera ainsi inévitable. Certaines tendances très importantes ne correspondant qu'à un très petit nombre de publications, alors que d'autres, plus banales, occupent bien plus de place. Le jugement du rédacteur devra alors s'exercer à plein.

Mais il n'y a pas que les tendances de la recherche dans des sujets relativement spécialisés qui présentent de l'importance. Les tendances méthodologiques, c'est-à-dire le développement plus ou moins rapide et l'usage plus ou moins fréquent de telles ou telles méthodes de travail, avec si possible la connotation de leurs réussites relatives, méritent d'être signalées à la plus grande attention. Cela est déjà vrai pour les sciences physiques et naturelles, mais l'est bien plus encore pour les sciences humaines et sociales, dans lesquelles le critère de la réussite est le plus souvent beaucoup plus difficile à appliquer objectivement : ainsi, entre autres, de l'emploi des statistiques, des graphiques, des calculatrices électroniques, des modèles structuraux, géométriques ou arithmétiques.

Même les grandes tendances générales, qu'il est difficile de ne pas appeler philosophiques, telles que celle qui conduit à des analyses de plus en plus raffinées ou celle qui tend à des synthèses, peuvent se reconnaître dans les recherches portant sur les mêmes sujets — la même substance en quelque sorte — et devraient être soigneusement mises en évidence. Bien plus que dans le domaine des sciences exactes, on y reconnaîtra souvent la marque des caractères individuels des savants et des chercheurs, mais ceux-ci ont une grande propension à constituer des écoles — ici encore plus que dans les sciences exactes, quoique cela soit parfois vrai pour les mathématiques elles-mêmes. Ce sont là des faits réels, des faits humains sans doute, mais ne

s'agit-il pas ici des sciences de l'Homme ? La question qui se posera sera alors seulement celle de la place à assigner à de telles remarques : à propos de l'histoire, à propos de la philosophie ou à propos de sujets eux-mêmes.

Présentation

Introduction

En guise d'introduction au RSEN figurait un panorama — très sommaire, bien entendu — des progrès réalisés dans le domaine des sciences exactes et naturelles au cours du dernier demi-siècle. Fondé sur l'idée principale de l'extension du domaine accessible à l'homme et à ses instruments dans la nature, le panorama pouvait représenter une entrée en matière valable pour un rapport concernant essentiellement les sujets des recherches, c'est-à-dire les directions dans lesquelles cet univers accessible a tendance à s'étendre et à se préciser.

Dans le cas du RSSH, ce n'est pas tant un panorama de « substance » qu'un exposé des méthodes et des principes directeurs qui serait indiqué. On pourrait ainsi :

1. Justifier la position de la philosophie en tête du rapport et comme couverture générale. Certaines écoles philosophiques conçoivent leur discipline comme représentant l'ensemble des rapports de l'homme avec l'univers où il est placé, y compris lui-même et ses groupes. La philosophie des sciences — sciences exactes et naturelles — doit figurer en bonne place dans cet ensemble.
2. Indiquer la généralité non moins grande de la position de l'histoire, et le raccordement de celle-ci avec la préhistoire, la géologie et les cosmologies. Tous les développements dans le temps des faits humains doivent y trouver place, y compris l'histoire des sciences et celle de la philosophie.
3. Traitant des faits humains à un instant du temps — actuellement par exemple — faire apparaître la complémentarité des méthodes d'investigation du type externe ou analytique — statistiques, mécanismes économiques, comparatismes — et du type interne ou synthétique — structure, mythologies, psychosociologie. Cette complémentarité peut être rapprochée de celle de la physique quantique.
4. Indiquer les frontières adoptées — plus ou moins arbitrairement, mais il le faut bien — entre le domaine des sciences humaines et sociales et celui des sciences naturelles, du côté de la physiologie humaine et de la psychologie (par la médecine et l'étude du comportement des animaux), du côté des mathématiques (par la logique), du côté de la géographie physique (par les géographies humaines, économiques, agricoles), du côté de la technique (par les conséquences sociales de l'industrialisation).

Il peut être utile, comme dans le cas du RSEN, de faire suivre le corps même du RSSH d'un exposé sur les problèmes que pose la communication

dans le domaine des sciences sociales et humaines. Sous bien des rapports, ces problèmes sont semblables à ceux rencontrés dans les autres sciences. Mais peut-être devrait-on insister sur les questions de vocabulaire — encore plus délicates sans doute ici — et la difficulté des traductions de termes qui n'ont pas une définition universellement adoptée. Peut-être se dégagerait-il dans ces domaines des tendances intéressantes à signaler, telles que celles de l'emploi de codages, d'indexations, de dictionnaires plurilingues et de dispositifs automatiques.

Rassemblement des matériaux

Les matériaux qui ont pu être les plus largement utilisés dans le cas du RSEN provenaient soit d'auteurs individuels, sélectionnés pour leur compétence dans des domaines bien définis, soit d'organismes intergouvernementaux dont les activités couvrent de tels domaines. Appel a été fait également aux gouvernements, aux académies nationales, aux organismes non gouvernementaux compétents; mais les réponses obtenues, d'ailleurs peu nombreuses, se sont trouvées incomparablement moins utiles que celles provenant des sources citées en premier lieu. On peut s'expliquer cela très simplement en remarquant que la plupart des organismes non gouvernementaux et des académies ne disposent pas d'un secrétariat permanent capable de fournir la somme de travail — considérable, il faut bien le reconnaître — qui doit être dépensée pour la rédaction de textes vraiment utiles.

La plupart des contributions individuelles doivent être obtenues par contrat. Il peut être intéressant, à titre purement indicatif, de savoir que la somme totale utilisée pour ces contrats n'a pas dépassé 25 000 dollars dans le cadre du RSEN. Il sera parfois utile de donner à traiter à plusieurs auteurs un même sujet, ou au moins des sujets se recouvrant partiellement, afin de ne pas risquer de se lier à des opinions trop particulières. Cette pratique, qui ne s'est avérée nécessaire pour le RSEN que dans un très petit nombre de cas, devra, au contraire, être largement généralisée pour le RSSH, où le risque indiqué ici est certainement beaucoup plus grand.

Je ne veux pas entrer ici dans le détail des difficultés que l'on rencontre régulièrement dans ces sortes d'enquêtes : retards dans les dates de livraison des manuscrits, malentendus sur le sujet exact ou sur l'orientation à donner au travail, hétérogénéité profonde des différentes réponses obtenues, protestations d'auteurs au sujet des transformations que l'on est obligé de faire subir à leurs manuscrits. Il faut veiller en particulier :

1. A définir le sujet avec précision, et en tout cas pécher plutôt par excès dans la largeur du domaine indiqué que par défaut.
2. A expliquer exactement quel est le but de l'enquête, en insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas de se livrer à une description plus ou moins panoramique des résultats acquis, mais bien d'indiquer les directions dans lesquelles se poursuivent les recherches actuelles : il faut saisir la vie scientifique dans son mouvement et non pas procéder à la visite guidée

d'un musée ou d'une bibliothèque; de même, il ne s'agit pas d'un ouvrage d'enseignement, mais d'un tableau de renseignements, aussi utile que possible au chercheur, à l'administrateur ou à l'homme d'État.

3. A indiquer, au moins *grosso modo*, le volume des matériaux demandés.
4. A prévenir les auteurs que les textes qui leur sont demandés ne sont que des matériaux, lesquels pourront être remaniés — non pas altérés dans le sens de leur contenu, mais résumés, écourtés, associés à d'autres, ou même éliminés complètement. C'est à ce prix que l'on évitera de présenter une mosaïque à peu près inutilisable, comme le sont malheureusement souvent les comptes rendus de congrès.

Première synthèse

Sans doute, après réception des matériaux ou au moins de la majorité d'entre eux, faut-il procéder à un premier essai de synthèse pour déceler les lacunes et pour s'assurer de la qualité des textes. A ce moment, certains d'entre eux devront sans doute être rejetés, ce qui rendra nécessaire une seconde série de contrats, comportant des délais plus courts. Comment pratiquer cette première synthèse ? Il semble que dès ce moment doive être appliquée la division par grandes disciplines, chacune attribuée à un rédacteur « primaire ». Des confrontations fréquentes de ces synthèses partielles au cours du travail seront extrêmement utiles, avant la confrontation finale qui permettra de juger cette première ébauche, et au cours de laquelle le rédacteur en chef devra faire valoir sa conception de l'ensemble.

Les constatations auxquelles donnera lieu cette première synthèse rendront certainement nécessaire une revision des idées directrices utilisées jusqu'alors. Il se peut que la définition du champ total du rapport et celles des grandes divisions doivent être remaniées. La classification devra aussi être revue. Enfin, il apparaîtra sans doute utile, sinon indispensable, de relier entre elles les différentes parties, peut-être au prix de nouveaux textes portant sur des domaines interdisciplinaires. C'est à ce moment aussi que se fera sentir l'importance des influences réciproques des recherches effectuées dans des sections différentes de la science, et qu'elle devra donner lieu, au besoin, à des systèmes de références croisées, et même à des petites monographies spéciales traitant directement de ces influences. Le cas s'est présenté au cours de la rédaction du RSEN, et il a été possible de résoudre les problèmes au prix de certains recouvrements entre sujets et de quelques chapitres spéciaux relatifs à des recherches dites « à cheval » sur plusieurs disciplines. Cependant il paraît certain que les interactions seront encore plus importantes et plus constantes dans le RSSH. Répétons une fois encore que ces interactions font partie du sujet même du rapport et doivent être mises soigneusement en évidence.

Revision

L'étape suivante, après réception éventuelle de textes nouveaux, consistera en une revision des ébauches en vue de les rendre plus homogènes et d'y incorporer les résultats des travaux signalés dans le paragraphe précédent. Il n'est pas possible, ni souhaitable, de réaliser une homogénéité parfaite entre les rédactions relatives à des sujets aussi différents que la philosophie et l'économétrie par exemple. En particulier, et ce sera le cas pour l'exemple cité, l'importance relative de l'aspect quantitatif différera profondément. C'est d'ailleurs un des buts du rapport que de faire apparaître de telles différences, qui sont parfois dues à la nature des sujets, mais aussi parfois au degré d'avancement des recherches dans les diverses disciplines : de telles constatations devront alors être soigneusement mises en évidence.

C'est peut-être aussi à ce stade que la consultation d'experts qui n'ont pas encore été mêlés aux travaux de l'enquête deviendra utile, soulageant ainsi la charge du rédacteur en chef qui pourrait être écrasante.

Consultations

C'est en effet sur cette première rédaction que doit être recherchée l'opinion de savants et de représentants d'États ou d'organisations. Ce sera la seconde consultation de ce genre; la première devrait être faite au début des travaux sur la table des matières, c'est-à-dire la liste des sujets à traiter, sur leur classification et sur les méthodes de travail. Dans le cas du RSEN, la première consultation réunissait essentiellement les représentants des organisations des Nations Unies. La seconde réunissait un petit nombre d'experts de valeur internationale reconnue, choisis de manière à représenter à la fois les grandes divisions du rapport et les différentes régions culturelles du monde. Ces deux consultations ont été extrêmement efficaces et leur résultat incontesté.

Il est possible que pour le RSSH des consultations plus fréquentes et plus étendues soient jugées nécessaires. Cependant il faut attirer l'attention sur les graves inconvénients que comporteraient de trop nombreuses consultations : la remise en question de textes déjà beaucoup travaillés, l'accumulation des corrections de détail, les contradictions inévitables entre les consultations successives, feront perdre beaucoup de temps et, en décourageant les rédacteurs, enlèveront aux textes leur « fraîcheur », c'est-à-dire leur caractère original, ou ce qui pourra en rester après les revisions inévitables déjà signalées.

Rédaction finale

L'idéal, évidemment, serait de confier la rédaction finale à une seule personne, ou au moins de lui en faire prendre la responsabilité. L'ouvrage y gagnerait en unité et la lecture en serait facilitée. Même si le rédacteur en chef ne fait que reviser les textes définitifs qui lui sont soumis, il devrait

pouvoir y ajouter certains paragraphes, certaines remarques, certaines comparaisons, qui lui sont inspirés par la partie générale et l'ensemble de l'ouvrage et pouvaient échapper aux rédacteurs partiels.

C'est aussi au rédacteur en chef que revient le périlleux honneur de rédiger — si le principe en est retenu — les propositions de recommandations, lesquelles seront évidemment très soigneusement examinées, émondées et complétées par les comités d'experts et les organisations coopérantes. Voici quelques suggestions, non de substance bien entendu (la compétence me faisant défaut), mais de catégories possibles.

Recommandations aux États

1. Relativement à l'organisation des recherches dans le domaine des sciences sociales et humaines; fonds à leur attribuer, dispositifs consultatifs pour assurer la meilleure distribution de ces fonds.
2. En ce qui concerne la formation des chercheurs et des maîtres dans ces disciplines; attribution de chaires aux universités.
3. Organisation efficace des universités; formation et choix des fonctionnaires dont l'activité devrait bénéficier d'un solide enseignement dans certains domaines scientifiques.
4. Politique d'échanges de maîtres et d'étudiants; cas des pays en voie de développement.
5. Politique scientifique, mais aussi science de la politique; liens des gouvernements et des assemblées parlementaires avec les personnalités et les institutions de recherche actives dans le domaine des sciences sociales; dispositif permettant aux États de bénéficier du résultat de ces recherches; méthodes de consultations régulières ou *ad hoc*; diffusion de ces résultats dans les milieux intéressés, industriels, agricoles, médicaux, juridiques, etc.

Recommandations aux organisations nationales

1. Organisations de recherches, désignation des lacunes possibles, conseils sur l'orientation des efforts, surtout dans les régions en voie de développement.
2. Organisation de l'enseignement; réorientation des facultés des lettres et de droit ou création de nouvelles facultés ou écoles de sciences sociales et humaines.
3. Conseils aux organisations professionnelles pour les engager à utiliser certains résultats de ces sciences.

Recommandations aux organisations internationales

1. Intergouvernementales.
2. Non gouvernementales : parmi ces dernières recommandations, il est raisonnable de placer celles relatives à la documentation, en particulier

celles qui sont adressées aux sociétés savantes qui publient des revues et, par leur intermédiaire, aux auteurs eux-mêmes, qui peuvent faciliter l'indexation, la classification, les recherches bibliographiques — il peut s'agir de résumés d'auteurs, de la rédaction des titres et sous-titres faisant apparaître des mots clés, du codage des articles et livres; pourraient également figurer ici les recommandations relatives aux vocabulaires polyglottes et à la définition des termes.

Le physicien français Pierre Auger a été directeur du Département des sciences naturelles de l'Unesco pendant onze années, de 1948 à 1959. Il est actuellement secrétaire général du Centre européen de recherches spatiales, après avoir été président du Centre français d'études spatiales.

L'évolution des sciences sociales et humaines

K. O. Dike

Trois thèmes principaux sont mis en évidence pour définir la portée de l'étude : les principaux changements intervenus dans le monde contemporain, qui ont modifié la nature et les objectifs des différentes disciplines (les révolutions socialistes, scientifiques et techniques, et l'élargissement des horizons); l'évolution de la méthodologie de ces disciplines (rejet des grands systèmes généraux, utilisation des techniques et méthodes des sciences naturelles, appui sur l'étude des aspects dynamiques de la société et la faiblesse de l'élément éthique); enfin, la coopération interdisciplinaire (l'intégration de « l'homme dans la société »).

C'est évidemment une tâche énorme que de faire une enquête sur l'immense domaine des sciences humaines et des sciences sociales et de vouloir repérer, parmi les nombreuses tendances apparentes, celles qui sont importantes et méritent d'être relevées. La tâche vaut néanmoins qu'on s'y attaque. La tentative, en elle-même, stimule l'esprit. Si elle réussit, le résultat sera d'un intérêt capital pour tous ceux dont le métier porte à la fois sur l'étude de l'homme et sur celle de la société.

Je pense notamment aux universités qui ont à organiser et à favoriser l'effort d'ensemble de l'enseignement et de la recherche dans tous les domaines propres aux sciences humaines et aux sciences sociales. Les universités se doivent de s'intéresser à l'étude des questions fondamentales qui se posent sur la nature des différentes disciplines et sur leurs relations mutuelles. Ces études influent directement sur l'élaboration des programmes, la création des facultés et des départements d'université, comme sur les programmes de recherches. En fait, je suis persuadé que toutes les universités qui envisagent de s'agrandir et de se développer se posent ces problèmes dans le cadre des conditions locales qui leur sont propres. Ce qui donne son importance au projet de l'Unesco, c'est qu'il examine ces problèmes dans un contexte mondial. Ce point est capital, car, quelles que soient leurs différences particulières, les universités présentent un caractère d'universalité qui est fondamental.

Ma façon d'aborder la question est donc celle d'un historien professionnel, mais qui, par ses fonctions actuelles, est amené à diriger l'essor, en milieu africain, d'une université jeune et dynamique, où la nature traditionnelle de certaines disciplines, envisagées une à une, et les relations qui les unissent, font l'objet de débats constants. Dans ce contexte, je vois

bien qu'il faut commencer notre étude en examinant comment chaque discipline évolue, mais je cherche surtout à les rapprocher pour savoir comment elles s'organisent les unes par rapport aux autres. C'est pourquoi j'estime aussi que, quelles que soient les difficultés de l'entreprise, notre enquête doit associer les sciences humaines et les sciences sociales. Du reste, au lieu de l'expression « l'homme et la société », qui peut impliquer une certaine dichotomie entre les sciences humaines et les sciences sociales, je préfère employer l'expression « l'homme dans la société ». Ainsi comprise, l'enquête devrait englober toute la gamme des disciplines qui vont de la littérature à la philosophie, à la religion, à l'histoire, à la géographie, à la sociologie, à l'anthropologie, à la science politique et à l'économie. La psychologie doit y avoir aussi sa place, sinon de plein droit, du moins de par l'influence très diverse qu'elle exerce sur la littérature, l'histoire, la religion et, en fait, sur toute l'étude de l'homme dans la société.

Au sujet de la méthode à adopter pour ce rapport, je voudrais en proposer une analogue à celle que j'ai moi-même suivie dans mon université pour rédiger la présente communication. J'ai prié un certain nombre de membres du corps enseignant d'étudier les faits importants survenus récemment dans leur discipline particulière, et qui touchent aux problèmes fondamentaux concernant la nature de chaque discipline, son objectif, ses méthodes de recherche et d'analyse, ses relations avec d'autres disciplines, et la place qui lui revient dans l'ensemble des sciences humaines et des sciences sociales. Nous nous sommes ensuite réunis en cycle d'études pour examiner les diverses communications présentées¹.

Notre but n'était pas d'aboutir nécessairement à un accord, mais je crois que chacun de nous a tiré profit de cette confrontation sur les tendances actuelles qui se dégagent de l'étude globale de l'homme et de la société.

Quant à la portée de cette enquête, je voudrais proposer trois thèmes d'études : a) les principaux changements intervenus dans le monde contemporain, qui ont modifié la nature et les objectifs des diverses disciplines; b) les principaux changements de méthodologie et d'objectifs qu'il y a lieu de relever à propos des différentes disciplines; c) le jeu des relations mutuelles des différentes disciplines.

Je voudrais maintenant commenter brièvement ces trois points, en tenant compte des communications présentées lors du cycle d'études dont je viens de parler et des réflexions que nous y avons échangées.

Modifications apportées au domaine d'étude

La pensée de l'homme sur la société et le contexte matériel, les conditions mêmes de l'existence de l'homme ont subi des transformations radicales

1. Je voudrais remercier ici les participants à ce cycle d'études : le professeur J. F. Ade Ajayi et M. R. J. Gavin (histoire) ; le professeur H. Armstrong (anthropologie et linguistique) ; M. Robin Horton (sociologie) ; M. Orus Barker (philosophie et religion) ; M. Essien-Udom (science politique) ; M. James O'Connell (science politique et religion) ; M. Sahel Bushrui (littérature) ; M. C. Okonjo, M. Ayo Ogunseye (économie) ; M. C. C. Wrigley (histoire économique) ; M. Michael Crowder (études africaines).



qui ont encouragé et ont permis d'élargir et d'approfondir le domaine offert à la conquête de la connaissance par les chercheurs qui se consacrent à l'étude des sciences humaines et des sciences sociales. Ces transformations peuvent se classer sous trois rubriques principales : d'abord, ce qu'on pourrait appeler la « révolution socialiste », ensuite la révolution technique et scientifique, enfin la réduction des distances, imputable à la technique, et, par suite, l'élargissement de l'horizon particulier à chaque société.

Par « révolution socialiste », il faut entendre que le centre d'intérêt se déplace de l'homme vers la société; qu'il ne se fixe plus sur les actes ou les guerres des princes, mais sur les faits et gestes, les aspirations de la masse et les attitudes qui inspirent ses décisions; qu'il ne s'agit plus de s'attacher aux idées ou aux pensées de quelques grands hommes, mais à la société qui produit les hommes et aux situations auxquelles répondent les idées des hommes. Ce n'est pas qu'il faille négliger les efforts ininterrompus que l'on tente pour connaître la nature de la conscience humaine; ni cesser de tenir compte non plus du rôle de l'individu dans la société, mais le dynamisme à tous les niveaux de la société, le développement de l'alphabétisation et la complexité des relations économiques et sociales dans les sociétés modernes ou en voie de modernisation ont transformé la nature et le rôle des éléments directeurs et multiplié le nombre des types de structures sociales qui constituent l'objet de l'étude.

La révolution scientifique et technique, qui est en soi un puissant moteur de transformation sociale, a élargi considérablement le volume de données dont le savant dispose désormais sur le comportement de l'homme. La presse et la machine à écrire ont facilité, de manière extrêmement concrète, l'enregistrement de la pensée de l'homme. Les moyens d'information ont rendu beaucoup plus complexe l'étude de la pensée de l'homme moderne. Si l'on peut parvenir de façon à peu près satisfaisante à faire le point des influences intellectuelles que subissait un savant du xvi^e siècle à Tombouctou en se reportant simplement à un catalogue de sa bibliothèque, ce même procédé serait voué à l'échec si on l'appliquait à un citoyen quelconque d'un État moderne. Le milieu matériel de l'homme est transformé; ses relations à l'égard de ce milieu et des autres hommes à travers ce milieu sont plus complexes; le monde matériel lui-même est de plus en plus imprégné de la présence de l'homme, à mesure que ce dernier réussit à se défendre contre les forces de la nature et à les domestiquer. Ces transformations posent deux problèmes : a) dans quelle mesure l'histoire, la religion et la philosophie peuvent-elles englober cette révolution technique ? b) dans quelle mesure la révolution scientifique peut-elle permettre d'améliorer la méthodologie propre aux disciplines qui relèvent des sciences humaines et sociales ?

La troisième transformation radicale du monde contemporain est la dernière en date, et la moins bien comprise. C'est le problème que pose un monde qui s'est agrandi du fait que nous voyageons plus loin, et qui s'est pourtant rapetissé grâce aux progrès de la technique. Il fut un temps où le monde s'arrêtait aux limites de l'entourage immédiat de chacun.

Les anciens du village savaient alors tout ce que l'homme avait besoin de savoir. Il était possible de faire le tour de toute la philosophie, de toute l'histoire, de toute la littérature, peut-être même de toutes les connaissances qui pouvaient intéresser le monde de l'honnête homme bien informé. Chaque discipline comportait une certaine somme de connaissances que n'importe qui pouvait acquérir au cours de sa formation avant de passer à une autre discipline. Cela n'est plus possible depuis l'apparition de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique précolombienne. Pour tous, l'horizon s'est élargi; chaque culture apporte son propre ensemble de connaissances, et toutes sont devenues indispensables dans notre monde technique et rétréci.

Évolution de la méthodologie

Si la « révolution socialiste » a donc élargi la portée de nos études, la révolution technique a compliqué la nature de nos enquêtes, et elle a aussi élargi notre monde, qui s'étend désormais à la race humaine tout entière et fait de chaque société un élément important de l'existence même des autres sociétés. A leur tour, cependant, la science et la technique nous offrent la possibilité d'améliorer les méthodes par lesquelles nous cherchons à comprendre ce monde nouveau. Toutes ces transformations ont pour résultat essentiel d'encourager une spécialisation croissante dans le cadre de chaque discipline, d'affiner les instruments de la recherche et de l'analyse et, en même temps, de mettre en valeur le jeu des relations qui relient les diverses disciplines entre elles.

On tend aujourd'hui à rejeter les grands systèmes généraux et les dogmes correspondants, par lesquels on prétendait synthétiser toutes les connaissances dans certaines disciplines particulières. Ainsi, bien que la question soit encore controversée, la plupart des historiens et spécialistes des sciences sociales, du moins dans le monde anglophone, en sont venus, au cours des vingt dernières années, à rejeter tout concept associé à l'historicisme. De même, les philosophes ont renoncé aux explications métaphysiques avancées par leurs prédécesseurs au XIX^e siècle, pour se consacrer à l'analyse méthodologique et à l'étude du langage en vue de préciser la véritable nature des concepts. Cependant cette tendance est plus particulière aux philosophes de langue anglaise. On relève une évolution analogue dans le domaine des sciences économiques où, depuis le début des années 1920, on se méfie avec plus de rigueur des tendances à généraliser à partir de données insuffisantes et à appliquer des modèles théoriques marginaux à des situations empiriques. Il est possible que cette tendance générale représente seulement une nouvelle étape de la dialectique qui s'établit entre, d'une part, la volonté de l'homme d'aboutir à des concepts et, d'autre part, sa volonté d'accroître le volume de connaissances dont il dispose sur la condition humaine. Comme nous l'avons déjà signalé, les éléments nouveaux apportés par l'époque moderne ont considérablement étendu le domaine de l'étude; et les recherches effectuées dans ce domaine élargi ne cessent de jeter le

doute sur les hypothèses de travail dont on se sert. Cela n'empêchera cependant pas d'élaborer de nouveaux « systèmes », fondés sur des connaissances plus approfondies.

Il existe une tendance généralisée, et encore plus forte, qui consiste à emprunter fréquemment des techniques et des méthodes aux mathématiques et aux sciences exactes et naturelles. C'est dans les sciences économiques que ce processus est le plus marqué. Dans ce domaine, on insiste de plus en plus sur la nécessité de vérifier empiriquement les hypothèses élaborées, de formuler des théories qui puissent s'adapter aux faits. Parallèlement, on emploie de plus en plus la statistique comme instrument d'analyse économique. La nécessité d'élaborer des théories qui s'adaptent à l'erreur, la mise au point du concept d'utilité marginale et la tendance à adopter des systèmes témoignant d'un équilibre général dynamique, n'ont fait qu'accentuer le caractère mathématique de l'économie. En science politique, on cherche désormais à rendre compte de façon très détaillée et précise de certains phénomènes sociaux. Les spécialistes de science politique et de sociologie font désormais preuve d'une beaucoup plus grande précision dans leur travail et recourent à des modèles mathématiques plus complexes pour expliquer le comportement humain. Le recours à ces modèles dans l'étude du langage a donné des résultats remarquables, et il s'est créé tout un nouveau domaine de la linguistique qui tend à constituer une discipline distincte. L'histoire et la littérature ont elles aussi tendance à tenir compte des progrès et de l'évolution des sciences sociales et des sciences exactes et naturelles. Dans le tableau qu'ils présentent du passé, les historiens font une plus grande part aux facteurs économiques et sociologiques, et l'évolution de la pensée scientifique fait depuis peu l'objet d'études plus approfondies. Quant aux études littéraires, elles s'étaient désormais d'aperçus fournis par la psychologie et par d'autres disciplines. tandis que l'on cherche également à cerner de façon plus rigoureuse et plus précise la langue et le style des œuvres littéraires.

On peut également constater, dans le domaine des sciences sociales, un déplacement général des centres d'intérêt : l'étude des aspects dynamiques de la société tend désormais à prendre le pas sur celle de ses aspects statiques. Dans la société capitaliste, les insuffisances du système fondé sur les théories économiques classiques ont abouti à la révolution keynésienne qui — à la suite de la naissance en Asie et en Afrique de nations nouvelles et de la constitution progressive d'un réseau polycentrique de forces — a entraîné une évaluation nouvelle des valeurs sociales et un renouveau d'intérêt pour l'essor et le déclin des systèmes sociaux. Depuis la deuxième guerre mondiale, on s'est intéressé toujours davantage aux problèmes qui ont trait à la croissance et au développement économique, et cette évolution a été grandement facilitée par la mise au point des méthodes qui reposent sur l'analyse des échanges industriels, sur la programmation linéaire et sur l'emploi de la théorie des jeux. Les sociologues et les spécialistes de l'anthropologie sociale s'attachent moins que jadis à décrire le fonctionnement des sociétés à un moment déterminé de leur existence et

ils se préoccupent davantage d'élucider les processus de leur évolution. Les spécialistes des sciences politiques tendent à renoncer à étudier les institutions politiques comme des entités statiques, ou « la nature humaine » comme une quantité donnée, pour s'intéresser davantage aux processus politiques et aux réactions qui se produisent entre les personnalités humaines et le milieu où elles évoluent.

Ainsi, le recours aux méthodes employées par les mathématiciens et les hommes de science a eu pour premier effet d'ouvrir aux spécialistes des sciences sociales et humaines des voies nouvelles particulièrement riches de promesses. La recherche de données contrôlables de plus en plus exactes a été le prétexte pour entreprendre des études de plus en plus précises et détaillées portant sur un ensemble limité de faits : c'est-à-dire ce qu'on pourrait appeler la « micro-analyse ». Les spécialistes ont été conduits à concentrer de plus en plus leur attention sur ce qui est mesurable et à laisser de côté ce qui défie la mesure. D'autre part, on a constaté aussi une certaine tendance à formuler un nombre toujours croissant d'hypothèses générales ou de théories représentatives et à réhabiliter les jugements de valeur. Les comportements des hommes ne se laissent pas définir comme ceux des atomes ou des animaux inférieurs. On ne peut pas étudier les migrations des hommes comme celles des oiseaux, ou la propagation des rumeurs comme celle des germes. La tendance à réhabiliter les jugements de valeur dans l'étude de l'« homme en société » se trouve renforcée par les plus criantes difficultés auxquelles on se heurte quand on veut appliquer une méthode purement empirique à certains des grands problèmes que pose notre monde en évolution. Du fait que des cultures, des technologies et des systèmes sociaux totalement différents se trouvent juxtaposés dans un monde qui se rétrécit — et parfois, à des degrés divers, à l'intérieur d'un même pays — on a pu constater, dans la compréhension et la connaissance des phénomènes, certaines lacunes que la micro-analyse ne saurait à elle seule combler et dont la suppression exige l'emploi d'une méthode qualitative plutôt que quantitative. Certains soutiennent que pour élaborer des théories sociales destinées à élucider les problèmes en question il faut d'abord multiplier des études micro-analytiques « suffisantes ». Cependant, une tendance à la combinaison de la micro-analyse et de la macro-analyse paraît se manifester, et il est peut-être significatif qu'elle apparaisse plus spécialement dans des études portant sur des sociétés non occidentales, qui ne sont faussées par aucun préjugé sur les valeurs politiques et sociales fondamentales. Cette tendance a encouragé à son tour le développement des techniques applicables à l'étude comparative des sociétés, et ce phénomène est en soi très important parce qu'il montre que les études sociales cherchent à se libérer des entraves nées de la doctrine exagérément relativiste qui niait la comparabilité des différentes sociétés.

Un problème parallèle est celui qui pose l'écart entre les conditions qui règnent, d'une part, dans les sociétés bien développées caractérisées par un certain degré d'intégration économique et de prospérité et, d'autre part, dans les sociétés en voie de développement qui recherchent les moyens

de mobiliser leurs ressources. Il y a aussi le problème qui consiste à combler le fossé qui sépare une société traditionnelle, possédant ses valeurs et ses attitudes propres, des exigences de la technique moderne, tout en préservant l'individualité de l'homme, de la nation et des autres groupes humains. Les économistes ont fait un premier pas vers la solution de certains de ces problèmes quand ils se sont rendu compte de l'importance de la motivation psychologique et de la nécessité de faire intervenir des variables sociologiques dans l'étude de tout système économique. Mais certains aspects de ces problèmes n'ont pas encore été convenablement traités. On reconnaît, en général, que dans les pays techniquement évolués de l'Ouest, et sans doute aussi dans les pays socialistes, on a ces derniers temps apporté plus d'attention aux méthodes et aux techniques qu'à la question fondamentale d'instaurer le « meilleur ordre social » possible pour les hommes civilisés. Si les spécialistes de ces pays peuvent, jusqu'à un certain point, se croire autorisés à donner aux techniques des sciences sociales appliquées cette sorte de priorité, c'est parce qu'ils sentent bien qu'un accord quasi unanime s'est fait chez eux, par quelque moyen qu'il ait été obtenu, sur la définition des valeurs politiques et sociales fondamentales. Mais le cas n'est pas le même, dans d'autres pays, où la prolifération des techniques en question implique l'adoption de valeurs sociales souvent dépourvues de liens avec celles qui étaient déjà admises et pour le choix desquelles on ne dispose d'aucun critère. Deux problèmes fondamentaux se posent en matière d'études sociales : le problème technique de l'analyse des possibilités et le problème éthique de la décision. C'est au sujet de ce second problème que les déficiences de la pensée moderne apparaissent surtout. Dans un certain sens l'histoire, en présentant dans un moule moderne les structures et valeurs traditionnelles, peut indiquer le chemin à suivre pour trouver des valeurs sociales durables et montrer comment le contenu de ces valeurs pourra, au cours de l'évolution, demeurer à peu près inchangé. Aussi l'histoire pourra-t-elle, en tant que discipline, prendre une importance nouvelle dans les pays en voie de développement. Mais elle ne saurait, à elle seule, permettre d'accomplir la tâche qui s'impose. Il est possible que ces dilemmes donnent naissance à une métaphysique nouvelle qui, tenant compte à la fois de l'état de la science, de la modernisation des techniques et de la diversité des circonstances, des structures sociales et des valeurs dont les différentes civilisations tirent leurs caractères propres, facilitera aussi une coordination générale des connaissances humaines qui sont aujourd'hui en pleine expansion. On trouve dans les travaux d'hommes comme Wittgenstein, Heidegger et Guardini les premiers signes d'un mouvement de ce genre, et il est possible que ce mouvement s'intensifie. En attendant, la coopération interdisciplinaire intensive offre un moyen d'empêcher les hommes de perdre de vue la possibilité d'arriver à une certaine coordination des études et à l'élaboration de nouvelles synthèses.

La coopération interdisciplinaire

Ainsi, au moment même où les savants tendent à se spécialiser de plus en plus et où s'affirme l'« individualité des disciplines » (en ce sens que des disciplines comme la science politique ou la linguistique emploient des méthodes nouvelles qui les séparent des disciplines connexes), on assiste au « remariage » des sciences humaines et des sciences sociales, et les études sur « l'homme et la société » — qui font apparaître une sorte de dichotomie — cèdent le pas aux études sur l'intégration de « l'homme dans la société ». La notion de coopération interdisciplinaire n'est certes pas entièrement nouvelle. A presque toutes les époques du passé, quelques-uns des progrès réalisés dans la connaissance et la compréhension des choses ont été dus à des hommes qui ne tenaient aucun compte des limites artificielles de leurs propres disciplines et qui allaient chercher en dehors de leur spécialité les moyens d'enrichir leur contribution au savoir humain. Mais l'intérêt d'une telle attitude se trouve considérablement renforcé par l'importance croissante qu'a prise l'étude des sociétés, auxquelles il est impossible d'appliquer la compartimentation généralement adoptée pour les études relatives à l'Europe. En Afrique, en particulier, les savants se sont trouvés en présence de sociétés « communales », où aucune séparation ne peut être tracée entre la science et la religion, entre la religion et le droit ou la politique, où il n'y a en fait d'autre histoire que celle de la civilisation, où l'on a affaire en quelque sorte à un vêtement sans couture et si finement tissé que tout effort pour séparer ses fibres n'aboutirait qu'à déformer l'ensemble. Les anthropologues, qui ont été les premiers à s'intéresser à ces sociétés, sont partis de quelques notions relatives à l'homme « primitif » et d'une certaine méthodologie du travail sur le terrain; ils ont produit des monographies sur les institutions politiques et sociales, sur les croyances religieuses, sur les méthodes judiciaires, sur les concepts philosophiques et, plus récemment, des études sur les explications de caractère historique. Bref, l'histoire africaine en tant qu'histoire de civilisations entières avait besoin d'être abordée sous l'angle interdisciplinaire. L'insuffisance des sources écrites rendait cette étude particulièrement indispensable. Les mêmes remarques s'appliquent en grande partie à la science politique considérée dans le contexte africain. Les études séparées sur l'homme et sur la société peuvent avoir une certaine utilité dans les sociétés relativement individualistes de l'Occident, mais, comme les modes de classification employés pour les mener à bien, elles sont à peu près inutiles en Afrique, du fait que c'est le facteur social et communal qui détermine dans les sociétés africaines les modes de pensée, les perspectives et les structures. Mais qu'entend-on par « coopération interdisciplinaire » et comment cette coopération peut-elle être assurée ? Il ne suffit évidemment pas de constituer une équipe de chercheurs qui, ayant reconnu leur objectif commun, se contenteront d'appliquer chacun leurs méthodes analytiques particulières à l'étude d'une partie du problème. L'aptitude à mener des recherches en collaboration avec des spécialistes d'autres

disciplines implique, en fait, une certaine compréhension des facteurs qui influent sur la formation des concepts dans ces disciplines. D'autre part, les attitudes d'esprit et les techniques qui correspondent à telle ou telle discipline particulière conservent leur importance. Ce qu'il faut avant tout, c'est que le chercheur qui opère dans un domaine donné comprenne ce que les spécialistes des autres disciplines cherchent à faire dans ce même domaine et qu'il soit assez familiarisé avec les méthodes et la terminologie de ces disciplines pour pouvoir utiliser de façon constructive les résultats qu'elles permettent d'obtenir. Ce processus d'emprunts réciproques et de comparaisons doit être poursuivi dans tous les domaines d'étude et doit permettre de faire un tableau composite mais cohérent. Tout récemment, on s'est efforcé de mener des recherches de ce genre dans le domaine des études africaines, et aussi dans d'autres domaines.

Ce mode d'approche est employé non seulement dans la recherche, mais encore dans l'enseignement supérieur, ce qui aura vraisemblablement des effets sur l'organisation future de la recherche. On peut constater que même dans les universités britanniques, où la spécialisation est très poussée, un mouvement se dessine en vue de créer des instituts (ou départements) d'études européennes, américaines ou africaines, pour étudier simultanément l'histoire, la littérature, la philosophie et les structures sociales des zones culturelles. Les disciplines deviennent des outils et l'objectif est de comprendre comment se présente, dans une région déterminée du monde, « l'homme en société ». Mais cela ne suffit pas à résoudre le problème de l'interrelation des différentes disciplines tel que nous l'avons posé ici. Peut-être est-ce simplement admettre un axiome que de dire que toute discipline est un outil destiné à donner à l'homme une meilleure compréhension des choses. Nous en revenons à la question fondamentale : Qu'est-ce que la compréhension ? Qu'est-ce que la connaissance ? La réponse que l'on donnera contiendra aussi bien des explications pratiques sur ce qui s'est passé, se passe actuellement et se passera dans le monde, que des notions relatives à l'essence même de l'être. Nous ne voulons pas dire par là que la philosophie soit redevenue une sorte d'ombrelle sous laquelle s'abritent toutes les connaissances, mais que chaque discipline, dont les connaissances s'enrichissent sans cesse de données nouvelles et de nouveaux résultats de recherches, doit s'intéresser aussi à ces problèmes généraux. Dans la mesure où nous arrachons chaque discipline à l'isolement que fait peser sur elle le poids des études et des connaissances qui lui sont propres, dans la mesure où nous déclarons qu'elle a le devoir de contribuer à une meilleure compréhension des choses, nous sommes conduits à pénétrer non pas nécessairement dans le domaine des lois scientifiques générales, mais dans celui des idées philosophiques relatives à l'existence de l'homme et à la condition humaine.

Le professeur K. O. Dike est recteur de l'Université d'Ibadan (Nigeria), où il enseigne l'histoire, directeur des Archives nationales de la Nigeria, et président du Conseil international des africanistes. Parmi ses publications, on relève les titres suivants : Trade and politics in the Niger Delta, 1830-52 (1956), et A hundred years of British rule in Nigeria (1960).

De la distinction entre les sciences naturelles, les sciences sociales et les sciences humaines

Daya Krishna

L'auteur fait valoir les raisons fondamentales qui permettent de distinguer entre les sciences naturelles, les sciences sociales et les sciences humaines, et de traiter ces dernières tout à fait séparément. Les raisons de l'alternance entre l'optimisme et le scepticisme en matière de recherches interdisciplinaires sont analysées en fonction de la tendance à ne considérer que comme des instruments les études menées hors d'une discipline donnée. L'effet rétroactif de l'étude proposée pourrait être mis en valeur par une articulation des tendances de la recherche dans le cadre des principaux problèmes à résoudre, dont un certain nombre sont énumérés ici.

Les problèmes d'ordre général concernant la mise à jour de tendances, dans n'importe quel domaine, doivent déjà avoir surgi et avoir été résolus à l'occasion de l'enquête sur les sciences exactes et naturelles. Par suite, tout problème éventuel doit en principe découler spécifiquement de la nature des sciences sociales et des sciences humaines, les deux domaines dans lesquels il s'agit à présent de déterminer les tendances de la recherche.

Il faut bien voir qu'il y a ici deux questions : a) Existe-t-il des différences de nature fondamentales entre ce qui est objet d'étude dans les sciences exactes et naturelles, et ce qui est objet d'étude dans les sciences sociales et humaines ? b) Y a-t-il des différences fondamentales dans les difficultés que pose la mise à jour des tendances de la recherche dans les sciences exactes et naturelles d'une part, et dans les sciences sociales et humaines d'autre part ?

Ces questions ne sont liées que si l'on pose en principe que les difficultés suscitées par la mise à jour des tendances de la recherche dans les sciences sociales et humaines découlent des différences inhérentes aux domaines d'étude propres à ces disciplines. C'est, semble-t-il, de cette hypothèse implicite que proviennent les doutes quant à la possibilité de réaliser le projet. Dès lors qu'on imagine qu'il y a effectivement des différences radicales entre le domaine d'étude des sciences exactes et naturelles et celui des sciences sociales et humaines, et que l'on suppose que bon nombre des difficultés éprouvées dans le cas de ces dernières procèdent uniquement de ces différences, on suppose aussi que cela doit faire naître certaines difficultés pour la mise à jour des tendances de la recherche parti-

culière à ces études. Mais c'est là une hypothèse purement gratuite, parce que, quand bien même les deux premières suppositions se vérifieraient, la troisième ne s'ensuit pas du tout. En fait, il n'y a pas de différence, en tant que faits socio-culturels, entre les sciences exactes et naturelles et les sciences sociales et humaines. L'étude descriptive des tendances de la recherche dans ce deuxième domaine ne peut matériellement pas se heurter à des difficultés nouvelles qui n'auraient pas déjà été rencontrées et surmontées à l'occasion de la première étude. Le seul fait qu'un projet parallèle ait pu être mené à bien dans le domaine des sciences exactes et naturelles suffit, selon moi, à garantir la possibilité d'en faire autant dans le domaine des sciences sociales et humaines.

Toutefois, les sciences sociales et humaines souffrent d'un phénomène qui ne semble pas être aussi accentué dans les sciences exactes et naturelles. Non seulement les tendances relevées semblent ici beaucoup plus variées et complexes que dans le domaine des sciences exactes et naturelles, mais encore, ce qui est peut-être un phénomène unique en son genre, elles semblent opposées et contradictoires. En soi, le fait même que les sciences sociales et humaines se prêtent plus facilement à des conflits idéologiques que les sciences exactes et naturelles en est déjà une preuve presque suffisante. Si, en outre, l'on considère que les premières semblent donner plus facilement lieu à une tradition nationale que les secondes, le témoignage est d'autant plus convaincant. Ce n'est pas que les différents aspects d'une étude donnée reçoivent un rang d'importance différent et soient différemment abordés selon le pays, c'est que le même domaine est abordé dans les différents pays d'une façon différente et même contradictoire.

Le premier problème qu'il nous faut donc traiter ne tient pas tant à la possibilité de mener à bien le projet qu'à la portée et à la méthodologie de l'étude, qu'il reste à déterminer exactement. En premier lieu nous avons, je crois, à distinguer ce qui concernera les sciences sociales et ce qui concernera les sciences humaines. Il n'y a pas lieu de mêler les deux domaines. Si l'on s'est cru fondé à distinguer le projet relatif aux sciences exactes et naturelles du projet dont nous nous occupons actuellement, les mêmes motifs, semble-t-il, imposent une distinction entre le projet relatif aux sciences sociales d'une part et le projet relatif aux sciences humaines d'autre part.

Considérer les sciences humaines dans la perspective des sciences sociales, ou n'y voir qu'un accessoire des sciences sociales, c'est passer à côté de leur nature profonde. De même, ce serait déformer radicalement les sciences sociales que de les considérer presque exclusivement dans la perspective des sciences humaines. Les deux domaines sont essentiellement distincts et doivent être traités comme tels.

Établir une distinction ou une ligne de démarcation nette entre les sciences sociales et les sciences humaines ne devrait pas poser plus de problèmes que, par exemple, l'établissement d'une distinction entre les sciences exactes et naturelles d'une part et les sciences sociales d'autre part. Le phénomène d'interaction entre différents domaines d'étude, les

cas intermédiaires qui relèvent à la fois de plusieurs disciplines, les domaines dans lesquels un type d'étude en rejoint un autre n'intéressent pas seulement les sciences sociales et les sciences humaines. Après tout, on peut à bon droit se demander comment la recherche dans le domaine des sciences exactes et naturelles contribue à la spéculation philosophique, et plus particulièrement à la réflexion sur le problème de la connaissance; ou, à l'inverse, dans quelle mesure le goût pour la recherche et l'orientation prise par la recherche dans le domaine des sciences exactes et naturelles sont déterminés par la structure sociale et la tradition culturelle d'un peuple; ou bien encore, où passe la ligne de partage entre la psychologie prise comme l'une des sciences exactes et naturelles et la psychologie prise comme une science sociale.

Cela, toutefois, ne répond pas à la question de savoir quelles sont donc, le cas échéant, les raisons d'établir une distinction entre les trois grands domaines d'étude désignés par les expressions « sciences exactes et naturelles », « sciences sociales » et « sciences humaines ». Mises à part les considérations de simple commodité, car elles n'intéressent guère le fond de la question, on peut dire que cette division correspond effectivement à certains éléments qui participent de la nature même du domaine d'étude sur lequel cet effort de connaissance, sous ces trois grandes formes, est censé porter. Les sciences exactes et naturelles, dans l'ensemble, constituent un domaine où, par essence, les questions de valeur n'interviennent pas. Aux fins que visent ces sciences, la description des structures et la mise à jour des causes qui étayent ces structures suffisent. Même lorsque c'est l'homme que concerne une des sciences exactes et naturelles, comme l'anatomie, la physiologie, ou la psychologie naturaliste, la méthode adoptée demeure la même. La seule trace de valeur qu'on puisse déceler en l'espèce est celle de la survie. Mais il s'agit seulement d'un équilibre biostatistique, d'un élément causal qui étaye la structure, laquelle est de plus en plus autonome à cet égard, ce qui dans les cas non biologiques passe à peine pour une valeur. Toutefois, quand on aborde l'étude de l'homme dans ses relations avec ses semblables, on entre dans un domaine où les fins, les objectifs et les valeurs prennent de plus en plus d'importance. Les valeurs n'y sont plus une espèce de « comme si » plaqué de l'extérieur, ainsi qu'il arrive dans le cas des sciences biologiques, mais plutôt un élément indéracinable, qui participe du domaine lui-même.

L'apparition de la catégorie-valeur comme un élément indispensable pour la définition des phénomènes étudiés dans les sciences sociales est toutefois un peu masquée par le fait que les catégories causales, qui, à elles seules, permettent aux sciences exactes et naturelles de mener leurs enquêtes à bien, s'imposent là encore. De fait, le mélange inextricable de l'élément causal et de la valeur est si caractéristique des études concernant l'homme que l'on peut presque voir dans l'œuvre du penseur adonné à ces études combien ces deux éléments se disputent son activité. Et l'on pourrait presque classer les sciences sociales d'après l'importance relative de ces éléments, en quelque sorte d'après le coefficient de pondération assigné

à l'élément causal et à l'élément valeur dans les domaines étudiés.

La situation s'éclaircit beaucoup quand on aborde les sciences humaines, c'est-à-dire les études portant sur ce qu'on pourrait appeler les produits ou les créations de l'homme, lesquels engendrent ou incarnent des valeurs. Essayer de saisir le sens d'une œuvre d'art et d'essayer de comprendre, par exemple, le mouvement des marées ou celui des planètes sont des choses très différentes. Les créations de l'homme sont intrinsèquement différentes des objets de la nature, et cela apparaît dans la façon dont nous essayons de les comprendre. Évidemment cela n'est vrai que de certains types de créations humaines. Si nous nous arrêtons sur les différences qui existent entre un produit créé, comme par exemple le nylon, et un tableau, un poème ou un morceau de musique, nous voyons la différence qui nous fait adopter une méthode radicalement différente pour comprendre ces deux objets. La différence vient évidemment de cet aspect des choses à quoi s'attachent des valeurs ou des significations, et dont nous sentons qu'il nous concerne plus profondément.

Peut-être y a-t-il intérêt ici à se demander pourquoi l'histoire est généralement classée dans les sciences humaines. Si l'histoire devait être limitée à la description des faits passés, il n'y aurait pas lieu de l'y inclure. En ce sens-là en effet, on l'a souvent souligné, même la nature a une histoire. Fondamentalement, l'histoire a pour objet l'interaction des hommes entre eux et l'exploration, la découverte progressive des valeurs grâce à cette interaction. C'est cette dimension liée aux valeurs qui fait de l'homme un phénomène intrinsèquement différent de tous les autres phénomènes naturels et qui distingue l'histoire de toutes les autres disciplines occupées à étudier la succession des faits passés tels qu'ils débouchent sur le présent, que ce soit dans le monde de l'homme ou ailleurs. Et c'est aussi cette caractéristique propre de l'histoire qui la fait appartenir aux sciences humaines et non pas, comme l'évolution physique de l'homme, aux sciences exactes et naturelles.

Donc, les sciences sociales et les sciences humaines devraient être traitées séparément. Cette situation n'est du reste pas particulière aux relations entre sciences sociales et sciences humaines ; elle est la même pour ce qui est des relations entre les sciences exactes et naturelles, d'une part, et les sciences sociales et les sciences humaines, d'autre part. Cette situation s'explique au fond par ce que les phénomènes étudiés par les sciences sociales et par les sciences humaines s'inscrivent dans un domaine plus large, qui est le domaine d'étude des sciences exactes et naturelles et qu'elles présupposent comme leur raison d'être. La même situation se retrouve dans les relations entre les phénomènes qu'étudient les sciences humaines et ceux qu'étudient les sciences sociales. Les premiers présupposent les seconds, sans lesquels ils ne seraient point, mais l'inverse n'est pas vrai. Les sciences exactes et naturelles peuvent poursuivre leurs recherches propres, indépendamment de ce qui fait l'objet de recherches des sciences sociales et des sciences humaines. Ces dernières n'entrent en jeu que lorsqu'on s'intéresse à ce qu'on pourrait appeler l'histoire des sciences exactes et naturelles, c'est-à-dire lorsqu'on les

considère comme un aspect de l'activité de l'homme, dans sa matrice socio-culturelle. Les sciences sociales pour leur part peuvent aller très loin dans l'étude des questions de leur domaine respectif, indépendamment de ce qui relève des sciences humaines, mais certainement pas aussi loin que peuvent aller les sciences exactes et naturelles, pour ce qui est de leur indépendance à l'égard des sciences humaines et des sciences sociales. La raison en est évidemment que les sciences sociales portent sur un domaine où la recherche de valeurs s'insinue inévitablement dans les faits pour se mêler étroitement à eux. Et aussi, précisément parce que les valeurs n'interviennent qu'insidieusement, le spécialiste des sciences sociales ne peut guère leur attribuer de *réalité propre*, au contraire de ce que font sans la moindre difficulté les adeptes des disciplines humanistes. Par suite, les spécialistes des sciences sociales sont presque toujours en proie à une double tentation : ne voir dans l'objet de leurs études qu'une nouvelle subdivision soit des sciences exactes et naturelles, soit des sciences humaines, selon qu'ils sont naturellement enclins à s'intéresser davantage aux unes ou aux autres.

Le fait qu'il y a de nombreux types de phénomènes, dont certains s'insèrent dans un domaine qui les déborde, donne inévitablement naissance à ce qu'il est désormais convenu d'appeler une méthode « interdisciplinaire » pour résoudre un problème. Cette méthode n'est applicable que lorsque le phénomène lui-même présente de multiples « facettes » dont chacune a fait l'objet d'une étude spécialisée. Du reste, chaque fois que nous nous trouvons devant un problème concret, nous tendons inévitablement à adopter une attitude « interdisciplinaire », en ce sens que nous puisons dans toutes nos connaissances pour le résoudre. C'est pourquoi nous tendons tous à la « méthode interdisciplinaire » chaque fois que nous avons comme objectif la solution d'un problème plus vaste, laquelle met en cause de multiples facteurs de types différents ; et au fond la plupart des objectifs humains sont de cette nature. Toutefois, quand il nous faut comprendre sur le plan théorique un phénomène donné, la « méthode interdisciplinaire » n'est fructueuse que si le phénomène présente plusieurs « facettes » ou aspects, dont chacun relève d'une discipline différente et dont chacun est d'une importance également essentielle, ou presque, pour la compréhension du phénomène tout entier.

En revanche, la seconde condition n'est pas aussi facilement remplie que la première. Il est très rare en effet que ces différents aspects aient tous une importance aussi essentielle pour la compréhension d'un phénomène. La clé de la compréhension d'un phénomène quelconque réside dans la différence spécifique, typique, qui le distingue des autres et, partant, dans le fait que les aspects qui lui sont communs avec le reste du domaine où il s'inscrit sont soit subsidiaires, soit hors de propos. Au point de vue de la causalité qui, au fond, est celui de l'action concrète, toutes les conditions peuvent être considérées comme également pertinentes, qu'elles soient nécessaires ou suffisantes, dans la mesure où elles sont toutes également indispensables à la réalisation de la fin cherchée. Toutefois, même dans les enchaînements de causalité, certains sont plus directement pertinents que

d'autres et, ce qui est encore plus important, la compréhension d'ordre causal n'est pas le seul type de compréhension et n'est même pas le mode de compréhension le plus important qu'il faille appliquer à tous les types de phénomènes. Le rôle des sciences humaines, surtout de celles qui s'appliquent à la compréhension des arts, est capital à cet égard. La question la plus pertinente, et véritablement fondamentale, en l'espèce, est toujours celle-ci : « Qu'est-ce que cela veut dire, qu'est-ce que cela signifie, qu'est-ce que cela représente ? », et non pas la question : « Comment a-t-on abouti à ce phénomène-là ? », ni, jamais, la question : « Comment pourra-t-on, au besoin, reproduire ce phénomène ? » Soit dit en passant, c'est là une autre des raisons pour lesquelles les sciences humaines devraient être envisagées indépendamment des sciences sociales.

L'alternance des phases d'optimisme et de scepticisme désabusé au sujet de la méthode interdisciplinaire se comprend facilement si l'on se rappelle que, des deux conditions énoncées ci-dessus, la première est bien facile à remplir, mais l'autre ne l'est qu'exceptionnellement. Par sa nature même, la première engage à adopter une méthode interdisciplinaire, tandis que la seconde la condamne presque inévitablement à la stérilité. Les intéressés jugent presque toujours que ce que dit le voisin est secondaire, par nature, et ne va pas au cœur du sujet. Impression qui en un sens est presque inévitable, puisque le cœur du sujet, c'est ce qu'on étudie soi-même et non ce que les tenants d'autres disciplines ont à en dire.

Le problème de l'adoption d'une méthode interdisciplinaire doit être abordé séparément pour les sciences humaines et pour les sciences sociales. En principe, on ne parle pas beaucoup de travaux interdisciplinaires à propos des différentes disciplines composant les sciences humaines elles-mêmes. Quel intérêt y aurait-il, par exemple, à envisager un poème du point de vue de la philosophie, de l'histoire, de la peinture ou de la sculpture ? Mais on a évidemment aujourd'hui une assez forte tendance à envisager l'objet d'étude des sciences humaines dans la perspective des sciences sociales. C'est ce qui pourrait être appelé la méthode des sciences sociales appliquée aux sciences humaines, mais cette combinaison ne peut éclairer que le chercheur en matière de sciences sociales et non point celui qui se consacre aux sciences humaines. La question de la valeur esthétique par exemple, ou de la valeur cognitive, se transforme alors en ce qui pourrait être dénommé l'histoire du goût. Le spécialiste des sciences sociales reste par principe indifférent au fait que tout ce qu'il énonce s'applique également à une œuvre géniale et à celle d'un amateur, alors que c'est là une distinction capitale et vitale pour le spécialiste de ces disciplines humanistes que sont l'étude de l'art et celle de la littérature, puisque à défaut de cette distinction sa fonction même n'aurait plus de raison d'être.

Dans le cas des sciences sociales, par contre, la méthode interdisciplinaire semble à première vue d'une application plus facile. Ces sciences paraissent toutes s'intéresser à un aspect de la société, laquelle est, par excellence, le domaine où peut s'étudier l'interaction des comportements humains, et, chose plus importante encore, les sciences sociales semblent

avoir toutes la même importance cruciale pour la compréhension de l'homme en société. Les différents aspects dont elles s'occupent semblent tous revêtir presque la même importance, ce qui justifie à première vue ici l'adoption d'une méthode interdisciplinaire. L'obstacle qui, peut-être, a le plus gêné l'adoption d'une telle méthode a été l'attribution d'une importance excessive à un seul de ces aspects, réputé déterminant par rapport aux autres. C'est ce qu'on a notamment constaté dans toute une école de pensée en matière économique. Pour ce qui est de la sociologie et de l'anthropologie, leur séparation est due à des circonstances fortuites, tandis que la science politique et le droit ont toujours été proches parents, même lorsque c'était parfois inconscient. La sociopsychologie a fourni un cadre commun à toutes ces études, et la valeur qu'incarnent les créations culturelles fournit la référence commune.

Il faut toutefois bien remarquer, à cet égard, que du moment que chaque discipline s'intéresse avant tout à un aspect particulier de la société, ou à un domaine dans lequel cet aspect-là domine, on a alors inévitablement tendance à considérer que les études effectuées en d'autres disciplines ne sont qu'un instrument pour la compréhension de l'aspect ou du domaine qui constitue sa propre partie. Le processus se renouvelle avec chaque discipline, et l'on peut constater que chacune en utilise d'autres, mais à titre auxiliaire seulement. Pour parer à cette situation, il faut essentiellement prendre pour objet d'étude la totalité dont relève l'aspect que l'on vise particulièrement et dans le cadre de laquelle chaque aspect revêt presque la même importance pour la compréhension de l'ensemble. C'est à quoi l'on parvient assez bien en attribuant pour premier objet aux sciences sociales la société elle-même. Le passage d'un centre d'intérêt à l'autre peut se faire de différentes manières. La plus facile peut-être est de réaliser la collaboration entre savants tandis que la plus difficile — mais la plus fructueuse aussi peut-être, en dernier ressort — est de modifier à la base la formation des chercheurs eux-mêmes. La spécialisation excessive en matière de sciences sociales (à l'exception, peut-être, de la science économique) n'est très probablement pas aussi souhaitable ni aussi fructueuse qu'elle peut l'être dans les sciences exactes et naturelles.

Le problème que pose l'étude envisagée, même au cas où l'on entend procéder à une enquête distincte pour les sciences sociales d'une part, et les sciences humaines de l'autre, est de savoir s'il y a lieu de faire une étude séparée pour chaque discipline particulière, ou bien d'étudier un groupe de disciplines représentatives de chacun des deux grands domaines, et de se contenter des indications qu'on en retirera. Pour choisir entre les deux méthodes, on pourrait croire qu'il suffit de tenir compte du temps et de l'argent disponibles, car s'il n'y avait pas de limitation de ce côté-là il n'y aurait alors, semble-t-il, aucune raison valable de ne pas faire l'étude projetée pour chaque discipline particulière. Je voudrais pourtant indiquer qu'à mon avis, même dans ce cas, il y aurait peut-être lieu de retenir certaines disciplines particulières dans le champ des sciences sociales d'une part et dans celui des sciences humaines de l'autre. L'argument se justifie

par la conviction, pratiquement *a priori*, qu'il n'y a vraisemblablement pas de tendances différentes dans la recherche appliquée à chacune des disciplines particulières relevant des sciences sociales et des sciences humaines. Les tendances de la recherche ne sont pas des phénomènes isolés au point d'être complètement et exclusivement déterminés par les facteurs immanents aux domaines considérés. Elles sont au contraire déterminées par des facteurs plus larges et complexes, qui jouent dans un domaine très vaste, et le fait, précisément, que ces grandes divisions témoignent d'une certaine unité dans les sujets d'étude étaye sans doute bien l'idée qu'il y a sans doute des tendances communes de la recherche dans ces domaines. Les faits démentiront peut-être une telle supposition. Mais alors la meilleure méthode serait de commencer par un petit nombre de disciplines, censées être les plus représentatives des diverses tendances de la recherche, et ensuite d'appliquer ces tendances à un domaine où elles sont, selon toute vraisemblance, différentes.

D'ailleurs, même en admettant qu'en principe mieux vaudrait commencer par un petit nombre de disciplines représentatives, la question se poserait inévitablement de savoir sur quelle base, d'après quels critères, on déterminerait le caractère « représentatif » des disciplines retenues. Le choix initial sera nécessairement plus ou moins subjectif, puisqu'il sera nécessairement fondé sur certaines présomptions ou intuitions. Néanmoins il est des considérations qui peuvent porter à étudier d'abord un domaine plutôt qu'un autre. Il y a, par exemple, une considération initiale : l'intérêt primordial qu'offrent les divers domaines d'application pratique, du seul fait qu'ils reflètent les tendances multiples caractérisant les diverses sciences. Est-ce qu'on ne pourrait pas, par exemple, aborder de cette façon l'enseignement, ou la planification, ou la psychiatrie, ou encore la criminalité ? Chacun de ces domaines ne reflète peut-être qu'une certaine partie des sciences sociales et des sciences humaines, mais, en somme, les controverses passionnées qu'ils suscitent ne sont que l'écho des tendances divergentes caractérisant les disciplines théoriques qui préludent nécessairement à l'existence même de ces domaines d'action.

A l'opposé de ces terrains d'application, il y a des disciplines théoriques pures, comme la philosophie, dont, en un certain sens, chaque discipline présuppose l'existence, même lorsqu'elle a manifestement et directement un objet différent. Ces disciplines théoriques constituent donc un domaine quasi privilégié pour l'exploration des tendances différentes et divergentes de la recherche, puisque c'est de là que partent la plupart de ces tendances. Comme je l'ai déjà dit, les tendances de la recherche ne sont pas des phénomènes isolés. Elles expriment au contraire le même ensemble de considérations théoriques et pratiques dont les hommes ont rencontré l'expression ou auxquelles ils sont arrivés quelque jour. Quiconque étudie la philosophie ne s'étonne guère de constater que les mêmes débats se répètent sans cesse d'un sujet à l'autre, d'une discipline à l'autre, parce qu'il sait, à quel point, dans sa propre partie, le caractère théorique de problèmes similaires est profond.

Quel que soit l'ordre de priorité qu'on adoptera pour l'étude des sciences sociales, il faudra, pour les sciences humaines, chercher une solution nouvelle, complètement distincte. Il y a, par exemple, un problème auquel il faudra s'attaquer, dans le cas de certaines disciplines relevant des sciences humaines, à savoir que ces disciplines intéressent des créations humaines qui ont elles aussi des tendances propres. Ainsi, les études critiques en matière artistique ou littéraire concernent un domaine où il y a pour ainsi dire des tendances de créativité propres. Quelles tendances faut-il considérer ? Celles qui se manifestent dans la façon de comprendre ces phénomènes ou celles qui se manifestent dans la façon dont eux-mêmes évoluent ? Les deux choses sont peut-être liées, mais certainement pas assez étroitement pour qu'on puisse ne pas tenir compte de cette distinction.

En un sens, cette situation se retrouve à peu près dans le cas des sciences sociales. Les phénomènes que visent ces sciences, comme l'économie, la politique, la société, la culture ou le langage, sont eux-mêmes évolutifs et manifestent donc certaines tendances, tout au moins pour certaines périodes. Il y a donc, là aussi, une différence entre les tendances propres à l'objet de l'étude et les tendances propres aux disciplines auxquelles on peut dire que ressortit l'étude elle-même. Toutefois l'évolution de ce qui fait l'objet de l'étude, lorsque ses transformations authentiques ont été imprévues, témoigne surtout que la théorie correspondante était incomplète, insuffisante ou même fautive. En effet, ces disciplines, sans nier certes que les phénomènes puissent changer, présupposent néanmoins une loi d'évolution ; et dans la mesure où l'évolution réelle n'est pas conforme à nos prévisions, il faut imputer l'erreur à nos connaissances, qu'il nous faut reviser en tenant compte de ce que la théorie a été impuissante à prévoir.

Par contre, l'appréhension et l'appréciation critiques d'une œuvre d'art n'ont rien à voir avec la prévision des œuvres qui seront exécutées dans le futur. Le seul biais par lequel la critique peut porter sur l'avenir consiste à prévoir les réactions esthétiques à l'œuvre particulière elle-même. Même dans ce sens-là, l'emploi du terme « prévision » semble un peu forcé. Du reste, il faut bien voir que c'est une erreur de parler de « tendances de la recherche » dans le domaine de l'étude critique des beaux-arts ou de la littérature. Une étude critique n'est pas exactement un travail de recherche, au sens où on l'entend dans le domaine des sciences exactes et naturelles et dans celui des sciences sociales. Les recherches (biographiques, sociologiques, historiques ou exégétiques) auxquelles on procède pour comprendre une œuvre littéraire ou une œuvre d'art ne sont, au mieux, qu'un prélude à la tâche elle-même. Et même, dans la plupart des cas, elles ne sont guère qu'une échappatoire.

Les disciplines relevant des humanités qu'il y a lieu de retenir pour une étude des tendances méthodologiques s'imposent d'elles-mêmes. La philosophie, l'histoire et la littérature sont les pivots des études qui portent le nom de sciences et humanités, et c'est par elles, sans doute, que doit commencer notre enquête.

Il reste à savoir quels devraient être l'objet, la portée et la méthodologie

de cette étude. Son objet semble être, en premier lieu, de découvrir l'articulation des diverses tendances de la recherche dans le domaine des sciences sociales et des sciences humaines, cela à titre de simple « prise de conscience ». Ce que nous voulons, c'est savoir ce qui se passe. Même dans une seule discipline, il est difficile de percevoir les diverses tendances de la recherche qui se manifestent simultanément. Sur un large domaine, il est rare qu'on ait autre chose que de vagues impressions, et l'on est souvent réduit à deviner. D'où la nécessité de savoir ce qui se passe réellement. Quand on parle de « tendance », on présuppose naturellement qu'on décèlera certains courants. Mais il s'agit là d'une hypothèse qui peut être, selon le cas, confirmée mais aussi infirmée par les faits.

La « prise de conscience » envisagée ne répond pas à une simple curiosité. On suppose que ce qu'on découvrira aura d'importantes conséquences pour la recherche dans les domaines en cause. Le projet lui-même est donc un exemple de l'effet rétroactif que peut avoir sur la vie sociale et culturelle de l'homme ladite « prise de conscience ». Mais si l'on veut que cet effet rétroactif prévu donne des résultats satisfaisants, il ne faut pas que l'enquête se borne à l'énoncé des faits qui se produisent dans les sciences sociales et les sciences humaines. Ce sont plutôt les tendances de la recherche qui s'articuleront à la lumière et dans le contexte des questions que nous considérons comme importantes et qui nous paraissent appeler d'urgence des réponses.

Les questions varieront évidemment selon l'angle sous lequel le penseur intéressé les prendra. Je voudrais, ici, énoncer les questions que je considère comme importantes. La première, et peut-être la principale question à laquelle l'enquête devrait permettre de répondre, est celle du succès ou de l'échec relatif des méthodologies empruntées aux sciences exactes et naturelles et aux sciences humaines, dans l'enquête sur les sciences sociales. Cette question peut elle-même être divisée en plusieurs parties :

1. Quelle est l'importance relative des deux méthodes dans les différentes sciences sociales et dans différents domaines de chaque science sociale (cette importance devra être évaluée tant en fonction de l'ampleur du domaine et de la méthode qu'en fonction de leur prestige, et l'on indiquera, si possible, les changements survenus dans certaines disciplines pendant les deux dernières décennies) ?
2. Quelles sont les raisons du succès ou de l'échec relatif des méthodes ? Une méthode convient-elle mieux que l'autre à l'étude de certaines disciplines des sciences sociales et de certains domaines de chaque discipline ? Dans l'affirmative, le fait est-il dû à la nature de ces domaines ou à celle des sujets de ces disciplines ?
3. Quelles sont les questions que se pose le sociologue ? Ou plutôt quel est le genre de questions auxquelles il cherche des réponses ? S'est-il produit à cet égard un changement au cours des deux dernières décennies (pour déceler les tendances de la recherche, il faut que l'étude porte sur une certaine période) ? Existe-t-il à cet égard une différence notable entre telle science sociale et telle autre science sociale ?

4. Le sociologue considère-t-il qu'il a pour tâche, comme le spécialiste des sciences exactes et naturelles, de découvrir des uniformités causales qui pourront servir à contrôler le phénomène dans le sens désiré ? Jusqu'à quel point cette conception qu'il a de lui-même détermine-t-elle non seulement la méthode qu'il emploie, mais encore le genre de problèmes qu'il choisit comme sujet d'enquête ? Y a-t-il à cet égard une différence entre les diverses sciences sociales ? Par exemple, l'économiste et le spécialiste de la science politique conçoivent-ils leur œuvre de la même façon ? Existe-t-il quelque chose de semblable à la planification politique et qui joue dans l'esprit du spécialiste de la science politique le même rôle que la planification économique dans celui de l'économiste ?
5. S'est-il établi une hiérarchie, formelle ou implicite, dans les sciences sociales, ou bien cette hiérarchie tend-elle à s'introduire (elle s'est établie presque naturellement dans le domaine des sciences exactes et naturelles, où la physique est la science fondamentale) ? Parmi les différentes sciences sociales, la primauté est-elle passée d'une science à une autre ? D'autre part, comme les phénomènes dont traitent les sciences sociales sont importants à un autre point de vue, celui de la valeur, y a-t-il antagonisme entre celles qui sont plus importantes au point de vue de la causalité et celles qui le sont au point de vue de la valeur ?
6. Comment les sociologues eux-mêmes conçoivent-ils le rapport entre les sciences sociales et les sciences humaines ?

Ces questions ont trait principalement aux sciences sociales. L'enquête sur les tendances de la recherche dans les sciences humaines devrait se situer dans une perspective analogue. Ici, les questions devront évidemment être différentes. Par exemple, en effet, les sciences exactes et naturelles semblent assez lointaines, et même les aspects de ces sciences qui ont récemment exercé une influence sur les sciences sociales ne sont pas très connues. Sans doute existe-t-il le comptage des images et la théorie de l'équilibre et de l'harmonisation des impulsions psychologiques, mais ils ne jouent pas le rôle d'un modèle mathématique dans les sciences économiques, par exemple. De même, si certaines techniques de la radioactivité permettent de situer certains faits de l'histoire, les modèles théoriques ne servent pas à déterminer le processus historique d'une certaine période, à moins, bien entendu, qu'on ne considère comme tel le modèle marxiste; mais il s'agit alors davantage de socialisation de l'histoire que de l'histoire elle-même.

Je voudrais en outre faire observer de nouveau que le terme « sciences humaines », lorsqu'il est appliqué à la littérature ou aux beaux-arts, désigne principalement l'appréhension et le jugement critiques. Il ne comprend généralement pas la littérature ou les arts mêmes, mais rien n'empêche de l'employer dans ce sens. Après tout, rien ne reflète mieux les tendances de la recherche sensitive que la littérature ou les beaux-arts, qui ont un caractère tout aussi exploratif que les sciences exactes

et naturelles ou les sciences sociales et sont, en outre, des sciences créatives.

Les questions qui devraient constituer le cadre de l'enquête sur les tendances dans le domaine des sciences humaines se groupent, selon moi, autour des problèmes suivants :

1. Les disciplines des sciences humaines se considèrent-elles comme des disciplines distinctes, ou comme des branches des sciences sociales ? Par exemple, tend-on de plus en plus à concevoir la littérature et les beaux-arts en fonction des causes sociales et psychologiques qui les ont fait ce qu'elles sont ? De même, tend-on de plus en plus à évaluer les œuvres littéraires et artistiques en fonction de leurs effets socio-psychologiques présumés ou en fonction de leur qualité ?
2. Une question qui se rattache à la précédente est celle des critères d'évaluation appliqués dans ce domaine et des modifications qui ont pu leur être apportées ; dans ce cas, une tendance se fait-elle nettement sentir dans un certain sens ?
3. Les tendances philosophiques diverses et divergentes tirent-elles leur inspiration d'une connaissance profonde des divers domaines de l'expérience, de la création et de la connaissance humaines, ainsi que de l'étude critique de ces domaines ? Pourquoi l'existentialisme, par exemple, a-t-il ignoré les mathématiques et les sciences ? De même, pourquoi le positivisme est-il resté indifférent et s'est-il même montré hostile à la littérature, à l'art et à la religion ? Cette situation tend-elle à se modifier ? Les analystes de la linguistique s'efforcent-ils de combler une telle lacune ou ne constituent-ils qu'un autre groupe de chercheurs s'occupant uniquement de l'expérience courante, moyenne, fournie par le bon sens, et des langues qui se trouvent être les leurs ?
4. Les diverses disciplines des sciences humaines montrent-elles les mêmes tendances de la recherche, ou chaque discipline marque-t-elle une tendance particulière ? Dans ce dernier cas, comment expliquer le fait ?
5. Les tendances de la recherche indiquent-elles une étroite interaction entre les disciplines relevant des sciences humaines, ou chaque discipline s'appuie-t-elle sur un élément qui est totalement extérieur aux sciences humaines et qui relève, par exemple, des sciences exactes et naturelles ou des sciences sociales ? De même, ces disciplines s'intéressent-elles les unes aux autres ou constituent-elles des ensembles hermétiques, autonomes et autarciques ?

Le Dr Daya Krishna est professeur de philosophie à l'Université du Rajasthan à Jaipur (Inde). Il est l'auteur de The nature of philosophy; Planning, power and welfare, et vient de terminer une étude à paraître sous le titre Considerations towards a theory of social change. Il est membre du conseil de rédaction de la revue trimestrielle Diogène.

Note sur l'idéologie et les tendances dans la recherche en science économique

Oskar Lange

L'auteur caractérise le fondement idéologique ainsi que certains aspects de la sociologie de la science, en liaison avec les différentes fonctions des sciences sociales dans des sociétés capitalistes et socialistes. Quelques tendances récentes de la recherche en science économique sous divers régimes sociaux sont présentées à titre d'illustration.

Remarques préliminaires

Rédiger un rapport sur les tendances de la recherche dans les sciences sociales et humaines est une tâche qui me semble pratiquement réalisable. Je pense même qu'elle est plus aisée pour les sciences humaines que pour les sciences sociales. En effet, en ce qui concerne la linguistique, les études orientales, les divers domaines de la recherche historique, certaines parties de la philosophie comme la logique et la méthodologie des sciences, on dispose de méthodes et de résultats assez objectifs pour fournir la matière d'un tel rapport. Cependant, je limiterai mon propos aux sciences sociales, et cela pour deux raisons : d'une part, je ne me sens pas suffisamment compétent pour traiter des sciences humaines, d'autre part, le problème me semble plus compliqué pour ce qui est des sciences sociales au sens strict du terme.

Fondement idéologique et aspects de la sociologie de la science

Toute étude comparative sur l'état des sciences sociales et les tendances de la recherche dans ces sciences doit commencer par un examen du fondement idéologique des diverses sciences sociales, de leur fonction sociale et des conditions sociales de leur développement. Toutes les sciences sociales sont, dans une certaine mesure, liées aux grandes tendances idéologiques qui, dans les sociétés modernes, forment la « conscience sociale ». La science économique, par exemple, est née avec les grands débats idéologiques, sociaux et politiques qui ont eu lieu à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e. Son développement ultérieur est rigoureusement lié à des facteurs analogues.

L'un des principaux facteurs du développement de la science économique a été et continue d'être la controverse historique entre le socialisme et le capitalisme. C'est cette controverse qui a dégagé les problèmes et qui a élargi les perspectives sociales et culturelles où s'inscrivent les problèmes économiques. Des considérations analogues peuvent jouer pour la sociologie, la jurisprudence et même l'anthropologie.

Le problème du fondement idéologique d'une science est lié à celui de sa fonction pratique. Les sciences sociales sont indubitablement un instrument de formation de la conscience sociale et, en tant que telles, remplissent d'importantes fonctions idéologiques, ce qui les a souvent conduites, et les conduit encore, à dégénérer en instruments destinés à l'apologie d'un système ou d'un mouvement social. C'est ainsi que des écoles d'économie politique et des périodes entières sont marquées par ce caractère.

Pendant, le développement des sciences sociales a pris, dès le début, un autre aspect : il s'agissait de fournir la base scientifique d'un contrôle efficace des processus économiques. Les influences idéologiques ne font pas toujours dégénérer les sciences sociales en instrument d'apologétique. Dans certaines circonstances, elles peuvent stimuler la véritable recherche objective. En fait, l'aspiration à la justice sociale, au progrès et au bien-être stimule généralement la recherche scientifique, parce qu'il importe d'avoir des connaissances exactes pour agir avec succès sur les processus sociaux.

A cet égard, il est important de dresser un tableau des conditions sociales dans lesquelles la science se développe. Il faut, en effet, savoir comment sont organisés les établissements de recherche et d'enseignement, quels sont leurs rapports avec l'État, avec les groupes sociaux et économiques de caractère privé ou avec les organisations religieuses, etc. Il faut en particulier savoir de qui dépendent les ressources financières nécessaires à la recherche et à l'enseignement scientifiques, dans quelles classes et quelles couches sociales se recrute le personnel scientifique et à quelles influences économiques et sociales est soumise la carrière des chercheurs et des enseignants dans le domaine des sciences sociales.

Enfin, il faut tenir compte de la fonction pratique, directe, des sciences sociales; j'ai déjà évoqué cette fonction en disant que les sciences sociales contribuent à la formation de la conscience sociale. On invoque les résultats des études sociales pour justifier divers mouvements sociaux, l'action de certains partis politiques et diverses formes d'organisation économique de la société. Mais le véritable problème — dont l'importance ne fait que croître — est celui de l'action que les sciences sociales exercent sur les processus sociaux.

Il semble que cette action soit nettement différente selon qu'il s'agit de la société socialiste ou de la société capitaliste classique. Dans la société socialiste, le développement économique est planifié. La science économique devient l'instrument fondamental de la planification économique; sa matière et sa méthodologie se trouvent de plus en plus adaptées à cette fonction. La remarque vaut aussi pour les autres sciences sociales, en parti-

culier pour la sociologie, encore que dans la planification socialiste effective l'aspect économique soit unilatéralement prédominant et que l'on commence seulement, peu à peu, à reconnaître et à prendre en considération les diverses incidences sociologiques. Cette remarque, par contre, ne s'applique pas à la recherche pédagogique et à l'enseignement : les pays socialistes sont précisément le théâtre d'une révolution planifiée sans précédent dans le domaine de l'éducation et de la culture.

Sous le régime capitaliste classique, le rôle des sciences sociales se limitait pratiquement à celui de spectateur et d'observateur de processus sociaux spontanés, échappant à toute intervention. En matière économique, cet état de choses résultait directement de la philosophie politique du « laissez faire ». Dans ces conditions, les sciences sociales ont subi la dégénérescence mentionnée plus haut, se contentant d'exalter le caractère juste et rationnel des processus sociaux spontanés, tandis que des mouvements sociaux à tendance radicale invoquaient l'argument scientifique pour dénoncer la mystification que constituait cette apologie et montrer la nécessité d'une réforme ou d'une révolution sociale. Faisaient exception, toutefois, certaines branches de la science économique qui étaient directement liées à l'intervention pratique dans certains processus économiques, comme la gestion du système monétaire et du système de crédit, la politique douanière, etc. Même sous le régime capitaliste classique, ces processus échappaient aux règles du « laissez faire ».

Dans le capitalisme contemporain, toutefois, le développement de grandes sociétés, le rôle actif de l'État dans le domaine économique, les exigences de la guerre et de la politique d'armement ont contribué à donner une place de plus en plus importante à la planification et à la régulation délibérées. Dans certains pays, cela va même jusqu'à une certaine planification d'ensemble de l'économie nationale. Cette évolution tend à donner aux sciences sociales, et en particulier à la science économique, une fonction pratique analogue à celle exercée dans la société socialiste.

Cependant, lorsque la planification et la régulation sont assurées non par des institutions nationales démocratiques mais par des intérêts économiques privés, ou sont soumises à l'influence de ces intérêts, un grave cas de conscience peut se poser au spécialiste des sciences sociales, qui se demandera jusqu'à quel point il doit mettre ses connaissances scientifiques au service d'intérêts privés qui vont à l'encontre de l'intérêt public général (par exemple lorsqu'il s'agit de favoriser la puissance des monopoles). Des considérations analogues valent pour la sociologie, la jurisprudence et l'anthropologie. Cette dernière, par exemple, peut bien être utilisée pratiquement de manière à favoriser le progrès de populations arriérées, mais peut aussi servir d'instrument à la politique coloniale ou néocoloniale de domination.

Le rôle de la planification — économique, sociologique et aussi anthropologique — revêt une importance particulière dans les pays jeunes en voie de développement, surtout dans ceux qui, jusqu'à une date récente, étaient soumis à la domination coloniale ou semi-coloniale. Dans ces

pays, les sciences économiques et autres sciences sociales en viennent à jouer un rôle tout à fait analogue à celui qui est le leur dans les pays socialistes, à savoir celui d'instruments scientifiques du progrès économique, social et culturel planifié.

Ces aspects de la fonction et de l'importance pratiques des sciences sociales doivent être examinés tout d'abord. Car ils sont l'élément déterminant du développement de la méthodologie et des tendances de la recherche dans les diverses sciences sociales. Ces tendances sont de plus en plus déterminées par le rôle pratique que jouent les sciences sociales en tant qu'instruments de régulation planifiée des processus sociaux.

Principales tendances de la recherche

Les considérations précédentes montrent qu'il est possible de faire une étude des principales tendances de la recherche dans les sciences sociales. Je me bornerai à donner un aperçu des principaux points sur lesquels doit porter cette étude pour ce qui est de la science économique.

Le trait le plus caractéristique de l'économie politique est le rôle croissant que joue cette science en tant qu'instrument d'action sur le plan social. Sous le régime capitaliste, cette tendance a eu son origine dans le désir, qui s'est manifesté aussitôt après la première guerre mondiale, d'étudier les cycles économiques et d'agir sur eux, puis dans le désir d'éclaircir les causes du chômage massif et les problèmes de la politique de plein emploi. L'intérêt porté à cette dernière question était lié à la mise au point de nouvelles théories économiques, qui ont été formulées tout d'abord en Suède puis dans l'œuvre de John Maynard Keynes et des adeptes de sa pensée économique. Une autre tendance parallèle est représentée par les études relatives à l'utilisation optimum des ressources, connue sous le nom d'économie de bien-être. Cependant, ces études ne présentent, dans une large mesure, un intérêt pratique que lorsqu'elles s'appliquent à la planification de l'économie qui a été mise au point dans les pays socialistes.

Dans les pays socialistes, deux problèmes ont pris une importance primordiale : le problème du développement économique et celui de la planification économique, qui ont donné lieu à la naissance d'une nouvelle branche de l'économie politique : la politique économique du socialisme. Dans cette branche, la science de la planification économique est devenue une discipline d'importance fondamentale. Son objet est l'étude des facteurs qui conditionnent l'équilibre interne et la valeur optimum des plans économiques (cette notion d'optimum la rapprochant de l'économie de bien-être élaborée dans les pays capitalistes). La science de la gestion de l'économie socialiste commence aussi à devenir une branche importante de l'économie politique du socialisme. Elle s'occupe de la forme d'organisation qui convient le mieux à l'exécution efficace des plans économiques nationaux, et des facteurs — économiques et moraux — qu'il convient de faire agir pour assurer la coopération des groupes et des individus en vue de la réalisation des objectifs du plan.

L'intérêt croissant qu'on porte à la régulation des processus sociaux dans les pays capitalistes a entraîné une évolution assez analogue mais d'un caractère beaucoup moins accentué. Cette évolution se développe en partie parallèlement à celle que connaissent les pays socialistes et en partie sous son influence directe. Il convient de mentionner à cet égard l'intérêt croissant qui se manifeste pour la planification et, en particulier, le développement de la recherche dans des domaines comme la comptabilité nationale et l'analyse des intrants et des extrants. En ces domaines, la recherche qui se fait dans les pays capitalistes et celle qui est menée dans les pays socialistes s'influencent mutuellement dans une mesure de plus en plus large. Il convient de noter encore l'apparition d'un nouveau domaine d'étude économique, appelé l'économie de la croissance. Il comprend des problèmes analogues à ceux qui se sont posés à l'origine dans les pays socialistes, sous l'influence de la pensée marxiste; son objet est d'étudier les conditions de la croissance économique et les moyens de l'accélérer, notamment par la planification économique.

L'étude des aspects économiques de la croissance, en relation avec la planification économique, suscite à l'heure actuelle un intérêt particulier dans les pays jeunes en voie de développement, où elle prend une grande importance du point de vue pratique.

On peut probablement faire certaines prévisions concernant les directions dans lesquelles la recherche s'orientera à l'avenir. Il semble qu'on puisse prévoir l'apparition d'une discipline intitulée l'économie de la coopération internationale, qui succédera à la théorie des échanges internationaux. La nécessité semble en effet s'imposer d'étudier les aspects économiques de la coopération internationale planifiée, en particulier entre pays de système socio-économique différent et de favoriser conjointement le progrès économique des régions peu développées du monde et l'exécution d'entreprises internationales de caractère scientifique et technique (par exemple dans le domaine de l'énergie atomique et de la conquête de l'espace extra-atmosphérique).

Ces tendances fondamentales de l'évolution des études économiques ont stimulé le développement d'un certain nombre de disciplines auxiliaires et l'utilisation croissante d'instruments scientifiques relevant de certaines autres branches de la recherche scientifique, comme les mathématiques — surtout la statistique mathématique — et la cybernétique. Le rôle des mathématiques dans la méthodologie de la recherche économique prend une importance croissante. Il en est de même du rôle de la cybernétique dans la planification et la gestion économiques, et de l'influence qui en découle sur la formation des théories économiques. C'est ainsi qu'on voit apparaître de nouvelles disciplines auxiliaires comme l'économétrie et la théorie de la programmation. Les exigences de la recherche économique ont aussi suscité le développement de nouvelles branches des mathématiques, par exemple, la théorie des jeux et la théorie de l'élaboration rationnelle des décisions.

Les tendances susmentionnées de la recherche et de la méthodologie

économiques dépendent de l'évolution à laquelle on assista en philosophie, notamment dans des branches comme la logique, la méthodologie des sciences et la praxéologie. Inutile de dire qu'elles sont en rapports étroits avec la sociologie, la psychologie, l'éducation, la jurisprudence et — particulièrement dans les pays en voie de développement — avec l'anthropologie.

Je me suis borné à esquisser le sens de l'évolution qui marque la science économique, mais il ne devrait pas être difficile de dégager les tendances qui se font également jour dans les autres sciences sociales, en particulier dans la sociologie. Certains domaines comme l'urbanisme, la politique du logement, les conséquences sociales et culturelles de l'industrialisation et de l'urbanisation, ou les problèmes de santé publique, appellent une coopération directe entre la recherche économique et la recherche sociologique. Une coopération s'impose de même avec les autres sciences sociales, en particulier celles qui sont en rapport avec l'éducation. Il convient de mentionner tout spécialement la nécessité d'une coopération étroite entre les sciences sociales et la technologie. A cet égard, on peut citer comme exemple les conséquences économiques et sociales de l'automatisation et les diverses conséquences socio-culturelles de l'introduction de la technologie moderne dans les pays sous-développés appartenant à des civilisations entièrement différentes.

Oskar Lange est vice-président du Conseil d'État polonais, membre de l'Académie des sciences polonaises, professeur de science économique à l'Université de Varsovie, et président de la Commission parlementaire polonaise pour les finances et le budget. Parmi ses récentes publications, notons: L'économie politique (1959); Notion de l'ensemble et du développement dans la lumière de la cybernétique (1962); Introduction à l'économétrie (1963).

Note sur la recherche sociale empirique et les liens interdisciplinaires

Paul Lazarsfeld

Il est nécessaire d'attirer l'attention sur les techniques de la recherche sociale empirique, en particulier parce qu'il existe de grandes différences dans la façon dont elles sont reconnues et acceptées. L'auteur souligne l'importance des tendances de coopération entre diverses disciplines, celle des controverses de méthode, des différences entre les générations de chercheurs, et de l'organisation scientifique.

La présente note est consacrée à l'examen de plusieurs des points particuliers évoqués dans le premier plan général du rapport sur les tendances principales de la recherche dans les sciences sociales, que le Secrétariat a fait parvenir aux experts. Je me propose de prendre comme point de départ le genre de recherches sociologiques pratiques qui sont actuellement si répandues aux États-Unis d'Amérique; je me tournerai ensuite vers les autres sciences sociales, et examinerai pour finir certains aspects généraux de l'enquête envisagée.

La recherche sociologique pratique

En Europe occidentale, la description précise de la société contemporaine — qui a commencé, en somme, au XIX^e siècle — est devenue un art très élaboré. Depuis la première analyse des statistiques relatives à la criminalité en France jusqu'aux études modernes sur le cycle des affaires ou le produit national brut, l'analyse quantitative a retenu de plus en plus l'attention des chercheurs. Au début, seules les institutions d'État pouvaient fournir des données; mais aujourd'hui, il existe, dans de nombreux pays, des instituts rattachés à des universités ou financés par des fondations, dont les domaines d'étude respectifs embrassent presque toute l'étendue des activités humaines.

Les travaux de ce genre n'aboutissent ni à une simple description, ni à des théories très générales. Les chercheurs s'efforcent de découvrir des phénomènes qui se reproduisent régulièrement, puis de généraliser aussi

largement que possible. Les exemples caractéristiques suivants, pris dans mon propre domaine d'étude, me viennent à l'esprit : les personnes peu instruites n'ont pas beaucoup d'ambition et, par conséquent, ne tirent pas parti des occasions qui s'offrent à elles; la propagande faite à l'aide des grands moyens d'information est moins efficace que l'influence personnelle; les gens sont plus ou moins satisfaits de leur situation sociale selon les groupes de référence auxquels ils se comparent¹. Pour faire la preuve de ces affirmations, il faut disposer d'un arsenal méthodologique assez complexe. L'enquête de l'Unesco devrait déterminer dans quelle mesure les divers pays connaissent l'existence des techniques appropriées, et par quels moyens on pourrait en favoriser la diffusion. Si je choisis ce point de départ, c'est que les techniques en question constituent probablement le meilleur exemple d'une accumulation ininterrompue de résultats et de procédés de recherche. Parmi les nombreuses tâches qui s'accomplissent lentement, on peut citer la mise au point d'index permettant de suivre des phénomènes sociaux complexes, la distinction entre les interrelations véritablement causales et celles qui ne le sont qu'en apparence, l'analyse des tendances dans le temps, la découverte de rapports entre le comportement individuel et les structures sociales. On verra bientôt que je ne considère nullement cette élaboration d'un « langage de la recherche sociologique » comme la seule question qui mérite d'être étudiée, ni même la plus importante. Mais elle constitue une base solide d'où d'autres problèmes peuvent être abordés avec le plus de facilité.

Mise en lumière des variations nationales

Les méthodes de recherche pratique dont il vient d'être question ont connu de curieuses vicissitudes. Elles ont toutes été élaborées, à l'origine, en Europe occidentale, mais n'ont jamais été véritablement reconnues dans les universités européennes. Elles ont acquis une influence prépondérante aux États-Unis au début du siècle, puis ont été réintroduites en Europe, surtout après la seconde guerre mondiale. Dans quelle mesure ont-elles supplanté des traditions considérées comme plus spécialement européennes ? L'importance accordée à l'histoire en Allemagne et en France, l'intérêt porté à la macrosociologie dans les pays orientaux peuvent être menacés par l'« invasion américaine ». L'enquête de l'Unesco devrait poser des questions telles que celles-ci : Ces traditions plus anciennes représentent-elles des méthodes de recherche valables ? Dans l'affirmative, par quels moyens peut-on les préserver et les développer ? Dans une communication que j'ai présentée en tant que président de l'American Sociological Association, j'ai demandé instamment à mes compatriotes de « prêter une troisième oreille » aux propos de leurs collègues étrangers

1. On trouvera un inventaire de propositions de ce type dans un ouvrage publié récemment par BERELSON et STEINER : *Human behavior. An inventory of scientific findings*, Harcourt, Brace, 1964.

pour s'habituer à percevoir les diverses façons qu'ont d'autres pays de poser et d'étudier les problèmes.

La question est encore plus complexe dans le cas de pays qui n'ont pas élaboré de méthodes pratiques pour la recherche dans les sciences sociales, mais qui ont leurs propres traditions en matière d'analyse sociologique. Il est certain que les écrits de pays orientaux — notamment la Chine et l'Inde — renferment, sous diverses formes, des « hypothèses » qui méritent un examen attentif, comme l'a déjà souligné Jean Stœtzl. Je n'ai jamais étudié ces traditions moi-même, mais des études historiques faites dans des pays occidentaux m'ont appris que la méthode suivante est souvent féconde. Elle consiste à prendre deux textes appartenant à des traditions très différentes et à tenter de traduire chacun d'eux dans le langage de l'autre. Cette opération peut mettre en évidence des qualités et des défauts dans chacun des textes et permettre d'amorcer une synthèse enrichissante. Comme je ne connais pas personnellement les écrits des auteurs orientaux, je donnerai un exemple choisi dans le milieu américain contemporain. Il serait du plus haut intérêt de comparer les études pratiques contenues dans l'ouvrage de Stouffer *American soldier* et un roman tel que *The naked and the dead* de Mailer. On pourrait aussi établir un parallèle entre l'existentialisme et les recherches sur la « personnalité autoritaire ».

Un aspect particulier du problème plus général que nous venons d'évoquer a trait aux méthodes employées pour l'analyse qualitative. On admet généralement que la méthode « nomothétique » suppose toujours une quantification et que l'appréciation qualitative ne relève que de l'intuition de l'enquêteur. Je ne pense pas que cette distinction soit fondée. Des observations faites sur le terrain par un anthropologue ou des interviews de psychologie clinique peuvent être clarifiées par un examen méthodologique. L'enquête de l'Unesco pourra fournir quelques exemples d'efforts de cet ordre et devrait souligner que les textes traitant de cette question sont très rares. Au lieu d'accepter la distinction conventionnelle entre méthodes « nomothétiques » et méthodes « idéographiques », il conviendrait de réclamer une élucidation plus poussée de la méthode idéographique.

Rapport entre les disciplines

Les pays occidentaux ont vu se développer un certain nombre de disciplines distinctes, telles que l'anthropologie, la sociologie, la science politique, etc. Il n'est pas certain du tout que de telles divisions correspondent toujours à la réalité. L'enquête de l'Unesco devrait s'attacher à déterminer quels ont été, en fait, les efforts de collaboration interdisciplinaire, même si des divisions plus ou moins arbitraires subsistent encore dans l'enseignement. C'est là un point particulièrement important pour les pays en voie de développement, car il serait peut-être plus sage de doter les nouvelles universités de larges unités de sciences sociales plutôt que de différents départe-

ments conformes aux traditions. Il est aisé de donner des exemples qui illustrent ces difficultés. Dans l'économie keynésienne, le problème de l'épargne est important. Aussi de nombreuses enquêtes ont-elles été entreprises pour déterminer quelles catégories de personnes ont tendance à faire des économies, et dans quelles conditions. Ces enquêtes relèvent-elles de la psychologie ou de l'économie ? Quelles conséquences peut avoir le fait qu'elles sont menées dans l'optique de l'une ou de l'autre de ces traditions ? Il en va de même des rapports entre la sociologie et l'anthropologie. L'anthropologue a l'habitude d'employer, dans l'ensemble, des méthodes assez libres, mais il se voit contraint aujourd'hui d'élaborer des méthodes d'échantillonnage plus précises. Inversement, les études sur les communautés modernes, qui étaient autrefois l'apanage presque exclusif des sociologues, sont maintenant entreprises bien souvent par des anthropologues. Un autre sujet qui fait l'objet de nombreuses discussions dans certains pays est celui des rapports entre les théories politiques, d'une part, et les données fournies par les statistiques électorales et les sondages d'opinion, d'autre part.

L'enquête de l'Unesco aura évidemment pour tâche principale de décrire les tendances actuelles qui séparent ou réunissent diverses disciplines des sciences sociales. Il se peut, toutefois, que les organisateurs de l'étude désirent souligner, à ce propos, la valeur de la recherche interdisciplinaire. Dans ce cas, il faut espérer que la démonstration sera faite à l'aide d'exemples concrets. Le problème de l'enseignement supérieur pourrait peut-être en fournir un. Les économistes ont étudié son « prix de revient », en s'attachant aux valeurs monétaires; les sociologues se sont inquiétés de l'« anomie » des étudiants; les anthropologues soulignent le rôle ambivalent de l'homme instruit dans les pays sous-développés; les psychologues s'intéressent au processus de l'apprentissage à divers moments du cycle de l'existence. Il sera facile de trouver d'autres exemples précis pour examiner ce problème de la collaboration de façon concrète, et non pas seulement en termes abstraits.

Cependant, il faudrait examiner aussi les controverses de méthode qui existent entre les disciplines, voire à l'intérieur d'elles-mêmes. Une discussion pondérée sur ces désaccords pourrait même être l'un des éléments les plus intéressants de cette étude, surtout s'il apparaît que les mêmes problèmes se retrouvent au niveau international et au plan des conflits entre écoles. Le but d'un tel inventaire serait de faire clairement ressortir les arguments pour et contre une position donnée et de prévoir aussi concrètement que possible les conséquences probables dans chaque cas.

Dans le cadre de chaque pays, il faudrait tenir compte des différences entre générations. En France, par exemple, l'intérêt de la jeune génération se porte plutôt vers la microsociologie et celui des aînés vers la macrosociologie. Il importera de chercher à déceler des tendances semblables ou — différentes — dans d'autres pays. Aux États-Unis, c'est probablement l'inverse qui se produit. L'ancienne génération est fidèle à une tradition « behavioriste », alors que les chercheurs de la nouvelle génération s'ef-

forcent plutôt d'élaborer des théories et s'intéressent surtout aux problèmes sociétaux à grande échelle. Il importera de reconnaître les « jeunes turcs » de chaque pays.

Parmi les problèmes méthodologiques, il conviendra d'accorder toute l'attention qu'il mérite à celui du rôle des mathématiques dans les sciences sociales, sans le confondre toutefois avec la question de savoir si les sciences sociales sont semblables ou non aux sciences exactes et naturelles. Cette question me semble dépourvue d'intérêt et j'espère que l'étude évitera de l'aborder. L'une des formes les plus irritantes du faux problème consiste à déclarer que les valeurs jouent un rôle spécial dans le domaine des sciences sociales. Faut-il entendre par là que nous étudions les valeurs auxquelles les gens se réfèrent effectivement, ou que nous décrivons l'univers de valeurs dans lequel travaillent les spécialistes des sciences sociales ? La chose ne fait pas de doute, mais c'est un truisme comme de dire que certains physiologistes s'intéressent à l'étude de la composition du sang. Cependant, cela pourrait signifier aussi que le choix des problèmes étudiés dans un pays donné dépend des valeurs reconnues dans ce pays. Cette affirmation serait encore une fois exacte, mais s'appliquerait aussi bien à n'importe quelle entreprise scientifique. L'enquête de l'Unesco fournira évidemment l'occasion de signaler pour quelles raisons tel pays préfère telles méthodes ou pourquoi, d'un pays à l'autre, la priorité est accordée à différents types de sujets. Mais ce phénomène se rattache à l'étude des différences nationales dont il a été question plus haut et doit être considéré comme un fait d'expérience et non comme un problème philosophique.

Un autre sujet que l'enquête de l'Unesco ne devra pas négliger est celui de l'organisation des sciences sociales dans les différents pays. On peut citer, à cet égard, le rôle des académies des sciences dans les pays d'Europe orientale et celui des fondations privées aux États-Unis, de même que l'apparition de laboratoires de sciences sociales.

Il était question, au sujet de l'enquête, de sciences sociales et humaines. Ces termes n'ont pas la même acception dans toutes les langues, aussi faut-il s'exprimer de façon très concrète si l'on veut faire des observations à ce sujet. Pour ma part, j'estime qu'il faut s'occuper de l'histoire, de la philosophie et du droit dans leurs relations avec les sciences sociales, et non en tant que disciplines indépendantes. Il importe, à mon avis, de déterminer, pour notre projet, ce qu'elles apportent aux sciences sociales et l'influence que ces sciences exercent sur elles, mais il me semble que les sciences humaines (au sens anglais du terme), considérées en tant que disciplines indépendantes et importantes en soi, ne doivent pas être comprises dans le projet actuel de l'Unesco, mais devraient faire l'objet d'une autre enquête.

Enfin, nous dirons quelques mots du genre de travail que le projet de l'Unesco supposera de la part du personnel. Il est évident que la tâche sera répartie principalement entre les consultants qui représentent les diverses matières dans les différents pays. Mais il faudra en même temps s'assurer les services d'un autre type de consultants qui seront chargés d'évaluer

l'équilibre général des efforts à entreprendre dans chaque pays. De tels avis d'experts seront particulièrement importants dans les petits pays et dans les pays peu développés où le manque de personnel et le poids des traditions locales entraînent un déséquilibre des efforts. Dans ces pays, l'un des intérêts principaux du projet sera d'attirer l'attention sur les domaines d'étude qui ont été négligés.

Paul Lazarsfeld est professeur de sociologie à l'Université Columbia à New York. Il a été président de l'American Sociological Association de 1961 à 1964. Parmi ses nombreuses publications figurent les titres suivants : Continuities in social research (en collaboration avec R. K. Merton, 1950); Mathematical thinking in the social sciences (1954); Personal influence (en collaboration avec E. Katz) 1955; et Social science research on business : product and potential (en collaboration avec R. A. Dahl et M. Haire), 1959.

Critères scientifiques dans les disciplines sociales et humaines

Claude Lévi-Strauss

Une faible partie seulement des sciences sociales et humaines peut être traitée de la même manière que l'ensemble des sciences exactes et naturelles. Ces recherches « de pointe » échappent résolument aux divisions traditionnelles entre les disciplines. Une nouvelle répartition est proposée : les « arts et lettres » (sans souci scientifique), les sciences sociales (qui sont dans une position de clientes vis-à-vis des sciences exactes et naturelles), et les sciences humaines (qui aspirent à devenir des disciplines des sciences exactes et naturelles). Une telle répartition éviterait le danger de donner à une quelconque société un statut privilégié et permettrait à l'étude projetée de faire ressortir les divergences entre les disciplines sociales et humaines telles qu'elles existent actuellement, plutôt que de refléter des divisions traditionnelles erronées.

L'auteur du présent article espère ne pas outrepasser les limites en confessant le sentiment de gêne, voire le malaise, qu'a suscité en lui l'annonce de l'enquête décidée par la résolution de la Conférence générale de l'Unesco. Le contraste lui paraît trop grand entre l'intérêt manifesté envers « les tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines », et la négligence ou l'abandon dont sont victimes ces sciences, là même où on s'est le plus enflammé en faveur du projet.

Moins spectaculaire que ce témoignage inattendu de bienveillance (d'ailleurs dépourvu de portée pratique, puisqu'il se situe sur le plan international où n'existent pas de moyens d'intervention immédiate), mais combien plus efficace, eût été, sur le plan national, l'octroi de lieux de travail à des chercheurs dispersés et le plus souvent démoralisés par le manque d'une chaise, d'une table, et des quelques mètres carrés indispensables au décent exercice d'un métier ; par l'inexistence ou l'insuffisance des bibliothèques, par la médiocrité des crédits... Tant qu'on ne nous aura pas délivrés de ces préoccupations harassantes, nous ne pourrons nous défendre de l'impression qu'une fois encore le problème que pose la place faite aux sciences sociales et humaines dans la société contemporaine a été abordé par un mauvais biais ; qu'on préfère leur donner une satisfaction de principe à défaut de satisfactions réelles, et s'accommoder de l'illusion qu'elles existent, plutôt que de s'attaquer à la tâche véritable, qui serait de leur fournir les moyens d'exister.

L'inconvénient serait moins grave et se ramènerait, somme toute, à une nouvelle occasion manquée, si les pouvoirs publics, à l'échelon national et international, n'entendaient faire partager aux savants eux-mêmes la responsabilité d'une enquête dont ils porteront doublement le poids : d'abord parce qu'elle a surtout valeur d'alibi, et que le superflu qu'elle promet leur tiendra lieu du nécessaire; ensuite, parce qu'elle réclame leur participation active, et qu'à moins de s'exposer au reproche de manquer de civisme, il leur faudra distraire d'un temps déjà rongé par les difficultés matérielles où on les laisse se débattre, celui qu'on exige qu'ils donnent à une entreprise dont la validité théorique n'est nullement assurée.

Nous n'aurions pas exprimé ces doutes au sujet de la précédente enquête sur les tendances de la recherche dans le domaine des sciences exactes et naturelles. Mais c'est aussi que la situation était différente : ces sciences existent depuis si longtemps, elles ont fourni des preuves si nombreuses et si éclatantes de leur capacité, qu'on peut tenir pour réglée la question de leur réalité. Aucun problème préjudiciel ne se pose à leur endroit : puisqu'elles sont, il est légitime de leur demander ce qu'elles font, et de décrire comment elles y parviennent.

On admettra également qu'il était commode d'introduire dans l'architecture des institutions nationales et internationales un certain parallélisme entre les sciences exactes et naturelles et des recherches différentes, baptisées « sciences sociales et humaines » pour les besoins de la cause : la nomenclature s'en trouve simplifiée et l'on assure aussi par ce moyen une égalité de traitement légitime, matériellement et moralement, aux maîtres, aux chercheurs et aux administrateurs qui consacrent un temps et des efforts comparables à l'un ou l'autre de ces deux aspects.

Le doute se glisse, quand des raisons d'ordre pratique, dont on ne devrait pas perdre de vue qu'elles procèdent d'une convention administrative, sont exploitées jusqu'à leurs dernières conséquences au bénéfice d'intérêts professionnels, à moins qu'il ne s'agisse plus simplement de paresse intellectuelle. L'auteur du présent article a consacré sa vie entière à la pratique des sciences sociales et humaines. Mais il n'éprouve aucune gêne à reconnaître qu'entre celles-ci et les sciences exactes et naturelles, on ne saurait feindre une parité véritable ; que les unes sont des sciences, et que les autres n'en sont pas; et que si on les désigne pourtant par le même terme, c'est en vertu d'une fiction sémantique et d'une espérance philosophique à laquelle les confirmations manquent encore; en conséquence de quoi, le parallélisme impliqué par les deux enquêtes, fût-ce au niveau de l'énoncé, trahit une vision imaginaire de la réalité.

Cherchons donc d'abord à définir, de façon précise, la différence de principe qui s'attache à l'emploi du terme de « science » dans les deux cas. Nul ne doute que les sciences exactes et naturelles ne soient effectivement des sciences. Tout ce qui se fait en leur nom n'offre sans doute pas une égale qualité : il est de grands savants, d'autres médiocres. Mais la connotation commune de toutes les activités qui se déploient sous le couvert

des sciences exactes et naturelles ne peut être mise en cause. Pour parler le langage des logiciens, on dira que, dans le cas des sciences exactes et naturelles, leur définition « en extension » se confond avec leur définition « en compréhension » : les caractères qui font qu'une science mérite ce nom s'attachent aussi, en gros, à l'ensemble des activités concrètes dont l'inventaire recouvre empiriquement le domaine des sciences exactes et naturelles.

Mais, quand on passe aux sciences sociales et humaines, les définitions en extension et en compréhension cessent de coïncider. Le terme « science » n'est plus qu'une appellation fictive qui désigne un grand nombre d'activités parfaitement hétéroclites et dont un petit nombre seulement offrent un caractère scientifique (pour peu qu'on veuille définir la notion de science d'une même façon). En fait, beaucoup de spécialistes des recherches arbitrairement rangées sous l'étiquette des sciences sociales et humaines seraient les premiers à répudier toute prétention à faire œuvre scientifique, au moins dans le même sens et dans le même esprit que leurs collègues des sciences exactes et naturelles. De douteuses distinctions, telle celle entre l'esprit de finesse et l'esprit de géométrie, leur servent depuis longtemps à plaider ce dossier.

Dans ces conditions, une question préliminaire se pose. Puisque l'on prétend dégager « les tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines », de quoi d'abord a-t-on l'intention de parler ?

Si l'on désire se montrer fidèle à l'idéal de symétrie implicitement affirmé entre les deux enquêtes, il faudra, cette fois comme l'autre, envisager l'objet en extension. Mais alors, on s'expose à une double difficulté. Car, comme il est impossible d'offrir une définition satisfaisante de l'ensemble des matières enseignées dans les facultés des sciences sociales et des sciences humaines, on ne saura valablement s'y restreindre. Tout ce qui n'est pas du ressort des sciences exactes et naturelles pourra, de ce seul fait, prétendre à relever de sciences d'un autre type, dont le champ deviendra pratiquement illimité. De plus, le critère même de la science allant se confondre avec celui d'une recherche désintéressée, on ne pourra dégager aucune conclusion répondant au but de l'enquête; sans terme pratiquement assignable, elle restera théoriquement sans objet.

Pour se prémunir contre ce danger, il faudra donc que, dans un champ dont les limites ne coïncident pas selon qu'on choisit de le définir par son contenu empirique ou par la notion qu'on s'en fait, on commence par isoler cette zone restreinte où s'ajustent approximativement les deux acceptions. Les enquêtes seront alors théoriquement comparables, mais elles cesseront d'être empiriquement homogènes, puisqu'il apparaîtra qu'une petite partie seulement des sciences sociales et humaines peuvent être traitées de la même façon qu'on était en droit de le faire pour l'ensemble des sciences exactes et naturelles.

A notre sens, le dilemme ne comporte pas d'issue. Mais, avant de nous mettre en quête d'une solution inévitablement boiteuse, il n'est pas inutile

de passer rapidement en revue certaines causes accessoires de la disparité qui se manifeste entre les sciences physiques et les sciences humaines.

Il nous semble d'abord que, dans l'histoire des sociétés, les sciences physiques ont bénéficié au départ d'un régime de faveur. De façon paradoxale, celui-ci résultait du fait que, pendant des siècles, sinon des millénaires, les savants se sont occupés de problèmes par quoi la masse de la population ne se sentait pas concernée. L'obscurité dans laquelle ils poursuivaient leurs recherches fut le manteau providentiel à l'abri duquel celles-ci purent demeurer longtemps gratuites : en partie, sinon peut-être (comme il eût encore mieux valu) dans leur totalité. Grâce à quoi les premiers savants ont eu loisir de s'intéresser d'abord aux choses qu'ils croyaient pouvoir expliquer, au lieu qu'on leur demande à tout bout de champ d'expliquer ce à quoi les autres s'intéressaient.

De ce point de vue, le malheur des sciences humaines est que l'homme ne saurait manquer de porter intérêt à lui-même. Préoccupation au nom de laquelle il s'est d'abord refusé à s'offrir à la science comme objet d'investigation, parce que cette concession l'aurait contraint à modérer et à limiter ses impatiences. La situation s'est retournée depuis quelques années, sous l'effet des prodigieux résultats acquis par les sciences exactes et naturelles, et l'on note une sollicitation croissante s'exerçant à l'égard des sciences sociales et humaines, pour qu'à leur tour elles se décident à faire la preuve de leur utilité. On nous excusera si nous voyons dans la récente résolution de la Conférence générale de l'Unesco un témoignage de cet empressement suspect, qui, pour nos sciences, constitue seulement un autre danger. Car on oublie ainsi qu'elles sont encore dans leur préhistoire. A supposer qu'elles puissent un jour être mises au service de l'action pratique, elles n'ont, dans le présent, rien ou presque à offrir. Le vrai moyen de leur permettre d'être, c'est de beaucoup leur donner, mais surtout, de ne leur rien demander.

En second lieu, toute recherche scientifique postule un dualisme de l'observateur et de son objet. Dans le cas des sciences naturelles, l'homme joue le rôle d'observateur, et il a le monde pour objet. Le champ au sein duquel se vérifie ce dualisme n'est certes pas illimité, comme l'ont découvert la physique et la biologie contemporaine, mais il est assez étendu pour que le corps des sciences exactes et naturelles ait pu librement s'y déployer.

Si les sciences sociales et humaines sont véritablement des sciences, elles doivent préserver ce dualisme, qu'elles déplacent seulement pour l'installer au sein même de l'homme : la coupure passant alors entre l'homme qui observe et celui ou ceux qui sont observés. Mais, ce faisant, elles ne vont pas au-delà du respect d'un principe. Car, s'il leur fallait se modeler intégralement sur les sciences exactes et naturelles, elles ne devraient pas seulement expérimenter sur ces hommes qu'elles se contentent d'observer (chose théoriquement concevable, sinon facile à mettre en pratique et admissible moralement); il serait également indispensable que ces hommes ne fussent pas conscients qu'on expérimentât sur eux, faute de

quoi la conscience qu'ils en prendraient modifierait de manière imprévisible le processus de l'expérimentation. La conscience apparaît ainsi comme l'ennemie secrète des sciences de l'homme, sous le double aspect d'une conscience spontanée, immanente à l'objet d'observation, et d'une conscience réfléchie — conscience de la conscience — chez le savant.

Sans doute les sciences humaines ne sont-elles pas entièrement dépourvues de moyens pour tourner cette difficulté. Les milliers de systèmes phonologiques et grammaticaux qui s'offrent à l'examen du linguiste, la diversité des structures sociales, étalée dans le temps ou dans l'espace, qui alimente la curiosité de l'historien et de l'ethnologue, constituent — on l'a dit souvent — autant d'expériences « toutes faites », dont le caractère irréversible affaiblit d'autant moins la valeur qu'on reconnaît aujourd'hui, à l'encontre du positivisme, que la fonction de la science n'est pas tellement de prévoir que d'expliquer. Plus exactement, l'explication recèle en elle-même une manière de prévision : prévision que, dans telle autre expérience « toute faite », qu'il appartient à l'observateur de découvrir là où elle est, et au savant d'interpréter, certaines propriétés étant présentes, d'autres leur seront nécessairement liées.

La différence fondamentale entre sciences physiques et sciences humaines n'est donc pas, comme on l'affirme souvent, que les premières seules ont la faculté de faire des expériences et de les reproduire identiques à elles-mêmes en d'autre temps et en d'autres lieux. Car les sciences humaines le peuvent aussi; sinon toutes, au moins celles — comme la linguistique et, dans une plus faible mesure, l'ethnologie — qui sont capables de saisir des éléments peu nombreux et récurrents, diversement combinés dans un grand nombre de systèmes, derrière la particularité temporelle et locale de chacun.

Qu'est-ce que cela signifie, sinon que la faculté d'expérimenter, que ce soit *a priori* ou *a posteriori*, tient essentiellement à la manière de définir et d'isoler ce que l'on sera convenu d'entendre par fait scientifique? Si les sciences physiques définissaient leurs faits scientifiques avec la même fantaisie et la même insouciance dont font preuve la plupart des sciences humaines, elles aussi seraient prisonnières d'un présent qui ne se reproduirait jamais.

Or, si les sciences humaines témoignent sous ce rapport d'une sorte d'impuissance (qui, souvent, recouvre simplement de la mauvaise volonté), c'est qu'un paradoxe les guette, dont elles perçoivent confusément la menace : toute définition correcte du fait scientifique a pour effet d'appauvrir la réalité sensible, et donc de la déshumaniser. Par conséquent, pour autant que les sciences humaines réussissent à faire œuvre véritablement scientifique, chez elles la distinction entre l'humain et le naturel doit aller en s'atténuant. Si jamais elles deviennent des sciences de plein droit, elles cesseront de se distinguer des autres. D'où le dilemme que les sciences humaines n'ont pas encore osé affronter : soit conserver leur originalité, et s'incliner devant l'antinomie, dès lors insurmontable, de la conscience et de l'expérience; soit prétendre la dépasser; mais en renonçant alors à

occuper une place à part dans le système des sciences, et en acceptant de rentrer, si l'on peut dire, « dans le rang ».

Même dans le cas des sciences exactes et naturelles, il n'y a pas de liaison automatique entre la prévision et l'explication. On ne saurait pourtant douter que leur marche en avant a été puissamment servie par l'action conjuguée de ces deux phares. Il arrive que la science explique des phénomènes qu'elle ne prévoit pas : c'est le cas de la théorie darwinienne. Il arrive aussi qu'elle sait prévoir, comme fait la météorologie, des phénomènes qu'elle est incapable d'expliquer. Néanmoins, chaque visée peut, au moins théoriquement, trouver sa correction ou sa vérification dans l'autre; les sciences physiques ne seraient certainement pas ce qu'elles sont si une rencontre, ou une coïncidence, ne s'étaient manifestées dans un nombre considérable de cas.

Si les sciences humaines semblent condamnées à suivre une voie médiocre et tâtonnante, c'est que celle-ci n'autorise pas ce double repérage — on aimerait dire par triangulation — qui permet au voyageur de calculer à chaque instant son mouvement par rapport à des points stables, et d'en tirer des renseignements. Jusqu'à présent, les sciences humaines ont dû se satisfaire d'explications floues et approximatives, auxquelles le critère de la rigueur fait presque toujours défaut. Et bien que, par vocation, elles semblent prédisposées à cultiver cette prévision qu'une opinion avide ne cesse d'exiger d'elles, on peut dire sans cruauté excessive que l'erreur leur est coutumière.

En vérité, la fonction des sciences humaines semble se situer à mi-chemin entre l'explication et la prévision, comme si elles étaient incapables de bifurquer résolument soit dans l'une, soit dans l'autre direction. Cela ne veut pas dire que ces sciences sont inutiles théoriquement et pratiquement, mais bien plutôt que leur utilité se mesure à un dosage des deux orientations, qui ne les admet jamais ni l'une ni l'autre de façon complète, mais qui, retenant un peu de chacune, engendre une attitude originale en laquelle se résume la mission propre des sciences humaines. Elles n'expliquent jamais — ou rarement — jusqu'au bout; elles ne prédisent pas avec une quelconque assurance. Mais, comprenant au quart ou à moitié, et prévoyant une fois sur deux ou quatre, elles n'en sont pas moins aptes, par l'intime solidarité qu'elles instaurent entre ces demi-mesures, d'apporter à ceux qui les pratiquent quelque chose d'intermédiaire entre la connaissance pure et l'efficacité : la sagesse, ou en tout cas une certaine forme de sagesse, qui permet de moins mal agir parce qu'on comprend un peu mieux, mais sans jamais pouvoir faire le départ exact entre ce qu'on doit à l'un ou à l'autre aspect. Car la sagesse est une vertu équivoque qui relève à la fois de la connaissance et de l'action tout en différenciant radicalement de chacune d'elles prise en particulier.

On a vu que, pour les sciences sociales et humaines, une question préliminaire se pose. Leur dénomination ne correspond pas, ou ne correspond qu'imparfaitement, à leur réalité. Il faut donc : d'abord, tenter d'intro-

duire un peu d'ordre dans la masse confuse qui s'offre à l'observateur sous le nom de sciences sociales et humaines; ensuite, déterminer ce qui, en elles, mérite l'épithète de « scientifique » et pourquoi.

Sous le premier rapport, la difficulté provient de ce que l'ensemble des disciplines rangées sous l'étiquette des sciences sociales et humaines ne se situent pas, d'un point de vue logique, au même niveau. De plus, les niveaux auxquels elles se rattachent sont nombreux, complexes, parfois malaisément définissables. Certaines de nos sciences prennent pour objet d'étude des êtres empiriques qui sont à la fois des *realia* et des *tota* : sociétés qui sont ou furent réelles, localisables dans une portion déterminée de l'espace ou du temps, et envisagées chacune dans sa globalité. On a reconnu l'ethnologie et l'histoire.

D'autres s'attachent à des êtres non moins réels, mais correspondant à une partie, ou un aspect, des ensembles précédemment évoqués : ainsi la linguistique étudie des langues, le droit, des formes juridiques, la science économique, des systèmes de production et d'échange, la science politique, des institutions d'un type également particulier. Mais ces catégories de phénomènes n'ont rien en commun, sinon d'illustrer cette condition morcelée qui les sépare des sociétés entières. Prenons par exemple le langage; bien qu'il soit l'objet d'une science comme les autres, il les imprègne toutes : dans l'ordre des phénomènes sociaux, rien ne peut exister sans lui. On ne saurait donc mettre les faits linguistiques sur le même plan que les faits économiques ou juridiques; les premiers sont possibles en l'absence des seconds, mais non l'inverse.

D'autre part, si le langage est une partie de la société, il est coextensif à la réalité sociale, ce qu'on ne peut affirmer des autres phénomènes partiels que nous avons envisagés. La science économique n'a dans son ressort que deux ou trois siècles d'histoire humaine, la science juridique une vingtaine (ce qui est encore trois fois rien). A supposer théoriquement possible que ces sciences assouplissent leurs catégories pour prétendre à une plus vaste compétence, il n'est nullement certain qu'elles ne succomberaient pas, comme branches distinctes du savoir, à la rigueur du traitement qu'il leur faudrait s'infliger.

Même le parallélisme que nous avons sommairement tracé entre l'histoire et l'ethnologie ne résiste pas à la critique. Car si, théoriquement au moins, toute société humaine est « ethnographiable » (bien que beaucoup ne l'aient pas été, et ne le seront jamais puisqu'elles n'existent plus), toutes ne sont pas « historifiables », en raison de l'inexistence de documents écrits pour leur immense majorité. Et pourtant, envisagées sous un autre angle, toutes les disciplines à objet concret — que cet objet soit total ou partiel — se regroupent dans une même catégorie si l'on veut les distinguer d'autres branches des sciences sociales et humaines qui cherchent à atteindre, moins des *realia* que des *generalia* : ainsi la psychologie sociale, et sans doute aussi la sociologie, pour autant qu'on veuille lui assigner un but et un style propres qui l'isolent nettement de l'ethnographie.

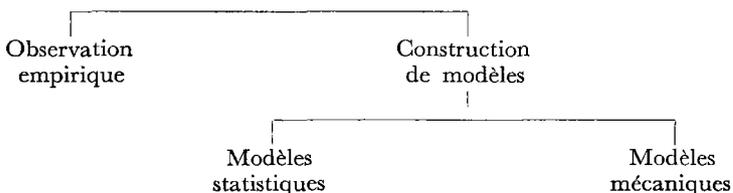
Qu'on fasse intervenir la démographie, et le tableau se complique

encore davantage. Du point de vue de l'absolue généralité et de l'immanence à tous les autres aspects de la vie sociale, l'objet de la démographie, qui est le nombre, se situe au même niveau que la langue. Pour cette raison, peut-être, la démographie et la linguistique sont les deux sciences de l'homme qui ont réussi à aller le plus loin dans le sens de la rigueur et de l'universalité. Mais, curieusement aussi, ce sont celles qui divergent au maximum sous le rapport de l'humanité ou de l'inhumanité de leur objet, puisque le langage est un attribut spécifiquement humain tandis que le nombre appartient, comme mode constitutif, à n'importe quel genre de population.

Depuis Aristote, les logiciens se sont périodiquement attaqués au problème de la classification des sciences et, bien que leurs tableaux soient sujets à révision au fur et à mesure qu'apparaissent de nouvelles branches du savoir et que les anciennes se transforment, ils fournissent une base de travail acceptable. Les plus récents de ces tableaux n'ignorent pas les sciences humaines. Mais, en règle générale, ils tranchent sommairement la question de leur place par rapport aux sciences exactes et naturelles et ils les envisagent globalement, en les regroupant sous deux ou trois chefs. A la vérité, le problème de la classification des sciences sociales et humaines n'a jamais été sérieusement traité.

Mais, de la brève récapitulation que nous avons présentée dans le but de faire ressortir les équivoques, les confusions et les contradictions de la nomenclature, il résulte déjà qu'on ne peut rien tenter sur la base des divisions conventionnelles. Il faudra donc commencer par une critique épistémologique de nos sciences, en espérant dégager, par-delà leur diversité et leur hétérogénéité empiriques, un petit nombre d'attitudes fondamentales dont la présence, l'absence ou la combinaison rend mieux compte de la particularité et de la complémentarité de chacune que son but, confusément et ouvertement proclamé.

Dans un ouvrage récent (*Anthropologie structurale*, Paris, 1958, p. 305-317) nous avons ébauché ce que pourrait être une telle analyse des sciences sociales et humaines, selon la manière dont elles se situent par rapport à deux couples d'oppositions : d'une part, l'opposition entre l'observation empirique et la construction de modèles et, d'autre part, une opposition relative à la nature de ces modèles, qui peuvent être mécaniques ou statistiques selon que les éléments qui y interviennent sont ou non du même ordre de grandeur, ou à la même échelle, que les phénomènes qu'ils ont la charge de représenter :



Il nous apparaissait aussitôt que ce schéma, en dépit (ou à cause) de sa simplicité, permettait, beaucoup mieux qu'un inventaire de leurs tra-

vaux, de comprendre les positions respectives, l'une par rapport à l'autre, de quatre branches des sciences humaines entre lesquelles on a souvent cherché à faire régner un esprit polémique.

Si l'on convient en effet d'affecter arbitrairement le signe + au premier terme de chaque opposition et le signe — au second, on obtient le tableau suivant :

	Histoire	Sociologie	Ethnographie	Ethnologie
Observation empirique/ Construction de modèles	+	—	+	—
Modèles mécaniques/ Modèles statistiques	—	—	+	+

On voit par là que l'ethnographie et l'histoire diffèrent de l'ethnologie et de la sociologie, pour autant que les deux premières sont fondées sur la collecte et l'organisation des documents, tandis que les deux autres étudient plutôt les modèles construits à partir, ou au moyen, de ces documents. En revanche, l'ethnographie et l'ethnologie ont ceci de commun qu'elles correspondent respectivement aux deux étapes d'une même recherche qui aboutit finalement à des modèles mécaniques, tandis que l'histoire (avec ses sciences dites auxiliaires) et la sociologie aboutissent à des modèles statistiques, bien que chacune procède par des voies qui lui sont propres.

Nous suggérons enfin qu'en recourant à d'autres oppositions : celles entre observation et expérimentation; conscience et inconscience; structure et mesure; temps mécanique et réversible; temps statistique et irréversible, on pouvait approfondir et enrichir ces relations et appliquer la même méthode d'analyse à la classification d'autres sciences que celles que nous avons prises pour exemple.

Les comparaisons que nous avons esquissées plus haut incitent à faire intervenir un nouveau lot d'oppositions : entre perspective totale et perspective partielle (dans le temps, l'espace, ou les deux ensemble); entre les objets d'étude, appréhendables sous forme de *realia* ou de *generalia*; entre les faits observés, selon qu'ils sont ou non mesurables, etc. On verrait alors que par rapport à toutes ces oppositions, des disciplines ont leur place bien marquée, positivement ou négativement, et que, dans un espace multi-dimensionnel (rebelle, pour cette raison, aux représentations intuitives), à chacune correspond un cheminement original qui tantôt croise, tantôt accompagne d'autres cheminements et parfois aussi s'en éloigne. Il n'est d'ailleurs pas exclu que certaines disciplines soumises à cette épreuve critique y perdent leur traditionnelle unité et qu'elles éclatent, pourrait-on dire, en deux ou plusieurs sous-disciplines vouées à demeurer isolées, ou à rejoindre d'autres recherches avec lesquelles elles se confondraient. Enfin, on découvrira peut-être des cheminements logiquement possibles (c'est-à-dire n'accomplissant pas de bonds) qui traceraient la voie à des sciences encore à naître, ou déjà latentes derrière des recherches

éparses et dont on n'avait pas perçu l'unité : lacunes dont la présence insoupçonnée expliquerait la difficulté où nous sommes de discerner les linéaments — dont certains manqueraient en effet — d'une organisation systématique de notre savoir.

Enfin on comprendrait peut-être, par ce moyen, pourquoi certains choix, certaines combinaisons, sont, en fait ou en droit, compatibles ou non avec les exigences de l'explication scientifique, de sorte que la première étape déboucherait tout naturellement sur la seconde, que nous serions ainsi en mesure d'aborder.

Dans cette seconde étape, en effet, il s'agira d'« écrémer », si l'on peut dire, la masse confuse sous l'apparence de laquelle s'offrent tout d'abord les sciences sociales et humaines, et d'en extraire sinon les disciplines elles-mêmes, mais à tout le moins certains problèmes et les manières de les traiter, qui autorisent le rapprochement entre les sciences de l'homme et celles de la nature.

Dès le début, une constatation s'impose de la façon la plus absolue : dans l'ensemble des sciences sociales et humaines, la linguistique seule peut être mise de plain-pied avec les sciences exactes et naturelles. Cela, pour trois raisons : *a*) elle possède un objet universel, qui est le langage articulé dont aucun groupe humain n'est dépourvu; *b*) sa méthode est homogène; autrement dit, elle reste la même quelle que soit la langue particulière à laquelle on l'applique : moderne ou archaïque, « primitive » ou civilisée; *c*) cette méthode repose sur quelques principes fondamentaux dont les spécialistes sont unanimes (en dépit de divergences secondaires) à reconnaître la validité.

Il n'existe pas d'autre science sociale ou humaine qui satisfasse intégralement à ces conditions. Pour nous en tenir aux trois disciplines que leur aptitude à dégager des rapports nécessaires entre les phénomènes rapproche le plus de la linguistique : l'objet de la science économique n'est pas universel, mais étroitement circonscrit à une petite portion du développement de l'humanité; la méthode de la démographie n'est pas homogène, en dehors du cas particulier qu'offrent des grands nombres; et les ethnologues sont loin d'avoir réalisé entre eux cette unanimité sur les principes, qui est désormais chose acquise pour les linguistes.

Nous estimons donc que la linguistique seule est immédiatement passible de l'enquête projetée par l'Unesco; en lui adjoignant peut-être certaines recherches « de pointe » qu'on note ici et là dans le champ des sciences sociales et humaines, et qui sont manifestement une transposition de la méthode linguistique.

Comment s'y prendre pour le reste ? La méthode la plus raisonnable semble être d'effectuer un sondage préliminaire auprès des spécialistes de toutes les disciplines, en leur demandant une réponse de principe : Estiment-ils ou non que les résultats obtenus dans leur domaine particulier, ou que certains résultats au moins, satisfont aux mêmes critères de validité que ceux admis par les sciences exactes et naturelles ? Dans l'affirmative on les priera ensuite d'énumérer ces résultats.

On peut prévoir qu'on se trouvera alors à la tête d'une liste de questions et de problèmes pour lesquels il sera affirmé qu'existe une certaine « dose de comparabilité » du point de vue de la méthodologie scientifique conçue au niveau le plus général. Ces échantillons seront très hétéroclites, et on fera vraisemblablement deux constatations à leur sujet.

En premier lieu, on s'apercevra que les points de contact entre sciences sociales et humaines d'une part, sciences exactes et naturelles de l'autre, ne se produisent pas toujours dans les disciplines des deux ordres qu'on aurait eu tendance à rapprocher. Ce seront parfois les plus « littéraires » entre les sciences humaines qui se montreront à l'avant-garde. Ainsi, des branches très traditionnelles des humanités classiques, comme la rhétorique, la poétique et la stylistique, savent déjà recourir à des modèles mécaniques ou statistiques qui leur permettent de traiter certains problèmes par des méthodes dérivées de l'algèbre. Par l'emploi qu'elles font des calculatrices électroniques, on peut dire que la stylistique et la critique des textes sont en train d'accéder au rang de sciences exactes. Dans la course à la rigueur scientifique, il faut d'ores et déjà réserver les droits de nombreux « outsiders » ; et l'on aurait le plus grand tort de croire que les sciences dites « sociales » bénéficieraient au départ d'un meilleur handicap que certaines des sciences qu'on appelle plus simplement « humaines ».

L'étude de ces anomalies apparentes sera extrêmement instructive. On constatera en effet que celles, parmi nos disciplines, qui se rapprochent le plus d'un idéal proprement scientifique, sont aussi celles qui savent le mieux se restreindre à la considération d'un objet facilement isolable, aux contours bien délimités, et dont les différents états, révélés par l'observation, peuvent être analysés en recourant à quelques variables seulement. Sans doute les variables sont-elles toujours beaucoup plus nombreuses dans les sciences de l'homme que ce n'est généralement le cas dans les sciences physiques. Aussi cherchera-t-on à situer la comparaison au niveau où l'écart est relativement peu sensible. Par exemple, entre celles des sciences physiques où les variables sont les plus nombreuses, et celles des sciences humaines où ce nombre est le moins élevé. L'obligation où se trouvent les premières de faire appel à des modèles réduits (ainsi, ceux que l'aérodynamique met à l'épreuve dans ses souffleries) permettra de mieux comprendre l'emploi que les sciences humaines doivent faire des modèles et de mieux apprécier la fécondité des méthodes dites « structurales ». Celles-ci consistent en effet à réduire systématiquement le nombre des variables, d'une part en considérant que, pour les besoins de la cause, l'objet analysable forme un système clos ; d'autre part, en cherchant à ne considérer à la fois que des variables d'un même type, quitte à renouveler l'opération sur plusieurs plans.

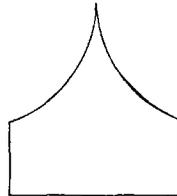
En second lieu, la liste d'échantillons ne fera pas que surprendre par sa diversité ; elle sera aussi beaucoup trop copieuse, ceux auxquels on s'en sera remis des choix à faire ayant toutes les raisons de se montrer indulgents. Nous exceptons le cas, sur lequel nous reviendrons, des spécialistes qui se mettront délibérément hors de la course, parce qu'ils estiment que

leurs recherches relèvent de l'art, non de la science, ou d'un type de science irréductible à celui qu'illustrent les sciences exactes et naturelles.

On peut prévoir, cependant, que les exemples seront nombreux et de valeur fort inégale. Il faudra les trier, retenir seulement certains d'entre eux, récuser les autres. Qui donc jugera ? La question est délicate, s'agissant de dégager certaines propriétés communes à des recherches relevant des sciences sociales et humaines, mais par référence à des normes qui dépendent, sinon exclusivement des sciences exactes et naturelles, au moins d'une épistémologie scientifique formulée au niveau le plus général. Le problème est, par conséquent, d'obtenir un *consensus* sur ce qui est scientifique et sur ce qui ne l'est pas, non seulement au sein des sciences sociales et humaines qui n'ont pas qualité pour légiférer de façon souveraine, puisque c'est en fin de compte sur leur propre maturité scientifique qu'il va falloir qu'on se prononce, mais en faisant appel aussi aux représentants des sciences exactes et naturelles.

Notre conception tend donc à imprimer à l'enquête un mouvement de bascule. Tout se passe en effet comme si ses instigateurs avaient simplement voulu superposer une enquête à une autre : deuxième enquête : sciences sociales et humaines ; première enquête : sciences exactes et naturelles, alors que nous proposons, en somme, de remplacer cette coupe horizontale par une coupe verticale, la deuxième enquête devant prolonger la première en intégrant son esprit et une partie de ses résultats. Mais, d'un autre côté, la première enquête était totale, alors que la seconde ne peut être que sélective : leur ensemble formera un tout, mais qui ira en s'effilant :

Sciences sociales et humaines



Sciences exactes et naturelles

Le schéma ci-dessus n'est pas arbitraire. Nous nous proposons de montrer qu'il reflète fidèlement une évolution qui s'est produite dans les sciences sociales et humaines au cours de ces dernières années.

La distinction entre sciences sociales et sciences humaines répond à des préoccupations anciennes : peut-être la trouve-t-on déjà implicitement ébauchée dans l'organisation de l'Institut de France, vieille d'un siècle et demi, où les spécialistes de l'étude de l'homme sont répartis en deux académies : celle des sciences morales et politiques, et celle des inscriptions et belles-lettres. Mais rien n'est plus difficile à saisir que le critère qui préside à cette distinction. Pour les organisateurs de l'Institut de France, il était, semble-t-il, d'ordre historique : dans une académie, ceux qui s'occupent des œuvres humaines antérieures à la Renaissance, dans l'autre, les modernes. La distinction cesse d'être applicable aux civilisations

exotiques où ces catégories temporelles changent de signification à moins même qu'elles ne s'abolissent (comme c'est le cas des sociétés qu'étudient les ethnologues); et l'on n'a pas été jusqu'à partager les philosophes entre les deux académies, selon qu'ils font l'histoire des doctrines anciennes ou qu'ils méditent sur des données actuelles.

Dira-t-on que les sciences humaines sont davantage tournées vers la théorie, l'érudition et la recherche pure, les sciences sociales vers la pratique, l'observation et la recherche appliquée? C'est chaque science dans son particulier qu'on s'expose alors à voir éclater, selon le type de recherche et le genre d'esprit du savant. On pourrait aussi chercher la distinction du côté des phénomènes, considérer que ceux qu'étudient les sciences sociales prennent directement naissance dans le groupe, tandis que les sciences humaines envisagent plutôt des œuvres créées sous un régime de production individuelle. Mais outre que cela se révélerait immédiatement faux dans un grand nombre de cas, la dernière tentative nous fait toucher du doigt la contradiction inhérente à la distinction elle-même. Tout ce qui est humain est social, et c'est l'expression même de « sciences sociales » qui recèle un pléonasme, et qu'on doit tenir pour vicieuse. Car, en se déclarant « sociales », elles impliquent déjà qu'elles s'occupent de l'homme : et il va de soi qu'étant donc d'abord « humaines », elles sont « sociales » automatiquement.

Et d'ailleurs, quelle science ne l'est pas? Comme nous l'écrivions il y a quelques années : « Même le biologiste et le physicien se montrent aujourd'hui de plus en plus conscients des implications sociales de leurs découvertes, ou, pour mieux dire, de leur signification anthropologique. L'homme ne se contente plus de connaître; tout en connaissant davantage, il se voit lui-même connaissant, et l'objet véritable de sa recherche devient un peu plus, chaque jour, ce couple indissoluble formé par une humanité qui transforme le monde et qui se transforme elle-même au cours de ses opérations ¹. »

C'est vrai aussi du point de vue de la méthode. Celle de la biologie doit faire un usage croissant de modèles de type linguistique (codes et information génétiques) et sociologique (puisqu'on parle maintenant d'une véritable sociologie cellulaire). Quant au physicien, les phénomènes d'interférence entre l'observateur et l'objet d'observation sont devenus pour lui bien davantage qu'un inconvénient pratique affectant le travail de laboratoire : un mode intrinsèque de la connaissance positive, et qui la rapproche singulièrement de certaines branches des sciences sociales et humaines, comme l'ethnologie qui se sait et s'accepte prisonnière d'un pareil relativisme. Les sciences sociales et humaines ont aussi leurs relations d'incertitude, par exemple celle entre structure et procès : on ne peut percevoir l'un qu'en ignorant l'autre et inversement, ce qui, soit dit en passant, fournit un moyen commode d'expliquer la complémentarité entre histoire et ethnologie.

On ne peut pas le dissimuler : la distinction entre sciences sociales

1. *Les sciences sociales dans l'enseignement supérieur : sociologie, psychologie sociale et anthropologie culturelle*, Paris, Unesco, 1954, 275 p. (L'enseignement des sciences sociales.)

et sciences humaines éclate de toutes parts. Elle est née et s'est développée aux États-Unis il y a moins d'un demi-siècle; elle y subsiste encore dans quelques institutions (ainsi les grands conseils nationaux de recherche); et elle était encore suffisamment vigoureuse pour s'imposer à l'Unesco au moment de sa création. Mais, outre que certains pays ne l'ont jamais acceptée, comme la France (dont il n'est cependant pas exclu qu'elle s'y rallie mais en lui donnant, nous l'espérons, une signification toute différente), rien n'est plus frappant que les critiques dont elle fut très vite l'objet dans les pays anglo-saxons, de la part d'esprits aussi différents que le regretté Robert Redfield aux États-Unis, et, en Angleterre, E. E. Evans-Pritchard : il a suffi que l'anthropologie fût séparée des sciences humaines et réunie aux sciences sociales pour qu'elle se sentît exilée.

Comme pour apporter une meilleure solution à ce vieux problème, on voit actuellement naître aux États-Unis une nouvelle terminologie qui regroupe les sciences selon d'autres critères. Telle est, nous semble-t-il, la signification de l'émergence des *behavioral sciences*, ou sciences de la conduite humaine. A l'inverse de ce qu'on croit souvent, cette locution ne désigne nullement les ci-devant sciences sociales. Elle procède au contraire de la conviction croissante, aux États-Unis comme ailleurs, que l'expression « sciences sociales » est bâtarde, et qu'il vaut mieux l'éviter.

Le terme *behavioral sciences* a été formé au moyen du mot *behavior* qui, pour des raisons particulières à l'histoire des idées outre-Atlantique (et cela seul exclut qu'on l'exporte), évoque la notion d'un traitement rigoureux des phénomènes humains. En fait, les *behavioral sciences* recouvrent un domaine placé à l'intersection, si l'on peut dire, des sciences humaines et des sciences exactes et naturelles. Elles réunissent l'ensemble des problèmes humains qui permettent ou exigent une collaboration étroite avec la biologie, la physique et les mathématiques.

Cela ressort clairement d'un intéressant document intitulé *Strengthening the behavioral sciences*, émanant d'un sous-comité du President's Science Advisory Committee, qui joue, auprès de l'Exécutif des États-Unis, un rôle comparable à celui qui incombe en France à la Délégation générale à la recherche scientifique et technique. Ce document a été rendu public à plusieurs reprises, notamment par les revues *Science* (1962, vol. 136, n° 3512, 20 avril, p. 233-241) et *Behavioral science* (vol. 7, n° 3, juillet 1962, p. 275-288). C'est dire l'importance de l'accueil qui lui a été réservé.

Or le document met l'accent sur cinq types de recherches « propres à illustrer les succès obtenus, et les problèmes qu'on peut espérer résoudre dans un avenir prochain » (*Behav. sc., op. cit.*, p. 277). Ce sont, dans l'ordre : la théorie de la communication entre les individus et les groupes, fondée sur l'emploi de modèles mathématiques; les mécanismes biologiques et psychologiques du développement de la personnalité; la neurophysiologie du cerveau; l'étude du psychisme individuel et de l'activité intellectuelle, fondée d'une part sur la psychologie animale, d'autre part sur la théorie des machines à calculer.

Dans les cinq cas considérés, il s'agit donc de recherches qui supposent

une collaboration intime entre certaines sciences sociales et humaines (linguistique, ethnologie, psychologie, logique, philosophie) et certaines sciences exactes et naturelles (mathématiques, anatomie et physiologie humaines, zoologie). Cette manière de délimiter les problèmes est féconde, puisqu'elle permet de regrouper, d'un double point de vue théorique et méthodologique, toutes les recherches « de pointe ». En même temps, la perspective où l'on se place est évidemment incompatible avec la distinction traditionnelle entre sciences physiques et sciences humaines qui néglige l'essentiel : à savoir que si les premières sont aujourd'hui des sciences pleinement constituées, auxquelles on peut donc demander d'afficher leurs « tendances », il n'en est pas de même des sciences humaines pour qui se pose au préalable la question de leur capacité scientifique. A vouloir absolument maintenir, en ce qui les concerne, la fiction du parallélisme, on risque de les acculer à l'hypocrisie et au trompe-l'œil.

Notre crainte est qu'une fois de plus les égards témoignés aux sciences sociales et humaines, la place flatteuse qui leur est faite dans un programme d'ensemble n'aient surtout valeur d'alibi. Aux sciences exactes et naturelles, on peut légitimement demander ce qu'elles sont. Mais les sciences sociales et humaines ne sont pas encore en mesure de rendre des comptes. Si l'on veut en exiger d'elles ou si, par politique, on croit habile de faire semblant, il ne faudra pas s'étonner qu'on reçoive des bilans truqués.

Après ce retour vers des inquiétudes formulées tout au début de cet article, revenons sur le cas des *behavioral sciences*, ou plus exactement sur le découpage original qu'implique cette locution. On voit déjà comment il confirme et renforce nos suggestions. En effet, il postule une attitude résolument sélective vis-à-vis des sciences sociales et humaines; grâce à quoi il réussit à rétablir le pont avec les sciences exactes et naturelles. L'expérience justifie cette double orientation. Car nous ne croyons pas nous exposer à de nombreux démentis en affirmant qu'à l'heure actuelle le linguiste, l'ethnologue, peuvent plus aisément trouver des sujets de conversation mutuellement profitables avec le spécialiste de neurologie cérébrale ou d'éthologie animale, qu'avec le juriste, l'économiste, ou le spécialiste de science politique.

S'il fallait faire une nouvelle répartition des sciences sociales et humaines entre les facultés, à ce dualisme implicite nous préférerions une division en trois groupes. On réserverait d'abord les droits, évoqués plus haut, de ceux à qui le vocable de « sciences » n'inspire nulle concupiscence, et pas même de nostalgie : qui voient, dans le genre particulier de « science humaine » qu'ils pratiquent, une recherche relevant plutôt de l'érudition, de la réflexion morale, ou de la création esthétique. Nous ne les considérons d'ailleurs pas comme des attardés, car, outre qu'il n'y a pas de science humaine possible qui ne fasse appel à ce genre de recherches, et peut-être même qui ne commence par là, beaucoup de domaines de nos sciences sont, soit trop complexes, soit trop proches ou trop éloignés de l'observateur, pour qu'on puisse les aborder dans un autre esprit. La rubrique « arts et lettres » leur conviendrait assez bien.

Les deux autres facultés porteraient alors respectivement les titres de

« sciences sociales » et de « sciences humaines », mais à la condition qu'on mette enfin quelque chose de précis derrière cette distinction. En gros, la faculté des sciences sociales comprendrait l'ensemble des études juridiques, telles qu'elles existent actuellement dans les facultés de droit; s'y ajouteraient (ce qui n'est qu'en partie réalisé dans le système français) les sciences économiques et politiques, et certaines branches de la sociologie et de la psychologie sociale. Du côté des sciences humaines se grouperaient la préhistoire, l'archéologie et l'histoire, l'anthropologie, la linguistique, la philosophie, la logique, la psychologie.

Dès lors, le seul principe concevable de la distinction entre sciences sociales et sciences humaines ressortirait clairement. On ne l'avoue pas volontiers : sous le manteau des sciences sociales, on trouve toutes celles qui acceptent sans réticence de s'établir au cœur même de leur société, avec tout ce que cela implique en fait de préparation des élèves à une activité professionnelle et de considération des problèmes sous l'angle de l'intervention pratique. Nous ne prétendons pas que ces préoccupations sont exclusives, mais qu'elles existent et qu'elles sont franchement reconnues.

En revanche, les sciences humaines sont celles qui se mettent en dehors de chaque société particulière : soit qu'elles cherchent à adopter le point de vue d'une société quelconque, soit celui d'un individu quelconque au sein de n'importe quelle société, soit enfin que, visant à saisir une réalité immanente à l'homme, elles se placent en deçà de tout individu et de toute société.

Entre sciences sociales et sciences humaines, la relation (qui, dès lors, apparaît d'opposition bien plutôt que de corrélation) devient celle entre une attitude centripète et une attitude centrifuge. Les premières consentent parfois à partir du dehors, mais afin de revenir au-dedans. Les secondes suivent la démarche inverse : si, parfois, elles s'installent au-dedans de la société de l'observateur, c'est pour s'en éloigner très vite et insérer des observations particulières dans un ensemble ayant une portée plus générale.

Mais, du même coup, on découvre la nature de l'affinité avec les sciences exactes et naturelles, sur quoi insistent les *behavioral sciences*, et qui joue bien plus en faveur des sciences humaines que des sciences sociales. En effet, les sciences auxquelles nous réservons le nom de « sciences humaines » peuvent posséder un objet qui les apparente aux sciences sociales; du point de vue de la méthode, elles se rapprochent davantage des sciences exactes et naturelles, pour autant qu'avec cet objet (qui ne leur appartient pas en propre) elles répudient toute connivence; disons vulgairement qu'à la différence des sciences sociales elles ne sont jamais « de mèche » avec lui.

En s'interdisant toute complaisance, fût-ce d'ordre épistémologique, envers leur objet, les sciences humaines adoptent le point de vue de l'immanence; alors que les sciences sociales, faisant un sort particulier à la société de l'observateur, attribuent à celle-ci une valeur transcendantale. Cela est très clair dans le cas des économistes qui n'hésitent pas à proclamer, pour justifier l'étroitesse de leur visée, que la rationalité économique constitue

un état privilégié de la nature humaine, apparu à un certain moment de l'histoire et en un certain point du monde. Et ce n'est pas moins clair dans le cas des juristes, qui traitent un système artificiel comme s'il était réel, et qui partent, pour le décrire, du postulat qu'il ne saurait recouvrir des contradictions. Aussi les a-t-on souvent comparés à des théologiens. Sans doute la transcendance, à laquelle se réfèrent implicitement ou explicitement les sciences sociales, n'est-elle pas d'ordre surnaturel. Mais elle est, pourrait-on dire, « surculturelle » : elle isole une culture particulière, la met au-dessus des autres, la traite comme un univers séparé qui contient sa propre légitimation.

Ces remarques n'entraînent de notre part aucune critique. Après tout, l'homme politique, l'administrateur, celui qui remplit une fonction sociale essentielle comme le diplomate, le juge ou l'avocat, ne peuvent remettre à chaque instant en cause l'ordre particulier au sein duquel leur activité se déploie. Et ils ne peuvent pas non plus prendre les risques idéologiques et pratiques auxquels expose une recherche vraiment fondamentale (mais qui sont monnaie courante dans l'histoire des sciences exactes et naturelles), quand elle oblige à révoquer une certaine représentation du monde, à bouleverser un corps d'hypothèses, à remplacer un système d'axiomes et de postulats. Une pareille intransigeance implique qu'on prenne ses distances vis-à-vis de l'action. La différence entre sciences sociales et sciences humaines n'est pas seulement affaire de méthode; elle est aussi affaire de tempérament.

Mais, de quelque façon qu'on interprète cette différence, la conclusion est la même. Il n'y a pas, d'un côté les sciences exactes et naturelles, d'un autre côté, les sciences sociales et humaines. Il y a deux approches, dont une seule est scientifique par son esprit : celle des sciences exactes et naturelles qui étudient le monde, et dont les sciences humaines cherchent à s'inspirer quand elles étudient l'homme en tant qu'il est du monde. L'autre approche, qu'illustrent les sciences sociales, met sans doute en œuvre des techniques empruntées aux sciences exactes et naturelles; mais les rapports qu'elles nouent ainsi avec ces dernières sont extrinsèques, non intrinsèques. Vis-à-vis des sciences exactes et naturelles, les sciences sociales sont en position de clientes, alors que les sciences humaines aspirent à devenir des disciples.

Cela nous fournit l'occasion de nous prononcer sur une question délicate, qui a déjà donné lieu à des prises de position retentissantes : les « tendances », objet de l'enquête, doivent-elles être celles d'une science occidentale et contemporaine, ou faut-il y inclure toutes les réflexions sur l'homme qui ont vu le jour à d'autres époques et sous d'autres climats ? D'un point de vue théorique, on aperçoit mal en vertu de quel principe on se rangerait au premier parti. Mais le second soulèverait des difficultés pratiquement insurmontables : le savoir occidental est doublement accessible, puisqu'il existe sous forme écrite, et dans des langues connues de la plupart des spécialistes; tandis qu'une fraction considérable de l'autre ne vit

que dans la tradition orale, et que le reste devrait être préalablement traduit.

La formule que nous avons suggérée permet d'éluider ce dilemme. En effet, nous avons proposé que les seules recherches qui serviraient de base à l'enquête soient aussi celles qui satisferaient à un critère externe : celui de la conformité aux normes de la connaissance scientifique, telles qu'elles sont généralement admises, non seulement par les spécialistes des sciences sociales et humaines (ce qui exposerait au cercle vicieux), mais aussi par ceux des sciences exactes et naturelles.

Sur cette base, un très large *consensus* paraît réalisable. Mais on s'apercevra aussitôt que si le critère de la connaissance scientifique n'est définissable que par référence à la science de l'Occident (ce que, semble-t-il, aucune société ne conteste), les recherches sociales et humaines qui peuvent le mieux y prétendre ne sont pas toutes occidentales, loin de là. Les linguistes contemporains reconnaissent volontiers que, pour certaines découvertes fondamentales, les grammairiens de l'Inde les ont devancés de plusieurs siècles ; et ce n'est sans doute pas le seul terrain sur lequel on devra concéder l'avantage au savoir de l'Orient et de l'Extrême-Orient. Dans un autre ordre d'idées, les ethnologues sont aujourd'hui persuadés que même des sociétés de très bas niveau technique et économique, et ignorantes de l'écriture, ont su parfois donner à leurs institutions politiques ou sociales un caractère conscient et réfléchi qui leur confère une valeur scientifique.

Si, de la considération des résultats, on passe à celle de l'objet et de la méthode, on aperçoit entre sciences physiques, sciences sociales et sciences humaines des rapports qui ne sont plus quantitatifs et qui demandent à être soigneusement mis en place. Il est clair que les sciences sociales et les sciences humaines exploitent en commun le même objet qui est l'homme, mais là s'arrête leur parenté. Car, en ce qui concerne la méthode, deux constatations s'imposent : aussi bien les sciences sociales que les sciences humaines cherchent à se définir par référence aux sciences exactes et naturelles, qui connaissent les arcanes de la méthode scientifique. Mais, avec ces sciences canoniques, les nôtres entretiennent des relations inversées. Aux sciences exactes et naturelles, les sciences humaines ont emprunté la leçon qu'il faut commencer par récuser les apparences, si l'on aspire à comprendre le monde ; tandis que les sciences sociales se prévalent de la leçon symétrique, d'après laquelle on doit accepter le monde, si l'on prétend le changer.

Tout se passe donc comme si l'unité factice des sciences sociales et humaines, animées par le même désir de s'éprouver à la pierre de touche du savoir scientifique, ne résistait pas à la prise de contact avec les sciences exactes et naturelles. Elles se scindent, réussissant seulement à s'assimiler des aspects opposés de leur méthode : en deçà de la prévision, les sciences sociales régressent vers une forme assez basse de technologie (à laquelle on applique, pour cette raison sans doute, le terme malgracieux de technocratie) ; au-delà de l'explication, les sciences humaines tendent à se perdre dans le vague des spéculations philosophiques.

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher pourquoi une méthode à double

face a pu être pratiquée avec le succès qu'on sait par les sciences exactes et naturelles, alors que les sciences sociales et les sciences humaines ne sont chacune capables d'en retenir qu'une moitié, qu'elles s'empressent d'ailleurs de dénaturer. Après tout, cette inégalité ne doit pas surprendre. Il n'existe, il n'a jamais existé qu'un seul monde physique, dont les propriétés sont demeurées les mêmes en tous temps et en tous lieux, pendant qu'au cours des millénaires et de-ci de-là, n'ont cessé de naître et de disparaître, comme un papillotement éphémère, des milliers de mondes humains. De tous ces mondes, quel est le bon ? Et si tous le sont (ou aucun), où se situe, par derrière ou par devant eux, l'objet véritable des sciences sociales et humaines ? La différence entre elles reflète l'alternative qui les tenaille (à la différence des sciences exactes et naturelles, qui n'ont pas lieu d'éprouver d'incertitude sur leur objet) : soit de privilégier un de ces mondes pour avoir prise sur lui, soit de tous les révoquer en doute au bénéfice d'une essence commune qui reste à découvrir, ou d'un univers unique qui, s'il est vraiment unique, viendra fatalement se confondre avec celui des sciences exactes et naturelles.

Dans les pages qui précèdent, nous n'avons rien fait pour masquer cette divergence, que d'aucuns nous reprocheront d'avoir complaisamment accentué. Il nous semble, en effet, que les sciences sociales et les sciences humaines n'ont actuellement pas intérêt à cacher ce qui les divise, et qu'il est même de leur avantage, aux unes et aux autres, de poursuivre pour un temps des routes séparées. Si le progrès de la connaissance doit démontrer un jour que les sciences sociales et humaines méritent d'être appelées des sciences, la preuve viendra par l'expérience : en vérifiant que la terre de la connaissance scientifique est ronde, et que, croyant s'éloigner les unes des autres pour atteindre le statut de science positive bien que par des voies opposées, sans même s'en rendre compte, les sciences sociales et les sciences humaines iront se confondre avec les sciences exactes et naturelles, dont elles cesseront de se distinguer.

Il convient donc que le nouveau rapport donne au mot « tendance » son sens le plus riche et le plus plein ; qu'il s'efforce d'être une méditation hardie sur ce qui n'existe pas encore, plutôt qu'un bilan faussé par gêne d'étaler l'insuffisance des résultats acquis ; qu'au prix d'un effort constructif où l'imagination jouera son rôle, il cherche à deviner les gestations latentes, à esquisser les linéaments d'évolutions indécises ; qu'il sache, en un mot, écouter le blé qui lève, et moins décrire l'état présent de nos sciences que pressentir les voies où pourront — peut-être grâce à lui — s'engager les sciences de demain.

Le professeur Claude Lévi-Strauss occupe la chaire d'anthropologie sociale au Collège de France. Ses travaux pratiques en anthropologie ont été menés surtout en Amérique latine ; il a été également professeur à l'Université de São Paulo, au Brésil, et conseiller culturel auprès de l'Ambassade de France à Washington. Autour d'un ouvrage classique sur Les structures élémentaires de la parenté, ses plus récentes publications comprennent Tristes tropiques, Le totémisme aujourd'hui, La pensée sauvage et Le cru et le cuit.

Classification des disciplines et connexions interdisciplinaires

Jean Piaget

L'auteur énumère neuf sciences des « lois » (sociologie, anthropologie culturelle, psychologie, économie politique et économétrie, démographie, linguistique, cybernétique, logique symbolique et épistémologie de la pensée scientifique, pédagogie expérimentale), et les distingue des autres disciplines, historiques, juridiques et philosophiques, qui, dans leur ensemble, constituent les sciences sociales et humaines. Après un aperçu sommaire des tendances de chacune des sciences des « lois », et des rapports qui existent entre elles, l'auteur termine par des observations sur les recherches fondamentales et le rôle de leurs applications.

Il s'agira dans ce qui suit d'une interprétation particulière du projet en question, interprétation tendant à assurer le plus grand parallélisme possible avec la réalisation de M. Auger dans le domaine des sciences exactes et naturelles. D'autres conceptions sont possibles, mais il y a avantage, croyons-nous, à en développer une en toutes ses conséquences, en laissant au Département des sciences sociales de l'Unesco ou à un comité d'experts le soin de la comparer à d'autres et de choisir, plutôt que de décrire nous-même les diverses possibilités sans parvenir au même degré de conviction pour chacune d'entre elles. En un mot, nous croyons que le projet présente une signification précise et une utilité certaine tant qu'il s'agit de « sciences » au sens strict, tandis qu'il perdrait son efficacité en embrassant toutes les disciplines.

Objet de la recherche

Le but de la recherche ne saurait être de fournir une sorte de vulgarisation schématique et encore moins une synthèse rapide des résultats de chaque discipline particulière : il y aurait, sans cela, double emploi complet avec les « traités » ou les « initiations », ouvrages d'enseignement, etc., dont chacune des branches du savoir a pu provoquer la publication en son propre domaine.

L'intérêt d'une tentative parallèle à celle de Pierre Auger pourrait par contre tenir à la perspective évolutive et constructiviste dans laquelle elle se placerait : décrire la science en devenir ou la science qui se fait plu-

tôt que les résultats acquis. Mais, s'il s'agit de renseigner le public, les « traités » modernes remplissent déjà cet office : les consignes que nous avons données, P. Fraisse et moi-même, à nos collaborateurs du *Traité de psychologie expérimentale* en voie de parution, sont précisément d'insister sur les problèmes ouverts et que les directions de recherche autant — et, à l'occasion, plus encore — que sur les acquisitions définitives. Quant à se borner aux très grandes lignes, on retombe dans la vulgarisation. Et s'il s'agit d'exercer une action sur les chercheurs eux-mêmes, le rôle des congrès internationaux est justement de marquer d'étape en étape les orientations nouvelles et chacun peut décider, d'un congrès au suivant, s'il y a stagnation ou si de nouvelles voies sont à exploiter ou à espérer.

Par contre, deux objectifs ¹ peuvent raisonnablement être assignés à la recherche prévue, mais en se plaçant à un point de vue résolument comparatif.

Du point de vue des chercheurs, il peut être utile de disposer d'éléments de comparaison d'une discipline à une autre, car si chacun est renseigné sur la sienne propre, le cloisonnement des domaines dans les sciences humaines présente quelque chose de saisissant et même de très inquiétant. Dans un symposium récent de psychologie du langage, les psychologues de langue française ont tenu à s'entourer des conseils de linguistes qui assisteraient aux débats et répondraient aux questions qu'on aurait à leur poser. Or, d'une part, ils ont eu beaucoup de peine à trouver des linguistes se prêtant à cet office, sous le prétexte que la linguistique n'a point d'attaches avec la psychologie. D'autre part, ceux qui ont accepté et ont participé aux discussions ont exprimé après coup (et cela en un sens favorable !) leur étonnement à l'égard des travaux entendus, par rapport à ce qu'ils imaginaient. D'une manière générale, chacun répète que l'avenir appartient aux recherches interdisciplinaires, mais, en fait, elles sont souvent très difficiles à organiser à cause d'ignorances réciproques parfois systématiques.

Le premier but de la recherche serait donc de dégager les éléments de comparaison possible entre les tendances et les courants des sciences humaines en leur développement contemporain et en leur devenir actuel, de manière à favoriser les échanges et les collaborations interdisciplinaires, ou simplement à renforcer les recherches de chaque discipline sous l'influence des comparaisons fournies.

Or il ne faut pas se dissimuler que le problème est bien plus délicat sur le terrain des sciences humaines que sur celui des sciences exactes et naturelles. Un biologiste sait bien qu'il a besoin de chimie et de physique, un chimiste sait bien que sa science repose sur la physique, un physicien sait bien qu'il ne peut rien sans les mathématiques, etc. (les réciproques seules n'étant pas, ou pas encore, générales). Par contre, dans les sciences humaines, les interactions sont infiniment plus faibles, faute de hiérarchie et pour bien

1. Nous ne parlons ici que des objectifs relatifs à la recherche dite « fondamentale ». Quant aux recherches « appliquées », il en sera question dans la section « Recherches fondamentales et applications », ci-après.

d'autres raisons. Par exemple, entre la linguistique structuraliste, l'économétrie, la psychologie expérimentale, la logistique, etc., il n'y a pas de filiations ou d'ordre hiérarchique et l'absence de tout échange empêche peut-être de dégager des liaisons éclairantes qui relèveraient par ailleurs de la cybernétique ou de la théorie de l'information. D'autre part, fort peu de disciplines recourant aux travaux spécialisés des psychologues, parce que chacun se croit suffisamment psychologue pour subvenir à ses propres besoins, etc.

Du point de vue de l'organisation de la recherche, les fondations, les centres nationaux de recherche scientifique, les pouvoirs universitaires, etc., travaillent bien souvent en fonction de ce même cloisonnement, tandis qu'un aperçu d'ensemble permettant la comparaison des tendances nouvelles dans les différentes disciplines favoriserait peut-être les collaborations et les recherches interdisciplinaires. Pour ne donner qu'un exemple, il m'a fallu plusieurs années pour convaincre la Fondation Rockefeller de l'utilité d'un « centre international d'épistémologie génétique » faisant collaborer des logiciens, des psychologues et des spécialistes des sciences considérées, parce que les directeurs des départements de la fondation, malgré toute leur bienveillance, croyaient cette collaboration chimérique. Le Fonds national suisse de la recherche scientifique a repris depuis la chose en main au vu des résultats obtenus, tandis qu'un simple projet préalable eût rencontré sans doute un très grand scepticisme.

On peut donc attendre d'une étude comparative sur les tendances actuelles des différentes sciences humaines, un renforcement de l'intérêt et de l'aide matérielle pour les recherches interdisciplinaires à tous les degrés : entre deux disciplines seulement, voisines ou éloignées, ou entre plusieurs disciplines considérées d'un point de vue commun (comme celui de la recherche des modèles, de la mathématisation, etc.).

Étendue (disciplines à considérer)

Mais pour atteindre ces objectifs, il semble indispensable de restreindre le champ des disciplines à envisager ; c'est-à-dire qu'il conviendrait de s'en tenir à celles des sciences humaines et sociales qui comportent des techniques proprement scientifiques au sens strict du terme : recherche des « lois » par observation systématique, expérimentation, mathématisation ou déduction qualitative mais réglée par des algorithmes symboliques rigoureux (comme en logique moderne).

I

Sans doute plusieurs documents récents de l'Unesco parlent-ils d'un besoin qu'éprouverait l'Organisation de pouvoir dégager sa philosophie, sous la forme par exemple d'une philosophie des valeurs qui pourrait être invoquée dans certaines de ses grandes tâches (comme dans les questions d'aide aux pays sous-développés, ou lorsqu'il s'agit de situer l'éducation dans l'en-

semble des préoccupations humaines). Mais, d'une part, il n'est pas certain qu'un examen des tendances dominantes actuelles de la philosophie serait d'un grand secours à cet égard, car il mettrait surtout en évidence l'irréductibilité des courants principaux (qu'y a-t-il en effet de commun entre la phénoménologie d'inspiration husserlienne et la dialectique marxiste ?); d'autre part, si l'on veut atteindre, sous les idéologies et les métaphysiques, les communs dénominateurs des valeurs humaines, c'est sans doute beaucoup plus à une sociologie comparée qu'il convient de s'adresser qu'à une philosophie forcément entachée d'un coefficient subjectif plus ou moins important.

Quant aux études juridiques, elles constituent un monde à part, dominé par des problèmes, non pas de faits ou d'explications causales, mais de normes. Or, si les relations entre les normes et les sociétés elles-mêmes sont fondamentales dans les sciences sociales, c'est à la sociologie juridique (science de ces faits particuliers que les spécialistes de cette discipline appellent des « faits normatifs ») qu'il faut recourir pour les comprendre et non à la science juridique, qui n'est apte à connaître que du droit comme tel, à l'exclusion de la société en sa totalité complexe.

Restent toutes les disciplines historiques, philologiques, littéraires, etc., qui comportent naturellement une grande variété de connaissances, mais ignorent la recherche des « lois » au sens où l'on peut parler de lois économiques, psychologiques ou linguistiques. Il est vrai qu'on emploie couramment le terme de « lois de l'histoire », mais ou bien il s'agit de métaphores (en particulier lorsqu'il y a intention politique), ou bien c'est au niveau où l'histoire rejoint la sociologie diachronique (portant sur le développement des sociétés).

En bref, l'enquête sur « les tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines » peut être conçue sur un plan très large ou volontairement étroit. Mais s'il s'agit du plan large, on n'en saisit plus exactement le but et l'on risque de tomber dans des généralités un peu hétérogènes. S'il s'agit au contraire du plan restreint, correspondant aux buts définis dans la section « Objet de la recherche », ci-dessus, il conviendrait de sacrifier un certain nombre de disciplines pour se limiter à celles au sein desquelles la recherche peut être stimulée par une telle étude comparative, notamment sous la forme de travaux interdisciplinaires.

Examinons cependant le plan large, quitte à insister ensuite sur le plan restreint (correspondant au groupe « sciences des lois »), et partons à cet égard d'une classification provisoire de ce qu'on appelle en général « sciences humaines et sociales » :

Sciences des lois. Sociologie, anthropologie culturelle, psychologie, économie politique et économétrie, démographie, linguistique, cybernétique, logique symbolique et épistémologie de la pensée scientifique, pédagogie expérimentale.

Disciplines historiques. Histoire, philologie, critique littéraire, etc.

Disciplines juridiques. Philosophie du droit, histoire du droit, droit comparé, etc.

Disciplines philosophiques. Morale, métaphysique, théorie de la connaissance, etc.

Si l'on voulait traiter de toutes ces variétés de « sciences humaines et sociales », il faudrait donc considérer à part chacune des quatre catégories de disciplines ci-dessus, en insistant sur les recherches interdisciplinaires au sein de chaque catégorie séparément. Quant aux relations interdisciplinaires entre les catégories, elles sont par la force des choses assez pauvres, et c'est pourquoi nous déconseillons pour notre part un plan aussi ambitieux. Indiquons néanmoins une ou deux des interconnexions qui existent en fait, mais dont nous ne croyons pas qu'elles puissent mener aussi loin que les interactions internes entre les disciplines de la catégorie « sciences des lois ».

1. Il existe par exemple des relations traditionnelles entre la logique et le droit, et l'on pourrait les développer encore dans la perspective du normativisme de H. Kelsen. On fait actuellement à Bruxelles, sous l'impulsion du logicien Ch. Perelmann, des études assez poussées sur le raisonnement juridique, auxquelles collaborent juristes et logiciens ¹.
2. Il existe naturellement des rapports entre la sociologie et les sciences historiques, ainsi qu'entre la première et le droit (grâce à la sociologie juridique), mais il s'agit là plutôt de relations à sens unique que d'interaction véritable : la sociologie puise des informations dans les disciplines historiques et juridiques plus que l'inverse, et l'on voit mal (malgré Duguit et, en un sens, Pétrajitsky) le droit se contenter d'un fondement sociologique.
3. Il existe aussi des relations entre la philosophie du droit et la philosophie générale, mais peut-être aussi sont-elles à sens unique. Par contre, les rapports entre la psychologie ou la sociologie, d'une part, et la philosophie, d'autre part, sont de plus en plus distendus et inefficaces, bien que l'organisation universitaire de certains pays continue de placer la psychologie, la sociologie et la philosophie dans la même faculté.

II

Si nous examinons par contre les disciplines de la catégorie « sciences des lois », nous constatons : d'abord, qu'elles se prêtent toutes à une étude analogue à celle sur les sciences mathématiques, physiques et naturelles, parce qu'elles procèdent toutes par expérimentation, par observation systématique (statistique, etc.) ou par déduction algorithmique (le « ou » n'étant pas exclusif et plusieurs de ces disciplines combinant ces trois procédés de connaissance en un tout organique); ensuite, qu'elles présentent déjà un certain degré plus ou moins haut de connexions interdisciplinaires et pourraient être fécondées encore bien davantage par de telles interactions — le but principal de l'étude comparative projetée pouvant donc être atteint sur ce terrain en soulignant la portée de ces

1. Voir la revue *Logique et analyse*.

tendances interdisciplinaires et les perspectives nouvelles qui sont ainsi ouvertes.

Sociologie. Il va de soi, tout d'abord, que la sociologie, sans constituer pour autant comme quelques-uns l'ont pensé la synthèse de toutes les sciences sociales (car elle comporte elle-même son objet spécifique), a besoin des apports de chacune d'entre elles et les enrichit en retour. Un exemple particulièrement frappant est celui de la convergence entre les analyses linguistiques de F. de Saussure et les analyses sociologiques de Durkheim quant au caractère collectif et « institutionnel » (au sens durkheimien) de la langue opposée à la parole et quant aux parts respectives de la collectivité et de l'individu dans les innovations (linguistiques pour de Saussure et quelconques pour Durkheim) ainsi que dans leur contrôle. Cette convergence (qui ne constitue qu'une illustration très particulière des nombreuses interactions entre la sociologie et la linguistique) est fort instructive : d'une part, la linguistique étant l'une des plus développées des sciences sociales différenciées, ses conceptualisations peuvent servir de modèle très fécond pour la sociologie entière (lorsque nous eûmes jadis, pour notre malheur, à enseigner la sociologie en trois universités de Suisse romande, nous avons trouvé dans les travaux de linguistique générale des sources d'inspiration bien plus directes que dans les autres sciences sociales); d'autre part, la linguistique a tout à gagner de pouvoir se situer dans un cadre sociologique comparatif, et c'est ce qu'ont compris tous les continuateurs de la linguistique saussurienne.

Les relations entre la sociologie et l'économie politique, l'anthropologie culturelle et la psychologie sociale vont tellement de soi qu'il est inutile d'y insister pour l'instant. Il n'en sera pas moins nécessaire de les développer suffisamment dans l'étude projetée car, ici encore, les tendances au cloisonnement sont telles que les relations interdisciplinaires demeurent singulièrement étroites par rapport à ce qu'elles devraient être pour permettre un rendement suffisant. Il est en particulier surprenant de constater que, parfois, les sociologues manquent d'une culture économique étendue et que, réciproquement, il existe des économistes ignorant les tendances fondamentales de la sociologie (malgré les points de jonction essentiels soulignés par le marxisme, par Pareto, Max Weber, Simiand et tant d'autres). La raison en est qu'en bien des pays l'économie politique s'enseigne dans les facultés de droit et la sociologie dans celles des lettres, sans qu'une faculté des sciences sociales les réunisse en un tout organique et les protège de la double contagion de la spéculation philosophique et du normativisme juridique : il n'en est que plus nécessaire de mettre en évidence dans l'étude projetée, les tendances interdisciplinaires profondes de telles disciplines, sans demeurer esclave d'un conservatisme universitaire hérité d'une classification des branches du savoir fondée sur des cloisonnements pédagogiques et de hiérarchies sociales, et qui ne tient pas compte des interactions ou des circularités.

Anthropologie culturelle. Elle est un très bel exemple d'une science qui par les progrès internes de ses méthodes autant que par la nature de son objet tend nécessairement à l'état interdisciplinaire. L'impulsion a avant tout été donnée dans cette direction, par les travaux de Claude Lévi-Strauss. Qu'on nous permette ici les remarques d'un psychologue, puisqu'elles seront de nature à souligner davantage encore cet aspect.

Le premier résultat frappant des analyses de Lévi-Strauss est l'interdépendance entre le système des signes linguistiques et le système plus général des signes sociaux découverts grâce à l'étude ethnographique. Cette convergence est de la plus haute importance pour la constitution d'une sémiologie générale, discipline entrevue par F. de Saussure et vers laquelle s'orientent les travaux les plus récents du structuralisme linguistique contemporain.

L'aspect complémentaire de cette sémiologie ethnographique est alors un structuralisme dont les méthodes (quant aux structures signifiées et non pas seulement aux systèmes de signifiants) relèvent de l'algèbre générale (théorie des réseaux, etc.) et de cette mathématique qualitative qu'est la logique contemporaine. D'où une série d'interactions avec toutes celles des sciences humaines qui collaborent en fait à l'édification d'une théorie générale des structures concrètes.

Dans cette double perspective, les faits économiques présentent, sur le terrain des analyses ethnographiques, un ensemble de relations avec d'autres domaines, notamment linguistiques, relations dont l'importance est beaucoup moins claire à des niveaux plus complexes et plus évolués (mises à part les analyses marxistes).

Le rôle de la psychologie expérimentale tend à devenir important dans l'ethnographie américaine (mais reste un peu pâle dans l'œuvre de Lévi-Strauss, peut-être à cause de ses attaches phénoménologiques). Il est cependant évident que la seule réponse décisive au débat Lévi-Strauss - Lévy-Bruhl sera fournie par une étude expérimentale systématique des réactions des sujets de tous âges, dans un certain nombre de sociétés élémentaires, à des épreuves de différents niveaux opératoires (structures logico-mathématiques les plus générales) aujourd'hui contrôlées un peu partout¹. Ce jour-là les relations entre le structuralisme ethnographique et le structuralisme psychogénétique se développeront sous des formes assurément étroites et d'une fécondité facile à prévoir.

Psychologie. La psychologie contemporaine constitue un bel exemple de discipline se prolongeant en ramifications qui rejoignent les recherches d'autres domaines scientifiques, et cela en vertu de ses développements spontanés et non pas d'initiatives ou de décisions individuelles, et encore moins de spéculations philosophiques (la psychologie scientifique s'est séparée de la philosophie dès la seconde moitié du XIX^e siècle, et les tendances actuelles de l'Union internationale de psychologie scientifique

1. De telles recherches sont projetées au Congo et chez les Indiens d'Amérique latine.

et des congrès internationaux qu'elle réunit tous les trois ans demeurent fidèles à cet esprit d'autonomie). La raison de ces ramifications interdisciplinaires est donc à chercher dans le progrès même des études qui conduisent par leur approfondissement à soulever des problèmes relevant d'autres domaines autant que de celui de la psychologie. Voici quelques exemples.

Il va d'abord de soi que sur tous les terrains psychophysiologiques et « éthologiques » (psychologie animale), la psychologie entre en interaction avec la neurologie et avec la biologie tout entière, ce qu'il sera important de souligner à propos de certaines des tendances générales des sciences humaines (on retrouve des tendances analogues, mais sous une forme plus faible, dans certains travaux de sociologie comparée qui font une part aux recherches sur les sociétés animales, dans les travaux de la phonétique expérimentale en jonction avec les lois de la phonation, et, surtout, dans les recherches cybernétiques, qui constituent un lien plein de promesses entre les sciences humaines, d'une part, et entre ces dernières et les sciences biologiques et exactes, d'autre part).

Les interactions entre la psychologie et la sociologie vont également de soi, puisque l'homme est un être social et que la société modifie, développe et, peut-être, crée de toutes pièces certains mécanismes mentaux. Aussi bien n'est-ce pas seulement sur le terrain restreint appelé « psychologie sociale » que la psychologie a besoin d'échanger avec la sociologie, mais dans des domaines bien plus vastes intéressant les opérations intellectuelles, les sentiments moraux, la volonté, etc.

Les interactions entre la psychologie et la linguistique n'ont nullement atteint l'ampleur des échanges évoqués ci-dessus, mais la question est de savoir si cette pauvreté relative tient à la nature des choses ou à de simples circonstances historiques. Or la seconde interprétation est la plus probable, d'abord à cause du manque de préparation linguistique des psychologues (leur formation étant poussée dans les directions physiologiques ou philosophiques sans qu'ils aient l'occasion, en général, de s'initier aux travaux des linguistes), ensuite à cause des tendances sociologiques qui prédominent chez la plupart des linguistes et leur font croire souvent à l'inutilité de la psychologie. Cependant un certain nombre de tendances nouvelles se sont dessinées depuis quelque temps qui laissent entrevoir des interactions prometteuses : du côté de la psychologie, on cherche à analyser les fonctions du langage et surtout le fonctionnement de la « parole », distinguée de la « langue » — d'où une « psycholinguistique » à laquelle, par exemple, les psychologues de langue française ont consacré tout leur dernier congrès¹; du côté des linguistes, les progrès de la linguistique dite structuraliste (Hjelmslev, Togeby, Harris, etc.) ont conduit à dégager des structures générales et abstraites dont la généralité même les rend indépendantes de tel ou tel groupe social particulier naturellement, le problème se pose alors d'établir à quoi ces structures correspondent dans la vie mentale du sujet, et ce sont de telles questions qu'étudient actuellement

1. *Problèmes de psycholinguistique*, Paris, Presses universitaires de France, 1963.

les spécialistes des rapports entre le langage et la pensée (G. Miller, N. Chomsky, etc.).

Les relations entre la psychologie et l'économie politique sont beaucoup plus pauvres, mais sans doute pour des raisons historiques analogues à celles qui ont ralenti les échanges entre la première et la linguistique (séparation en facultés universitaires sans contacts, etc.); il semble cependant évident que l'avenir des recherches comporte la nécessité d'un jeu d'échanges analogues à ceux dont nous venons de parler. D'une part, en effet, un certain nombre de théories de la valeur ou de l'« ophélimité » se réfèrent à des mécanismes psychologiques très généraux, dont l'étude n'est nullement épuisée; d'autre part, l'analyse psychologique de la régulation des forces dont dispose un individu dans l'organisation de ses conduites (nous pensons aux beaux travaux de P. Janet sur les régulations affectives élémentaires) met en évidence le rôle d'une « économie » interne et spontanée dont il est impossible qu'on ne soulève pas tôt ou tard la question de ses relations avec les échanges interindividuels et avec l'économie sociale. On a plusieurs fois déjà proposé de mettre de tels problèmes à l'étude dans certaines associations psychologiques et la difficulté a été, comme bien souvent, de savoir comment organiser le dialogue entre interlocuteurs (psychologues et économistes) susceptibles de se comprendre mutuellement. Une telle carence montre à elle seule l'utilité d'une étude comparative sur les tendances actuelles de la recherche en sciences sociales et humaines.

Les relations entre la psychologie et la logique sont d'un grand intérêt du point de vue des perspectives d'avenir, bien qu'elles demeurent aujourd'hui de faible densité. La logique moderne, dite symbolique ou mathématique, s'est, en effet, dissociée de la psychologie, en ce sens qu'elle veut être purement formelle ou normative et ne plus considérer en rien les questions de fait. Elle constitue ainsi une logique sans sujet, ou, du moins, c'est l'idéal qu'elle a poursuivi inlassablement depuis quelques décennies. Mais ses travaux actuels sur les limites de la formalisation sont de nature à modifier cet état de choses et à réintroduire un constructivisme opératoire qui se réfère implicitement ou explicitement (cf. le grand ouvrage de Ladrière) aux activités du sujet. De leur côté, les travaux de psychologues sur le développement des opérations intellectuelles ont, non pas rejoint la logique des logiciens, mais mis en évidence l'existence de certaines structures qui sont à la racine de la logique « naturelle » et dont l'axiomatisation est possible, ce qui soulève alors le problème des relations avec les logiques formalisées. Il en résulte que de jeunes logiciens comme L. Apostel, S. Papert, J. B. Grize, etc., s'occupent aujourd'hui de questions communes à la logique et à la psychologie, ce qui eût été inconcevable il y a quelques années et ce qui laisse entrevoir des recherches interdisciplinaires de plus en plus fécondes.

L'épistémologie contemporaine, comme nous y insisterons plus loin, n'est plus l'œuvre des seuls philosophes, mais tend de plus en plus à se constituer sur le terrain des sciences particulières sous la forme de discus-

sions sur les « fondements » et de réflexion sur l'histoire de ces sciences. Il en résulte que bien souvent cette épistémologie interne rencontre des problèmes psychologiques, ainsi que l'ont montré, entre autres, des mathématiciens comme Enriques, Gonthier, etc., sans parler de Poincaré. Il s'est donc constitué, sous le nom d'« épistémologie génétique », une discipline visant à organiser systématiquement cet échange entre les travaux portant sur le développement psychologique des notions et opérations, et ceux qui relèvent de l'épistémologie des sciences particulières. Modèle de recherche interdisciplinaire, l'épistémologie génétique semble témoigner d'une certaine fécondité¹.

Mais les courants interdisciplinaires les plus prometteurs sont sans doute ceux que l'on peut réunir sous le nom de courants cybernétiques. La cybernétique est déjà par elle-même de nature interdisciplinaire puisqu'elle vise entre autres à fournir la théorie et la réalisation pratique de mécanismes à la fois programmés et autorégulateurs comme des êtres vivants, et qu'elle y parvient en utilisant des modèles relevant notamment de l'algèbre générale, de la logique, de la théorie de l'information et de la théorie des jeux ou de la décision. La cybernétique est donc actuellement le lieu de rencontre le plus polyvalent entre les sciences physico-mathématiques, les sciences biologiques et les sciences humaines. Il en résulte, quant aux recherches proprement psychologiques, qu'elle est de plus en plus sollicitée de répondre à des questions particulières, intéressant soit le mécanisme de la pensée en relation avec le fonctionnement du cerveau (machines de Turing, calculatrices électroniques, homéostat d'Ashby), soit certaines formes d'apprentissage (le conditionnement des « tortues » de Grey Walter, le « perceptron » de Rosenblatt), soit même le processus du développement mental par équilibrations successives (le « génétron » de S. Papert). Inutile de rappeler que c'est aussi là le domaine où les applications à portée économique et sociale sont les plus nombreuses et imprévues (rôle de la cybernétique dans l'automatisation); mais nous y reviendrons.

Linguistique. Si nous passons maintenant de la psychologie à la linguistique, nous nous trouvons en présence d'un système d'interactions interdisciplinaires tout aussi intense, mais dont le déroulement était plus imprévu. La psychologie étudiant une vie mentale qui n'est pas désincarnée, mais qui reste constamment solidaire des réactions nerveuses et endocrinologiques de l'organisme entier, les liaisons de cette discipline avec la biologie vont de soi, autant qu'avec la sociologie et les autres sciences humaines : elle se situe donc au carrefour des sciences naturelles et des sciences sociales. La linguistique, par contre, pouvait paraître beaucoup plus indépendante des premières et son autonomie semblait garantie par la nature à la fois strictement humaine et sociologiquement institutionnalisée de son objet. Or l'étude des courants actuels de cette discipline nous fournit un tableau

1. Voir les 18 volumes déjà publiés par le Centre de Genève depuis sa fondation, il y a huit ans.

entièrement différent de ce qu'on aurait pu prévoir il y a quelques décennies.

A vouloir dégager les modèles les plus généraux dont relève l'échange interindividuel qu'assure le langage, on est naturellement conduit à recourir à la théorie de l'information. Or chacun sait la liaison étroite qui s'est établie entre les notions d'information, de néguentropie et d'entropie proprement dite, de telle sorte que pour dominer l'emploi de ces notions en linguistique générale une certaine culture thermodynamique est d'un secours évident. Qu'on lise à cet égard l'ouvrage récent d'un physicien comme O. Costa de Beauregard, *Le second principe de la science du temps*, et l'on apercevra combien les considérations thermodynamiques, biologiques et psycholinguistiques sont aujourd'hui interdépendantes (en dissociant, dans cet ouvrage si suggestif, la métaphysique personnelle et un peu aventureuse de l'auteur et son argumentation technique); voir aussi les nombreux travaux de B. Mandelbrot.

La linguistique statistique aboutit à certaines lois qui, comme la loi de Zipf, se retrouvent sur le terrain de la taxonomie biologique : d'où une première connexion entre la linguistique et la biologie. Mais cette rencontre est-elle due à la nature des choses, c'est-à-dire à la structure interne des « formes » dont doivent rendre compte les classifications botaniques et zoologiques, ou ne tient-elle qu'à la convergence entre les attitudes du classificateur et celles des sujets de la langue? La seconde solution est la plus probable, encore que, si la classification réussit, elle est sans doute alors plus ou moins fondée sur les réalités à classer. Mais il est aujourd'hui un second terrain de rencontres bien plus urgentes avec la biologie. La fonction du langage est un cas particulier de cette grande fonction que les spécialistes de l'aphasie nomment la fonction symbolique et qu'il vaut mieux appeler, dans une terminologie saussurienne, « fonction sémiotique » (puisqu'elle porte simultanément sur les signes et sur les symboles). Or la fonction sémiotique, que l'on croyait réservée à l'homme, existe chez l'animal : le « langage » des abeilles découvert par v. Fritsch, celui des dauphins, que l'on étudie de près actuellement, les conduites sociales des chimpanzés à propos des jetons de distributeurs automatiques (expériences de Wolfe, etc.), témoignent de l'existence de formes particulières de la fonction sémiotique dont les différences et les éléments communs avec le langage humain sont à déterminer de près. La constitution d'une telle sémiologie comparée ne saurait se réaliser sans échanges avec la biologie.

La sémiologie générale intéresse naturellement surtout les comportements humains, mais, même sur ce seul terrain, la linguistique ne pourra y conduire qu'en établissant des relations interdisciplinaires avec bien d'autres branches du savoir : l'ethnographie (comme on l'a vu plus haut dans la section « Anthropologie culturelle »), ainsi que les parties de la sociologie qui s'occupent des signes et des symboles collectifs qui dépassent le domaine du langage au sens strict; l'étude de tout le secteur des représentations collectives, qui ne se cristallisent pas en systèmes rationnels

mais en mythes et en idéologies et constituent ainsi une pensée symbolique relevant d'une interprétation sémiologique plus que de l'histoire du savoir¹; enfin les études sur le symbolisme individuel, du jeu symbolique de l'enfant à l'image mentale en passant par le symbolisme inconscient (au sens freudien, etc.). Si disparates que puissent paraître ces divers courants de recherche, ils portent tous sur des relations de signifiants à signifiés et non pas sur les propriétés intrinsèques d'objets ou de concepts considérés en eux-mêmes.

Quant aux interdépendances directes entre la linguistique et la psychologie ou la sociologie, il en a été question ci-dessus dans les sections « sociologie » et « psychologie contemporaine ».

Reste un problème considérable, à l'ordre du jour de plusieurs recherches actuelles, et dont l'avenir est de nature à influencer profondément les sciences humaines et leur épistémologie : c'est celui des relations entre la linguistique et la logique. Tout le mouvement de l'empirisme logique contemporain (qui est en perte de vitesse après l'apogée qui a suivi la conquête des États-Unis d'Amérique par les émigrés du « Cercle de Vienne », mais qui demeure très important dans les pays anglo-saxons) tend à présenter la logique comme un simple langage et non pas comme un système de vérités nécessaires : syntaxe et sémantiques générales, telles seraient les assises de la logique formelle, avec éventuellement une pragmatique (Morris), mais réduite au rang de règles pour la bonne utilisation du langage. Dans l'*Encyclopédie pour l'unité de la science*, qui est la « somme » de l'école, le grand linguiste Bloomfield proclame ainsi que la logique et les mathématiques entières (ce qui ne fait qu'un, d'un tel point de vue réductionniste) ne consistent qu'en un jeu de manipulations linguistiques, et que les attardés s'obstinant à chercher dans ces disciplines des systèmes de « concepts » relèvent de la théologie ou de la critique littéraire, mais n'ont rien à voir avec les sciences elles-mêmes. L'épistémologie génétique, que nous représentons, tend au contraire à démontrer, par des voies psychogénétiques, que les racines de la logique sont à chercher au niveau sensorimoteur et qu'il existe, antérieurement au langage et au niveau de ses substructures, une logique des coordinations d'actions comportant les structures fondamentales d'ordre et d'emboîtements : le langage reste alors sans doute une condition nécessaire de l'achèvement des structures logico-mathématiques, mais il ne saurait en constituer la condition suffisante.

Or, outre qu'elle utilise les données neurologiques, psychologiques et sociologiques (ces dernières, surtout dans le domaine de l'analyse des techniques) nécessaires à la discussion de ce problème, il reste que la linguistique contemporaine l'aborde plus ou moins directement à propos des connexions entre les modèles structuralistes et les structures logiques, et cela d'une manière bien plus positive et prudente que ne laissent supposer les exagérations de Bloomfield. C'est ainsi que Hjelmslev entrevoit l'exis-

1. Nous pensons ici, sans pouvoir développer ce thème dans cet article, à des études comme celle de certaines superstructures au sens marxiste (voir Lukacs et Goldmann), celle des « résidus » au sens de Pareto (d'ailleurs empruntée partiellement au marxisme), etc.

tence d'un niveau « sublogique » où ces connexions se noueraient, mais sans réduction de la logique au langage ou l'inverse. Notons à titre anecdotique que nous avons été une fois invité par un structuraliste bien connu à exposer nos thèses sur la logique et le langage en son séminaire : après que ses collaborateurs (inspirés d'ailleurs par l'empirisme logique bien plus que par le structuralisme de leur maître) nous eussent éreinté, il prit la parole le dernier pour dire qu'il ne voyait dans notre exposé sur la logique des coordinations préverbaux d'actions rien que d'acceptable dans sa perspective linguistique.

En bref, il y a là un problème central, dont la solution ne saurait être cherchée que sur un terrain résolument interdisciplinaire.

Économie politique. Elle paraît, au premier abord, plus encore que n'était la linguistique il y a quelques lustres, le modèle de la science isolable, confinée sur un terrain sans relation avec certaines au moins des principales sciences humaines (psychologie, logique, épistémologie, linguistique, etc.). Or la théorie des jeux, construite par l'économiste Morgenstern et le mathématicien v. Neumann dans un but strictement économique, constitue aujourd'hui (c'est-à-dire peu d'années après son lancement) un instrument très largement utilisé, et cela jusqu'en psychologie de la pensée (J. Bruner, nous-même, etc.), dans la théorie des seuils de la perception (Tanner et l'école de Michigan), et partout où les concepts de décision et de stratégie sont appelés à remplacer utilement ceux de constatation simple ou de lecture en quelque sorte passive ou tout au moins automatique de l'expérience. D'autre part, une doctrine économique comme celle de Marx ne se borne plus à inspirer toute une sociologie : elle renforce les modes généraux de pensée du type dialectique, nés il est vrai avant elle, mais elle conduit aussi aux applications les plus imprévues en sociologie de la pensée, comme la découverte par L. Goldmann d'un janséniste oublié des historiens, l'abbé Barcos, pour ainsi dire déduit et calculé (un peu comme la planète Neptune par Leverrier) avant d'être retrouvé dans les documents historiques. Ces deux sortes d'exemples, l'un relevant de l'économétrie et l'autre de l'économie la plus générale, illustrent de façon particulièrement frappante l'interdépendance vers laquelle s'acheminent les sciences sociales et humaines et dont la reconnaissance constitue sans doute la condition essentielle de leurs progrès futurs.

Or, les méthodes de l'économie politique tendent à se renouveler depuis trois événements situés entre 1925 et 1940 : la création de l'économétrie (avec le manifeste de Schumpeter), celle des instituts de conjoncture, et la théorie générale de Keynes. Tous trois marquent un effort de combinaison entre l'esprit mathématique et l'esprit expérimental qui oriente l'économie dans des directions voisines de celles des sciences physiques, et en un sens dynamique, alors que les axiomatiques anciennes de Walras et de Pareto s'en tenaient à une mathématisation de la notion d'équilibre.

Il semble alors clair que, si distincts des autres faits sociaux ou mentaux que soient en leurs contenus les faits économiques, les structures générales

qui sont ainsi dégagées par les nouveaux moyens d'analyse ne peuvent que rejoindre tôt ou tard un plan de généralité rendant possible et féconde la comparaison avec les structures mises en évidence dans les autres domaines des sciences humaines. Ce que nous avons rappelé de la théorie des jeux en est une illustration, qui concerne pour l'instant les seules méthodes de recherche, mais qui annonce des interactions de fond.

Démographie. Nous ne dirons rien de la démographie, faute d'y rien connaître (bon exemple de lacune dans l'esprit interdisciplinaire actuel) sinon que procédant exclusivement par analyse statistique elle peut jouer un rôle de grande importance dans les échanges méthodologiques. Il n'est, en effet, aucune science sociale ou humaine (au sens limité où nous considérons l'ensemble « sciences des lois » de notre classification provisoire établie plus haut) qui n'ait recours actuellement aux procédés statistiques de quantification (sans relation ou en relation avec les modèles mathématiques qualitatifs et généraux). Or la démographie a mis au point un ensemble de méthodes pouvant être utiles à toutes les autres sciences sociales et humaines, en particulier quant aux courbes de croissance dont l'emploi s'impose partout où l'on est en présence d'un déroulement historique ou d'un développement (et qui peuvent s'étendre des formes simplement qualitatives et ordinales, comme les hiérarchies de Guttman, jusqu'aux formes quantitatives raffinées).

Logique. La logique contemporaine ne procède plus d'une simple réflexion de la pensée sur elle-même, à l'instar des logiques philosophiques classiques. Née des travaux de mathématiciens anglais et allemands du XIX^e siècle (après avoir été prévue par Leibniz), elle a pris une forme algorithmique grâce à un symbolisme analogue à celui de l'algèbre et a servi surtout d'instrument pour la solution des problèmes soulevés au sujet du fondement des mathématiques. Depuis les *Principia mathematica*, de Whitehead et Russell, qui marquent le couronnement de sa phase d'élaboration, elle a continué à se développer à un rythme accéléré, marqué non seulement par la construction d'une série de nouvelles logiques (polyvalentes, « intuitionnistes », etc.), mais encore par des découvertes fondamentales quant aux limites de la formalisation (théorèmes de Goedel, Tarski, Church, etc.).

Sous cette forme algébrique moderne, la logique pourrait donner l'impression, en tant que science autonome détachée de la philosophie, d'appartenir plutôt aux disciplines mathématiques qu'aux sciences humaines. Il est vrai que l'un des fondateurs de cette logique algébrique, G. Boole, intitulait en 1854 l'un de ses grands ouvrages *Les lois de la pensée*, mais les progrès de la formalisation ont conduit les logiciens à faire abstraction des processus mentaux, à tel point qu'on a pu qualifier la logique algébrique de « logique sans sujet ».

Mais il convient que nous sachions résister aux apparences et il paraît entièrement exclu qu'on fasse aujourd'hui un rapport sur les tendances de la recherche dans les sciences humaines, et surtout qu'on insiste particu-

lièrement sur les connexions interdisciplinaires, sans y inclure en bonne place la logique symbolique contemporaine.

Les raisons en sont au moins au nombre de quatre.

1. La logique peut servir d'instrument de formalisation pour n'importe quelle théorie un peu élaborée, humaine ou sociale autant que mathématique ou physique. C'est ainsi que le psychologue Hull s'est associé au logicien Fitch pour axiomatiser sa célèbre théorie de l'apprentissage. On peut formaliser de même tout modèle économique un peu précis. Nous avons, pour notre part, proposé un modèle fondé sur la logique et portant sur l'*Échange des valeurs qualitatives en sociologie statique*¹, etc.
2. La psychologie génétique, en étudiant le développement des opérations intellectuelles, décrit la formation de structures logico-mathématiques dont la logique fournit par ailleurs la formalisation. Il existe donc un échange non seulement possible, mais à présent réel, entre logiciens et psychologues au sujet de la filiation génétique et de la généalogie formelle de telles structures. Un premier exemple est celui de la formation de la série des nombres, que les *Principia mathematica* réduisent à la logique des classes pour ce qui est du nombre cardinal et à celle des relations pour ce qui est des ordinaux. Or les données psychogénétiques montrent l'équivoque qui subsiste sous l'opération de mise en correspondance utilisée dans ces réductions par B. Russell (ces correspondances pouvant être ou qualifiées ou quelconques) et la nécessité pour construire le nombre entier, d'une synthèse nouvelle qui fusionne en un tout les groupements de classes et la sériation. Le logicien J. B. Grize a alors formalisé cette construction psychologique et a pu démontrer que ses traits principaux intervenaient en fait implicitement dans les formalisations antérieures. Un second exemple est celui du « groupe » de quaternarité de la logique des propositions, découvert en psychologie de l'intelligence, avant de retenir l'attention des logiciens.
3. Nous avons déjà mentionné la question des relations entre le structuralisme linguistique et la logique formelle algébrique. Or ces relations sont étudiées du point de vue logistique comme du point de vue linguistique et, même si l'on n'accepte pas la réduction (conforme aux vœux de l'empirisme logique) de la logique à une syntaxe et à une sémantique générale, il est impossible aujourd'hui de ne pas tenir compte de telles interactions.
4. Enfin, la logique formelle a elle-même évolué dans la direction d'une réintroduction des activités du sujet. En effet, depuis que le théorème de Goedel a montré l'impossibilité de formaliser entièrement une théorie par ses propres moyens et la nécessité de s'appuyer sur des instruments plus « forts » que les siens et non pas plus élémentaires, deux problèmes nouveaux ont été posés de ce fait et ouvrent de nouvelles perspectives. Le premier est celui des raisons de cette limitation, et l'on ne peut invoquer à cet égard que l'impossibilité pour un sujet d'embrasser simultanément la totalité des opérations constructibles,

1. Publication de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève.

ce qui constitue un appel implicite à des considérations relatives au sujet. Le second est celui de la nature d'une construction qui ne repose plus sur sa base, mais qui est sans cesse suspendue à ses états ultérieurs : un tel constructivisme n'a également de sens que mis en correspondance avec les activités réelles d'un sujet.

Épistémologie. L'épistémologie contemporaine présente, comme la logique, une situation bien différente de celle qui caractérisait son passé philosophique, et les raisons en sont analogues puisqu'elle entretient avec la logique les plus étroites relations. Les sciences les plus avancées (mathématiques et physiques) en sont, en effet, venues à inclure dans leur programme l'étude de leurs propres fondements, ce qui constitue une épistémologie interne et non plus dictée du dehors par des doctrines métaphysiques. Or cette épistémologie interne ne peut s'appuyer que sur deux ordres de considérations : les unes formelles, relevant de la logique, et les autres réelles, relevant alors de l'histoire des sciences et des mécanismes sociogénétiques et psychogénétiques que cette histoire, dès qu'elle est un peu poussée, met forcément en évidence.

Il en résulte que, si les mathématiques et la physique n'appartiennent pas aux sciences humaines, leur épistémologie — et toute épistémologie scientifique (y compris l'histoire des sciences) — rejoint le domaine des sciences sociales et humaines puisque la formation, le développement et la portée épistémique de toute science constituent des manifestations essentielles de l'activité de l'homme.

De plus, si nous proposons d'inclure cette épistémologie contemporaine dans les disciplines à envisager, et cela sur le même plan que la sociologie, la psychologie, la linguistique, etc., par opposition à l'ensemble des disciplines philosophiques traditionnelles, c'est que cette épistémologie entretient en fait des interactions avec plusieurs des sciences humaines particulières.

La première raison en est que les sciences humaines ou sociales comportent elles-mêmes leur propre épistémologie. Le volume *Logique, épistémologie, méthodologie* que nous préparons pour l'« Encyclopédie de la Pléiade » contiendra de beaux chapitres sur l'épistémologie de l'économie politique par G. G. Granger, sur l'épistémologie de la linguistique par L. Apostel, etc. L'épistémologie de la psychologie conduit à distinguer les notions qui s'appliquent à la conscience seule, comme la notion d'implication, et celles qui s'appliquent à l'organisme seul, comme la notion de causalité : le parallélisme psychophysiologique prend en ce cas la forme d'un isomorphisme entre l'implication et la causalité, ce qui soulève un problème correspondant à celui du rapport entre les structures logico-mathématiques et les réalités physiques.

La seconde raison est qu'il est impossible de pousser quelque peu l'analyse de la psychogenèse ou de la sociogenèse de la pensée humaine sans retrouver sur le plan positif tous les problèmes de l'épistémologie. Par exemple, en étudiant le développement de la pensée chez l'enfant (comme déjà vu sous la section « Psychologie » ci-dessus), on est conduit néces-

sairement à faire la part de l'expérience, celle des activités du sujet, etc., ce qui aboutit à départager entre les thèses empiristes, aprioristes, dialectiques, etc.

L'épistémologie scientifique contemporaine revient à coordonner les résultats de la logique avec un certain nombre de données psychologiques : on ne saurait donc réserver une place, dans l'étude que nous projetons, à la psychologie et à la logique sans considérer également l'épistémologie scientifique elle-même.

Pédagogie expérimentale. Une dernière discipline à insérer dans l'ensemble des domaines à couvrir est la pédagogie expérimentale. La pédagogie générale est comparable à la médecine, en ce qu'elle repose sur des données scientifiques tout en constituant à d'autres points de vue un art au niveau de ses applications. Mais, au sein des sciences de l'éducation, il convient de faire une place à part à cette jeune discipline qui, sans aborder tous les problèmes, normatifs ou autres, que soulève l'éducation, se propose plus simplement de résoudre par un contrôle expérimental ceux d'entre eux qui comportent une telle vérification : par exemple comparer deux méthodes didactiques quant à leur rendement, analyser leurs avantages et leurs inconvénients respectifs par une étude objective et statistique des résultats obtenus, etc. Largement répandue dans les pays anglo-saxons et dans les républiques populaires de l'Est, cette pédagogie expérimentale est représentée dans les pays de langue française par un groupe de chercheurs assez actifs, qui ont leurs congrès réguliers, etc.

Il est clair, sans qu'il soit besoin d'y insister, que cette discipline soutient des rapports étroits avec la psychologie et avec la sociologie, ainsi, sur certains points (enseignement de la grammaire), qu'avec la linguistique.

Nous n'avons pas distingué dans ce qui précède deux catégories correspondant respectivement aux sciences sociales et aux sciences humaines parce que cette distinction nous paraît entièrement artificielle : toute science humaine est, en effet, sociale par l'un au moins de ses aspects. La psychologie est inconcevable sans la considération des relations interindividuelles et du milieu entier. La logique est liée au langage et à la communication. L'épistémologie est liée à l'histoire des sciences, et donc à une sociogenèse autant et plus qu'à une psychogenèse, etc.

Recherches fondamentales et applications

Après avoir défini sommairement l'ensemble des domaines à considérer dans l'étude projetée en prenant pour critère ceux qui comportent entre eux des connexions interdisciplinaires nécessaires à leur développement et que l'ouvrage prévu pourrait favoriser, il nous reste à parler de la délicate question des proportions à établir entre le tableau des recherches fondamentales et celui des applications.

Il est clair que la résolution 3.43 de la Conférence générale de l'Unesco

qui est à l'origine du projet songe aux applications des sciences sociales et humaines lorsqu'elle parle de leur « contribution essentielle au progrès économique et social ». Et il va de soi que cet aspect des choses est à considérer de très près, comme il l'est déjà dans le rapport concernant les sciences naturelles.

Ce que nous allons dire n'est donc nullement destiné à sous-estimer le rôle des applications, mais au contraire à essayer d'en déterminer les conditions optimales.

Partons d'abord de deux constatations de fait. La première est que, dans le domaine des sciences avancées, comme les sciences physiques, les applications les plus fécondes sont souvent sorties de travaux qui à l'origine n'étaient nullement orientés vers des applications ni vers l'application en général, mais bien vers la solution de problèmes rigoureusement théoriques. On cite souvent à cet égard les équations de Maxwell, nées d'un souci de symétrie et d'élégance formelle, et dont les répercussions ont été incalculables sur les techniques modernes les plus quotidiennes, au point que tout auditeur écoutant son poste de radio est tributaire de ces recherches initialement théoriques.

Le second fait, c'est que dans le domaine des sciences humaines, une recherche prématurée de l'application peut être néfaste au développement d'une science et peut par conséquent aboutir à des fins contraires, en retardant des applications plus sérieuses faute d'une élaboration scientifique préalable suffisante. Un bon exemple est celui de la psychologie, qui a été mise à contribution presque dès sa naissance pour des applications souvent prématurées et qui continue à perdre une bonne partie de ses forces vives en vue d'applications qui seraient bien meilleures si cette science était plus avancée.

Il est ici question de la psychologie, puisque c'est la science à laquelle s'adonne l'auteur de ces lignes. Or quarante-cinq ans d'expérience l'ont convaincu de l'existence d'une illusion systématique, que l'on retrouve peut-être en d'autres disciplines sociales et humaines : il semble évident que le meilleur moyen de favoriser une application particulière de la psychologie — par exemple d'élaborer un procédé un peu sûr de diagnostic de l'intelligence — consiste à confier à des spécialistes de la psychologie appliquée l'étude de ce problème d'application considéré en lui-même. Mais comme on connaît mal les mécanismes intimes de l'intelligence, le résultat sera que les spécialistes la mesureront à ses seuls résultats et en choisissant de préférence ceux d'entre eux qui seront le plus facilement mesurables : d'où les innombrables tests qui constituent des mesures de rendements ou de performances et ne nous renseignent que peu sur les capacités d'adaptation intellectuelle, donc sur l'intelligence réelle et fonctionnellement efficace d'un individu. L'illusion est donc de croire qu'en se spécialisant dans la perspective de l'application, on favorise d'autant la qualité de cette application. Au contraire les études purement théoriques sur les structures opératoires de l'intelligence, dans leurs relations avec les problèmes logiques et épistémologiques (totalement ignorés de la psycho-

logie appliquée), nous fournissent un début de lueur sur les mécanismes mêmes de l'intelligence par opposition à leurs rendements, et c'est cette connaissance des mécanismes qui donnera lieu tôt ou tard aux applications les plus fécondes — à la condition, toutefois, de ne pas les chercher trop tôt et de ne pas se confiner dans cette recherche en oubliant les problèmes généraux sous le prétexte qu'ils sont inutiles à la pratique quotidienne.

Il n'en reste pas moins, naturellement, qu'à un certain degré de développement une science sociale ou humaine peut tirer des connaissances nouvelles de ses applications elles-mêmes : c'est le cas notamment en économie politique où les travaux de F. Perroux, par exemple, parviennent à une harmonie remarquable entre les considérations les plus théoriques et un sens très concret de la pratique. C'est le cas surtout des applications pratiques de la cybernétique.

Tout cela montre que si le projet envisagé veut considérer la recherche scientifique dans son utilité économique et sociale, il ne doit pas être centré sur les applications elles-mêmes, mais bien sur les recherches fondamentales, étant entendu que c'est le progrès de celles-ci qui donnera lieu aux applications les plus fécondes. Or si l'équilibre entre la recherche pure et les recherches d'application était relativement aisé à maintenir sur le terrain des sciences naturelles (sans vouloir diminuer par là le talent de Pierre Auger dans sa manière de concilier les deux présentations), la tentation serait forte, dans le domaine des sciences humaines, de surestimer les tendances pratiques aux dépens de la recherche théorique (étant donné la pauvreté relative des résultats de cette dernière, comparés à ceux des sciences exactes). Et ce serait mal servir les intérêts de l'application elle-même.

Il n'empêche, naturellement, qu'il conviendra de faire un tableau détaillé des tendances de l'économie politique appliquée, de la psychologie appliquée, de la cybernétique appliquée, des applications de la pédagogie expérimentale, etc. Mais nous proposerions de construire ce tableau à part, pour les raisons qu'on vient de voir et, aussi, de manière que les fondations, etc., qui pourraient être influencées par notre futur rapport dans leur aide aux sciences sociales et humaines, ne perdent pas de vue la recherche fondamentale et ne soient pas tentées de ne penser qu'aux applications. Il faudrait en outre insister soigneusement sur les origines de ces applications et montrer combien souvent ce sont les travaux les plus désintéressés qui ont donné lieu aux initiatives pratiques les plus adéquates.

Le professeur Jean Piaget est titulaire de la chaire de psychologie expérimentale à l'Université de Genève. Il est également, depuis 1929, directeur du Bureau international de l'éducation. Ses très importants ouvrages sur les différents aspects de la psychologie infantile ont été publiés entre 1923 et 1963. Ancien membre du Conseil exécutif de l'Unesco, il a pris l'initiative de fonder récemment, à Genève, un Centre international d'épistémologie génétique. Il a enseigné la psychologie de l'enfant pendant une dizaine d'années à la Sorbonne.

La particularité de l'objet dans le contexte socioculturel

José Luis Romero

Après un résumé sur les avantages et les limites des optiques disciplinaires et interdisciplinaires dans les sciences sociales et humaines, l'auteur examine les relations entre un même groupe de phénomènes analysés du point de vue systématique ou historique. Il traite de l'objectivité et de la subjectivité dans l'acquisition de la connaissance concernant des phénomènes socioculturels et suggère d'esquisser un panorama des rapports entre les objets d'études traditionnellement classés de façon séparée par les diverses disciplines. Ce panorama serait d'ailleurs d'une grande utilité, s'il prenait également en considération les rapports dynamiques entre les catégories objectives et subjectives.

Hypothèses générales

Une étude comme celle qu'on se propose d'entreprendre doit s'appuyer sur une vision très claire des conditions dans lesquelles se développent actuellement les disciplines dont on veut examiner les bases. Si, dans les milieux scientifiques — et maintenant à l'Unesco, qui les représente et s'efforce de se faire leur interprète — on juge nécessaire de réexaminer les principales tendances de la recherche, c'est que la pratique même de la recherche a suscité de sérieux doutes quant à la validité des schémas selon lesquels elle s'effectue et dans le cadre desquels s'organisent ses résultats. Ces doutes sont déjà assez vifs chez de nombreux chercheurs pour que certains d'entre eux aient préféré abandonner la recherche proprement dite pour étudier les problèmes conceptuels et méthodologiques qu'elle soulève.

Je crois qu'il faut rechercher l'origine de ces préoccupations dans une véritable crise de croissance et d'expansion des sciences sociales et humaines, ou, tout au moins, de certaines d'entre elles qui ont exercé une forte influence sur les autres. Cette crise de croissance et d'expansion, qui a commencé entre les deux guerres et s'est accentuée depuis, s'est manifestée par l'apparition d'un ensemble de possibilités nouvelles et, surtout, par l'intensification des recherches concrètes, ce qui a eu pour effet d'accroître considérablement le volume des connaissances sur les faits et les phénomènes. Cela est évident dans de nombreux domaines, notamment ceux de l'anthro-

pologie culturelle, de la psychologie sociale, de la sociologie, de la psychologie, de l'économie et, enfin, de l'histoire. L'influence de ce nouvel apport de connaissances sur les autres disciplines — la philosophie ou la science politique, par exemple — a été considérable. Et quand on a voulu intégrer cette somme de connaissances sur les faits et les phénomènes dans les cadres traditionnels, on s'est aperçu que ces cadres étaient insuffisants et mal adaptés et que l'ensemble des faits et des phénomènes donnait l'impression de ne pas former un tout très cohérent. Évidemment, le chercheur répugne à douter de la cohérence des faits, même s'il ne connaît pas la trame qui les unit, et il préfère mettre en doute la validité des schémas qu'il a utilisés jusqu'alors et à l'intérieur desquels il espérait que les nouvelles données s'organiseraient d'une manière cohérente. Et ce doute l'amène inexorablement à poser un certain nombre de questions préalables qu'il n'ignorait certes pas auparavant, mais qui, jusqu'alors, ne lui avaient pas paru décisives et qui deviennent inéluctables et urgentes. Ces questions préalables, soigneusement réparties en catégories, sont précisément celles qu'il faut retenir et inventorier avec la plus grande précision pour les soumettre à un examen minutieux, car elles constituent, à mon avis, les hypothèses générales sur lesquelles doit reposer une étude comme celle qui nous est proposée. Un premier coup d'œil sur le domaine des sciences sociales et humaines — particulièrement celles qui me sont le plus familières — me suggère quelques questions qui me paraissent importantes.

La question du domaine propre à chaque discipline

Pendant longtemps, les chercheurs et les théoriciens des diverses disciplines se sont beaucoup attachés à délimiter et à définir rigoureusement le domaine propre à chacune d'elles. De vastes polémiques ont été provoquées et entretenues par le souci — entaché parfois d'un certain byzantinisme — de tracer des limites entre deux disciplines comme l'histoire et la sociologie ou la philosophie et la psychologie. L'important n'est plus tellement de délimiter avec précision les domaines scientifiques en fonction de certains préceptes épistémologiques, mais bien de cerner les problèmes avec souplesse de manière à ne négliger aucune de leurs incidences et, par conséquent, à conserver une attitude souple en face d'une réalité qui dépasse les cadres conventionnels et impose à l'observateur sa complexité, sa continuité et sa cohérence.

Il y a lieu de se demander s'il existe effectivement un domaine propre à chaque discipline, autrement dit un secteur de la réalité qu'il est possible de connaître au moyen d'un seul type d'analyse. Il s'est agi plutôt, semble-t-il, d'un simple mode traditionnel de connaissance, fondé sur un certain choix de questions et de critères permettant de les connaître et de les interpréter, ce mode de connaissance ayant abouti à l'établissement d'un modèle qu'on a ensuite appliqué au-delà de ses possibilités véritables, en vertu parfois de certaines traditions académiques. En tout cas, il semblerait plus correct de poser aujourd'hui la question sous une autre forme. Il existe certainement

un ensemble de problèmes qui comportent une certaine spécificité et qui sont, en partie à juste titre, associés à un certain mode traditionnel de connaissance. Sans doute est-il légitime de conserver ce mode de connaissance. Mais il faudra déterminer dans quelle mesure ces problèmes partagent la particularité non spécifique que révèlent les problèmes limites qui leur sont liés et dans lesquels cette particularité est évidente. Si, par exemple, le problème de la valeur se rattache à celui de l'être, on conçoit que ce dernier comporte lui aussi des éléments qui ont souvent échappé aux modalités traditionnelles de la connaissance philosophique. Je crois qu'on pourrait tenir un raisonnement analogue dans le cas, par exemple, du problème de la justice ou de la monnaie.

Avantages et limites de l'optique « interdisciplinaire »

Les problèmes limites sont de plus en plus nombreux et se posent de plus en plus souvent ; ils forment une sorte de périphérie aux confins des diverses disciplines sociales et humaines. Pour ces problèmes limites, l'expérience a prouvé qu'il n'est pas efficace de se placer du point de vue d'une seule discipline et l'on a recouru à ce qu'on a appelé la méthode interdisciplinaire. C'est là, sans doute, un progrès. Mais ne conviendrait-il pas de reviser cette opinion, peut-être un peu simpliste, s'il existe bien un domaine propre à chaque discipline ?

La conviction qu'il existe des domaines propres à une discipline a engendré l'idée qu'à chaque domaine particulier correspond un mode de connaissance. Cette idée est discutable mais, au fond, c'est celle qui continue à prévaloir lorsque, se heurtant à un problème limite qui fait ressortir la complexité de la vie socioculturelle, on a recours à une méthode mixte conçue comme une simple juxtaposition de points de vue. Il faudrait déterminer s'il est juste de se placer du point de vue d'une seule discipline. Cette méthode est employée, sans aucun doute. Elle est en partie légitime, c'est idéniable. Mais est-elle suffisante, même pour les problèmes spécifiques ? Il faudra en outre chercher à savoir si, comme je le crois, on n'a pas eu tendance à considérer comme étant propre à une discipline un domaine qui peut être exploré par un mode traditionnel de connaissance.

Si tel est le cas, il faut expliquer l'inquiétude que produit chez le chercheur l'existence inévitable de problèmes qu'il considère comme propres à sa discipline, mais qui échappent, parce qu'ils les dépassent, aux méthodes qu'il a l'habitude d'utiliser et dont il domine les mécanismes. Une première solution paraît être le recours à la méthode interdisciplinaire. Grâce à elle, les problèmes qui échappent à certaines méthodes et qui les dépassent sont transposés dans un autre domaine où on leur applique d'autres méthodes, parce qu'on admet que les problèmes considérés auparavant comme relevant d'une certaine discipline doivent maintenant être considérés comme appartenant à une autre ; et de même qu'on utilisait auparavant les modes traditionnels de connaissance de la première discipline, on leur applique ceux de la seconde. Par conséquent, les résultats des deux ana-

lyses se juxtaposent. On estime généralement que ce dispositif méthodologique représente un progrès important pour le développement des sciences sociales et humaines; mais, si cela est vrai en partie, il convient de signaler que ce système a une portée très limitée.

Si la méthode qui consiste à se placer du point de vue d'une seule discipline constitue une solution rigide et limitée, la méthode interdisciplinaire peut être une solution superficielle : elle manque de fondement et permet d'éluder la question de la particularité de l'objet de connaissance. Si elle a quelque valeur, c'est en tant qu'elle remédie occasionnellement aux lacunes qui entravent l'action du chercheur, incapable — faute d'une base suffisante — de faire face aux problèmes nouveaux qui se présentent à lui et qui débordent ses conceptions traditionnelles ; mais ces lacunes sont trop profondes pour pouvoir être comblées de cette façon. Le concours de tous les points de vue est utile, mais il suppose une image stratifiée de l'objet à examiner, dont il semblerait légitime d'analyser chaque strate séparément pour réunir ensuite les résultats obtenus. Cette image ne paraît pas acceptable. La vie socioculturelle, qui est l'objet des sciences sociales et humaines, forme un tout qui n'est pas simplement la somme de ses parties. Il semble nécessaire de rechercher une unité méthodologique qui corresponde à cette particularité. Cette nécessité nous amène à aborder la question qui est peut-être la plus importante de celles qu'il faut étudier.

La question de la particularité de l'objet

Le problème du domaine des disciplines et celui des méthodes, tant « disciplinaires » qu'interdisciplinaires, conduit à la question qui paraît la plus complexe et la plus difficile, quoique peut-être la plus importante, à savoir celle de la particularité de l'objet des sciences sociales et humaines. Choisir un nom pour désigner cet objet revient assurément à avancer une opinion, mais néanmoins — et tout en reconnaissant que ce choix est sans doute discutable — je le désignerai désormais sous le nom de « vie socioculturelle », sans essayer toutefois de justifier les raisons qui m'incitent à préférer cette expression. Essayons donc d'analyser la particularité de la vie socioculturelle.

Cette analyse ne repose pas sur une longue tradition. Il ne semble pas que, dans le domaine des sciences sociales et humaines, l'idée ait prévalu que la particularité de la vie socioculturelle ne saurait être présumée, mais qu'elle doit, au contraire, être considérée comme un problème et, qui plus est, un problème préalable dont la solution détermine l'énoncé d'autres problèmes.

Telle est, aujourd'hui encore, la situation dans de nombreux secteurs. Après avoir circonscrit un ensemble de données, on les analyse — généralement en les isolant de leur contexte socioculturel — comme si elles s'adaptait à certaines règles. Celles qui s'y adaptent créent un modèle et, dans ce cadre, le domaine de connaissances est étendu à d'autres données, tant que celles-ci peuvent être incorporées à ce système conventionnel, qui est

limité seulement par les possibilités d'une méthode supposée valable précisément parce qu'elle permet de connaître ce qui s'adapte à ces règles. Le caractère fallacieux du dispositif ne tarde pas à se révéler et l'on recourt alors à des dispositifs complémentaires qui supposent peut-être d'autres règles. Mais les règles elles-mêmes, l'analyse permettant de déterminer si elles sont correctes et si elles sont adaptées à la vie socioculturelle, tendent à être éludées. Ce n'est qu'à contrecœur qu'on se résout à admettre que la bonne méthode, quoique plus longue et plus hasardeuse, consiste à considérer la particularité de la vie socioculturelle comme un problème et, de surcroît, un problème préalable. En réalité, ce problème n'est jamais totalement éludé puisqu'en fait, on le considère comme résolu en remplaçant l'analyse par l'expression d'une opinion. Mais cette méthode, qui comprend à la fois une opinion non soumise à un examen d'ensemble et une analyse détaillée de certaines de ses parties, n'offre aucune garantie.

Transformer en problème l'hypothèse de la particularité de la vie socioculturelle — considérée généralement comme une question d'opinion — permettrait de justifier l'énoncé des problèmes particuliers qui en découlent et, accessoirement, de mettre en doute les modes traditionnels de connaissance, qui ont tant contribué à former l'image de la vie socioculturelle dans son ensemble et de ses aspects particuliers.

Orientation

Pour essayer, quant à moi, de présenter un point de vue personnel tout en objectivant les hypothèses et en les érigeant en problèmes, je tenterai d'indiquer quelles sont mes préoccupations fondamentales à partir de ma position d'historien et quelle pourrait être — étant donné cette position — l'orientation de l'étude proposée. Je n'ignore naturellement pas toutes les autres possibilités qui peuvent être envisagées à partir d'autres positions.

Recherches sur les relations entre les disciplines tendant vers la systématisation et les disciplines à tendance historique

La recherche de ce genre de relations constitue un problème fondamental pour l'historien. Je pourrais en donner des exemples tirés de l'ensemble « économie - histoire des idées économiques - histoire de la vie économique ». Mais il est des situations plus subtiles, comme celle qui résulte des relations entre l'esthétique, l'histoire de l'art en tant qu'histoire des objets qui relèvent de l'art et l'histoire de l'art en tant qu'histoire de la création et du goût, ce dernier élément marquant le passage de la création individuelle à un phénomène de relations.

J'ignore quel genre d'attrait peuvent exercer sur le spécialiste d'une discipline systématique les disciplines qui sont apparentées à la sienne mais qui ont une tendance historique : par exemple, l'histoire des idées économiques et l'histoire de la vie économique sur l'économiste. Ce serait préjuger que d'affirmer qu'il est faible ou, au moins, inférieur à ce qu'il devrait

être. Mais je crois pouvoir faire quelques observations sur le cas inverse, c'est-à-dire l'attrait que les disciplines tendant à la systématisation exercent sur l'historien.

Je crois qu'un des problèmes les plus délicats et les plus importants qui se posent à l'historien est de distinguer à quel moment il interrompt l'examen dynamique du processus historique pour entreprendre l'étude plus ou moins systématique d'un certain type de relations ou l'évaluation morphologique d'une situation. Je suppose que cette expérience est générale. Si, par exemple, l'historien essaie de relater l'ascension de la bourgeoisie européenne depuis le *xr^e* siècle et, qu'à une certaine étape de l'évolution, il veuille faire l'analyse — d'ailleurs inévitable — de l'organisation institutionnelle des communes, de l'activité des universités ou de la nouvelle mentalité bourgeoise, il se trouve aborder une analyse juridique, politique ou intellectuelle qui, poussée à l'extrême, risque fort de transformer en « objets » les communes, les universités ou les courants d'opinion. Dans ce cas, le risque consiste exactement à immobiliser le processus d'évolution ou à perdre de vue son rythme particulier. On pourrait citer des exemples plus nuancés, aboutissant à des problèmes limites. Où commence, par exemple, l'analyse sociologique et où s'arrête l'histoire sociale ? La question se pose aux frontières de tous les domaines.

Chercher à déterminer la relation existant entre les formes de connaissance qui, à l'égard de la même catégorie de phénomènes, tendent l'une vers l'analyse systématique et l'autre vers l'analyse historique, constitue, à mon avis, un des problèmes les plus urgents. Cette relation est si étroite qu'il a fallu des déformations dues à certaines traditions scientifiques et académiques pour qu'on cesse de l'apercevoir. Évidemment, le point de vue de l'historien est qu'en dernière analyse, toute création — institutionnelle, esthétique, philosophique ou religieuse — constitue un élément de l'ensemble de la vie socioculturelle et ne peut être comprise que dans ce cadre général. Mais ce n'est pas nécessairement le point de vue de celui qui étudie l'expérience mystique, ni du styliste, ou du spécialiste des institutions. Ce dernier constitue, en un sens, un cas extrême. Son attitude mentale l'amène à percevoir — et, pour l'historien, à surestimer — le moment d'arrêt présumé du processus d'évolution, processus dont il perçoit sans doute le caractère dynamique — et il en tient compte — mais qu'il suppose atteindre, à un moment donné, un point de fixation. Certes, dans tout processus d'évolution se produisent des ralentissements qui peuvent donner l'impression qu'une situation s'est stabilisée. Mais chacun sait qu'il ne s'agit là que d'une apparence, accentuée précisément par certains mécanismes de l'analyse. L'historien part de l'hypothèse que la vie socioculturelle est en constante évolution, quel que soit le rythme auquel elle se déroule. Cela ne l'empêche pas, toutefois, de comprendre que, dans certaines circonstances, il faille recourir à l'analyse systématique de certains types de phénomènes. Inversement, l'économiste, le philosophe et l'anthropologue éprouvent sans doute parfois la nécessité de recourir à une analyse historique. J'estime que cette recherche peut orienter l'étude envisagée vers le fond de la question.

Recherches sur les relations entre les disciplines à tendance historique qui concernent des plans et des domaines différents de la vie socioculturelle

Je crois que, là encore, on peut atteindre le fond de la question en partant des problèmes qui se posent aux historiens lorsqu'ils ont affaire aux différents plans et domaines de la vie socioculturelle.

Pendant longtemps, le domaine propre aux sciences historiques a été presque exclusivement celui que l'on considère aujourd'hui sans équivoque comme étant le domaine des relations de pouvoir, c'est-à-dire l'histoire politique. Avant le XVIII^e siècle, ce n'est qu'exceptionnellement que les historiens ont abordé d'autres domaines. Mais, à partir de cette époque, on a commencé à percevoir le caractère historique d'autres types de relations et des diverses formes de la création. Les sciences historiques — ce qu'on appelait l'« histoire » — ont commencé à se scinder en sciences historiques distinctes, dont une des premières préoccupations a été de délimiter leurs domaines respectifs. A cette fin, on a essayé de définir le caractère propre de chaque type de relations — économiques, sociales, juridiques, politiques — et de chaque forme de la création — religieuse, esthétique, philosophique. Et la maturité de chacune des sciences historiques particulières qui se formaient a été jugée d'après le degré de spécificité atteint par son objet.

Ainsi, à cause des exigences de la rigueur cognitive, on s'est attaché à différencier les divers plans et domaines de la vie socioculturelle, qui a fini par offrir une image discontinue et hétérogène. A un certain stade du développement de ces études — et comme un nouveau signe de maturité — il est apparu nécessaire de découvrir les relations entre les divers plans et domaines dans lesquels la vie socioculturelle s'était désarticulée, et ces recherches ont abouti à des explications causales, tantôt mécanistes et tantôt génétiques. Il a semblé évident qu'un certain type de relations dans un domaine déterminé — les relations économiques, par exemple — allait engendrer — nécessairement ou non, selon les opinions — un autre type de relations dans un autre domaine. Mais les analyses ont dissipé ces schémas un peu simplistes, et l'ensemble des relations constatées a pris l'aspect d'un enchevêtrement qu'il était difficile de ramener à un modèle unique. Les notions d'« interaction » et d'« interdépendance » — par exemple, entre la vie économique et la vie politique, ou entre la vie sociale et les courants d'idées et d'opinions — ont exprimé ces constatations et ont contribué à franchir certaines barrières imposées par les modes de connaissance traditionnels; mais elles n'ont pas pu dissimuler l'absence de critères herméneutiques ni la persistance d'une conception de la vie socioculturelle selon laquelle celle-ci ne peut être connue que si elle est d'abord désarticulée, bien qu'on reconnaisse la nécessité de la reconstituer ensuite pour la comprendre. Cette conception conserve encore une certaine vigueur et elle mérite certainement d'être examinée.

Cet examen doit porter sur les diverses disciplines à tendance historique, sur leurs domaines prétendus particuliers, sur leurs modes tradi-

tionnels de connaissance et, enfin, sur leurs relations réciproques, surtout au stade où la maturité de l'analyse montre que la vie socioculturelle est bien saisie dans sa complexité. Cette dernière question est la plus difficile à résoudre. Si l'on persiste à défendre les domaines particuliers, les relations entre les disciplines à tendance historique ne peuvent être fondées que sur une juxtaposition de conclusions. Or si l'hypothèse de la continuité et de l'homogénéité de la vie socioculturelle est valable, ces conclusions ne tiendront pas compte des problèmes fondamentaux, des problèmes limites qui dépassent les domaines prétendus propres aux diverses disciplines, car ils se posent sur plusieurs plans et dans différents domaines de la vie socioculturelle. Il semble donc nécessaire d'envisager la possibilité d'établir, entre les disciplines à tendance historique, un certain type de relations qui dépasse la simple juxtaposition de conclusions, et qui permette d'appréhender les situations et les processus sans les dénaturer.

Formulation d'un système conceptuel permettant d'appréhender réellement l'objet des sciences sociales et humaines

On peut supposer que si les disciplines à tendance historique, malgré cette tendance, ne permettent pas d'atteindre un type de connaissance fondé sur la continuité et l'homogénéité de l'ensemble de la vie socioculturelle, c'est que le système conceptuel sur lequel elles reposent ne convient pas. On pourrait dire qu'elles sont entravées par un penchant à abandonner, à chaque instant, la poursuite de l'évolution pour s'attarder à examiner les faits. Mais le plus grave paraît être que ce penchant amène à accepter une certaine variante de la conception du fait, selon laquelle celui-ci acquiert le caractère d'une chose. Lorsque le mode de connaissance cesse d'être adapté au rythme propre de l'évolution, chaque élément de celle-ci se désarticule et peut paraître immobile. Si l'on est dupe de cette apparence, on la transforme en chose et elle se prête alors à une analyse statique. Or si le système conceptuel qu'on applique — et qui peut provenir d'autres disciplines ou leur avoir été emprunté — ne peut servir à analyser la vie socioculturelle qu'à la condition d'y trouver des « choses », considérées comme telles, il me paraît évident que ce système ne convient pas aux sciences sociales et humaines. Avec un système conceptuel de ce genre, la connaissance s'écarte de son objet, elle le déforme et le dénature dès qu'elle veut lui imposer ses normes. Cependant, il existe — ou peut-être conviendrait-il de dire qu'il doit exister et qu'il faut trouver — un système conceptuel permettant de cerner l'objet des sciences sociales et humaines en suivant constamment l'évolution et en s'adaptant aux variations de son rythme. Les sciences historiques ont parfois recours à un système conceptuel de cet ordre, mais ce système n'a pas été précisé, son caractère spécifique n'a pas été clairement perçu, non plus que les méthodes adaptées à ses exigences; c'est peut-être pour cela qu'elles se révèlent incapables de s'y conformer sans décliner, et se laissent tenter, dans certaines circonstances, par des systèmes conceptuels et des méthodes où elles découvrent

plus de précision, sans s'apercevoir que leur emploi transforme en objets les éléments des processus socioculturels.

Établir avec rigueur leur propre système conceptuel et fixer les méthodes qui lui conviennent, c'est une tâche que les historiens ont maintes fois entreprise, poussés par la nécessité de préserver la particularité de leur objet. Mais ces tentatives ont été sporadiques, et ceux qui les ont faites se sont souvent laissés entraîner par les schémas systématiques. Il y a lieu de se demander si toutes ces difficultés ne révèlent pas les multiples obstacles qui empêchent de saisir la vie socioculturelle sans la transformer en une juxtaposition d'objets. Cette question devra, elle aussi, être examinée.

Objet de l'étude

Tenant compte des considérations générales qui motivent la préoccupation — déjà largement répandue — que suscitent les problèmes posés par le développement croissant et accéléré des sciences sociales et humaines, et partant des points de vue que je me suis efforcé de définir, j'estime que l'étude qui nous est proposée devrait se proposer les objectifs suivants :

1. Définir la situation particulière où se trouvent actuellement les sciences sociales et humaines considérées d'un double point de vue : premièrement, par rapport aux problèmes relevant de l'ensemble de ces sciences, pour autant qu'elles doivent embrasser la totalité de la vie historico-culturelle, et aux problèmes relevant de chacune d'elles en tant que partie de cet ensemble; deuxièmement par rapport à leur structure épistémologique actuelle et aux méthodes qu'elles emploient.
2. Définir l'ensemble des problèmes que doivent embrasser les sciences sociales et humaines considérées comme un tout, et ceux que doit étudier chacune d'elles.
3. Préciser ce que doit être la structure épistémologique des sciences sociales et humaines dans leur ensemble, et de chacune de ces sciences en particulier.
4. Préciser les méthodes qu'elles doivent appliquer, compte tenu de la particularité de leur objet.

Portée de l'étude

On voit qu'à mon avis, il faut distinguer entre deux grands ordres de problèmes : les problèmes de connaissance et les problèmes concernant l'objet même des disciplines en question. Cette opinion est fondée sur l'observation de l'influence que le mode de connaissance a exercé sur la conception de la particularité de son objet.

Problèmes relatifs à la connaissance

Un examen exhaustif de toutes les tendances qui se manifestent aujourd'hui dans le domaine des sciences sociales et humaines paraît utile et urgent.

Chacune de ces tendances découle de certaines hypothèses et a, sans conteste, à son actif, quelques méthodes effectivement utilisées, grâce auxquelles des résultats intéressants ont pu être obtenus. Mais les doutes, les difficultés, les tâtonnements auxquels donnent lieu les recherches concrètes dans tous les domaines permettent de supposer qu'il y a parmi les diverses sciences sociales et humaines une certaine hétérogénéité qui fait que les résultats de ces recherches ne tendent pas nécessairement et sans heurts vers l'objet commun qui englobe les buts particuliers. Cette supposition conduit à entreprendre un examen d'ensemble de toutes ces disciplines et, bien entendu, à dégager les perspectives qui s'ouvrent à elles si la situation reste inchangée.

Cet examen pourrait peut-être montrer que certaines tendances, qui ne subsistent qu'en vertu de traditions d'école, sont, totalement ou partiellement, injustifiées ou inopérantes. Bien entendu, seul un examen très minutieux et parfaitement objectif pourrait autoriser pareilles conclusions.

Il existe, semble-t-il, dans le domaine des disciplines socioculturelles, une tendance à perpétuer une image conventionnelle de la vie socioculturelle, image créée par les modes traditionnels de connaissance et fondée sur la perception d'un petit groupe de phénomènes qui avaient à l'origine retenu l'attention de ceux qui s'intéressaient aux problèmes de l'homme et de sa destinée. Certains de ces phénomènes paraissaient observables, tandis que d'autres semblaient relever de la spéculation pure. Ainsi s'est établie une distinction entre le domaine de l'observation et le domaine de l'opinion, qui continue à conditionner indûment l'analyse socioculturelle, bien que l'expérience ait montré que les possibilités ont sensiblement changé. D'autre part, on constate une tendance à maintenir la recherche à l'intérieur de cadres prédéterminés, en l'orientant vers certaines vérifications objectives et concrètes, sans que le chercheur se permette de mettre en doute la valeur de ses objectifs, puisqu'il s'interdit d'étudier la particularité de la vie socioculturelle dans son ensemble. Il existe notamment une tendance à cloisonner les domaines de l'analyse, comme si les résultats de chaque recherche sur des catégories déterminées de phénomènes constituaient une fin en soi, et qu'il n'existe pas d'objectifs finals correspondant à l'unité intrinsèque et indivisible de la vie socioculturelle. Ces tendances — et d'autres aussi sans doute — devraient faire l'objet d'un examen critique en vue de vérifier si les résultats obtenus — quelle que soit leur utilité apparente, et d'ailleurs réelle, dans chaque cas particulier — contribuent vraiment à la connaissance globale de la vie socioculturelle.

Après avoir apprécié la valeur de ces tendances, il faudrait procéder à un examen minutieux des conceptions méthodologiques qu'on appelle généralement « interdisciplinaires ». A mon avis, l'objet de cet examen devrait être de dissiper l'illusion selon laquelle ces méthodes apportent la solution recherchée pour les sciences sociales et humaines. Cette illusion vient de ce qu'on imagine — en partie à juste titre — que la juxtaposition de points de vue différents permet d'élargir et d'enrichir la vision

qu'on a des problèmes. Certes, ces conceptions constituent un progrès par rapport à l'image limitée que donnent des problèmes complexes de la vie socioculturelle ceux qui les considèrent sous un seul angle. Mais il est hasardeux — et à mon avis erroné — de supposer qu'on peut, grâce à ces conceptions, repenser profondément les problèmes relevant des sciences sociales et humaines, et aborder les questions de fond. Les conceptions interdisciplinaires suppléent une déficience due à la perpétuation de certains modes traditionnels de connaissance et d'une conception rigide des domaines scientifiques, mais, en elles-mêmes, elles ne donnent pas la possibilité de dépasser ces limites. A mesure que s'établira un système conceptuel permettant de cerner de plus près l'objet des sciences sociales et humaines, on constatera que, l'image de la vie socioculturelle étant intégrée, le mode de connaissance qu'elle exige dépasse les conceptions interdisciplinaires aussi bien que les méthodes traditionnelles.

Il ne m'est pas possible, à ce stade, de présenter une définition précise de ce qu'il faut entendre à mon avis par « analyse socioculturelle ». Mais, pour en donner une idée approximative, je dirai qu'elle doit consister en un dispositif méthodologique qui opère une distinction radicale entre les problèmes relatifs à la connaissance et ceux qui concernent l'objet, de manière à pouvoir aborder de front les problèmes de la réalité. En d'autres termes, l'analyse socioculturelle devrait être une herméneutique reposant sur des bases objectives. On admet traditionnellement que l'examen de la vie socioculturelle comporte une étape euristique, permettant une parfaite objectivité, et une étape herméneutique, où la libre interprétation est admise et où, par conséquent, l'objectivité ne paraît pas indispensable. Cette conception de l'herméneutique découle évidemment de l'absence d'une théorie objective de la vie socioculturelle. Mais le chercheur ne saurait se passer d'une telle théorie. Si, avec les données dont il dispose, il ne parvient pas — et, d'ailleurs, il ne le cherche généralement pas — à élaborer une théorie, il recourt à ce qu'on appelle des « hypothèses de travail ». Si l'hypothèse de travail adoptée concerne un aspect très limité de la vie socioculturelle, rien ne garantit qu'elle ne soit pas absolument arbitraire, et par conséquent totalement dépourvue d'efficacité. Il faudrait, semble-t-il, intégrer les hypothèses de travail dans un ensemble qui permette de les étendre à tous les aspects qui forment comme le contexte de chaque ordre de recherche. Mais cela revient quasiment à élaborer une théorie objective de la vie socioculturelle; si l'on essayait de le faire à partir de la recherche, il ne serait pas nécessaire de recourir, comme on le fait traditionnellement, à des théories spéculatives comme celles que la philosophie de l'histoire a fournies aux sciences historiques.

Tous les modes de connaissance traditionnels peuvent servir à l'analyse socioculturelle, mais à condition qu'on les considère comme des moyens d'atteindre certains objectifs, sans que leur application puisse limiter la définition de ces objectifs. C'est l'ensemble constitué par la vie socioculturelle qui détermine les buts à atteindre, et comme ses divers plans s'interpénètrent et parfois se confondent, les objectifs partiels de la connais-

sance doivent être conçus en fonction de la nature particulière de cet ensemble.

Problèmes relatifs à l'objet des sciences sociales et humaines

De même que l'examen des problèmes posés par les modes de connaissance devrait permettre de préciser ce que doit être l'analyse socioculturelle, de même, l'examen des problèmes concernant l'objet des sciences sociales et humaines devrait, me semble-t-il, dégager les bases sur lesquelles on pourra fonder une théorie objective de la vie socioculturelle. Il faudra pour cela que l'attitude traditionnelle de la philosophie de l'histoire, qui postulait *a priori* l'existence de la vie historique, soit remplacée par une attitude scientifique visant, par l'analyse, à en définir la particularité. La vie socioculturelle est l'objet primordial des sciences sociales et humaines — tel est du moins le point de vue d'un historien — et il y a convergence entre les analyses partielles qui portent sur le sujet et sur sa création. C'est donc un domaine unitaire, mais multiple et complexe, dont l'apparence protéiforme oblige à utiliser des dispositifs méthodologiques très variés pour cerner le sujet et les processus multiples dont il est le protagoniste. La vie socioculturelle est étroitement liée à la réalité naturelle, car son sujet essentiel — l'homme — est en principe un être biologique qui fait partie de la nature; mais en principe seulement, car, en fait, le sujet de la vie socioculturelle, c'est, plus que l'homme, le groupe social, qui résulte déjà de relations socioculturelles. La variété et la complexité de ces relations donnent dans une certaine mesure une image de la vie socioculturelle, mais ce qu'elle a de particulier résulte justement de la faculté de création de l'homme, qui lui permet de s'affranchir plus ou moins de la nature. Le premier problème à examiner serait peut-être, précisément, celui des relations entre la réalité naturelle et la vie socioculturelle. Cela permettrait éventuellement de surmonter d'anciennes polémiques et d'analyser les données fournies par les disciplines pratiques.

A mon avis, cependant, le problème fondamental qu'il faudrait aborder dans cette partie de l'étude est celui de la particularité de la vie socioculturelle proprement dite. Il s'agirait de transposer dans le domaine de la vie socioculturelle le problème de l'objectivité et de la subjectivité, dont on a une conscience si claire sur le plan de la connaissance, et de chercher à savoir si cette antinomie est véritablement un simple problème de connaissance ou si au contraire elle est l'indice d'une dualité propre à la vie socioculturelle elle-même. Il serait peut-être utile de partir de l'hypothèse selon laquelle la vie socioculturelle se compose de deux plans qualitativement distincts qui coexistent et s'interpénètrent de multiples façons et sous des formes très diverses, qui s'ordonnent dynamiquement, et que nous qualifierons respectivement d'objectif et de subjectif.

Qu'y a-t-il de rigoureusement objectif dans la vie socioculturelle ? Il existe un plan de la vie socioculturelle qui se prête à l'observation et

qu'on pourrait appeler le « plan objectif ». Il comprend trois ordres d'éléments.

1. Le sujet socioculturel primaire, c'est-à-dire l'individu.
2. Les actes du sujet socioculturel, en tant qu'ils représentent une intention déterminée et qu'ils la matérialisent dans le sens voulu par le sujet lui-même. Ces actes peuvent être ceux du sujet socioculturel « primaire » — l'individu — ou du sujet socioculturel complexe — les groupes sociaux — qui se forment à la suite d'un acte créateur de relations. On peut considérer comme des faits, ou des actes créateurs, tous ceux qui modifient si peu que ce soit la situation antérieure. En ce sens, on peut accorder la même signification à la parole inventée ou à la parole proferée, au coup donné par une main armée d'une pierre en vue de tailler une autre pierre à certaines fins, à l'établissement d'une peine, à la peinture d'une figure, à la conception d'une idée ou à l'exécution d'un acte de volonté. Chacun de ces actes peut modifier la situation objective, la situation subjective, ou les deux à la fois.
3. Les choses qui entourent le sujet socioculturel. Les unes proviennent de la nature et possèdent une condition distincte selon qu'elles font ou non partie des objectifs que le sujet socioculturel se propose; d'autres résultent d'actes créateurs, mais, une fois créées, s'imposent au sujet socioculturel et agissent indépendamment de lui.

Ces trois ordres d'éléments de la vie socioculturelle ont une existence concrète. On peut les identifier et les connaître avec une parfaite précision, à condition de disposer des témoignages nécessaires. Si l'on possède les témoignages nécessaires et suffisants, et que leur authenticité soit prouvée, on dispose alors d'une donnée objective, d'un élément de la vie socioculturelle. Mais on ne parvient pas pour autant à pénétrer dans la vie socioculturelle elle-même : les dés sont sur la table, mais les jeux ne sont pas faits. Pour pénétrer dans la vie socioculturelle, il faut transposer les facteurs du plan objectif sur un autre plan, bien différent.

Quand on transpose les facteurs du plan objectif sur un autre plan où il est possible de les observer sous leur aspect dynamique, c'est-à-dire où ils acquièrent leur physionomie et leur particularité véritables, on s'aperçoit qu'ils commencent à perdre la précision qui les rendait objectifs. Dès qu'on essaie de les analyser au cours de leur évolution, on constate qu'ils ne constituent pas la totalité de la vie socioculturelle, mais qu'il y a en eux, entre eux et au-dessus d'eux d'autres facteurs non plus objectifs, mais subjectifs, si bien que leur connaissance ne relève pas de l'observation mais de la déduction et n'a pas la précision qu'avait celle des facteurs objectifs. Pour les éléments du plan subjectif, il n'est pas de témoignage qui soit incontestable, ni de preuve directe ou indirecte qui autorise une affirmation catégorique et indiscutable. De là vient leur singularité épistémologique en tant qu'objets de connaissance, et c'est aussi pourquoi il est vain d'essayer de pousser à l'extrême les exigences d'objectivité, puisqu'une connaissance objective de la subjectivité est pratiquement impossible.

Le plan subjectif résulte de la faculté de création de l'esprit humain, qui agit sur les facteurs du plan objectif en leur associant une charge subjective qu'il est malaisé de délimiter et d'analyser mais qu'il faut s'efforcer de connaître, puisque c'est elle qui crée la vie socioculturelle. Se maintenir entre cette nécessité et cette difficulté est le problème le plus ardu que posent les sciences sociales et humaines.

Le plan subjectif comporte lui aussi trois ordres d'éléments :

1. Les systèmes de relations, multiples et variés, qui sont indiscutablement des créations de l'esprit humain, en rapport avec des situations objectives dans lesquelles se présentent des options possibles à partir de quoi s'élabore la réponse. Les relations entre individus créent — à partir du groupe familial — les groupes sociaux qui constituent le sujet socioculturel complexe et, en réalité, le véritable sujet. Les groupes sociaux ne naissent ni ne meurent par un acte biologique, mais ils se constituent et se désagrègent par une évolution dont la durée est indépendante de celle de la vie des individus. Cette évolution établit des systèmes de relations non seulement entre les individus — pour constituer des groupes — mais aussi entre les individus et les groupes, d'une part, et les « choses », de l'autre. Les relations se créent à partir de certaines situations, mais elles ne se consolident que par des actes d'opinion et de volonté, en vertu desquels elles finissent par se fixer en s'institutionnalisant.
2. Les interprétations de la vie socioculturelle, qui sont les réactions mentales à chaque situation. Elles impliquent une évaluation des facteurs du plan objectif comme de ceux du plan subjectif, mais leur importance vient de ce que c'est en fonction de ces interprétations que le sujet socioculturel détermine sa position dans son milieu et agit sur ce milieu. Le sujet socioculturel est constamment tourné vers sa propre création; mais comme il est non pas unitaire, mais multiple, et que chaque individu ou groupe est le sujet de sa propre vie, les interprétations s'interpénètrent et se combinent, et il n'est pas facile de déterminer, pour chaque groupe et à chaque moment, ce qui est reçu et ce qui est élaboré, ce qui est partagé et ce qui est emprunté, dans les interprétations de la vie socioculturelle dont procède l'action du sujet. Il y a bien, dans ces interprétations, quelques principes fixes, mais le nombre de variables est imprévisible. S'il est difficile de connaître exactement les systèmes de relations à cause des impondérables qu'ils comportent — encore qu'on puisse au moins reconstituer le processus de leur formation et de leur désagrégation, à partir des formes institutionnalisées — il est encore plus difficile d'appréhender les interprétations de la vie socioculturelle, avec leurs multiples et irréductibles charges circonstancielles.
3. Les fins de la vie socioculturelle. Le sujet socioculturel agit sur son milieu avec une certaine intention — consciente ou non — qui confère un sens à son action et la justifie. La vie socioculturelle fait toujours apparaître d'innombrables orientations différentes auxquelles se rattachent les fins médiates et immédiates de l'action du sujet socioculturel.

Ces orientations — ou systèmes de fins — se manifestent sous la forme d'actes et d'opinions, mais elles découlent d'une interprétation de la vie socioculturelle : elles sont comme sa projection vers l'avenir. Les objectifs que se propose d'atteindre le sujet socioculturel — et qu'il propose à son milieu — introduisent un principe de cohérence dans la vie socioculturelle et, en dernière analyse, représentent un effort pour la rationaliser. Ces objectifs sont extrêmement fluides, et la même formulation comporte des implications différentes dans chaque conscience et prend des nuances distinctes selon les groupes et sous-groupes sociaux; mais parfois ils se précisent et s'institutionnalisent. Sous cette forme, on peut les connaître avec une certaine précision; mais, tout comme les interprétations de la vie socioculturelle, les fins institutionnalisées recouvrent d'autres systèmes qui opèrent subrepticement et peuvent toujours resurgir.

L'examen de ces deux plans de la vie socioculturelle — auxquels se rapportent toutes les sciences sociales et humaines — et des éléments qui les composent pourrait permettre d'apercevoir l'interrelation qui existe entre les problèmes que les diverses disciplines étudient séparément et placent dans un système cognitif qui ne tient pas compte de leur imbrication dans l'ensemble de la vie socioculturelle.

Mais il me semble que ce tableau serait encore plus révélateur si l'on examinait également la relation dynamique qui existe entre les deux plans.

La vie socioculturelle résulte de l'interaction de ces deux plans dans la durée : elle est pur écoulement et changement. Cependant, cet écoulement n'est pas homogène. Chacun des facteurs de la vie socioculturelle — qu'il se situe sur le plan objectif ou sur le plan subjectif — se caractérise par un certain rythme de changement, et les diverses étapes de ce changement constituent des processus qui conservent leur homogénéité pendant un temps variable. La durée de l'individu et son rythme de changement sont soumis aux lois biologiques, quoique certains facteurs puissent les modifier légèrement; mais la durée et le changement des sujets socioculturels complexes — c'est-à-dire des groupes sociaux — obéissent entièrement aux divers facteurs de la vie socioculturelle. L'acte est instantané; mais il s'enchaîne dans une série d'autres actes, dont chacun tend à modifier la valeur et la signification de tous les autres en les enchaînant dans des processus aux incidences multiples, bien que, d'un point de vue rationnel, l'analyse puisse les décomposer en processus linéaires; et ces processus durent selon le caractère propre des facteurs en jeu. De même, la durée des choses est variable, qu'il s'agisse d'une hache de silex, d'un chemin ou d'un édifice; mais, dans leur durée, il y a des facteurs propres à leur nature et des facteurs propres à la vie socioculturelle. Il en va de même des systèmes de relations, des interprétations de la vie socioculturelle et des fins qu'on assigne à cette vie. Cette variabilité des durées et des rythmes de changement confère à la rencontre des deux plans un dynamisme incessant.

Par suite de ce caractère dynamique, la vie socioculturelle est une suite perpétuelle de situations contingentes. Ces situations se créent selon la conjonction des diverses durées et des divers rythmes de changement des facteurs de la vie socioculturelle; elles englobent tout ce qu'est l'homme et tout ce qu'il a créé : sa vie quotidienne, ses relations avec ses semblables et avec les choses, ses opinions, ses croyances, ses idées et ses intentions. Chacune des disciplines sociales et humaines traite entièrement ou partiellement de chacun de ces aspects; mais aucune ne peut abstraire du contexte avec lequel il est solidaire le type de phénomène qu'elle considère comme étant de son ressort, sans risquer d'analyser comme une chose ce qui n'a de sens que comme élément d'une situation et étape d'un processus. Malgré l'extrême variabilité des durées et des rythmes de changement, il semble qu'on puisse distinguer, comme on l'a d'ailleurs fait, le cas extrême des processus dits de longue durée qui, à mon avis, devraient plutôt être définis comme des processus dont le rythme de changement est lent. Par cette distinction, on est parvenu à la notion de ce qu'on appelle une structure. Ce problème mériterait un examen attentif. Si les structures sont conçues comme des processus de longue durée, dont le rythme de changement est lent, peut-être pourrait-on y voir le résultat de la tendance à l'institutionnalisation, qui me paraît être un principe opposé à celui du changement. Mais, dans la vie socioculturelle, les structures — ou systèmes durables de relations — sont aussi dynamiques, même quand le rythme de leur changement est très lent. Certes, il peut arriver qu'un système de relations s'adapte à une certaine succession de situations au point de parvenir à un accord durable, en vertu d'une interprétation de la vie socioculturelle et d'un système de fins qui ne la désarticule pas. Mais l'analyse de cette structure ne doit pas aboutir à une description morphologique, comme si la lenteur du rythme du changement était assimilée à une immobilité pendant un certain temps. On pourrait ajouter qu'il ne faudrait pas non plus omettre tous les facteurs qui agissent dans un sens autre que celui de la consolidation de la structure, car on se priverait ainsi de toute possibilité de comprendre le changement qui s'opère en elle.

Ce souci de distinguer et de caractériser les processus de longue durée dont le rythme de changement est lent constitue une réaction contre la place excessive traditionnellement accordée au « fait », sur lequel semblait pouvoir se fonder toute la connaissance de la vie socioculturelle. On a renoncé à cette primauté du fait, et les historiens qui y restent attachés ont été combattus énergiquement, et avec raison, ces derniers temps. Mais qu'on le veuille ou non, le fait est un élément de la vie socioculturelle qu'il importe de situer là où l'on puisse en saisir la signification. Le fait est l'antithèse des processus de longue durée et de rythme lent de changement. Il est l'acte instantané. A la lumière des processus de longue durée et de rythme lent de changement, ainsi que des processus intermédiaires, l'acte instantané acquiert une signification particulière. Il constitue l'expression d'un acte volontaire, et peut-être le moment critique du

changement ou le moment critique de l'institutionnalisation, lesquels tendent à se confondre en ce point; mais, en tant que moment critique, il révèle la concrétisation d'une virtualité — d'une interprétation de la vie socioculturelle — en réalité. En ce sens, il est irréversible. L'acte instantané — l'assassinat de César, ou une esquisse de Léonard de Vinci — fixe une tendance, une idée, un plan et, en ce sens, opère dans une situation un changement radical.

Mais, entre les processus de longue durée et de rythme lent de changement et l'acte instantané, il existe toute une gamme de processus, qu'on a coutume d'appeler génériquement des processus de moyenne durée. Il conviendrait de les caractériser selon leur rythme propre de changement, qui est plus rapide que celui des processus considérés comme structuraux; mais on ne ferait qu'énoncer ainsi une vague particularité car, à vrai dire, ces processus constituent la plus grande partie de la substance de la vie socioculturelle. Or c'est précisément là qu'il convient de pousser au maximum l'analyse pour tenter de saisir les modalités de leur écoulement le plus fréquent. Sans doute pourrait-on rapporter à ce problème toutes les recherches qui ont été faites, au sujet du changement social et culturel, sur le caractère propre de son impact selon qu'il s'effectue dans le délai d'une génération ou de plusieurs; mais ce n'est pas suffisant; les processus de ce type se déroulent aussi bien dans le domaine de la vie politique, sociale, juridique et économique que dans celui des idées, des opinions et des croyances. Et, au moyen de processus de ce genre, les structures se modifient presque insensiblement, de telle sorte que les processus à rythme lent peuvent être conçus comme se décomposant en processus moins lents, tandis que les situations se cristallisent en faits, en actes instantanés.

Les sciences sociales en URSS : situation et tendances

A. Zvorikine

Après avoir situé les sciences sociales et humaines dans l'ensemble du système scientifique, l'auteur analyse la méthodologie des sciences sociales telle qu'elle a été formulée par les savants soviétiques. Il décrit les techniques et méthodes actuelles et établit une classification des sciences sociales. Pour terminer, il résume les tendances fondamentales de la recherche dans certaines sciences sociales en Union soviétique.

Le principal problème à considérer par les experts dans leurs rapports est celui de la possibilité de conduire une enquête internationale dans le domaine des sciences sociales et humaines et, dans l'affirmative, d'en déterminer les conditions. Nous estimons qu'une telle enquête est possible. Toutefois, on ne peut ignorer les difficultés qui résultent des divergences de vues entre les savants, et notamment les savants du monde occidental et ceux des pays socialistes, sur la théorie générale du développement social et sur d'autres aspects du problème. Il est évident que, pour le succès d'une telle enquête, il faut reconnaître d'abord l'impossibilité de parvenir à un aperçu unitaire analogue à celui que l'on trouve dans l'enquête sur les sciences naturelles. Il convient que la nouvelle enquête reflète les différences de conceptions qui existent parmi les chercheurs sur les diverses tendances des sciences sociales, leur contenu, leur méthodologie, leur classification et leur organisation.

A ce propos, il est nécessaire de confier, dès le début, la tâche non pas à un seul, mais à deux consultants représentant deux conceptions fondamentales, afin que leur travail s'effectue à conditions égales et que les deux conceptions puissent se refléter dans les textes.

Nous recommandons d'organiser l'enquête internationale selon le schéma suivant : *a)* les sciences, et la place des sciences sociales et humaines dans l'ensemble du système des sciences ; *b)* la méthodologie des sciences sociales ; *c)* les méthodes et les techniques de la recherche dans le domaine social ; *d)* la classification des sciences sociales ; *e)* les tendances principales dans l'évolution de certaines sciences sociales.

Place des sciences sociales dans l'ensemble du système des sciences

La science s'est historiquement formée et s'est progressivement développée sur la base de la pratique sociale du système des sciences de la nature et de la société, et de la réflexion sur les lois objectives de leur développement. La science est le résultat du progrès, à travers les siècles, de l'activité cognitive de l'humanité transformant le monde à son profit. La science représente un processus d'approfondissement continu des lois du monde réel. A partir de la constatation des faits, la science donne une explication de leur origine et de leur développement; elle découvre le lien causal entre les phénomènes, équipe l'homme de la connaissance des lois objectives du monde réel en vue d'applications pratiques. La science apparaît en même temps comme le résultat d'une forme particulière de l'activité humaine : l'activité scientifique.

L'objet de la science est constitué par les diverses formes de la matière et par les modes sous lesquels la conscience de l'homme les perçoit. La science se partage en trois groupes fondamentaux : les sciences naturelles, qui ont pour objet les manifestations de la nature; les sciences sociales, dont l'objet est constitué par les manifestations de la vie sociale; les sciences de la connaissance.

Les trois groupes de sciences partagent les caractéristiques suivantes : a) elles étudient des lois réellement existantes; b) elles partent de déterminations causales des phénomènes; c) elles fournissent une connaissance générale du monde environnant; d) elles offrent des possibilités d'utilisation consciente de lois objectives.

Cependant, tout en répondant à ces caractéristiques générales, les différentes sciences de la nature, de la société et de la pensée ont chacune leurs particularités résultant des objets divers de la recherche. La plus grande différence entre les lois sociales et les lois naturelles consiste dans l'action de forces aveugles et inconscientes qui s'exercent au sein de la société. Cependant, la société consiste en individus doués de conscience et de volonté qui se proposent des buts définis et s'efforcent de les atteindre. Une loi sociale ne peut donc être obtenue que d'une manière approchée ou comme tendance dominante.

La différence entre les sciences naturelles et sociales consiste, en ce que dans le domaine social, les lois objectives, à l'exception des lois les plus générales, opèrent, dans la plupart des cas, durant une certaine période historique pour céder ensuite le pas à d'autres lois à mesure que les conditions historiques se modifient. En outre, il existe des différences fondamentales dans les méthodes des sciences sociales et des sciences naturelles. Les sciences naturelles font un large usage des méthodes expérimentales de laboratoire, qui ne peuvent avoir qu'une application limitée dans le domaine des sciences sociales.

La science apparaît comme l'une des formes de la conscience sociale. Il existe des traits communs entre la science et les autres formes de la

conscience sociale. Toutes reflètent différentes formes de la réalité. Le monde objectif représente un objet de connaissance unique, la source dont provient le contenu de toute connaissance.

Pour une compréhension plus profonde de l'expression scientifique de la réalité, il convient de la comparer aux autres formes d'expression :

1. L'expression artistique de la réalité représente un moyen spécifique d'expression à partir de modèles artistiques faisant apparaître une relation esthétique de l'homme à l'univers : c'est un moyen d'œuvrer sur le réel fondé sur le sens du beau.
2. L'expression morale de la réalité conformément aux normes et au comportement de la vie en communauté, qui produisent les qualités éthiques de la réalité sociale (le bien, le bon, le juste, etc.).
3. L'expression idéologique, qui est une expression intégrale de la réalité à partir d'une conception générale du monde propre à un groupe donné, à une classe, à une société pénétrés d'une idéologie correspondante.
4. L'expression religieuse de la réalité, expression du monde extérieur faussée dans la pensée humaine qui fait apparaître des forces naturelles comme surnaturelles; expression historiquement passagère, elle présente un caractère intégral, réunissant une conception du monde, un sentiment et une culture.
5. L'expression scientifique (rationnelle) de la réalité apparaît médiante dans la mesure où la raison prend contact avec les choses par le moyen des sens. Ceux-ci se fondent sur la sensation, la perception et la représentation. Ils donnent une connaissance des différents aspects des choses et des relations externes entre elles; ils procurent ainsi une connaissance des choses spécifiques; mais l'expression scientifique en est déduite par abstraction; elle se fonde sur la compréhension des objets, de leurs propriétés, de leurs rapports, et les organise en déterminant des traits généraux à partir d'un ensemble de phénomènes qui présentent des caractères communs.

Distincte des autres formes de conscience sociale, la science y est cependant rattachée. La science est une forme de conscience sociale qui permet de déterminer l'exactitude des autres formes, d'en découvrir l'origine, la nature et la signification sociale. C'est ainsi qu'à côté des sciences qui se rapportent aux phénomènes de la nature et de la société il existe un groupe de sciences qui reflètent d'autres formes d'expression de la réalité. L'expression artistique de la réalité s'étudie par les voies de l'esthétique, l'expression morale par l'éthique, l'expression idéologique par le matérialisme historique et l'expression religieuse par l'athéisme.

L'une des particularités distinctes de la science consiste dans la démonstration rigoureuse de ses prémices et de ses déductions. Aucune science n'est concevable sans démonstration; aucune de ses propositions ne peut ni ne doit être reçue sur sa seule foi. Certes, la science ne se présente pas comme un ensemble de réalités intangibles. A chaque étape du développement historique, on peut y découvrir, à côté de théories justes, confirmées par la pratique, quantité d'inexactitudes qui s'abolissent tôt ou tard. Des théories

qui paraissent universelles se trouvent limitées par la suite, des vérités relatives s'approfondissent et se rapprochent de vérités absolues, tandis que les propositions erronées qui ne résistent pas à l'épreuve de la pratique s'effacent et sont remplacées par d'autres qui correspondent aux réalités.

Née d'une pratique sociohistorique, la science dispose cependant d'une certaine autonomie; elle possède des lois internes à son développement. La pensée humaine, de par sa nature même, ne connaît pas de limite dans sa prise de conscience de la réalité, mais cette connaissance est le fait d'individus dont la pensée porte un caractère historiquement déterminé.

Cette contradiction se résout dans le mouvement continu de progrès dans la connaissance du monde accompli par la succession innombrable des générations. Elle se résout dans la lutte des idées, par le combat des hommes et des théories progressistes contre les retardataires. La recherche scientifique, née des besoins de la pratique, appliquée à leur donner une réponse, est devenue avec le temps pour l'homme une exigence en soi, dont la satisfaction peut souvent donner un sens à toute la vie d'un chercheur.

Méthodologie des sciences sociales

Sans prétendre éclairer tous les aspects d'un problème aussi complexe que la méthodologie des sciences sociales, nous nous attacherons ici à certaines questions qui présentent une importance spéciale et qui ont été formulées par les savants soviétiques.

Les savants soviétiques comprennent dans la méthodologie l'étude des moyens de recherche et de transformation du monde aussi bien que l'ensemble des moyens de recherche dans une discipline ou dans un groupe de disciplines. La méthodologie marxiste-léniniste est la dialectique matérialiste, qui se présente comme une méthode générale de connaissance et comme une théorie scientifique des méthodes appliquées dans la connaissance.

La méthodologie des sciences sociales est fondée sur le matérialisme historique, partie intégrante du marxisme-léninisme. Se présentant comme une théorie générale du développement social, le matérialisme historique, à la différence des sciences sociales particulières, étudie non pas les formes séparées de la vie sociale, non pas tel ou tel aspect des relations ou des manifestations sociales (économiques, politiques, juridiques, idéologiques), mais la société, son développement, la vie sociale dans son entier, dans toutes ses liaisons internes et ses interdépendances.

La conception matérialiste de l'histoire ne propose aucun schéma qui donnerait une réponse préconçue à toutes les questions. Elle est d'abord une théorie générale et une méthodologie pour l'étude de processus sociaux déterminés situés en des époques historiques précises. Pour la compréhension de chaque époque, de chaque société, il importe de découvrir les formes d'application particulières de cette théorie générale. Ces formes particulières, étroitement liées à la théorie générale, permettent de comprendre l'évolution de chaque société, qu'elle soit esclavagiste, féodale, capitaliste ou socialiste. La méthodologie marxiste part du fait qu'il existe des lois

objectives qui fondent les méthodes de connaissance des phénomènes sociaux et qui président à leur évolution. Le but de la connaissance dans les sciences sociales, comme dans toute science, est de parvenir à la vérité objective. Le mouvement de la connaissance y procède, comme dans toute science, du phénomène vivant à la pensée abstraite, puis à la pratique.

L'observation vivante dans les sciences sociales consiste dans l'analyse des phénomènes, l'étude des faits. Les faits sont l'oxygène du savant, la partie essentielle de toute recherche. L'étape suivante de la connaissance est le passage du particulier au général. Sans généralisation et sans abstraction il n'est pas de connaissance scientifique. Ce rôle de l'abstraction est particulièrement important dans les sciences sociales.

La pensée abstraite logique revêt la forme de concepts, de jugements, de déductions et d'hypothèses. Comme toute science, les sciences sociales ont leurs concepts ou catégories. Les catégories ne sont pas une création arbitraire de la pensée, mais le reflet dans la conscience humaine des différents aspects, propriétés et rapports réels de l'objet étudié. L'élaboration des catégories est un postulat logique pour la formation des lois scientifiques.

La société apparaît comme un objet d'étude très particulier. Les catégories élaborées à partir des sciences naturelles ne peuvent lui être appliquées. Les particularités qualitatives de la société, forme spéciale du mouvement de la matière, ne peuvent être découvertes ni exprimées selon les catégories de la physique, de la chimie ou de la biologie. C'est pourquoi les savants soviétiques ne partagent pas les vues de certains savants occidentaux qui tentent d'expliquer les phénomènes sociaux à partir des lois de la physique, de la chimie ou de la biologie. C'est pourquoi le matérialisme historique élabore ses propres catégories pour l'étude de la vie sociale.

La conception matérialiste de l'histoire est aussi une conception dialectique. Cela signifie que les catégories du matérialisme historique ne peuvent être érigées en absolu et considérées comme des vérités achevées une fois pour toutes. Au contraire, elles doivent être considérées dialectiquement. Seules des catégories souples, mobiles, relatives peuvent rendre de manière adéquate la dialectique de la vie sociale, la variété de ses manifestations concrètes.

Pour chacune des disciplines des sciences sociales, il faut, compte tenu de la signification méthodologique du matérialisme historique en son entier, placer au premier plan l'une ou l'autre des lois du matérialisme historique. C'est ainsi que pour la théorie et pour l'histoire de l'État et du droit il faut reconnaître une signification méthodologique particulière à la loi du rôle déterminant des bases par rapport aux superstructures. Pour l'esthétique, l'histoire de l'art, l'éthique, une signification particulière revient à la conscience sociale considérée comme une expression de l'être social.

Lorsqu'ils ne disposent pas de données factuelles suffisantes, les savants ont souvent recours aux hypothèses comme moyen d'atteindre des résultats scientifiques. Les hypothèses représentent des propositions scientifiquement

fondées, qui peuvent se révéler soit vraies soit fausses à l'épreuve de l'expérience.

Tout en obéissant aux lois générales de la connaissance, les sciences sociales ont leurs caractéristiques fondées sur les relations entre sujet et objet dans le développement de la société. A la différence des phénomènes de la nature, le développement social est le produit des relations mutuelles entre les hommes. L'humanité y apparaît non comme objet passif, mais comme sujet, comme force active créatrice transformant la réalité.

En même temps le processus par lequel l'humanité se pose en « sujet », s'affirmant à travers la production, est indissolublement lié au développement de sa conscience, qui lui permet de se distinguer du reste de la nature. Dans ce processus, on peut voir l'homme se découvrir lui-même, objectivement et subjectivement.

La dialectique du sujet et de l'objet prend une signification particulière à notre époque, car l'homme joue actuellement dans l'histoire un rôle sans précédent, dirige consciemment la société, organise son développement. Les facteurs subjectifs occasionnent souvent non seulement la réussite ou l'échec des mouvements de masses mais aussi le sort même de ces mouvements.

L'étape finale de la connaissance se trouve dans la pratique. Chacune des sciences, pour répondre à sa fonction, doit être non seulement un système pour expliquer le monde, mais en même temps un moyen pour le transformer. La méthodologie marxiste se distingue par le fait qu'elle se présente à la fois comme instrument de connaissance et comme instrument de transformation, de réorganisation, du monde. Dans le marxisme, la pratique ne se réduit pas à l'expérience scientifique et technique; elle s'étend à la réalité matérielle, sociohistorique, de l'activité humaine, dirigée vers la transformation de la nature et de la société.

Méthodes et techniques de la recherche dans le domaine social

Chaque pays a accumulé de l'expérience dans le domaine des méthodes et techniques de recherche, mais il n'en existe pas de systématisation suffisante. Nous nous arrêterons sur certaines des méthodes qui ont pris récemment une importance particulière.

La première question est celle du rapport entre la méthodologie de la recherche et la technique. En pratique, comme le reconnaissent les sociologues américains eux-mêmes, il existe un hiatus entre la sociologie empirique et la théorie générale, hiatus dont l'existence est niée cependant par nombre de chercheurs occidentaux.

Ce problème du lien entre la théorie générale de la sociologie et les recherches concrètes existe aussi en URSS. Le matérialisme historique, en tant que théorie générale, y sert de base aux recherches concrètes. La présence d'une telle théorie générale ne signifie pas que ce problème de relations se résolve automatiquement. L'élaboration des voies par lesquelles cette unification entre théorie générale et recherches concrètes

s'opère est un objet d'études dans la littérature scientifique soviétique. L'un des exemples de cette élaboration est donné par la théorie sur la manière de poser les questions dans la mise au point de programmes de recherche concrète. La manière de formuler le thème et de choisir l'objet d'étude, de déterminer la problématique, de tracer le plan correspondant, afin d'éviter les extrêmes de l'empirisme ou de la discussion abstraite, et de s'appuyer sur les données empiriques, a fait l'objet d'études techniques approfondies, qui facilitent la solution de problèmes en vue de l'action pratique. Tout cet ensemble de questions se pose dans l'élaboration des programmes.

Sur la base des recherches sociologiques concrètes menées en URSS, on peut dire que, en vue d'un travail précis, il est nécessaire, lors de la conduite d'une recherche sociologique, d'élaborer soigneusement les instructions, qui devront tenir compte des diverses conditions de rassemblement du matériel (sur le terrain, durant le travail ou durant une pause, conversation individuelle, consultation en groupe, etc.); il en sera de même pour les techniques de notation et d'interprétation.

Il a été largement fait usage, dans les études sociologiques en URSS, des conférences d'évaluation des résultats de l'enquête. A propos du travail pratique, en sociologie, nombre de problèmes se sont posés qui demandent une étude plus approfondie. C'est ainsi que, dans les enquêtes, il est admis que les questions peuvent être posées, soit sous forme positive, soit sous forme négative. Il faut se demander quelle est l'influence de chacun des systèmes sur la réponse? De même, il convient d'étudier la portée des questions directes ou indirectes. De tels problèmes, et d'autres analogues, demandent une attention plus poussée.

A côté des problèmes généraux de méthode et de technique dans les sciences sociales, il existe un ensemble de problèmes relatifs à la systématisation et à la classification de toutes les formes de documents intéressant la recherche sociologique dans son ensemble ou encore certains groupes de phénomènes sociaux.

L'un des principaux aspects de la méthode consiste dans l'élaboration statistique et mathématique des données concrètes de la recherche. Il se pose là un problème de principe concernant l'interprétation des données obtenues par le moyen des mathématiques. Une technique raffinée de déduction statistique engendre ce que l'on peut qualifier d'« illusion mathématique » quant à la vérité des résultats de la recherche. En réalité, l'élaboration mathématique des données fournies par l'analyse des documents disponibles, l'observation, les questionnaires ou par d'autres moyens encore, ne suffit pas à garantir une telle vérité.

Pour le sociologue, la vérité des résultats vient de l'exactitude des données premières que le chercheur traite ensuite par la statistique. Par conséquent, tout en reconnaissant la nécessité d'une statistique rigoureuse, nous ne pouvons admettre celle-ci comme une garantie suffisante d'objectivité.

Il est possible de limiter la subjectivité de deux manières : par l'amé-

lioration des méthodes et des techniques d'application et par l'emploi d'un ensemble de moyens divers qui se contrôlent mutuellement, pour l'étude d'un problème unique.

La question des méthodes statistiques et mathématiques en sciences sociales revêt une signification encore plus large. A la différence des faits économiques, les faits sociaux, plus variés et complexes, contiennent un grand nombre de facteurs qualitatifs, et le facteur subjectif s'y manifeste davantage. En même temps, les phénomènes sociaux sont soumis à la loi des grands nombres, à la théorie des probabilités et à d'autres méthodes mathématiques courantes dans la recherche économique.

Les méthodes de recherche statistique, en particulier la loi des grands nombres, sont nécessaires pour dégager des lois à travers la masse des phénomènes occasionnels ou individuels.

La sociologie ne peut juger son œuvre achevée tant qu'elle n'est pas parvenue à la substance même des données produites par la statistique. Pour le sociologue, la collecte de données statistiques, leur élaboration et leur élucidation ne sont que les aspects divers d'une seule recherche sociologique.

Sur le plan méthodologique, il est intéressant, pour une analyse des tendances fondamentales de la recherche, d'étudier l'application des méthodes mathématiques et des techniques modernes de calcul au domaine économique. Ces méthodes ont été appliquées en URSS au cours de ces dernières années, notamment dans le travail scientifique de la planification. Des travaux sont poursuivis pour modifier tout le système de l'information en vue des plans économiques, compte tenu des larges possibilités ouvertes actuellement par les méthodes mathématiques.

Dans le domaine de l'application des mathématiques, une grande attention a été portée, ces dernières années surtout, à la notion de modèle, tant dans les recherches économiques que dans les recherches sociologiques.

Pour la construction des modèles de processus sociaux, les savants soviétiques distinguent les groupes homogènes suivants : modèles dynamiques, modèles structuraux et modèles d'interdépendance. A l'heure actuelle, l'usage des modèles se répand surtout dans la science économique. On en trouve des exemples dans la publication en URSS de travaux sur des thèmes comme « l'application des mathématiques et de la technique électronique à la planification ». L'Académie des sciences de l'URSS et les académies des sciences des républiques fédérées sont responsables de l'élaboration des méthodes de calcul sur les machines électroniques, pour la mise au point de fondements scientifiques et des techniques mathématiques en vue de la planification optimale et de l'organisation de la production nationale. Les moyens modernes des machines électroniques et de la technique du calcul s'y trouvent donc largement appliqués.

Classification des sciences sociales

Dans les sections qui précèdent, nous avons singularisé les sciences sociales parmi les autres sciences. Il convient, avant d'aller plus loin, de donner

une définition plus claire des sciences sociales et des disciplines qui s'y rapportent.

Il existe deux formes principales de classification des sciences sociales : a) une classification résultant de l'objet d'étude, de la logique de son développement; b) une classification bibliographique. Ces deux formes ne coïncident pas entièrement; la première fournit le fondement méthodologique de la seconde. Cependant, la classification bibliographique est soumise à ses exigences propres. Elle répond au besoin de systématiser tous les aspects de la littérature relatifs à la vie de la société, y compris une littérature qui n'a pas de caractère scientifique. En même temps, la classification bibliographique doit permettre une consultation aussi rapide et simple que possible.

Les critères de la classification peuvent se ramener aux propositions suivantes : a) la classification doit refléter la diversité des aspects de la vie sociale et des relations sociales conformément à leur existence objective; b) les formes de la vie sociale qui se trouvent les plus éloignées des fondements économiques ne peuvent être connues que par rapport à des formes plus proches des formes fondamentales; la classification doit donc lier les phénomènes de base aux superstructures; c) cette classification une fois déterminée, il convient alors de revenir des superstructures vers les bases de la philosophie et vers les sciences; d) l'effort pour approfondir la compréhension des différents aspects de la vie sociale et le développement même de cette vie engendre de nouveaux aspects, de nouvelles relations et de nouvelles différenciations; e) la classification des sciences sociales doit refléter les distinctions les plus diverses; elle doit tenir compte par exemple du degré d'abstraction systématique du caractère théorique ou, au contraire, appliqué de la science, etc.

Si l'on imagine les sciences sociales et naturelles comme deux cercles, alors la philosophie serait le lien entre ces deux cercles. Notre image de cercles s'applique au niveau international. En effet, si nous groupons les sciences sociales autour d'un cercle, et si ce cercle est brisé à un point déterminé, nous pourrions alors clairement démontrer la transition entre les sciences traitant des phénomènes sociaux de fond — c'est-à-dire, les relations au sein de l'industrie — et celles traitant des phénomènes sociaux de la superstructure; et, plus loin encore, celles traitant des formes de la conscience sociale, et de la conscience sociale en tant qu'objet, comme les sciences humaines, et, enfin, la philosophie. En partant de la philosophie, nous procédons par un mouvement circulaire, à travers plusieurs groupes de sciences intermédiaires, pour arriver à nouveau aux sciences qui traitent des phénomènes de base.

Nous étudierons maintenant brièvement les caractéristiques des dix groupes de sciences sociales que nous pouvons distinguer en URSS.

Philosophie marxiste. Science des lois générales du développement de la nature, de la société et de la pensée, et matérialisme dialectique et historique avec l'économie politique et le communisme scientifique, la philo-

sophie marxiste représente l'une des trois parties organiquement reliées entre elles du marxisme-léninisme. La philosophie sert de fondement théorique à l'activité des classes. Elle sert de fondement théorique à la politique. Elle constitue un moyen important d'élucidation et d'argumentation dans le domaine des normes juridiques et morales. Elle exerce une influence importante sur le caractère et le contenu de l'art. La philosophie paraît toujours et partout comme la base théorique de toutes les formes de conscience sociale. Les sciences sociales ont été liées dès leur origine à la philosophie. Se fondant sur les acquisitions les plus récentes des sciences naturelles et sociales, la philosophie marxiste fournit aux sciences une conception du monde exacte et une méthode philosophique générale d'un caractère scientifique unique. Sans une telle conception du monde et sans une base méthodologique, un développement fructueux des différentes sciences sociales serait inconcevable.

Sociologie. Elle comprend le matérialisme historique en tant que théorie sociologique générale ainsi que certaines disciplines sociales particulières relatives à différents problèmes de la vie sociale. Le matérialisme historique apparaît en même temps comme une partie de la philosophie; mais, d'autre part, il représente également une science sociologique attachée à l'étude des particularités du développement social sous chacune de ses formes socio-économiques. Le trait caractéristique de la sociologie consiste dans l'analyse de l'aspect subjectif de la vie sociale par laquelle l'homme apparaît comme le représentant d'un groupe social, d'une classe, etc.

Méthodologie de la recherche dans les sciences sociales. Elle étudie les notions générales fondamentales et les catégories des sciences sociales, leurs relations avec les recherches théoriques et empiriques, la logique du développement social et d'autres problèmes.

Science de l'organisation du développement social. Discipline scientifique nouvelle présentant un caractère intégral et offrant des perspectives particulièrement favorables dans la société socialiste et communiste, elle se fonde sur l'utilisation toujours plus complète des lois du développement social, compte tenu de la promotion du développement social par le parti et l'État, à la faveur d'un plan unique créant les bases économiques du développement social.

Sciences économiques. La science économique comme toute autre science réunit deux aspects de science appliquée et de théorie générale. Il convient de souligner que tout le cycle des sciences économiques pris dans son ensemble est étroitement lié aux sciences techniques appliquées et, par leur intermédiaire, à bon nombre de sciences naturelles.

Sciences politiques. Aux sciences politiques se rattache tout un complexe de sciences qui étudient les relations politiques dans la société, les institu-

tions et organisations politiques ainsi que les conceptions, les idées et les théories politiques. Tout cet ensemble constitue la superstructure politique. On peut dire que les sciences politiques représentent les sciences de superstructure politique d'une société déterminée.

Sciences des formes différentes de la conscience sociale. Les sciences relatives aux formes différentes de la conscience sociale comprennent : l'éthique, l'esthétique, les études culturelles, l'athéisme, etc. L'éthique est la science de la morale, de son origine et de son développement, de ses principes et de ses normes, du rôle de ces principes et normes dans la vie sociale et la vie individuelle de l'homme. L'esthétique est la théorie de la conscience artistique, la science du beau, des lois générales de la création artistique, des relations esthétiques de l'homme à la réalité. Les études culturelles sont la science de la formation des valeurs culturelles, des phases et des lois de développement de ces valeurs, et enfin du rôle de ces valeurs culturelles dans ladite société. L'athéisme est la science qui étudie l'histoire et les lois de la suppression par l'homme de la conception fantastique et religieuse du monde, de la croyance en Dieu et dans l'autre monde; elle montre la voie et les moyens de libérer la conscience humaine des illusions de la religion.

Sciences des formes générales de la conscience sociale. Elles comprennent : a) science de la structure et des formes de la conscience sociale en général; b) systématisation théorique de la connaissance; c) science de la conscience de classe : il convient d'y rattacher un ensemble de sciences relatives à l'élaboration des phases de l'idéologie communiste. Sous cette catégorie figure également l'analyse des différentes idéologies : bourgeoise, féodale, et d'autres formes historiques d'idéologies ainsi que l'examen de l'idéologie religieuse. Ces sciences sont étroitement liées aux sciences politiques, aux sciences humaines et sociologiques.

Sciences de l'homme. Il convient d'y classer : l'anthropologie, la linguistique, la psychologie, la psychologie sociale, la pédagogie, la médecine sociale. L'objet de toutes ces études est l'homme, l'individu, le sujet considéré comme organisme et personnalité dans son développement ethnogénétique et philogénétique, social et historique, dans nos relations avec les autres individus et avec la société dans son ensemble, avec la nature et la culture, avec le passé, le présent et l'avenir, avec les réalités objectives et le monde subjectif du « moi ». C'est pourquoi les sciences de l'homme sont devenues de nos jours une partie importante de la culture humaine. La réalité de l'homme est double. D'une part, l'homme est un animal, la plus haute forme de développement des organismes vivants sur terre; d'autre part, il est un être social par sa nature, à la fois démiurge et produit du développement de la société. C'est pourquoi toutes les sciences de l'homme sont étroitement et indissolublement liées aux sciences naturelles et, avant tout, à l'anatomie et à la physiologie.

Sciences historiques. Ce groupe de sciences appartient, avec la philosophie, aux plus anciens domaines de la connaissance humaine. Les sciences historiques sont très étroitement liées à la philosophie marxiste, étant donné que l'histoire de l'humanité, des temps les plus anciens à nos jours, est une confirmation vivante de la justesse de la méthode dialectique, de la théorie matérialiste, de la théorie du communisme scientifique. L'unité de la philosophie et de l'histoire découle de la logique interne du marxisme et de son caractère intégral.

La classification qui vient d'être donnée des sciences sociales ne prétend d'aucune façon être exhaustive. En effet, il surgit d'une année à l'autre de nouvelles disciplines scientifiques. Parfois, les nouvelles disciplines épuisent entièrement le sujet des anciennes, parfois les anciennes disciplines conservent une partie seulement de leurs premières attributions. En conséquence, les relations entre les disciplines individuelles, de même qu'entre les groupes de disciplines, se renouvellent constamment.

Les classifications à l'intérieur des dix groupes que nous venons d'énumérer obéissent à certains principes dont nous citerons quelques-uns seulement. La classification peut s'opérer : *a*) à partir du degré d'abstraction atteint dans l'un ou l'autre domaine de la science; *b*) à partir d'un point de vue fonctionnel (par exemple, dans les sciences économiques, l'économie de la production, l'économie agricole, celle des transports et communications); *c*) au point de vue territorial (par exemple, dans les sciences ethnographiques, l'étude des différents pays et régions); *d*) par la complexité des phénomènes de la vie sociale qui se reflète dans la complexité des relations entre les différents groupes de sciences sociales et à l'intérieur des groupes entre les disciplines individuelles, chaque groupe étant étroitement lié à l'autre. Il convient de souligner ce fait tout particulièrement pour les sciences philosophiques, les sciences relatives à la méthodologie des recherches sociales, les sciences sociales, les sciences historiques, etc. La complexité n'apparaît pas seulement dans les relations entre les groupes et les disciplines des sciences sociales, mais aussi dans leur rapport avec les sciences techniques et naturelles. Cette difficulté concerne en premier lieu les sciences économiques dont plusieurs secteurs sont étroitement liés aux sciences techniques et, par leur intermédiaire, aux sciences naturelles. Les mathématiques pénètrent toujours plus profondément le domaine des sciences sociales. La biologie, l'anatomie, la physiologie sont reliées à tout un ensemble de sciences qui intéressent l'homme social.

Tendances principales dans l'évolution de certaines sciences sociales

Sans essayer de donner un aperçu des tendances principales de la recherche dans les sciences sociales en URSS, nous nous bornerons ici à caractériser brièvement certaines de ces tendances pour chacun des groupes de science.

Philosophie marxiste. La tendance essentielle consiste dans l'élaboration de l'étape léniniste, dans le développement de la théorie marxiste, l'étude du problème du léninisme, en liaison avec les problèmes de notre époque. A cette étude se rattache l'élaboration des positions et des idées contenues dans le programme du Parti communiste de l'Union soviétique, qui représente une nouvelle étape dans l'application créatrice et le développement du léninisme.

Une partie importante de ces tendances consiste dans l'élaboration de l'enseignement léniniste sur les rapports dialectiques entre les aspects internationaux et nationaux du mouvement ouvrier et communiste. Une attention spéciale est donnée à l'élaboration de l'enseignement léniniste sur les voies de développement de la société socialiste et du passage au communisme. On y rattache l'étude léniniste des fondements de l'économie du socialisme, le développement de l'enseignement léniniste sur l'État socialiste, l'élaboration des idées de Lénine sur la science du gouvernement, la science de l'organisation scientifique du travail et nombre d'autres problèmes. L'autre tendance consiste dans l'élaboration des idées de Lénine relatives à la transformation du socialisme en système mondial, le développement de l'enseignement léniniste sur la coexistence pacifique des États appartenant à des systèmes différents, l'élaboration de l'enseignement de Lénine sur le mouvement national de libération.

Parmi les autres problèmes de la philosophie marxiste, une importance considérable est donnée à l'élaboration de la théorie matérialiste, de ses lois et de ses catégories, à l'élaboration du système des catégories de la logique dialectique. Il convient de souligner l'importance du problème de l'unité entre la théorie et la pratique, lié à l'analyse du processus de rapprochement entre la science et la production économique et à celle du rôle croissant de la science dans le processus social.

Sociologie. Il existe, comme on l'a indiqué ci-dessus, deux aspects dans l'élaboration des problèmes de sociologie : la théorie sociologique générale (le matérialisme historique) et les recherches sociologiques concrètes. Le développement de la théorie sociologique générale est lié à l'étude des concepts et des catégories de la sociologie tels que les phénomènes sociaux, les faits sociaux, le progrès social, les relations sociales, etc. S'y rattache également l'étude de concepts tels que les groupes sociaux, les structures sociales, la typologie des groupes sociaux, etc. Une autre tendance fondamentale de la théorie générale consiste dans l'étude des mécanismes par lesquels se manifestent les lois sociales. On y rattache les problèmes d'application des sciences exactes à l'étude du mécanisme par lequel se traduisent les lois sociales.

L'un des aspects importants de la théorie générale de la sociologie réside dans l'étude des relations entre la théorie et les recherches sociologiques concrètes. Les recherches sociologiques concrètes suivent toute une série de tendances dont les principales sont : a) les recherches sociales sur les problèmes de l'industrie contemporaine; b) l'étude sociale des

problèmes de l'agriculture moderne; *c*) l'étude sociologique des caractères particuliers au travail des savants, des constructeurs et des planificateurs; *d*) les études sur les problèmes de l'habitat; *e*) les études dans le domaine de la démographie; *f*) l'étude de la vie psychique de la communauté.

Méthodologie de la recherche dans les sciences sociales. Il convient de souligner ici l'élaboration de la théorie et de la logique de la connaissance scientifique selon les tendances suivantes : lois de développement de la connaissance scientifique moderne; étude des relations entre les méthodes, générales et spéciales, des sciences naturelles et des sciences sociales; analyse des structures de la science et des principes de classification de la science contemporaine; étude des tendances fondamentales dans le développement des sciences contemporaines; intégration et différenciation des sciences.

Science de l'organisation du développement social. La première tendance consiste dans l'étude des lois générales et principes fondamentaux de l'organisation du développement social : étude des principes scientifiques de l'orientation; analyse des activités du parti, de l'État, des organisations sociales en vue du développement planifié de la vie économique sociopolitique et culturelle de la société; la seconde tendance dans ce domaine se rapporte à la transformation de l'État socialiste en société communiste. Une autre tendance se rapporte à l'amélioration des formes d'organisation juridique de l'activité dirigeante.

Sciences économiques. Leur développement est conditionné par l'analyse du dépassement de l'économie socialiste pour sa transformation en économie communiste, à partir de l'efficacité accrue de la production sociale. Concrètement, ce domaine couvre des tendances importantes comme l'étude de l'économie politique dans la période de passage du socialisme au communisme. La tendance suivante comprend l'étude des moyens d'améliorer la planification économique, des principes scientifiques d'organisation de la production, l'augmentation dans l'efficacité des moyens de production.

Une importance particulière est attribuée à l'étude et à l'application des méthodes mathématiques de planification de l'économie. Cette tendance est liée au projet d'établir un système automatisé unique en vue de la planification optimum de l'économie nationale, la création de systèmes automatisés de traitement de l'information, à l'échelle nationale, grâce au moyen du calcul électronique.

Sciences politiques. Le problème central est, ici, d'étudier les moyens d'abolir les différences de classe en URSS, l'analyse concrète des mesures propres à liquider les restes des différences sociales entre les travailleurs intellectuels et les travailleurs physiques, l'abolition des différences fondamentales entre la ville et la campagne, l'étude des problèmes du passage de l'égalité socialiste à la pleine égalité communiste.

Une autre tendance consiste dans l'étude des processus relatifs, d'une part, à l'essor des nations socialistes et, d'autre part, au rapprochement toujours plus étroit entre les nations, au développement de la communauté internationale des peuples des pays soviétiques en voie vers le socialisme. Une place particulière est attribuée à l'étude des lois de développement du mouvement ouvrier international et du mouvement de libération nationale, à l'étude et la diffusion des expériences du mouvement ouvrier international et de la lutte des peuples coloniaux et des pays dépendants.

Ce groupe de sciences comprend l'étude des questions de la guerre et de la paix, l'élaboration des problèmes fondamentaux de la théorie marxiste-léniniste, des relations internationales, etc.

Sciences des formes différentes de la conscience sociale. Consacrées à l'étude de la vie psychique de la communauté, elles conduisent des travaux importants sur les lois de développement de la conscience socialiste et de sa transformation en conscience communiste, dans le plein épanouissement de la personnalité, le développement d'une nouvelle morale, etc.

La tendance la plus importante de ce groupe de sciences consiste dans l'étude des problèmes d'esthétique marxiste-léniniste, dans la théorie du réalisme socialiste et l'élaboration d'un ensemble de problèmes méthodologiques, tels que l'unité des principes du parti et du peuple dans la création artistique; l'unité dialectique du contenu et de la forme dans l'œuvre d'art, la tradition et l'innovation; les relations mutuelles entre la science, la technique et l'art, etc.

Une tendance particulière est constituée par l'histoire de la pensée sociale et par l'histoire de la culture mondiale rattachée à l'étude des lois de développement de la culture mondiale.

Sciences des formes générales de la conscience sociale. Les tendances les plus générales dans ce domaine se rapportent à l'étude des structures, des formes de conscience, aux lois de développement de la conscience sociale, aux relations entre ce développement et la théorie de la connaissance. L'un des aspects les plus importants consiste dans l'étude des lois de formation d'une conception scientifique du monde et le problème de l'éducation dans l'idée communiste.

Sciences de l'homme. Ce groupe de sciences prend une importance croissante dans la mesure où le problème de l'homme constitue un problème central de la philosophie marxiste et de toutes les sciences sociales. On peut distinguer nombre de tendances : a) anthropologie : d'une part, le développement de l'anthropologie se poursuit sur le plan de l'étude, de l'origine et de l'organisation physique du genre humain, d'autre part, l'étude des aspects sociaux de l'anthropologie prend une importance croissante; b) psychologie sociale; c) linguistique : étude des problèmes méthodologiques de la linguistique, la linguistique comme partie intégrante de la théorie marxiste-léniniste de la connaissance; rôle des systèmes naturels et artificiels des

signes dans la transmission de l'information; étude de la langue comme moyen essentiel de communication et de conservation de l'information; étude des moyens d'améliorer la culture orale du peuple; une importance croissante est donnée à l'étude des structures de la langue considérée comme un phénomène social relativement autonome.

Sciences historiques. Les tendances principales du développement des sciences historiques sont liées à l'élaboration d'un ensemble de problèmes méthodologiques : analyse des relations entre l'historique et le logique; relations entre les lois générales du développement historique de l'humanité et les particularités du développement de différents peuples; étude d'une division scientifique en périodes du processus historique; étude du rôle des classes et de la lutte des classes dans le développement des classes; rôle des masses populaires et des individus dans l'histoire, etc.

La recherche historique est menée particulièrement sur l'histoire du parti communiste de l'Union soviétique, l'histoire de la grande révolution socialiste d'octobre, l'histoire de l'édification du socialisme et du communisme en URSS, l'histoire du développement des nationalités socialistes et des relations nationales dans la période de construction du socialisme et du communisme, l'histoire de la construction de l'État en URSS.

Parmi les directions principales de la recherche historique, on peut citer : l'étude des formes, des particularités de développement, et des échanges entre groupements socio-économiques, l'étude d'une conception générale marxiste du processus d'histoire mondiale, compte tenu des données les plus récentes, en particulier dans le domaine de la formation des classes; la découverte de lois générales du processus d'histoire mondiale dans l'histoire de pays déterminés; le rôle et les relations des facteurs objectifs et subjectifs dans le développement général de l'histoire, l'évaluation des traditions révolutionnaires dans l'histoire des peuples. D'autre part, les recherches historiques pénètrent tous les autres groupes de sciences.

Le professeur A. Zvorikine est directeur d'études à l'Institut de philosophie de l'Académie des sciences de Moscou. Il est membre de la Commission internationale pour une histoire de développement scientifique et culturel de l'humanité et ancien président du comité de rédaction de la Grande encyclopédie soviétique. Son livre Les conséquences sociales de la mécanisation et de l'automatisation en URSS a été publié par l'Unesco en 1963 dans la collection « Technologie et société ».

*Les sciences sociales
dans le monde*

Correspondance

Le rôle de la Française dans le couple urbain

De M. Pierre Chateau :

L'article de M^{me} Andrée Michel ¹ développe les résultats d'une intéressante enquête sur les couples fréquentant les centres de planning familial. C'est précisément pourquoi son titre et quelques-unes de ses conclusions me paraissent un peu abusifs. En effet, toutes les indications données en pourcentages ou en caractéristiques concernent des individus ou des couples remplissant des conditions bien particulières : information sur la question, opinion sur les problèmes de procréation, détermination à accepter une certaine mise à nu de la vie intime, confiance en l'efficacité et la bienveillance de l'organisation consultée, notamment. En déduire « le rôle de la Française dans le couple urbain », c'est faire un saut qui, du point de vue du sociologue, paraît imprudent... Il serait tout aussi faux de construire le type du couple français moyen en partant d'une enquête sur les personnes fréquentant, par exemple, les centres chrétiens de préparation au mariage. Il y a la masse qui ne fréquente aucun de ces organismes, dans certains cas, par ignorance, mais, dans d'autres cas, parce qu'elle estime que l'information — familiale ou autre — qu'elle a reçue lui suffit. Le véritable type du couple moyen est bien, pour le moment, défini par des caractères qui, majoritaires dans cette masse, peuvent être éventuellement minoritaires chez les personnes fréquentant tel ou tel organisme d'éducation ou d'information sexuelle ou familiale.

A plus forte raison, le rôle exact de la Française dans le couple ne paraît pas devoir se déduire d'une telle enquête. Je crois en particulier que l'interprétation du manque apparent d'intérêt de l'homme pour les organismes de planning familial est quelque peu hasardeuse. Cette indifférence peut venir en effet aussi bien de l'égoïsme pur et simple que d'une méfiance envers les méthodes considérées. Il se peut donc que, parmi les femmes fréquentant les centres de planning familial, il y ait une forte proportion d'épouses qui ne rencontrent pas chez leur conjoint une compréhension suffisante concernant l'harmonie de leurs rapports sexuels. Cela justifie d'ailleurs, dans une certaine mesure, l'idée qui a présidé à la création des centres. Mais cette justification n'autorise nullement le sociologue à généraliser les indications qu'il peut y recueillir.

Il est un autre aspect de l'enquête qui mérite attention. C'est l'essai de démonstration du faible poids de l'idéal religieux dans la détermination à pratiquer ou non le planning familial. A mon avis, il n'est besoin ni d'enquête ni de sondage pour le démontrer. Le fait qu'une personne se déclare catholique, protestante, israélite, etc., n'a qu'une valeur relative : cette déclaration peut révéler aussi bien une simple attitude sociale qu'une foi. Quant au critère qui permet de caractériser le « pratiquant », il reste très vague... On sait bien que ce n'est qu'à partir d'une foi

1. Voir : *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XVI, n° 1, p. 113-126.

réelle et vivante que l'individu manifeste clairement dans sa vie privée sa soumission au Créateur. Donc, il est superflu de parler de désacralisation des problèmes relatifs à la procréation car, même pour ceux qui se disent pratiquants, on ne peut qu'exceptionnellement parler de notion de sacré à ce sujet.

Notons que l'Église catholique admet la limitation des naissances, mais réprouve une catégorie de moyens. Mais elle en fait surtout un problème de conscience, sauf dans des cas précis comme celui de l'avortement, où, de son point de vue, c'est le dogme même qui est en cause. Elle demande surtout à ses fidèles de placer la limitation des naissances sous le signe de la maîtrise de soi (je pense que c'est aussi le premier conseil que donnent les centres de planning familial). Elle préconise l'information et l'éducation sexuelles (la limitation des naissances est un sujet qui revient fréquemment dans les réunions de laïcs). Pour cet ensemble de raisons, dans le cas des fidèles pour qui la pratique est autre chose qu'une vague attitude sociale, la sacralisation des problèmes concernant la procréation joue en faveur de la coopération entre les deux membres du couple et même en faveur d'un planning familial. La laïcisation de la conduite sexuelle ne me paraît donc pas un critère de progrès absolu. De même, sur un plan simplement psychologique, une notion toute personnelle de pudeur peut éloigner certains individus des méthodes du planning familial. S'agit-il de la persistance d'une tradition obscurantiste que l'information effacera ? S'agit-il d'un raffinement particulier de l'être ? J'avoue ne pas oser choisir, mais j'affirme qu'aucune de ces deux hypothèses ne peut être éliminée à priori. Au reste, l'étude sociologique m'a appris une chose au moins : c'est qu'au plan des concepts et des comportements, la pluralité est une richesse qu'il faut explorer pour la cultiver et non pour la détruire.

Paris.

De M^{me} Andrée Michel :

Dans mon article, toutes les précautions ont été prises pour présenter le type du couple français urbain de moins de trente-cinq ans non pas comme une conclusion définitive d'une enquête, mais comme une hypothèse de départ, hypothèse que permettait de formuler une « pré-enquête », première étape d'une « enquête en cours ».

Pour essayer de montrer le caractère non représentatif de cette population qui fréquente les centres de planning, M. Chateau la compare à la population qui fréquente les « centres chrétiens de préparation au mariage ».

Il y a là un rapprochement et une comparaison qui ne peuvent être admis pour des raisons historiques et sociologiques.

La population française a été la première d'Europe à effectuer la « révolution démographique et sexuelle », c'est-à-dire que, à partir de la fin du xviii^e siècle, la population française a commencé à remplacer la fécondité naturelle par une fécondité volontaire, réduisant à trois environ le nombre moyen d'enfants par famille. Cette population française qui pratique, depuis cent cinquante ans, la limitation des naissances, n'a jamais fait appel pour cela au concours des théologiens, toujours imbus du précepte biblique « Croissez et multipliez ». Par conséquent, les résultats de mon enquête sur la « laïcisation » et la « désacralisation » de la conduite sexuelle du couple français n'ont fait qu'enregistrer les conséquences d'une « révolution démographique et sexuelle » déjà ancienne, à laquelle l'Église a été complètement étrangère. Pourquoi alors feindre l'étonnement devant les résultats d'une enquête qui ne fait qu'enregistrer des faits bien connus ? Pourquoi aussi faire passer la population qui fréquente les centres de planning familial comme une population aussi marginale que celle qui fréquente les « centres chrétiens de préparation au mariage » ? Il s'agit, dans le premier cas, d'une population laïque, prenant ses

responsabilités d'adulte dans le problème de la limitation des naissances (ce qui est typique de la population française qui pratique la contraception depuis cent cinquante ans). Il s'agit, dans le second cas, d'une population vraiment marginale, soit par le nombre infime des personnes qui la composent, soit par l'attitude qui consiste à soumettre à l'Église catholique des problèmes que des millions de Français ont, depuis fort longtemps, soustraits à l'emprise des théologiens.

Dans l'enquête faite à Porto Rico, les caractéristiques du couple portoricain moyen sont inférées à partir d'un échantillon représentatif de la population fréquentant les centres médicaux et non pas à partir des quelques dizaines de personnes susceptibles de fréquenter les « centres chrétiens de préparation au mariage ».

Puisque, pour M. Chateau, être catholique pratiquant n'a aucune signification du point de vue de « l'idéal religieux », je lui pose cette question :

« Qu'est-ce que ces catholiques qui ne le sont que parce qu'ils ne sont pas pratiquants, et ces non-pratiquants qui sont valablement catholiques parce qu'ils ne pratiquent pas ? » L'enquête sociologique a besoin de certains clivages (pratiquant - non pratiquant, salarié - non salarié, électeur de gauche - électeur de droite, etc.), faute de quoi elle ne peut se structurer et faire avancer la recherche.

Mon enquête s'est modestement cantonnée dans le domaine des jugements de réalité. Quant aux jugements de valeur, j'avoue ma répugnance à suivre M. Chateau sur ce plan. Toutefois, à son affirmation selon laquelle « la laïcisation de la conduite sexuelle ne lui paraît pas un critère de progrès absolu », je répondrai que, chaque fois que l'individu se comporte en être libre et responsable (responsable, parce que libre), qu'il s'agisse de conduite sexuelle, familiale ou professionnelle, il y a « progrès » par rapport à l'attitude aliénée de celui qui, étant maintenu dans l'irresponsabilité et dans l'obscurantisme, s'en remet à un tiers du soin de décider de la conduite à avoir.

Alger.

*Centres de recherche et d'enseignement et organisations professionnelles*¹

Nouveaux centres et changements d'adresse

Nouvelles institutions

Organisme international

Centre africain de formation et de recherche administrative pour le développement (CAFRAD), provisoirement : 18, rue des Vignes, Tanger (Maroc).

Burundi

École royale d'administration publique et de gestion des affaires, provisoirement : c/o M. Claude Pereira, B.P. 1490, Usumbura.

Costa Rica

Centro de Estudios Sociológicos y Antropológicos, Facultad de Ciencias y Letras, Universidad de Costa Rica, San José.

France

Centre de formation politique, provisoirement : c/o Jean-Pierre Gradt, 27, rue Brûlée, Strasbourg.

Nigeria

Nigerian Institute of International Affairs, provisoirement : P.O. Box 1727, Lagos.

Changements d'adresse

Organisme international

Association internationale des sciences juridiques, c/o Prof. F.H. Lawson, High Cliff, Eden Park, Lancaster (Angleterre).

[*Ancienne adresse* : Brasenose College, Oxford (Angleterre)].

États-Unis d'Amérique

The Institute of Public Administration, 55 West 44 Street, New York, N.Y. 10036.

[*Ancienne adresse* : 684 Park Avenue, New York 21, N.Y.].

1. Pour l'Index général de cette rubrique, voir : *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XVI (1964), n° 1.

Institut international

Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social

Palais des Nations, Genève

L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social a été créé en juillet 1963 grâce à une contribution spéciale mise à la disposition du Secrétaire général par le gouvernement néerlandais.

L'Institut a son siège à Genève; il est prévu qu'il travaillera en coopération aussi étroite que possible avec l'Office européen des Nations Unies installé dans cette ville.

La tâche de l'Institut consistera à mener pendant une période de trois à cinq ans, à partir de l'automne 1964, des recherches sur les principes et les problèmes du développement social, et sur les rapports entre les différentes manifestations du développement social et du développement économique au cours des phases successives de la croissance économique. Il procédera notamment à des études et recherches d'une importance et d'une urgence particulières, pour faciliter : *a)* le travail qui incombe au Secrétariat des Nations Unies en ce qui concerne la politique sociale, la planification du développement social et l'instauration de l'équilibre souhaitable entre le développement économique et le développement social; *b)* le travail des instituts régionaux de planification qui existent déjà ou sont sur le point d'être créés sous les auspices des Nations Unies; *c)* le travail des instituts nationaux qui s'occupent de la planification du développement économique et/ou social. L'action de l'Institut sera coordonnée avec celle des institutions spécialisées compétentes et les résultats de ses recherches seront mis à la disposition des organismes nationaux et internationaux auxquels ils pourront être utiles.

L'Institut constituera un organisme autonome fonctionnant sous les auspices des Nations Unies. Il sera placé sous l'autorité d'un conseil d'administration, dont le président a déjà été nommé par le Secrétaire général. Ce conseil d'administration fera rapport à la Commission des questions sociales du Conseil économique et social.

Ledit conseil d'administration comprend actuellement : un président nommé par le Secrétaire général (professeur Tinbergen, Pays-Bas) ; cinq membres désignés par la Commission des questions sociales (professeur Widjojo Nitisastra, Indonésie, professeur Hamid Amar, RAU, professeur Jerzy Wiszniewski, Pologne, M. Heikki Waris, Finlande, M. Vianna Moog, Brésil) ; cinq membres *ex officio* (un représentant du Secrétaire général — M^{lle} Julia Henderson, directeur du Bureau of Social Affairs, N.Y. — le directeur de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale, Chili, le directeur de l'Institut africain de développement et de planification économiques, le directeur de l'Institut asiatique du développement et des plans économiques, Thaïlande, le directeur de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social — M. J. F. de Jongh, Pays-Bas) ; par roulement, les représentants de deux des quatre institutions spécialisées suivantes : OIT, FAO, Unesco, OMS.

PROGRAMME DE TRAVAIL

Il est prévu, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration, que le travail de l'Institut se répartira entre deux ou trois programmes spécialisés qui sont les suivants :

1. Le programme I viserait à déterminer l'efficacité des différentes méthodes de dif-

fusion du savoir et à favoriser, grâce à la collaboration de certains groupes et à d'autres procédés de stimulation, les transformations et améliorations à réaliser sur le plan local dans les pays peu développés. Il s'appuiera sur l'étude des données d'expérience disponibles et sur les études pilotes relatives aux moyens de susciter des transformations dans les collectivités rurales en ce qui concerne, notamment, la production agricole.

2. Le programme II porterait sur la méthodologie de la planification sociale et viserait notamment à permettre l'étude des questions ci-après : critères à adopter pour déterminer les priorités dans le domaine social : rôle de l'analyse des rapports « coût - bénéfice » et « entrée - sortie » dans le domaine social; caractère complémentaire du développement économique et du développement social; définition des normes et objectifs sociaux aux différents niveaux du développement; mesure des besoins; intégration de la planification sociale et de la planification économique sur le plan régional et local, etc. Ce programme se fonderait sur l'analyse des rapports « coût - bénéfice » dans le domaine social, et sur des études concernant la prise des décisions dans la planification du développement.
3. Le programme III porterait sur les schèmes empiriques et les modèles théoriques de la croissance socio-économique; il permettrait d'examiner les questions suivantes : comportement de certains indices statistiques du développement économique et social considérés en fonction de l'évolution de leurs rapports dans le temps et dans l'espace : séquences caractéristiques du développement; corrélations entre les différents schèmes ou facteurs sociaux et le rythme de la croissance économique; incidences sociales du rythme plus ou moins rapide de la croissance économique à ses différents stades; relations entre l'augmentation des revenus et leur répartition; projections et pronostics dans le domaine social. A ce programme figuraient également des études sur les tendances et les corrélations qui ressortent des recensements effectués de 1950 à 1960.

Il s'agit là de simples indications, puisque le contenu définitif des programmes dépendra de la décision du conseil d'administration.

SECRETARIAT DE L'INSTITUT

Le personnel de l'institut comprendra pour commencer, indépendamment de son directeur, qui est M. J. F. de Jongh : un directeur adjoint (M. H. W. Singer, actuellement conseiller spécial auprès du sous-secrétaire aux affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York); deux directeurs de projets (le professeur Herbert Hyman, actuellement président du Département de sociologie à l'Université Columbia, N.Y., et le professeur Jan Dreanowki, actuellement directeur du Département de sciences économiques de l'Université du Ghana); le secrétaire de l'institut (M. Georges Lambert-Lamond, actuellement chef de la section du développement au Bureau des affaires sociales, ONU, Genève); quelques experts et consultants qui seront nommés à mesure que se développeront les activités de l'institut.

COLLABORATEURS « INVITÉS »

En outre, des érudits et chercheurs éminents exerçant leur activité dans les domaines auxquels s'intéresse l'institut pourront être invités à collaborer aux travaux de l'institut, à participer à des stages d'études ou à des débats, à utiliser les installations ou services de l'institut et, éventuellement, à présenter des mémoires sur des questions qui sont du ressort de l'institut. Ces érudits ou chercheurs « invités » ne seront pas rémunérés.

République fédérale d'Allemagne

Institut de recherche de la Fondation Friedrich Ebert

54, Koblenzer Strasse, Bonn

TRAVAUX DE RECHERCHE EN MATIÈRE DE SCIENCES SOCIALES

L'Institut de recherche de la Fondation Friedrich Ebert a été créé en 1958. Il procède, dans le domaine des sciences sociales, économiques et socio-historiques, à des travaux de recherche qui visent à favoriser les progrès de la pensée démocratique et ceux de la démocratie politique, se montrant ainsi fidèle aux idées de son créateur, Friedrich Ebert, premier président de la République allemande.

Les travaux de recherche sociale de l'institut (le terme de « recherche sociale » étant pris ici dans son sens étroit) portent essentiellement sur les conditions et les effets de l'industrialisation en Europe et dans les pays neufs d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. En ce qui concerne la République fédérale d'Allemagne, ils concernent plus particulièrement les conséquences des derniers progrès techniques qui ont abouti à l'implantation de l'automatique dans l'industrie, dans le commerce et dans les services publics. Quant aux études socio-historiques de l'institut, elles ont essentiellement trait aux mouvements sociaux, notamment aux mouvements ouvriers, qui ont pris naissance avec l'industrialisation en Allemagne et dans tout le reste de l'Europe.

Pour ce qui est de l'étude des effets sociaux du progrès technique, l'institut collabore, en particulier, avec la Commission pour la rationalisation de l'économie allemande, à Francfort. Par exemple, à la demande de cette commission, il a mis sur pied, en plus d'un projet relatif à l'examen des cas d'invalidité prématurée, un vaste programme de recherches sociales. A l'heure actuelle, en collaboration avec divers organismes — l'IFO Institut für Wirtschaftsforschung, de Munich, le groupe de sociologie de l'Université de Göttingen et l'Institut de psychologie de l'Université de la Sarre — il mène une enquête empirique portant sur quarante entreprises, qui vise à dégager les effets des transformations techniques sur la condition des salariés.

Quand on examine, dans le cadre d'études comparatives, les conditions préalables, d'ordre social, de l'industrialisation, et les différentes voies qu'a suivies son développement en Grande-Bretagne, dans l'Allemagne prussienne et au Japon, on est conduit à aborder un thème de recherche plus large encore : celui du progrès économique et social en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Dans un ouvrage récemment achevé qui paraîtra prochainement, un jeune érudit soudanais, M. Ahmed Muddathir, analyse précisément, en tirant notamment parti de ce qu'il a pu observer dans son propre pays, les conditions préalables, d'ordre social, du développement dans ces régions.

Les projets généraux de ce genre fournissent la matière d'un certain nombre de monographies portant sur des questions qui se situent pour ainsi dire à la frontière du développement économique et du développement social, comme celles qui ont trait à l'éducation des adultes, au développement communautaire, aux coopératives ou aux syndicats. Le centre de documentation de l'institut rassemble depuis longtemps des matériaux sur ces questions.

En ce qui concerne l'éducation des adultes, on peut citer parmi les travaux récemment entrepris : une étude théorique générale sur les formes caractéristiques de l'éducation des adultes dans les pays en voie de développement, sur ses possibilités et sur ses limites (à paraître prochainement), et une étude de Jean Le Veugle

sur les problèmes de l'éducation des adultes au Maroc (publiée il y a deux ans). L'institut procède en outre actuellement, pour le compte du Ministère de la coopération économique de la République fédérale d'Allemagne, à une étude sur la nature et les résultats, heureux ou malheureux, de l'assistance jusqu'à présent apportée, en matière d'éducation des adultes, à un certain nombre de pays d'Afrique et d'Amérique latine; cette étude a pour but essentiel de déterminer ce que l'on pourrait attendre d'une intervention de l'Allemagne dans cette assistance.

C'est en Afrique qu'ont été jusqu'à présent effectués la plupart des travaux sur les coopératives. Des enquêtes ont été menées dans la République arabe unie, au Cameroun et en Côte-d'Ivoire. Leurs résultats, complétés par ceux d'autres enquêtes sur le terrain, seront probablement publiés à la fin de 1965. D'autre part, une étude théorique sur les moyens d'aider au développement des coopératives en Asie, en Afrique et en Amérique latine paraîtra probablement avant la fin de 1964.

Des recherches relatives aux syndicats ont eu lieu jusqu'à présent en Afrique et en Amérique latine. Un ouvrage d'ensemble sur ces travaux, dans les deux continents, paraîtra prochainement. Il a été publié en 1961-1962 des monographies sur le mouvement syndical au Maghreb et en Nigeria; une autre étude, concernant l'Indonésie, est actuellement en préparation.

L'institut a aussi entrepris des travaux bibliographiques relatifs au développement social, économique et politique des pays d'Asie et d'Afrique. Quatre volumes concernant les ouvrages en allemand, en anglais, en français et en russe qui ont paru entre 1950 et 1960 sur les pays en voie de développement ont déjà été publiés; d'autres sont en préparation.

En 1963, l'institut a organisé, pour la première fois, une réunion sur les problèmes du développement en Afrique, à laquelle ont participé de grands spécialistes allemands et étrangers; ses Actes seront publiés prochainement.

Dans le domaine socio-historique, la publication, sous la direction du professeur G. Eckert (Brunswick), des *Archives d'histoire sociale* (*Archiv für Sozialgeschichte*) constitue l'activité capitale de l'institut. Trois volumes conçus dans le même esprit que les *Gründbergschen Archive* ont déjà paru. Citons parmi les personnalités qui y ont collaboré : le professeur Carlo Schmid (Francfort); M. J. P. Mayer (Londres); le professeur H. Hirsch (Pologne); le professeur S. Na'aman (Jérusalem); M. Bert Andreas (Genève); le professeur J. Droz (Paris); le professeur J. Klein (Marburg); le professeur H. Heffter (Brunswick) et le professeur W. Mommsen (Marburg). Dans le premier volume (1961), le professeur Gerhard Weisser (Cologne), président de la Fondation Friedrich Ebert, écrivait : « On a longtemps négligé, dans les études historiques, les éléments qui constituent aujourd'hui la sous-discipline qu'est l'histoire sociale. Ce n'est que depuis peu que se sont développés l'intérêt pour ces éléments et les travaux de recherche les concernant; mais, à l'heure actuelle, même dans les écoles secondaires, l'enseignement de l'histoire est de plus en plus orienté vers l'histoire sociale. L'histoire s'est ainsi rapprochée de la sociologie et, plus particulièrement, de cette branche de la sociologie qu'est l'économie, qui a pris, sur le plan international, un développement remarquable. La participation des sociologues à l'étude des problèmes de l'histoire sociale a toujours suscité des conflits entre les historiens et les sociologues eux-mêmes... Mais ces conflits se font de plus en plus rares à mesure que s'implante dans les deux camps l'idée que les travaux de chercheurs qui s'attaquent aux mêmes problèmes sont appelés à se compléter, même si les thèmes choisis sont abordés sous des angles différents. »

C'est dans cet esprit que pour l'établissement des *Archives d'histoire sociale* on s'attache tout particulièrement à associer aux travaux de recherche historique des travaux de recherche sociale d'envergure plus limitée.

L'un des grands projets de la section socio-historique de l'institut a trait à la publication d'une étude qui, sous le titre *Friedrich Ebert et son temps*, traitera des antécédents et de l'histoire de la république de Weimar. Il s'agit moins en effet de faire la biographie du président Friedrich Ebert, créateur de la fondation, que de montrer comment la situation sociale, économique et politique de l'Allemagne et de l'Eu-

rope a influé sur l'évolution des événements au cours de sa carrière politique. Ce projet est, lui aussi, placé sous la direction du professeur G. Eckert.

Un autre groupe de travail s'occupe depuis plus d'un an de réunir et d'analyser des matériaux relatifs à la résistance que les mouvements ouvriers allemands ont opposée à la dictature hitlérienne. C'est là un thème dont l'étude sera poussée plus avant dans l'avenir.

L'institut, qui compte maintenant vingt collaborateurs scientifiques à plein temps, poursuit, en matière de sciences économiques et politiques, d'autres études encore. Ses études économiques portent essentiellement sur la politique économique de l'Allemagne et sur l'intégration européenne. Ses études politiques ont essentiellement trait à l'attitude théorique et pratique qu'ont adoptée, à l'égard des nouveaux États d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, les pays du bloc socialiste.

Les résultats des travaux de recherche de l'institut paraissent dans la *Schriftenreihe des Forschungsinstituts der Friedrich-Ebert-Stiftung*, dans la collection intitulée « Aktuelle Beiträge zur Wirtschaftspolitik », dans les rapports trimestriels qui ont pour titre général « Der Ostblock und die Entwicklungsländer » et dans la publication *Archiv für Sozialgeschichte*, précédemment mentionnée.

C'est M. Horst Heidermann qui est actuellement directeur de l'institut.

Grèce

Centre des sciences sociales d'Athènes

5, rue Koumbari, Athènes

Le centre, fondé en 1961, doit son existence et son développement à l'étroite collaboration entre l'Unesco et les ministères grecs de l'éducation et de la coordination. Il élabore des plans et effectue des enquêtes ayant pour but, d'une part, d'assembler des informations de base sur la vie et les réalités sociales helléniques, d'autre part, de contribuer au développement national et régional. Il forme en même temps des enquêteurs (dont vingt-cinq ont pris part aux différentes enquêtes du centre), prépare des publications et organise des conférences visant au développement des sciences sociales en Grèce.

ENQUÊTES DU CENTRE TERMINÉES EN 1963

Deux villages de montagne en Épire. Deux enquêtes sur les institutions sociales, l'organisation économique et les conditions de développement ont été menées, dans deux villages de montagne, en Épire, par quatre licenciés de l'Université d'Athènes, séjournant douze mois sur le terrain et travaillant sous la direction des professeurs Peristiany et Campbell. Deux des enquêteurs ont bénéficié de l'aide accordée au centre par le gouvernement français.

Enquête sur l'urbanisation. Le centre a entrepris, avec l'aide financière de l'Unesco et sous la direction d'un expert de l'Organisation, une grande enquête sur l'urbanisation, qui a duré trente mois et à laquelle ont collaboré M^{me} Ghioka-Petridis, M^{me} Moustaka, M. Katsaros, le professeur Kayser, M. Raphaël, M. Simonsz et M^{le} Argyriades.

L'enquête et la rédaction des rapports ont été achevées en décembre 1963. Le



premier volume de résultats a paru en automne 1964 et il sera suivi d'autres publications.

Étude d'une petite ville (Sparte). Cette étude, entreprise avec l'aide de l'Unesco, a débuté en janvier 1963 pour se terminer en décembre de la même année, après six mois d'enquête sur le terrain. Dirigée par M^{me} Ghioka-Petrides, M. Katsaros et M. Peristiany, assistés de deux licenciés grecs, elle avait pour but de déterminer le rôle d'une petite ville en croissance comme centre d'une région rurale et relais entre villages et ville métropole. Le rapport sur les fonctions de la petite ville est déterminé et sera publié prochainement.

Atlas économique et social de la Grèce. Le Centre des sciences sociales (section dirigée par le professeur Kayser) a invité le Centre de recherches économiques et l'Office national de statistique à collaborer à la préparation d'un atlas de la Grèce. Commencé en automne 1961, le travail a été effectué sous la direction du professeur Kayser, de MM. Vaternelle et Burgel, du professeur Thomson et de M. Koubis du Centre de recherches économiques, et d'une équipe de l'Office national de statistique.

L'atlas, divisé en quatre parties — population; agriculture; industrie et électricité; communications — comprend 76 pages de cartes imprimées une face (37 pages de cartes en une couleur, 29 pages de cartes en deux couleurs, 5 pages de cartes en trois couleurs, 5 pages de cartes en cinq couleurs) et 198 pages de texte.

Projets d'enquête. Le centre a préparé en 1963 un projet d'enquête interdisciplinaire (démographie, économie, sociologie, psychologie, éducation) portant sur un quartier ouvrier d'Athènes. L'enquête sur le terrain doit durer dix-huit mois. En dehors de cette enquête, déjà commencée, le conseil du centre a préparé un grand programme de recherches pour 1964 (développement régional, éducation, urbanisation, délinquance, etc.).

Conférence méditerranéenne et publications. Après avoir organisé à Athènes en 1961 une première conférence internationale, le centre en a organisé une seconde qui s'est réunie dans la même ville en juillet 1963. Bénéficiant du concours financier de la Présidence du conseil du gouvernement grec et de l'Unesco, cette conférence groupait une trentaine de sociologues et d'ethnologues ayant effectué des enquêtes dans les sociétés rurales du bassin méditerranéen. Les communications présentées ont été publiées en un volume, en avril 1964.

Autres publications du centre. *Éléments pour une géographie humaine de la Grèce*, par B. Kayser. Trois enquêtes effectuées par des sociologues grecs (les D^{rs} Pentzopoulos, M. Raphaël et C. Moustaka) seront publiées en 1964-1965 en collaboration avec l'École pratique des hautes études de Paris.

Conférences et travaux pratiques. Le centre a organisé dans ses propres locaux (ainsi qu'à l'Université d'Athènes, à l'Institut français et au British Council) un grand nombre de conférences d'initiation aux études sociologiques. Ses travaux pratiques ont été régulièrement suivis par ses collaborateurs et par des sociologues étrangers pratiquant des enquêtes dans des communautés rurales grecques. Le CSSA est devenu le centre d'information pour tous les sociologues étrangers s'intéressant aux problèmes d'enquête sur le terrain en Grèce.

Bourse. L'Unesco, en collaboration avec le Ministère de la coordination, a accordé aux candidats du centre quatre bourses d'études, pour la République fédérale d'Allemagne, les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne.

D'autre part, le gouvernement français a octroyé deux bourses d'études.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE

Professeurs S. Andréadis, président; G. Pantazis, vice-président; D^r L. Patras, secrétaire général; professeur J. Théodorakopoulos (1960-1962), Ch. Frangistas, D. Delivanis, A. Sideris, J. Paraskevopoulos (1962), puis A. Angelopoulos (1963), Gr. Zarifopoulos, D^r M. Goutos, M. K. Papapanos.

PERSONNEL

M. E. Dimitras, secrétaire du centre; M^{lle} H. Ghini; MM. J. G. Peristiany, professeur de sociologie et expert de l'Unesco; J. K. Campbell, professeur de sociologie et expert de l'Unesco; B. Kayser, professeur à la Faculté des lettres et sciences humaines de Toulouse; R. Vaternelle, cartographe à l'Institut géographique national (Paris), Mission française; G. Burgel, agrégé de l'Université, Mission française; M^{mes} T. Ghioka-Petridis, *research associate* du Research Centre in Economic Development and Cultural Change of the University of Chicago; C. Moustaka, docteur de l'Université de Londres; M^{lle} H. Argyriades, assistante de recherche; M. W. Simonsz, expert junior de l'Unesco. M. M. Raphaël a bien voulu collaborer à l'enquête du centre sur les problèmes de l'urbanisation.

Irlande

Irish Institute of Public Administration

59 Lansdowne Rd., Dublin 4

L'institut a été fondé en 1957. Organisme privé, il a trois objectifs principaux : encourager les études sur l'administration publique et améliorer le niveau de cette administration, développer le sens de la fonction publique chez les fonctionnaires, et favoriser la compréhension entre l'administration et le public. Les fonctionnaires et les autres personnes s'intéressant à l'administration publique peuvent faire partie de l'institut, qui compte actuellement 1 350 membres à titre individuel et 81 membres à titre collectif (ministères, pouvoirs publics locaux, organismes patronnés par l'État, associations civiques centrales et locales, universités).

ACTIVITÉS

Sur le plan de l'enseignement proprement dit, l'institut décerne des diplômes à de jeunes fonctionnaires qui effectuent, à temps partiel, des études portant sur l'administration locale et centrale; 400 personnes environ suivent ces cours. En octobre 1964, l'institut ouvrira une école d'administration publique destinée aux titulaires d'un grade universitaire qui désirent accéder aux postes supérieurs d'une des branches de la fonction publique. L'école aura initialement une vingtaine d'étudiants, dont un certain nombre d'étrangers. Pour fournir une documentation à ces étudiants et à d'autres, l'institut applique un large programme de publications : cette année, il se propose de faire éditer ou rééditer une douzaine d'ouvrages. Il fait paraître aussi une revue trimestrielle, intitulée *Administration*. Une petite bibliothèque spécialisée assure un service de prêt pour les membres de l'institut et fait

paraître chaque trimestre un bulletin, ainsi que des résumés analytiques, sous le titre de *Periodical abstracts*.

Sur le plan des cours, des stages d'études et des conférences — c'est-à-dire des activités principalement destinées à des fonctionnaires assez compétents et souvent très expérimentés — l'institut a un « débit » substantiel. Cette année, on estime qu'un millier de fonctionnaires auront suivi ses cours, stages d'études et conférences, qui durent de trois jours à cinq semaines. Ces activités ont un double but. Tout d'abord, par les cours de brève durée qu'il organise à Dublin, l'institut vise à familiariser les fonctionnaires avec le plus grand nombre possible de techniques modernes d'administration et de gestion pouvant les intéresser. Cette année, les cours ont porté notamment sur les sujets suivants : rôle et fonctions du personnel d'encadrement; calcul des coûts et contrôle budgétaire dans les hôpitaux; rédaction de rapports et correspondance; notions d'administration à l'usage des ingénieurs attachés aux pouvoirs publics locaux; l'art de parler en public; la prise des décisions; l'administration du personnel; organisation et méthodes des bibliothèques; gestion des magasins et achats; étude du travail. Pour les cours les plus importants, des spécialistes étrangers sont invités à prendre la parole. Les participants peuvent ensuite apprécier la mesure dans laquelle les innovations étrangères les plus récentes sont applicables à la situation de l'Irlande.

Le programme des cours est établi et examiné en consultation avec un comité de la formation, composé de représentants de la fonction publique, des organismes patronnés par l'État et des pouvoirs publics locaux. Avant que le comité approuve définitivement le programme, on sollicite généralement les avis et les suggestions des organismes publics. Dans le cas de la fonction publique, l'institut consulte la section de la formation du Ministère des finances. Dans le cas des pouvoirs publics locaux, les consultations s'effectuent par l'intermédiaire d'un sous-comité de la formation de la City and County Managers' Association. Les avis des organismes patronnés par l'État sont recueillis par l'entremise d'un comité récemment constitué, qui est composé de leurs chefs du personnel ou d'autres représentants. Pour préparer les cours à venir, on s'inspire des observations détaillées présentées par les participants aux cours précédents.

D'autre part, lors des conférences de plus longue durée qu'il organise à Killarney à l'intention de participants hébergés sur place, l'institut s'efforce d'offrir à des fonctionnaires de rang supérieur la possibilité d'étudier les problèmes actuels de l'administration publique en Irlande et d'y réfléchir, afin que tous les fonctionnaires comprennent pleinement les buts et les méthodes — dans les domaines économique, social et administratif — d'entreprises telles que le second programme d'expansion économique du gouvernement, et le genre d'adaptation que peuvent exiger les transformations inévitablement associées à la mise en œuvre de ce programme. L'organisation des études aux conférences de Killarney ne cesse d'évoluer. C'est ainsi qu'il commence à apparaître clairement que le but du gouvernement dans une société libre et moderne est le développement national, qui se compose de cinq éléments : renforcement de l'ordre, croissance économique, amélioration du bien-être, progrès des valeurs culturelles et amélioration de la capacité administrative. Ce dernier élément dépend dans une large mesure de la mise au point et de l'enseignement d'une méthode administrative.

Dans le domaine de la formation, un fait nouveau s'est produit cette année lorsque le ministre des affaires étrangères a demandé à l'institut de s'occuper de la formation en matière d'administration publique de 38 étudiants venus de Zambie (ancienne Rhodésie du Nord). Ce pays manque gravement de fonctionnaires africains qualifiés. Avec l'aide pratique de plusieurs ministères et de la quasi-totalité des autorités locales de quelque importance en Irlande, l'institut applique un programme de formation accélérée à l'intention de ces étudiants. Le gouvernement irlandais a récemment créé un fonds pour la formation d'étudiants étrangers (Overseas Training Fund) et il est probable que ce programme pour la Zambie marquera le début d'une série de programmes d'aide pratique aux

pays en voie de développement, dans le domaine de l'administration publique.

Cette année également, l'institut a créé un petit groupe pour l'étude du travail dans les hôpitaux. Ses services sont à la disposition des hôpitaux à titre onéreux. Un certain nombre de projets sont en cours d'exécution.

Outre les comités d'organisation qui prennent les décisions de principe applicables aux divers secteurs de l'institut, il existe un certain nombre de comités de recherche, par exemple un comité du traitement automatique des données et un comité des relations publiques dans la fonction publique.

PERSONNEL

Quelques nominations nouvelles vont être décidées prochainement. La structure du personnel sera alors la suivante : un directeur, deux directeurs adjoints, trois responsables de la formation, un secrétaire, un responsable des publications, un bibliothécaire, deux administrateurs, trois administrateurs adjoints. L'un des directeurs adjoints dirige l'ensemble des activités de formation; l'autre aide le directeur pour ce qui concerne l'administration générale de l'institut, la préparation des plans à longue échéance, etc. L'un des responsables de la formation dirige l'exécution du programme de formation pour la Zambie. L'un des administrateurs s'occupe du développement des activités régionales, des adhérents, etc.

Le personnel permanent de l'École d'administration publique comprend un directeur des études, un maître de conférences, et un administrateur adjoint. Des maîtres de conférences à temps partiel sont recrutés dans la fonction publique et les universités, pour l'école et les stages d'études. Le groupe d'étude du travail dans les hôpitaux comprend deux analystes et un assistant.

PUBLICATIONS

Avant que l'institut n'entreprenne son programme de publications, il n'y avait guère de documentation sur les institutions publiques irlandaises. Il fallait d'abord produire des ouvrages décrivant les principales institutions et les grands services de l'État. Au cours des dernières années, l'institut a publié des ouvrages sur la Constitution, les Chambres du Parlement (Oireachtas); le gouvernement, les organismes patronnés par l'État, l'administration de la justice, les pouvoirs publics locaux, les services sanitaires, les assurances sociales et l'assistance sociale, les tribunaux administratifs, les organes consultatifs, le Ministère de l'industrie et du commerce, le Département du premier ministre (Taoiseach), le logement et les statistiques. Il a publié en outre une brève histoire de la fonction publique, un rapport spécial sur la mobilité dans la fonction publique et deux ouvrages sur des techniques particulières : *Notes for interview boards* et *Personnel assessment and selection*. Il faudra publier encore de la documentation de base. On prévoit la publication prochaine d'un ouvrage de référence sur les institutions publiques irlandaises et d'ouvrages sur l'agriculture, l'éducation, la fonction publique, les finances publiques et les tests psychologiques. Les ouvrages publiés vont des brochures de trente-deux pages aux volumes reliés de deux cents pages. Ils sont rédigés par des fonctionnaires et des universitaires expérimentés. On espère que les conférences de Killarney et les programmes de recherches (s'ils se concrétisent) fourniront à l'avenir du matériel analytique.

La revue de l'institut, intitulée *Administration*, contient des articles consacrés à de très nombreux aspects de l'administration. Cependant, afin de toucher un plus large public, l'institut a l'intention de publier un bulletin qui paraîtra d'abord tous les deux mois. Un autre projet de vulgarisation consiste à éditer un opuscule sur les institutions gouvernementales irlandaises, principalement destiné aux élèves des écoles secondaires et professionnelles. L'instruction civique est actuellement très peu développée dans les écoles du pays.

PLANS POUR L'AVENIR

L'institut donnera une extension accrue aux services qu'il fournit actuellement. Il souhaite particulièrement que les deux projets suivants puissent se réaliser : *a*) établissement d'un centre permanent d'études administratives (une activité aussi importante que les conférences de Killarney exige un personnel spécialisé et, par conséquent, une activité permanente si l'on veut tirer pleinement parti de ce personnel) ; *b*) un programme de recherches administratives (il est nécessaire de mettre en œuvre un programme de ce genre avant d'essayer d'introduire des modifications importantes dans la fonction publique irlandaise).

Dans le temps très court qui s'est écoulé depuis sa fondation, l'Irish Institute of Public Administration a fait des progrès considérables. Les principaux obstacles à son développement ont été constitués par le manque de fonds et de personnel spécialisé. Mais l'expansion de l'économie irlandaise en général et une conception de plus en plus réfléchie des problèmes socio-économiques devraient permettre de surmonter progressivement ces obstacles.

Réunions

Colloque international sur les familles inadaptées¹

Paris, février 1964

Jean Labbens

La pauvreté a toujours été, et elle est encore le sort commun de l'humanité. La majorité des hommes ont faim, sont mal nourris, ne peuvent espérer que peu d'années de vie, sont analphabètes ou insuffisamment éduqués. Cependant, depuis quelques décennies, certaines nations du monde occidental sont parvenues à la richesse et les autres peuples aspirent, eux aussi, à sortir d'une situation qui semblait jusqu'ici être le lot inéluctable de l'humanité.

La pauvreté, qui passait pour un phénomène naturel, est devenue un problème social dans les pays occidentaux à partir du jour où la richesse a été suffisante pour permettre une certaine égalité des revenus et des chances. Auparavant, on se souciait des pauvres; on ne songeait pas à éliminer la pauvreté. Mais celle-ci tend à disparaître grâce à une augmentation de la productivité et à une nouvelle manière de répartir les revenus. Après les violents conflits sociaux qui ont marqué la première moitié de ce siècle, on a pu croire qu'avec les progrès de la production et l'apparition du *welfare state*, le problème était au moins virtuellement résolu. De fait, la pauvreté ne constituait plus un thème payant ni pour la propagande politique ni pour l'agitation sociale. Elle vient de faire sa rentrée sur le plan politique avec la guerre que lui a déclarée le président Johnson, non seulement dans le monde, mais sur le territoire même des États-Unis.

Mais il faut s'entendre sur les mots. Le concept de « pauvreté », comme celui de « *deprivation* » chez les auteurs américains, est nécessairement ambigu ou, plus exac-

1. Les 10, 11 et 12 février 1964, sous le haut patronage de la Commission française de coopération avec l'Unesco, s'est tenu un colloque international sur les familles inadaptées. Organisé par le Bureau de recherches sociales (53, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris-11^e) et présidé par M. Henning Friis, directeur de l'Institut national danois de recherches sociales, ce colloque a donné lieu à des communications faites par les personnes suivantes : MM. W. Aubert, professeur de sociologie à l'Université d'Oslo ; P. Townsend, professeur de sociologie à l'Université d'Essex ; André Tunc, professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris ; l'abbé J. Wresinski, secrétaire général de l'association Aide à toute détresse, Paris ; Christian Debuyst, chargé de cours de psychologie à l'Université de Louvain ; G. Inghe, professeur de médecine sociale au Karolínka Institut de l'Université de Stockholm ; Jean Labbens, expert de l'Unesco en matière d'enseignement supérieur auprès des universités d'Amérique centrale ; L. Tonge, médecin psychiatre ; F. A. S. Jensen, directeur médical, Bureau des migrations, Ambassade d'Australie à Rome ; J. Spencer et B. Schlesinger, professeurs de sociologie à l'Université de Toronto ; P. H. Kuhl, directeur de recherche à l'Institut national danois de recherches sociales ; L. Ohlin, professeur de sociologie, New York School of Social Work, University of Columbia. Les groupes de discussion étaient dirigés par M. O. Klineberg, professeur de psychologie sociale à la Sorbonne.

tement, « relatif », de sorte que la pauvreté peut fort bien être ressentie au milieu d'une nation riche et lorsque les besoins élémentaires et quelques besoins secondaires sont satisfaits, voire amplement satisfaits. Ce serait le cas si le *welfare state* n'arrivait pas à distribuer les biens dont il dispose d'une façon qui paraît équitable à toutes les catégories, sociales ou géographiques, de ses citoyens. A cet égard, on a sans doute péché par excès d'optimisme : selon le rapport de la Commission on Economic Progress¹, 40 à 45 % de la population des États-Unis vivrait dans un état de pauvreté ou de semi-pauvreté. Les critères économiques retenus (2 000 et 4 000 dollars annuels pour la pauvreté et moins de 3 000 ou de 6 000 pour la semi-pauvreté, selon qu'il s'agit de personnes seules ou de groupes familiaux) feraient vraisemblablement rêver les classes laborieuses ou même certaines classes moyennes de pays sous-développés. Ils semblent cependant judicieusement choisis dans le cadre des États-Unis : de tels revenus signifient, en ce cas, de réelles privations et ne permettent pas d'accéder à toute une série de biens matériels et spirituels qui, dans la culture ambiante, sont considérés comme normaux. En Grande-Bretagne, les travaux du professeur Titmuss ont montré que, contrairement à l'opinion généralement répandue, même chez les économistes, l'hypothèse d'une égalisation croissante des revenus ne reposait sur aucune base statistique sérieuse². Le nombre des personnes vivant au niveau ou au-dessous de ce que les organismes officiels définissent comme le « minimum vital » aurait été, en 1960, de 7,5 millions soit environ 14 % de la population totale. Fait plus inquiétant encore, le nombre et la proportion de ces personnes auraient sensiblement augmenté entre 1953 et 1960³.

A vrai dire, la pauvreté a toujours constitué un problème pour les spécialistes des sciences sociales, alors même qu'elle n'était pas un problème social, c'est-à-dire à l'époque où les classes nanties cherchaient à préserver leurs biens et leur statut des dangers que pouvaient leur faire courir les catégories dépourvues et assimilaient le pauvre au malfaiteur⁴, et où l'on ne songeait pas à éliminer la pauvreté. M. Galbraith a fort bien montré comment Malthus, Ricardo, Marshall, pour nous limiter à quelques noms, avaient voulu expliquer ce phénomène généralisé et qui paraissait alors la conséquence directe d'une véritable loi de la nature⁵. C'est que l'homme de science ne se préoccupe pas seulement, ni surtout, des faits extraordinaires ou seulement rares; il est bien plus vivement intéressé par les phénomènes courants. Cette tendance, évidente en ce qui concerne les sciences naturelles, se retrouve dans les sciences sociales. Les économistes des siècles passés n'y ont pas échappé. Il reste que leurs théories ont besoin d'être révisées, puisque la pauvreté ne semble plus fatale aujourd'hui. Le problème prend d'ailleurs un aspect nouveau du jour où il est manifeste que l'immense majorité des humains n'est pas fatalement condamnée à lutter péniblement pour s'assurer une précaire subsistance.

M. Galbraith est sans doute celui qui a le plus contribué à ramener l'attention sur la pauvreté en en définissant les traits dans le monde moderne⁶. Dans *The affluent society*, il montre fort clairement que l'expansion économique ne permet pas, à elle seule, d'éliminer la pauvreté et que les conditions de certains groupes moins privilégiés ne s'améliorent pas nécessairement par le jeu de l'accroissement de la productivité. Mais, du fait même que la pauvreté cessait d'être le lot de la majorité pour devenir celui d'une minorité ou, mieux, celui de certaines minorités, elle prenait un visage nouveau. On peut en distinguer deux formes principales :

« *Case poverty* ». Celle-ci se rencontre partout, dans les campagnes et les villes les plus

1. *Poverty and deprivation in the U.S.*, Washington, 1962.

2. R. M. TITMUSS, *Income, distribution and social change*, London.

3. Peter TOWNSEND, communication au colloque.

4. Cf. la communication très documentée de M. André Tunc sur le statut juridique du pauvre et l'évolution de ce statut.

5. J. K. GALBRAITH, *The affluent society*, 1958, Pelican Books, 1962-1963, p. 33, 57-58, 260-261 et *alibi*.

6. *Id.*, notamment p. 250-258.

prospères. Un ou plusieurs des facteurs ci-après affectant les sujets ou le chef de famille (déficience mentale, mauvaise santé, instabilité congénitale rendant impropre à la discipline du travail, fécondité excessive, alcoolisme, éducation défectueuse, etc.) les empêchent de bénéficier du bien-être général ¹.

« *Insular poverty* ». Dans certaines zones géographiques restées pauvres, tout le monde, ou presque, vit dans la pauvreté. On est tenté de mettre cette situation sur le compte du milieu naturel mais, comme le note M. Galbraith, « elle ne dépend guère de la fertilité du sol ou des ressources naturelles. Le Connecticut, État très riche, a peu de ressources naturelles, et son sol est très pierreux. La Virginie occidentale possède de nombreuses richesses naturelles. Depuis longtemps, le Connecticut est riche, et la Virginie pauvre »². Parlons donc, sans préciser davantage, du milieu en général (*environment*), qui empêche les habitants d'accéder au bien-être, mais précisons tout de suite que ce milieu tend à perpétuer cette situation défavorable : les écoles sont médiocres, le voisinage déprimant ; les jeunes sont donc mal préparés à la vie et, de ce fait, ils n'ont ni le dynamisme, ni l'imagination, ni la préparation nécessaires pour améliorer leur sort sur place ou pour émigrer ³. Dans ces conditions, la misère se perpétue fatalement.

Il reste que, dans ces perspectives, la pauvreté constitue une sorte de « résidu » : certaines poches se sont formées au sein de l'abondance, on ne peut espérer qu'elles se résorberont d'elles-mêmes, mais un effort tendant à améliorer l'éducation et les conditions de logement, un système d'indemnités doivent permettre de les colmater puis de les investir. M. Myrdal adopte un point de vue sensiblement différent : l'abondance ne fait pas que laisser derrière elle, ou au milieu d'elle, certains îlots de pauvreté, elle crée, par une sorte de cercle vicieux, « une classe défavorisée de chômeurs, d'êtres inemployables et sous-employés qui sont de plus en plus irrémédiablement isolés de l'ensemble de la nation et ne participent pas à sa vie, à ses ambitions et à ses réalisations »⁴. La richesse même tend à créer une sous-classe : ceux qui, parce qu'ils sont nés dans certaines régions ou certaines catégories sociales, n'ont pas reçu l'éducation nécessaire pour s'intégrer à l'Amérique moderne, se voient exclus des emplois normalement rémunérateurs et bientôt de tout emploi⁵. Et la situation se répète de génération en génération, car les enfants sont aussi mal dotés que les parents.

C'est le thème de l'isolement qu'a repris M. Wilhelm Aubert ⁶. Dans l'ancienne société hiérarchisée, un accroissement de la production et l'action de masse des pauvres, guidés par des militants venus de leur milieu et par des intellectuels bourgeois, constituaient des moyens efficaces de résoudre le problème. Aujourd'hui, la misère ne peut être éliminée par une accélération de l'expansion économique et les pauvres modernes ne sont pas en mesure de tenter un effort en vue d'obtenir une répartition plus équitable des richesses. C'est que la pauvreté moderne engendre l'isolement social tout autant qu'elle en découle — « les intéressés ont pleinement conscience de vivre en marge, en dehors et à l'écart des organismes dont dépend le pouvoir de décision et d'où provient la culture »⁷. Il est même facile de montrer qu'ils vivent en marge des systèmes de sécurité sociale, d'allocations familiales, voire d'assistance qui ont justement pour but d'éviter la pauvreté et de remédier à la misère⁸.

1. J. K. GALBRAITH, *op. cit.*, p. 262.

2. *Id.*, p. 263.

3. Il n'est sans doute pas nécessaire d'invoquer ici le *homing instinct* des pauvres.

4. G. MYRDAL, *Challenge to affluence*, New York, 1952, p. 10

5. *Id.*, p. 39.

6. W. AUBERT, « Pauvreté, isolement et structure de la société », communication au colloque

7. *Id.*

8. « L'évolution des dernières décennies vers l'« État-Providence » a avantagé les travailleurs aisés et la petite bourgeoisie plus que les éléments les plus pauvres de nos sociétés. Cette observation vaut à la fois pour les services sanitaires et pour l'aide à l'instruction. Une grande partie de la population vit encore en marge des régimes de sécurité sociale ou

Pareille marginalité se traduit évidemment sur le plan psychique : aux yeux du pauvre, ceux qui font partie de la société globale sont investis de puissance. Leur présence déclenche des mécanismes d'autodéfense, soit que le pauvre se méfie d'eux, soit qu'il en attende un secours, et la protection sera généralement assurée par le mensonge, la fabulation, une attitude théâtrale. C'est que, comme l'a dit M. C. Debuyst, la logique du pauvre n'est pas celle de son interlocuteur lorsque celui-ci appartient à la société globale¹.

Dans ces conditions, les pauvres apparaissent aujourd'hui comme des déviants. Il est certainement possible d'aborder sous cet angle le problème sociologique que pose la pauvreté dans le monde moderne et l'on peut utiliser avec profit les schémas de Merton ou de Parsons. Mais peut-être cette optique refléterait-elle par trop les conceptions et les préjugés de ceux qui ne sont point pauvres. Le colloque a préféré adopter une autre perspective et s'est orienté vers l'étude de la « sous-culture » de la pauvreté².

L'ethnologue américain Oscar Lewis a sans doute été le premier à utiliser ce concept. Pour qu'on puisse parler de « culture de la pauvreté », ce genre de vie qui caractériserait « les plus pauvres des ouvriers, les plus pauvres des paysans, les travailleurs des plantations et cette grande masse hétérogène de petits artisans généralement désignée par l'expression *Lumpenproletariat* »³, deux conditions semblent requises :

Une persistance de ce genre de vie. Si de grands changements sociaux déterminaient une paupérisation, des phénomènes d'adaptation pourraient apparaître, mais il ne s'agirait d'une culture que si naissait de là une série cohérente d'habitudes stables. Une similarité de genre de vie entre les pauvres des diverses nations, des zones rurales et des zones urbaines.

Le genre de vie se maintient s'il est transmis, et la transmission des traits de culture s'opère essentiellement par la famille. Pour qu'existe une « culture de la pauvreté », il est pratiquement indispensable que celle-ci soit héréditaire. Ce genre de vie original disparaîtrait si la mobilité sociale permettait aux enfants pauvres de sortir de la misère lorsqu'ils parviennent à l'âge adulte, ou rejetait dans la pauvreté des adultes qui ont passé leur enfance dans le bien-être. M. Oscar Lewis a lui-même dépeint la famille Castro et son ascension économique : cette famille présente sans doute bien des traits culturels qui l'apparente aux Sanchez, Gutierrez, Gomez, etc., des taudis de Mexico ; elle s'en distingue à plus de titres encore et il est probable que les enfants seront tout à fait « acculturés » à la bourgeoisie⁴. L'expérience nous apprend aussi que les gens « déchus » n'acquiescent pas tout de suite des habitudes de pauvres et ne les transmettent pas à leurs descendants. M. Oscar Lewis a émis l'hypothèse « qu'elle (la pauvreté dans les pays modernes) est un mode de vie remarquablement stable et persistant, transmis de génération en génération dans les mêmes familles »⁵. L'auteur est amené à généraliser en ces termes les observations qu'il a faites au Mexique. On peut à bon droit se demander si cette hypothèse s'applique aussi

ne fait pas appel aux services sociaux existants. Les loyers des logements sociaux sont rarement assez bas pour être à la portée des familles pauvres. La suppression des taudis ne s'accompagne pas toujours de la construction d'habitations à bon marché en nombre suffisant pour reloger les habitants des taudis. Dans nos pays, les pauvres n'ont pas formé de groupes de pression pour renverser cette étrange évolution. Ils n'ont pas de centre d'information pour étayer leurs revendications. Ils n'ont pas de politique d'action. » H. FRUIS, « Introduction générale au colloque ».

1. C. DEBUYST, communication au colloque.

2. M. Debuyst parle d'une « sous-culture honteuse ». Ces adjectif ne relève pas d'un « ethnocentrisme » de personne à l'aise, car le monde des pauvres, dans son ambivalence, a honte en présence de la société globale. Comme le disait au colloque l'abbé Wresinski, le monde de la misère est celui de la honte.

3. O. LEWIS, *The children of Sanchez*, New York, 1961, p. xxv.

4. Id., *Five families, Mexican case studies in the culture of poverty*, New York, 1959.

5. Id., *The children of Sanchez*, p. xxiv.

aux sociétés industrielles qui se caractérisent par une assez forte mobilité sociale.

Cette question fondamentale a été posée, dès le début du colloque, par M. Friis : « Cette notion de pauvreté héréditaire peut être valable dans les sociétés stables, mais je ne suis pas certain qu'elle soit généralement applicable dans des sociétés industrielles relativement dynamiques¹. »

Le plein emploi qui a caractérisé les années de l'après-guerre a-t-il procuré du travail aux plus déshérités, a-t-il, du moins, permis à leurs enfants de sortir de la pauvreté ? Partiellement peut-être, mais nous avons déjà vu qu'il faut se garder, à cet égard, d'un trop grand optimisme. Ces faits qui ont été rapportés au colloque tendent à montrer qu'on peut avoir l'illusion du plein emploi et même que la main-d'œuvre peut manquer cependant que, pour les couches les plus basses de la société, le chômage ou le sous-emploi augmentent. Il est également vrai qu'on trouve, parmi les pauvres, des personnes et des familles qui ont perdu le bien-être; mais combien sont-elles ? Sans doute un assez grand nombre de personnes âgées, quelques victimes de la maladie, des groupes familiaux dont le chef a disparu sont dans cette situation. De tels cas s'intègrent-ils vraiment aux milieux de misère et dans quelle proportion ? Nous manquons de données à cet égard.

Peut-on parler d'une « pauvreté héritée » ? Le colloque n'a pu trancher la question. L'abbé Joseph Wrezinski tend à répondre positivement d'après l'expérience qu'il a des milieux de misère². Une enquête sur le bidonville de Noisy-le-Grand dont les résultats ont été résumés au colloque apporte quelques données statistiques : pour plus de 50 % des adultes, la pauvreté est certainement un héritage, sans doute depuis plusieurs générations. Les origines des sujets peuvent en effet être déterminées avec assez de précision pour qu'aucun doute ne soit possible : leurs parents et généralement leurs grands-parents étaient des miséreux de la ville ou de la campagne. Ces individus n'ont jamais connu d'autres milieux ni de meilleures conditions de revenus, d'habitat, d'ambiance culturelle, etc. Pour 85 % des adultes qui habitent le bidonville de Noisy, la pauvreté a des racines jusque dans l'enfance. Il est donc très rare de rencontrer un processus de paupérisation.

M. Oscar Lewis écrit aussi : « Il me semble que la culture de la pauvreté présente certaines caractéristiques universelles qu'on retrouve d'une région à l'autre, à la campagne comme à la ville, et même d'un pays à l'autre³. » De fait, qu'il s'agisse de Mexico, de New York, de Londres, de Paris..., on trouvera toujours chez les pauvres certains caractères démographiques communs (taux élevé de natalité et de mortalité, fort pourcentage d'enfants...). Du point de vue socio-économique, le tableau est plus nuancé : à Mexico, tous essaient de gagner un peu d'argent, l'homme dans les emplois non qualifiés, la femme en vendant des tortillas, les enfants en cirant les souliers, en gardant les voitures; il est fréquent que les hommes recherchent une seconde occupation, telle que la vente des billets de loterie, le soir ou le dimanche. Ces « petits métiers » sont inaccessibles dans les grandes villes européennes; chez les pauvres, le taux des personnes actives (ou en quête d'occupations rémunératrices) est alors plus bas que dans les classes ouvrière ou moyenne. A Noisy, rares sont les femmes qui veulent travailler et l'on ne se presse pas de lancer les enfants sur le marché du travail, sans doute parce que ni les unes ni les autres n'en ont concrètement la possibilité. Mais il est partout vrai que les pauvres reçoivent une éducation défectueuse, ne sont membres d'aucun syndicat, ne s'intéressent pas à la politique, profitent peu des systèmes de sécurité sociale, ne reçoivent que très imparfaitement les allocations familiales, ne pratiquent la religion qu'en dehors des cultes officiellement établis. Il est partout vrai, par définition, qu'ils manquent de ressources et, de ce fait, paient tout plus cher que les autres.

L'enquête sur le bidonville de Noisy-le-Grand a pris la famille comme unité d'analyse, mais elle en a étudié la structure en s'attachant plus particulièrement aux

1. H. FRIIS, « Introduction générale au colloque ».

2. Abbé J. WRZINSKI, communication au colloque.

3. O. LEWIS, *The children of Sanchez*, p. xxv.

rôles familiaux. En réalité, ce n'est pas une, mais plusieurs structures que l'on trouve : de très grandes différences séparent les mariages des concubinages en ce qui concerne, par exemple, la prééminence de l'homme ou de la femme. Encore les mots sont-ils trompeurs, car il faudrait distinguer plusieurs espèces de concubinages. Quoi qu'il en soit, on a l'impression de se trouver devant des modèles qui ont eu cours, mais qui sont aujourd'hui révolus : les ménages mariés rappellent les familles ouvrières à l'époque où le salaire du mari suffisait à peine aux dépenses de nourriture ; les ménages de concubins font penser au genre de vie de certains misérables du XIX^e siècle (la veuve qui prenait un pensionnaire, l'ouvrier instable qui « prenait pension » et se mettait provisoirement en ménage). La littérature consacrée aux mines, et aux mineurs notamment, nous permet de nous en faire une idée. Tout cela nous ramène d'ailleurs à l'hypothèse de M. Lewis : la pauvreté constituerait bien un milieu qui subsiste, avec ses propres normes, à travers les générations.

L'optique familiale a son intérêt, mais elle serait trompeuse si elle laissait croire que le bidonville est une juxtaposition de foyers conjugaux. En fait, le bidonville, tel qu'il apparaît du moins à Noisy-le-Grand, vise à constituer une petite société autarcique. Qu'il ne puisse y réussir pleinement n'est que trop évident, mais il est non moins certain qu'il y tend. L'autarcie se manifeste d'abord par une très forte endogamie à l'intérieur du camp de Noisy ou, plus rarement, de bidonville à bidonville. De ce point de vue, ce rassemblement de miséreux ressemble étrangement aux bourgeoisies provinciales ou à l'aristocratie européenne. Autarcie économique relative : on subsiste par un continuuel échange de services. Autarcie juridique : des contrats non formulés se concluent et se défont sans cesse. Autarcie culturelle : le bidonville est l'un des rares îlots dans le monde moderne où l'on peut vivre sans « projet » et une sociologie de la connaissance originale devrait être ébauchée ici. Les pauvres, s'ils sont isolés par rapport à la société globale, ne le seraient donc pas entre eux. Ils seraient unis par une organisation sociale, latente mais très forte. Ce point a été l'un des plus controversés au cours du colloque. Un certain nombre de faits ont cependant été apportés qui semblent orienter dans cette voie les recherches et les réflexions futures.

De toute manière, cette culture de la pauvreté et l'organisation sociale qui la supporte remplissent à la fois une fonction et une dysfonction. Une fonction, en ce sens qu'elles permettent la « survie » dans des conditions particulièrement précaires, survie économique par des habitudes de consommation et par un échange de services, survie psychique par la sécurité qu'elles procurent aux individus. Elles sont dysfonctionnelles par rapport à l'intégration des pauvres dans la société globale : « cette culture de la pauvreté qui entretient la vie et les relations sociales dans un tel état de dénuement peut elle-même faire obstacle à la mobilité sociale et professionnelle. Elle peut s'ancrer au point qu'il devient difficile d'adopter de nouvelles valeurs et de nouveaux modes de comportement correspondant à un style de vie plus prospère, qui risque d'ailleurs de susciter de l'inquiétude et des appréhensions, car il exige le passage de modes de vie anciens et familiers à des modes de vie nouveaux et déroutants, dont les avantages sont souvent lointains et obscurs¹ ». On ne peut donc agir efficacement en arrachant brutalement les pauvres à leur milieu ; il faut plutôt essayer de les faire évoluer ensemble. « Pour assurer une évolution satisfaisante, il faut appliquer des programmes qui établissent une continuité entre la culture de la pauvreté et celle de l'abondance dans une société industrialisée². »

1. L. E. OHLIN, communication au colloque.

2. *Id.*

Recherches comparatives sur les systèmes de partis et les bases sociales de la politique

Tampere (Finlande), août 1963

Yrjö Littunen et Erik Allardt

LA TÂCHE ET LE CADRE DE LA CONFÉRENCE

Le Comité de sociologie politique de l'Association internationale de sociologie a réuni une conférence internationale sur la sociologie politique comparative¹ qui s'est tenue à l'École des sciences sociales de Tampere (Finlande), du 26 au 31 août 1963.

Les noms des participants et les titres de leurs communications sont les suivants : Mark Abrams (« Some effects of polls and advertising on party politics »); Erik Allardt (« Uniformity and variety as conditions for solidarity and conflict »); Angus Campbell; Szymon Chodak (« The societal functions of party systems in Subsaharan Africa »); James Cornford (« The adoption of mass organization by the British Conservative Party »); H. Daalder; Mattei Dogan (« La diversité régionale des clivages politiques en France, en Italie et en Belgique »); S. N. Eisenstadt (« Initial institutional patterns of political modernization »); Roger Girod (« Système des partis en Suisse »); Juan Linz (« Regional differences in the social structure in Spain and their consequences for political integration ») et « Spain, an authoritarian régime »); S. M. Lipset (« The changing class structure and contemporary European politics »); Yrjö Littunen (« Social restraints and ideological pluralism »); Radomir O. Lukić (« L'idéologie politique et l'évolution sociale »); Junnosuke Masumi (« A profile of the Japanese Conservative Party »); Warren E. Miller; Pertti Pesonen (« The legislative career in Finland »); Stein Rokkan (« Regional contrasts in Norwegian politics »); Giovanni Sartori; Kurt L. Shell (« Prolegomena to discussion on the comparative approach to the study of political parties »); Donald Stokes (« Party recruitment and the legislative career in Britain and America »); Ulf Torgersen (« The structure of urban parties in Norway during the first period of extended suffrage, 1884-1898 »); Henry Valen (voir Rokkan); Jerzy Wiatr (« One-party systems — the concept and issue for comparative studies »).

La conférence avait pour thème central : « Les partis et les systèmes de partis dans le processus de transformation socio-économique ». Non seulement ce thème mais encore l'orientation générale des communications et des débats qui ont suivi leur présentation reflètent une tendance nouvelle de la sociologie politique : de plus en plus, on s'efforce de combiner l'analyse de l'évolution idéologique avec celle des changements de structure dans la société.

Les comparaisons internationales systématiques exigent une réorientation de la conceptualisation et de la théorie. Deux principales orientations théoriques se sont dégagées à Tampere. L'une consiste à étudier le processus de conceptualisation en

1. La conférence était organisée sous les auspices de la commission nationale finlandaise pour l'Unesco et de l'École des sciences sociales. Elle a été rendue possible par un concours financier de l'Unesco et du Ministère de l'éducation. Les organisateurs scientifiques et techniques de la conférence étaient MM. Stein Rokkan (secrétaire du Comité de sociologie politique) et Kalervo Siihala (secrétaire général de la commission nationale finlandaise pour l'Unesco), assistés de MM. Mauri Elovainio et Ilkka Heiskanen et de M^{lle} Pirkko Mela.

liaison avec les objectifs politiques et les moyens d'atteindre ces objectifs (idéologie, conflits sociaux et politique). L'autre attire l'attention sur la base socio-culturelle de l'adhésion politique et de la configuration des partis (comparaisons de pays à pays et monographies étudiant la façon dont l'apparition de transformations socio-économiques et socio-culturelles provoque des transformations politiques).

IDÉOLOGIE, CONFLITS SOCIAUX ET POLITIQUE

La thèse énoncée par Lipset concernant « la fin de l'idéologie » dans les sociétés urbanisées et industrialisées modernes peut être interprétée soit comme une généralisation assortie de prévisions (une théorie), soit comme une interprétation historique d'une période unique en son genre.

Dans l'un et l'autre cas, elle est extrêmement passionnante. En tant que fait historique du xx^e siècle, la diminution des luttes idéologiques au sein des sociétés industrialisées de l'Occident est confirmée, dans la communication de Lipset, par d'abondantes données d'expérience. A vrai dire, on peut établir une nette distinction entre deux types d'« homme politique » : l'un, mal nourri et ne se sentant pas en sécurité — et de ce fait politiquement agressif — est caractéristique des sociétés en voie de développement, qui étaient récemment encore féodales; l'autre, bien nourri et se sentant en sécurité, politiquement tolérant, apparaît dans les sociétés économiquement mûres et prospères.

Les divergences de vues les plus intéressantes que suscite l'idée de « la fin de l'idéologie » semblent porter sur l'interprétation des faits plutôt que sur leur réalité.

Sur le plan conceptuel et métathéorique, Littunen s'est efforcé d'indiquer la direction dans laquelle s'infléchira probablement la recherche si l'on utilise largement cette idée sans employer aussi une notion contraire : « l'apparition d'idéologies instrumentales ». Le spécialiste de la sociologie politique qui n'a que cette « fin » présente à l'esprit risquera de négliger les données d'expérience qui indiquent cette « apparition ». Les hommes ont toujours des aspirations et des objectifs lointains, et il n'est guère possible que le relèvement du niveau d'instruction dans les sociétés industrialisées entraîne le déclin ou la fin de cette orientation vers des objectifs à long terme. Dans sa propre communication, Littunen a présenté quelques résultats d'enquêtes par sondage effectuées en Finlande, qui semblent indiquer que le relèvement du niveau d'instruction et/ou la conscience d'une multiplicité de possibilités offertes se traduiront probablement par une augmentation plutôt que par une diminution de l'intérêt porté aux affaires publiques et à l'idéologie des partis. Il a formulé un ensemble d'hypothèses selon lesquelles un accroissement des ressources socio-économiques (disponibilité sociale des fins et des moyens) entraînera probablement un passage de l'activité obligatoire ou de l'inertie à un comportement caractérisé par un choix entre plusieurs possibilités, c'est-à-dire une stimulation de l'activité sociale et politique.

Abrams a évoqué un point capital en rattachant les théories des conflits à l'analyse idéologique. Il a souligné que, dans un système politique, l'idéologie sert de « base d'acceptation » des conflits socio-politiques. Dans sa communication sur la politique des partis en Grande-Bretagne, Abrams donne des exemples concrets de la façon dont les changements de structure des groupements antagonistes sont associés à un déplacement des centres de gravité des idéologies.

Il voit la fin de l'idéologie dans le fait que « les deux partis offrent des programmes identiques » et ne diffèrent l'un de l'autre que par leur aptitude présumée et leur compétence pratique touchant la mise en œuvre de programmes à long terme. Mais, ici encore, le passage des « appels idéologiques » aux « questions terre à terre » — logement, écoles, impôts, routes, pensions, subventions, etc. — peut être réinterprété, selon la conception de Linz, comme un passage de l'utopie au rationalisme.

Si l'on suppose que les conflits socio-politiques, et par conséquent les ensembles d'objectifs socio-politiques (que nous les appelons idéologies ou de tout autre nom),

sont destinés à subsister, on a besoin de conceptualisations plus systématiques et de théories plus amples sur le plan interculturel pour expliquer comment les objectifs personnels se cristallisent en objectifs collectifs, se manifestent par des conflits et sont canalisés en une activité de groupe sociétale au moyen des règles institutionnalisées du jeu politique. Dans son étude théorique, Allardt estime qu'il est possible de prévoir les conditions structurales préalables de la solidarité et de la discorde dans une société, en se fondant sur la disponibilité d'éléments matériels et sociaux propres à des échanges au sein de différents groupes socio-économiques.

Le point de départ de la conception théorique d'Allardt est que la solidarité sociale naît des échanges humains d'amour, de respect, de protection aussi bien que des échanges de biens matériels. Structuralement parlant, l'interaction humaine est facilitée par l'abondance des éléments d'échange (cf. la « disponibilité des moyens » de Littunen). La pression qui s'exerce dans le sens de l'uniformité est une autre variable structurale qui règle la solidarité et la discorde. Allardt peut alors dégager plusieurs hypothèses dont le fondement est le suivant : « Des individus vivant dans des conditions où les éléments d'échange sont rares et où une forte pression s'exerce dans le sens de l'uniformité ont tendance à résister aux transformations sociales et à s'y opposer. »

Une évolution récente constatée dans les sociétés industrialisées, comme celle qu'a décrite Radomir D. Lukić — à savoir : le passage du pouvoir des partis au pouvoir des groupes de pression — a pu accentuer la tendance à l'uniformité dans certains secteurs de la société. Il y aurait intérêt, semble-t-il, à procéder à des études expérimentales en faisant appel à ces notions.

L'ANALYSE COMPARATIVE DES SYSTÈMES DE PARTIS

La comparaison du pluralisme politique (système à plusieurs partis) avec le monisme politique (système du parti unique) est certainement un des problèmes capitaux que dégage l'analyse de la politique des partis et de ses effets sur les transformations sociales. On a présenté des arguments de poids, tirés de l'expérience, pour montrer combien cette distinction est loin d'être une pure dichotomie. Dans son étude sur le système des partis en Suisse, Girod a signalé un certain nombre d'aspects fonctionnels à l'égard desquels un système à partis multiples est « anormal ». Cette étude touche de près au problème général des effets du pluralisme politique sur l'activité politique et sur l'évolution de la société. Wiatr a critiqué la distinction tripartite classique (système à partis multiples, à deux partis et à parti unique) comme étant une conceptualisation non justifiée par les faits, en ce qu'elle ne tient pas compte des systèmes où existe un parti dominant ou un parti agissant. Selon que le système des partis fonctionne comme « un instrument de transformations socialistes », « un instrument de modernisation » ou « un instrument des tendances conservatrices ou ouvertement réactionnaires », les systèmes du parti unique ou du parti agissant peuvent servir très efficacement un ensemble donné de fins (qu'il soit accepté ou non par l'opinion publique).

Dans l'analyse des systèmes de partis en tant que condition préalable des transformations sociales, de la croissance économique, etc., les comparaisons entre les nations en voie de développement et les sociétés industrialisées devraient se révéler fructueuses. Chodak a analysé les fonctions sociétales des systèmes de partis en Afrique au sud du Sahara. Dans les nouveaux États africains, les décisions tant politiques qu'économiques ne dépendent souvent que d'un seul parti, mais au sein de ce parti unique, dans des sociétés en voie de transformation rapide, les tribus servent, semble-t-il, de base d'unification : « Il faut remédier à l'absence des liens politiques traditionnels et économiques qui constituent, dans les pays plus évolués, la base de l'unité nationale. Jusqu'à la création d'une base économique sur laquelle des structures nationales pourront se développer, ces liens doivent être remplacés par les liens idéologiques et organiques qu'offrent les partis politiques. »

Dans les analyses courantes des conditions politiques des transformations

sociales, on ne tient compte habituellement que de la part qui revient au « mouvement » dans ces transformations, que de la réalisation routinière de fins préalablement fixées. Eisenstadt analyse avec perspicacité le problème de la modernisation politique, qui consiste à fixer les objectifs, à en trouver de nouveaux et de nouveaux moyens de les atteindre : c'est le problème de l'innovation politique. Il distingue trois façons principales de concevoir et d'établir les systèmes politiques modernes : a) avec une structure institutionnelle pluraliste (caractéristique de l'Europe occidentale); b) avec un pouvoir exécutif autocratique et une forte bureaucratie (par exemple, en Allemagne, en Europe orientale et dans les pays à régime colonial d'Asie et d'Afrique); c) avec un mouvement ou parti politique de masse qui se transforme en un groupe et une bureaucratie de dirigeants (par exemple, en Russie soviétique et dans de nombreux pays à régime postcolonial).

Une analyse plus poussée des aspects uniformes de ces structures (et sous-structures) fournira des prototypes pour les phases à venir de la modernisation politique. Comme exemple des possibilités de généralisation, Eisenstadt indique que l'intégration et le symbolisme expressif sont nécessaires aux stades initiaux de la modernisation politique : les partis idéologiques font alors leur apparition. Dans les systèmes politiques qui ont atteint leur maturité, l'intégration est déjà réalisée et le symbolisme expressif est moins fonctionnel, tandis que la différenciation structurale exige l'instrumentalisme et le pluralisme des groupements d'intérêts. Cela nécessite aussi des transformations des types d'élites qui assurent la modernisation.

Selon Eisenstadt, le but ultime des recherches dans ce domaine est la constatation suivante : « La possibilité d'institutionnalisation continue de l'innovation politique, et d'une absorption des exigences et des organisations politiques en voie de transformation, qui constitue le critère essentiel de la modernisation politique, dépend en grande partie de la mesure dans laquelle ces cadres fonctionnent continuellement et dans laquelle peut s'établir un certain *modus vivendi* constant et durable entre eux et les organisations et institutions les plus novatrices. »

Shell a proposé une analyse du régionalisme qui est très proche des considérations d'Eisenstadt. Il rappelle les nombreux cas où les liens locaux (village, caste ou famille, ou encore une combinaison de ces trois éléments) font obstacle au développement de partis politiques véritablement nationaux. Il examine la façon dont on pourrait mesurer expérimentalement ces formes de fidélité particulariste à un groupe, qui entravent la modernisation politique. Ces recherches pourraient aussi permettre de dégager les processus par lesquels l'élite politique se libère de ses attaches locales.

LA BASE SOCIALE DE L'AFFILIATION POLITIQUE ET DE LA POLITIQUE DES PARTIS

Études régionales

En sociologie politique, l'analyse des partis et des systèmes de partis est étroitement liée à la préoccupation traditionnelle concernant les bases sociales et régionales du comportement des électeurs. Plusieurs communications présentées avaient trait aux efforts tentés pour déceler les fondements sociaux de la politique actuelle des partis.

L'étude introductive de Lipset a comme point de départ la notion de « fin de l'idéologie ». C'est là une expression ambiguë, mais Lipset a concentré son attention sur l'une de ses significations historiques particulières : la disparition des controverses violentes entre les idéologies prolétarienne et bourgeoise dans la politique contemporaine des partis en Europe. Il pense que le déclin des tensions de classe a provoqué une tendance générale à l'accord et à l'absence de conflits violents. Les problèmes moraux du juste et de l'injuste ont perdu de leur importance au regard des questions économiques pratiques. Il existe cependant des exceptions à cette tendance générale. Dans le cadre d'une large analyse comparative, Lipset traite aussi des causes des déviations par rapport à la tendance générale, déviations dont les plus importantes sont : a) la répugnance des classes dirigeantes, dans certains

pays et dans certaines régions particulières, à admettre dans le corps politique les mouvements politiques animés par les classes inférieures; *b*) une accélération tardive et soudaine du rythme d'industrialisation; *c*) le refus d'accepter le syndicalisme comme un élément légitime du système industriel; *d*) des formes démodées de production et d'extraction, entraînant en certains cas une opposition à la modernisation parmi les classes inférieures; *e*) la résistance aux tendances conciliatrices au sein du communisme international dans des pays et régions peu modernisés; *f*) le maintien de causes de tension telles qu'une inégale répartition, sur le plan régional, du prestige, des revenus et du pouvoir.

La communication de Rokkan et Valen traite essentiellement de la Norvège, mais c'est dans le dessein manifeste de provoquer des comparaisons. Les auteurs donnent d'abord un aperçu des phases d'évolution dans le système de clivage norvégien : *a*) opposition territoriale; *b*) conflit socio-culturel entre les fonctionnaires urbains de tournure d'esprit plutôt internationale et les paysans des régions rurales de tournure d'esprit nationale; *c*) opposition religieuse entre le laïcisme et le libéralisme tolérant de la population urbaine et le luthérianisme strict de la population rurale; *d*) un conflit économique, sur le marché des denrées, entre acheteurs et vendeurs de produits agricoles; *e*) un conflit économique sur le marché du travail.

Dans le cadre de cette tendance à passer des conflits territoriaux et culturels aux conflits fonctionnels et économiques, le parti travailliste n'a pas cessé de se développer. La politique norvégienne, de plus en plus, gravite autour de la rivalité entre la majorité travailliste et les quatre principaux partis non socialistes. Il y a cependant des renversements de tendance et des exceptions. Le problème de l'entrée de la Norvège dans la *Communauté économique européenne* a provoqué dans la politique nationale un retour intéressant à des lignes de clivage plus anciennes. Le gouvernement travailliste et les conservateurs, représentant l'orientation la plus internationale, étaient en faveur de cette adhésion, tandis que les socialistes de gauche et les agrariens s'y opposaient vigoureusement. Le problème a fait fortement réapparaître d'anciennes différences régionales.

La communication de Rokkan et Valen présente aussi un intérêt méthodologique. L'accord étroit entre les données écologiques et les résultats de l'enquête menée dans tout le pays a permis aux auteurs de faire un pas en avant sur la voie d'une analyse détaillée à plusieurs variables des différences entre les communes rurales de Norvège. Ils ont constaté que la force du parti travailliste est indépendante du niveau des revenus, mais dépend par contre nettement du degré d'industrialisation. La base socio-économique du parti conservateur varie sensiblement d'une région à l'autre. Les attitudes à l'égard de la religion et du langage (opposition entre les normes linguistiques urbaines et rurales) sont également des variables importantes sur lesquelles les auteurs ont pu recueillir des données écologiques.

Linz présente une analyse intéressante d'un cas de déviation. En Espagne, la politique de classe n'existe guère; cependant, contrairement à ce qui a lieu dans d'autres pays, ce fait s'explique non par la modernisation, mais par son absence. Les caractéristiques de la situation politique en Espagne résultent non seulement de l'autoritarisme du régime actuel, mais encore de certains éléments particuliers à la structure sociale du pays. Comme dans certains autres pays d'Europe, l'industrialisation de l'Espagne n'a pas progressé au même rythme sur tout le territoire. Contrairement à ce qui s'est produit ailleurs, les mécontents n'ont pas été les habitants des régions sous-développées, mais plutôt ceux des zones clés du développement économique. Des fractions importantes des régions les plus industrialisées du pays ont rompu politiquement avec l'État-nation. Dans les premiers temps de la république, la bourgeoisie industrielle n'a pas revendiqué sa part de responsabilité dans l'exercice du pouvoir. Ainsi, l'arène politique espagnole se caractérise par un fort particularisme des possédants, un régionalisme intense renforcé par l'existence de traditions et de langues différentes, et par l'absence d'une politique de classe. En s'appuyant sur divers types de données, Linz montre que ce sont les régions les plus développées qui ont été les plus passives sur le plan politique. Les parties les plus

pauvres du pays fournissent la majorité des hommes politiques qui réussissent.

On trouve également des cas de déviation dans la communication de Dogan. La politique de classe a été particulièrement vigoureuse en France et en Italie. Partant de données écologiques, l'analyse de Dogan porte principalement sur l'élément de classe en tant que fondement du vote des travailleurs et de la bourgeoisie. En utilisant des indicateurs non écologiques, Dogan évalue l'importance du vote de classe dans différentes régions et secteurs.

Un autre cas de déviation, celui de la Finlande, est présenté dans la communication d'Allardt. La politique de classe, qui se traduit très nettement par un pourcentage considérable de suffrages communistes, caractérise la vie politique finlandaise. La force de l'extrémisme politique, cependant, est due à des causes différentes d'une région à l'autre. Dans les régions économiquement développées, le communisme s'implante solidement, en général, dans les localités qui présentent les caractéristiques ci-après : rigidité, peu de pressions en sens contraire, liens communautaires étroits et structure de classe très stricte. Au contraire, dans les régions économiquement attardées, le communisme s'implante solidement là où les conditions sociales tendent à déraciner et à aliéner l'individu. S'appuyant principalement sur ces résultats, obtenus par une analyse à variables multiples des données écologiques, Allardt présente un modèle théorique de la situation qui fait ressortir certaines conditions des conflits politiques et de la solidarité sociale.

MONOGRAPHIES DE PARTIS POLITIQUES ET DE SYSTÈMES DE PARTIS

Les auteurs des communications consacrées à des systèmes de partis déterminés ont surtout étudié en détail les conditions sociales dans lesquelles les partis ou les systèmes de partis ont fait leur apparition. Linz commence par établir une distinction entre les régimes totalitaires et autoritaires. Tandis que la structure politique totalitaire est antipluraliste par son orientation et sa méthode, les systèmes autoritaires maintiennent un pluralisme politique limité et sans responsabilité. Il n'y a pas de mobilisation politique intensive, ni d'idéologie directrice complexe. Ce pluralisme contraste avec la forte domination, sinon le monopole, qu'imposent les partis totalitaires dans les régimes totalitaires. Il contraste aussi avec les régimes démocratiques où le pluralisme, du moins en principe, est presque illimité.

Linz tient le régime espagnol pour un régime autoritaire et précise sa thèse de plusieurs façons. Le régime espagnol peut être considéré comme ayant une mentalité plutôt qu'une idéologie : il attend surtout une acceptation passive de la part de la population ; il n'y a pas d'appareil de parti bien organisé ; il permet dans une certaine mesure le libre échange des idées, mais les grands moyens d'information y jouent un rôle moins important que dans les démocraties ou les États totalitaires ; il confère aux militaires l'autorité politique ; etc. Linz présente des données détaillées sur l'origine sociale des dirigeants politiques espagnols et montre que cette élite est à la fois moins nombreuse et plus uniforme dans ses opinions que le gouvernement et l'opposition dans les pays démocratiques. Il examine pour conclure comment et à quelles conditions les régimes autoritaires peuvent se transformer en régimes d'un type différent.

Girod expose clairement le système suisse. On peut y distinguer trois niveaux : fédéral, cantonal et communal. D'autre part, au niveau cantonal, les systèmes se présentent sous des formes particulièrement variées. C'est ainsi que l'on voit fonctionner côte à côte des systèmes à trois partis et des systèmes à partis multiples très caractérisés.

En Norvège, les partis urbains ont essayé très tôt de mobiliser les masses. De même, les partis des élites (pour reprendre l'expression de Duverger) ou les *Honoratiorenpartei* (pour employer la terminologie de Max Weber) sont totalement absents de la scène norvégienne. Analysant la situation en Norvège, Torgersen commence par montrer que, pendant la première phase de l'évolution du droit de vote, les partis urbains étaient déjà fermement attachés au principe de la mobilisation des

masses. Il leur fallait accueillir les groupes qui venaient d'acquérir le droit de vote. L'extension de ce droit s'est produite à un moment où les pouvoirs du Parlement venaient d'être considérablement accrus, où les villes étaient petites et, de l'avis des électeurs, ne semblaient pas impossibles à administrer, où enfin la structure des classes norvégiennes ne comprenait pas d'aristocratie bien établie. Dans son analyse terminale, Torgersen traite de la tendance initiale à la mobilisation des masses en tant que condition du développement ultérieur des institutions démocratiques en Norvège, lequel s'est effectué relativement sans heurts.

Deux monographies de partis conservateurs ont été présentées : d'une part, celle de Cornford sur l'adoption de l'organisation de masse par le parti conservateur britannique et, d'autre part, celle de Masumi sur le parti conservateur japonais. L'adoption de l'organisation de masse a été progressive en Grande-Bretagne. On est passé peu à peu d'un parti dominé par une élite de caractère attributif (*ascriptive*) (dans un milieu social traditionnel) à un parti dont les dirigeants comprennent des hommes d'affaires et des industriels aussi bien que des membres de l'aristocratie terrienne. Cette politique a été une grande réussite, surtout du point de vue de la puissance à long terme. Au cours des quatre-vingts années qui se sont écoulées depuis que la Grande-Bretagne possède un corps électoral très nombreux, le parti conservateur est, de loin, celui qui a remporté les plus grands succès, tant par le nombre d'années durant lesquelles il a été au pouvoir que par les majorités qu'il a obtenues.

Masumi fait un tableau du parti conservateur japonais, en l'opposant au parti socialiste. Dans ces deux partis, on observe actuellement une certaine concentration de luttes internes. Aucun d'eux n'est en mesure de tirer un profit décisif des transformations socio-économiques actuelles, ce qui facilite leur coexistence. Le parti conservateur japonais est en un certain sens un parti de l'élite, ainsi qu'il ressort particulièrement de la place importante qu'y occupent les fonctionnaires anciens ou en activité. D'autre part, les luttes entre les différentes fractions du parti l'orientent vers la mobilisation des masses et la démocratisation.

Les cadres des partis

Stokes et Miller ont présenté un compte rendu préliminaire de leur vaste étude commune sur le recrutement des partis et la carrière parlementaire en Grande-Bretagne et aux États-Unis (Stokes) ainsi que sur la règle de la majorité et le système de gouvernement représentatif aux États-Unis (Miller).

Dans sa communication, Miller étudie la relation capitale entre la participation populaire et un mécanisme efficace pour la prise des décisions. Le degré d'accord politique entre les électeurs et leurs représentants est très variable. On a mesuré cet accord en comparant les votes émis par les membres du Congrès à l'occasion de scrutins par appel nominal avec les opinions exprimées dans leurs circonscriptions respectives. Les résultats obtenus font apparaître les différences systématiques significatives entre les représentants de circonscriptions sûres et ceux de circonscriptions très disputées, quant à l'importance relative des antécédents associés à la position prise par eux lors des scrutins par appel nominal. Le comportement législatif des représentants de circonscriptions disputées reflète plus fortement leurs préférences politiques personnelles, tandis que, dans le cas des circonscriptions plus sûres, on constate un rapport plus étroit entre la conscience que le représentant a des opinions politiques de ses électeurs et ses propres votes lors des scrutins par appel nominal. L'interprétation la plus raisonnable de ce fait est que la concurrence électorale tend à restreindre l'accord politique. Dans l'ensemble, les électeurs majoritaires des circonscriptions sûres sont ceux qui ont le plus de chances de voir leurs préférences politiques se refléter fidèlement dans le comportement législatif de leurs représentants au Congrès.

Les résultats des recherches de Stokes sur la carrière parlementaire en Grande-Bretagne et aux États-Unis peuvent être comparés aux données analogues recueillies en Finlande et en Allemagne. Pesonen a présenté la communication rédigée par lui

et par Noponen sur la carrière législative en Finlande, et Shell la communication de Wright sur les cadres locaux du SPD et de la CDU à Berlin. Cette dernière communication met en lumière une tendance intéressante à la centralisation et à la commercialisation croissante de la politique de parti sur le plan local. Les campagnes deviennent plus courtes, les partis ont tendance à supprimer les réunions de section, l'action de propagande est confiée à des organisations commerciales, etc.

PLANS D'ACTION FUTURE

L'activité future du groupe en tant que comité de recherche efficace de l'Association internationale de sociologie peut se diviser, selon les plans dressés à Tampere, en deux parties interdépendantes.

La tâche du comité est en partie méthodologique : de vigoureux efforts devront être faits pour faciliter les recherches politiques comparatives. Tant collectivement qu'individuellement, les membres du comité participeront à la constitution de fichiers documentaires en vue de recherches comparatives. Des tâches importantes s'offrent aussi à eux en ce qui concerne la mise au point de méthodes pour l'analyse comparative des données. L'introduction de méthodes nouvelles dans le domaine de l'analyse à variables multiples contribuera grandement à faire mieux connaître le comportement politique.

Le comité a dressé un tableau de questions particulières qui devront être examinées lors de ses réunions ultérieures. Ce sont notamment les suivantes : typologies des systèmes de partis; systèmes de conviction et adhésion politique; systèmes de valeurs et nature des systèmes politiques; les continuités dans la recherche de sociologie politique; l'autorité et les partis dans les jeunes nations; les élites politiques; les organisations supranationales.

La conférence a prévu en outre l'institution d'un dispositif de consultation et de coopération permanentes au sein de petits groupes de travail.

Les communications présentées seront reproduites dans un numéro spécial des *Transactions of the Westermarck Society* (Actes de la société Westermarck, qui est l'association de sociologie finlandaise).

Informations

Bourses d'études démographiques du Population Council, 1965-1966

Le Population Council octroie des bourses pour des études démographiques de niveau prédoctoral ou postdoctoral. Peuvent prétendre à ces bourses tous les candidats justifiant de titres suffisants, quelle que soit leur nationalité. Il appartient à chaque candidat d'établir son programme d'études et d'indiquer l'université de son choix. Ces bourses ont pour objet de permettre à ceux qui en bénéficient de se perfectionner en démographie, mais les programmes individuels peuvent comprendre aussi l'étude de disciplines connexes comme la sociologie, la science économique ou la biostatistique. Il n'est pas nécessaire, pour obtenir une bourse, d'être candidat à un grade universitaire. Les boursiers reçoivent une allocation de base de 2 700 dollars, à laquelle peuvent s'ajouter des allocations supplémentaires destinées aux frais d'études, aux frais de voyage, à l'entretien de personnes à charge ou à d'autres dépenses analogues.

La préférence est donnée aux candidats qui ont des notions de sciences sociales et de statistique, et qui ont fait au moins une année d'études d'un niveau supérieur à celui du collège universitaire. Pour les étudiants en sciences sociales qui viennent seulement d'obtenir leurs premiers grades et qui souhaiteraient se spécialiser en démographie, quelques bourses ont été instituées par les départements de sciences économiques des universités de Californie, de Pennsylvanie et de Princeton, ainsi que par les départements de sociologie de l'Université Brown et des universités de Californie, du Wisconsin et de Princeton. Les personnes qui désirent de plus amples renseignements au sujet de ces bourses sont priées de se mettre directement en rapport avec les départements en question.

En ce qui concerne les bourses pour l'année universitaire 1965-1966, la date limite de réception des formules de demande dûment remplies a été fixée au 30 décembre 1964 pour les candidats résidant aux États-Unis ou au Canada, et au 11 janvier 1965 pour les candidats résidant dans les autres pays. Pour obtenir des formules de demande ou des renseignements complémentaires, on peut écrire à l'adresse suivante : Fellowship Secretary, The Population Council, 230 Park Avenue, New York, N.Y. 10017 (États-Unis).

L' « International migration digest »

L'*International migration digest* est une nouvelle revue d'études sociales dans laquelle on trouvera, sous une forme condensée, une documentation relative à la mobilité géographique et sociale. Elle publiera notamment :

- Des résumés d'articles des meilleures revues sociologiques américaines et étrangères au sujet de la mobilité sociale et, plus particulièrement, de la mobilité géographique (ces articles seront choisis parmi ceux qui traitent de la question sous l'angle sociologique et font une grande place aux principes théoriques ainsi qu'à la mensuration des phénomènes);
- Des informations récentes concernant les mouvements migratoires et les études relatives aux migrations;
- Des statistiques récentes permettant au lecteur de se tenir au courant des mouvements migratoires massifs;
- Des résumés des principaux textes de loi qui réglementent les migrations aux États-Unis d'Amérique et à l'étranger;
- Des revues de livres, des bibliographies sélectives spéciales, des listes de titres et, éventuellement, des résumés d'ouvrages.

L'*International migration digest* est publié par les Missionnaires de Saint-Charles, organisation catholique qui s'occupe du bien-être des migrants dans le monde entier. Les missionnaires exercent actuellement leur activité dans une vingtaine de pays répartis sur quatre continents, et ils ont constitué, pour s'occuper de la nouvelle revue, un personnel international spécialisé comprenant à la fois des ecclésiastiques et des laïques.

Le *Digest*, dont le premier numéro a vu le jour au printemps de 1964, doit paraître deux fois par an, au printemps et à l'automne.

Prix des abonnements : un an (deux numéros de 130 pages chacun environ), 3,25 dollars; trois ans, 9 dollars; pour les étudiants, abonnement annuel à tarif réduit, 2,75 dollars; pour l'étranger (pays autres que les États-Unis et le Canada), 3,75 dollars par an.

Les demandes d'abonnements doivent être envoyées à l'adresse suivante : *International migration digest*, 209 Flagg Place, Staten Island, N.Y. 10304 (États-Unis).

VI^e Congrès du Rorschach et des méthodes projectives

Le VI^e Congrès du Rorschach et des méthodes projectives aura lieu à Paris, du 22 au 26 juillet 1965, sous la présidence d'honneur des professeurs Delay (Paris) et Heiss (Fribourg), et sous la présidence effective du professeur Pierre Pichot. Inscriptions et demandes de renseignements : 41, rue Gay-Lussac, Paris-5^e.

Chronique bibliographique et documents des Nations Unies

Chronique bibliographique

A dater du prochain numéro, une nouvelle formule bibliographique sera adoptée par la Revue internationale des sciences sociales. En principe, chaque livraison contiendra une bibliographie choisie de publications récentes se rapportant au thème principal traité dans la première partie. Au cas où cette bibliographie, destinée à compléter les informations contenues dans les articles, s'avérerait difficilement réalisable, des références bibliographiques systématiques seraient jointes aux articles mêmes.

Cette nouvelle formule entraînera la suppression de la « Chronique bibliographique » et des « Notices bibliographiques » telles qu'elles sont actuellement présentées. Les livres et publications adressés à la rédaction feront l'objet d'une seule rubrique, intitulée « Livres reçus ».

BOLACCHI, Giulio. *Teoria delle classi sociali*. Roma, Edizioni Ricerche, 1963. XII + 259 p. Bibliogr. (Publicazioni della Facoltà di Economici e Commercio della Università di Cagliari.)

La difficulté de concevoir une méthode qui permette théoriquement d'individualiser les aspects constants des divers types de comportement social tient au nombre considérable des variables dans les sciences humaines. Cependant, l'extrême richesse des données expérimentales ne doit pas être un obstacle absolu à l'établissement d'un véritable système. En fait, il semble qu'il faille distinguer la sociologie pure ou formelle, et la sociologie descriptive. Cette distinction se reflète dans la terminologie. Au niveau de la généralisation empirique, le vocabulaire employé relève de ce que Carnap appelle le « langage d'observation »; au niveau de la formation des théories, il devient le « langage théorique ».

Le phénomène des classes sociales a déjà fait l'objet de plusieurs théories générales, mais très peu d'entre elles ont réellement contribué à la clarification de ce concept. On peut retenir les quatre plus importantes. L'analyse de Max Weber peut être considérée comme une référence fondamentale; Sorokin apporte une mise au point fort intéressante des notions d'« interaction sociale » et de « groupe organisé » (institutions, système social); le schéma de Parsons offre la formulation la plus rigoureuse du concept de stratification sociale; enfin, Dahrendorf a introduit dans ses essais d'explication la notion de dynamisme.

On peut noter que les différentes théories se partagent en deux grands groupes : celles qui définissent la classe en termes de communauté de statut ou d'institution sociale, et celles qui la définissent en termes de conflit d'intérêts entre groupes sociaux. Pour établir une théorie unique, il faut donc soit chercher les points communs qui peuvent exister, soit se situer à un niveau d'abstraction tel qu'une seule théorie puisse rassembler deux aspects complémentaires qui se séparent nettement à un niveau moins élevé.

Une théorie générale des classes sociales — dans la mesure où elle s'intègre dans le cadre global d'une théorie de l'action — a pour base la notion d'intérêt. Pour Perry, par exemple, la société est considérée comme un ensemble d'individus dont l'intégration résulte de deux facteurs complexes : la communauté des intérêts et leurs « interrelations » (ce qui signifie que les intérêts sont objets l'un de l'autre). Cela suppose l'existence d'un même langage auquel sont liés mythes et traditions, patrimoine commun de la classe.

A ces deux facteurs fondamentaux, il faut ajouter l'élément dynamique. On peut dire que les classes sociales se forment dans la lutte pour la modification ou le maintien d'un système de valeurs, représenté par des institutions. On est amené ainsi à étendre l'analyse aux concepts de liberté, de pouvoir, de démocratie. L'étude historique de la bourgeoisie fournit les exemples concrets qui illustrent la théorie.

DEXTER, Lewis Anthony; WHITE, David Manning (eds.). *People, society and mass communications*. New York, The Free Press of Glencoe, 1964. xii + 595 p.

La société moderne se caractérise par un développement considérable des grands moyens de communication, phénomène qui intéresse toutes les sciences sociales. Mais si ce phénomène a donné lieu à de nombreuses études spécialisées, l'ouvrage que dirigent L. A. Dexter et D. M. White a été rédigé dans une perspective plus vaste.

Il comprend une trentaine d'études signées de noms qui ont autorité. Ces contributions sont regroupées de façon à couvrir les différents aspects de la question : perspectives sociologiques sur les communications de masse ; les « mass-media » étudiés en termes de théorie des communications ; les conflits et la persuasion ; les frontières de la recherche.

Dans son introduction, L. A. Dexter situe le sujet dans son contexte historique et social, en montrant l'origine et la signification des problèmes. Chaque étude, précédée d'une brève analyse qui la replace dans l'ensemble, est suivie d'une bibliographie et de questions qui permettent d'en apprécier l'apport. Une telle présentation fait de cet ouvrage, que complète une importante annexe bibliographique, un instrument utile pour les chercheurs et les étudiants.

De la richesse des éléments ainsi fournis, on se contentera d'extraire un des thèmes centraux envisagés dès l'introduction : dans les processus de communication de masse, tous les facteurs sont étroitement liés. L. A. Dexter souligne combien la nature et la signification des communications sont, pour une large part, déterminées par ce qu'en attendent « communicants » et « communiqués ». Il précise d'ailleurs que le livre aurait pu s'intituler *Communicators and their audiences*. Cette notion d'interdépendance est notamment reprise par R. A. Bauer, qui affirme que ce que l'on dit est fonction de l'image qu'on se fait du public. W. P. Davison montre comment les communications servent de lien entre les individus et le milieu. F. Fearing insiste sur le fait qu'il n'y a pas une simple transmission (influence des systèmes de valeurs sur la perception), et E. Katz sur la nécessité des relais entre les deux pôles du phénomène.

Contrairement à des idées souvent admises, la conclusion qui se dégage est que, sauf cas exceptionnel, il n'est pas possible à l'« émetteur » de dire n'importe quoi, le public n'étant pas passif et malléable. On ne l'influencera qu'en satisfaisant ses besoins et ses désirs. Lui-même modèle l'émetteur. Il faut compléter le schéma de Lasswell (« Qui dit quoi, à qui, et avec quel effet ? ») par une analyse fonctionnelle. A la limite, le public déformera le message et n'en retiendra que ce qui lui convient. Les individus qui le recevront l'interpréteront et l'assimileront autrement, selon leur rôle ou leur fonction. Dans le même sens, les études de I. de Sola Pool et I. Shulman, de D. M. White, de W. Gieber, de L. A. Dexter et de W. Breed, démontrent comment une nouvelle est formulée différemment selon la conception qu'on se fait du public. A. S. Edelstein et J. B. Schulz envisagent le cas réciproque : la perception de l'émetteur par l'auditoire.

La richesse de l'ouvrage fait découvrir bien d'autres thèmes importants. Une autre

énumération de quelques sujets traités permet d'apprécier la diversité des apports. On retiendra, entre autres, l'étude de H. Mendelsohn sur la radio et la personnalisation des « mass-media », celle de R. A. Bauer et D. B. Gleicher sur leurs limites, celle de C. Wienick sur « *Mad et les teen-agers* »...

HARBISON, F.; MYERS, C. A. *Education, manpower and economic growth*. New York, Toronto, London, McGraw Hill Company, 1964. xiv + 229 p. Index.

La plupart des sociétés aujourd'hui visent essentiellement à atteindre et à maintenir un certain rythme de croissance économique; le développement de leurs ressources humaines est un des moyens essentiels pour y parvenir. Le problème se pose sous deux aspects différents mais complémentaires : Comment former et utiliser efficacement une main-d'œuvre qualifiée ? Comment éviter les surplus de main-d'œuvre non qualifiée et adapter la formation professionnelle aux besoins des divers secteurs de l'activité nationale ?

Les termes du problème varient en fait selon le degré de développement auquel est parvenu le pays considéré. Les auteurs de cet ouvrage établissent un index du développement des ressources humaines en combinant un certain nombre de données tenant compte, d'une part, des « réserves en capital humain », mesurées quantitativement, d'autre part, du taux d'accroissement de ces réserves, du rythme de formation de ce capital humain au cours d'une certaine période. Appliquant cet index à environ soixante-quinze pays, ils classent ces pays selon quatre niveaux de développement des ressources humaines : pays sous-développés, partiellement développés, semi-avancés, avancés. Ils découvrent des coefficients de corrélation significatifs entre cet index combiné et la classification des pays selon leur revenu national brut par tête, et entre les coefficients du développement des ressources humaines et ceux du développement économique en général.

Les auteurs analysent ensuite, selon un schéma identique, les problèmes soulevés par la mise en œuvre du développement des ressources humaines, pour chaque groupe de pays; ils montrent comment, pour les pays sous-développés, le problème essentiel est de former au plus vite la plus grande masse possible de main-d'œuvre, en évitant les spécialisations trop poussées, tandis que, dans les pays avancés, le problème dominant est celui de l'équilibre à réaliser entre les diverses spécialisations pour utiliser les ressources humaines de la manière la plus rentable possible; toute une série de problèmes se posent aux divers stades intermédiaires du développement, à la fois quant à l'orientation de l'enseignement, à l'organisation des débouchés, au rôle de la formation professionnelle « sur le tas », etc. Pour chaque groupe de pays, les auteurs tracent les grandes lignes d'une stratégie du développement des ressources humaines. Ils élargissent ensuite leur analyse, afin de saisir les multiples aspects, implications et conséquences des diverses stratégies. Dans un chapitre final, ils montrent comment la planification des ressources humaines peut être intégrée dans la planification globale du développement économique et social.

LACHARRIÈRE, Guy de. *Commerce extérieur et sous-développement*. Paris, Presses universitaires de France, 1964. 280 p. Bibliogr.

Le commerce extérieur constitue dans la politique des pays sous-développés un moyen subordonné à un objectif fondamental, qui est la réalisation d'un certain développement économique; son utilité capitale est de payer les importations nécessaires au développement du pays et donc à son industrialisation. Les pays sous-développés estiment que la pauvreté n'est pas fatale et que la planification de leur économie la fera parvenir au stade du « décollage »; le rôle du commerce extérieur dans la politique économique des pays sous-développés coïncide donc avec son rôle dans les plans de ces pays. Pour parvenir à rattraper leur retard par rapport aux pays développés, les pays du Tiers Monde n'ont aucune confiance dans les chances d'expansion que leur offrirait la poursuite et le développement de leurs exportations traditionnelles, c'est-à-dire celles de produits primaires, et ils comptent, pour

lutter contre le sous-développement, moins sur l'aide des pays industrialisés que sur une transformation des structures de leur commerce.

Les pays sous-développés sont particulièrement sensibles aux caractéristiques du commerce international des produits de base, tant à court terme qu'à long terme, donc aux variations des termes de l'échange; ils ont la conviction qu'il y a détérioration progressive et inévitable des termes de l'échange, et qu'ils doivent donc recourir à diverses mesures : industrialisation, diversification des productions, élargissement des débouchés des exportations de produits de base, ou encore action sur les prix internationaux; mais, en ce domaine, la plupart des accords en vigueur, conclus le plus souvent dans le cadre d'organisations internationales, visent plutôt à stabiliser les prix en corrigeant des fluctuations à court terme qu'à corriger les tendances d'évolution de ces prix à long terme, ceci en raison d'un attachement officieux aux mécanismes de l'économie de marché. Dans les négociations internationales, en particulier lors de la discussion de systèmes préférentiels, les pays sous-développés essaient alternativement d'obtenir soit un élargissement des débouchés, soit une fixation dirigiste des prix. Par ailleurs, ils recourent à des mesures dites de « compensation financière » pour tenter non pas de supprimer les fluctuations brusques des prix des produits de base, mais d'en compenser les effets.

Parallèlement, les pays sous-développés cherchent à développer leurs exportations de produits manufacturés pour financer leurs importations; jusqu'à présent, les résultats obtenus sont, dans l'ensemble, assez décevants. Les obstacles au commerce des produits semi-finis et des produits manufacturés en provenance du Tiers Monde sont nombreux, car le développement de ce commerce met en cause la nature même des relations commerciales entre pays sous-développés et pays industrialisés; toutefois, sur le plan contingentaire comme sur le plan tarifaire, ces derniers acceptent de plus en plus d'assouplir leurs positions et en viennent à une approche « sélective » et à une « discrimination tarifaire positive » en faveur des pays en voie de développement; on constate même des tentatives récentes d'orientation concertée des productions et des exportations.

Les raisons semblent nombreuses pour que les pays sous-développés, auxquels se pose le même type de problèmes en matière commerciale, soient tentés de s'unir pour les résoudre en commun; paradoxalement, ce sont les pays industrialisés qui ont donné l'exemple d'une intégration économique régionale; les controverses qui ont accompagné la mise en place de la CEE ont fortement influencé la position des pays du Tiers Monde à l'égard du problème de la coopération. Diverses critiques ont été formulées contre le Marché commun par les pays sous-développés; cependant, une coopération plus étroite entre eux peut être un moyen de résoudre plus facilement les problèmes qui leur sont posés par l'évolution de leurs relations commerciales avec les pays industrialisés et par la balkanisation du Tiers Monde; cette coopération est presque partout officiellement souhaitée; les résultats des diverses expériences latino-américaines et africaines en la matière confirment le bien-fondé de cette évolution, tout en faisant apparaître clairement les difficultés de mise en œuvre.

La question souvent posée depuis quelques années est celle de l'adaptation des organismes internationaux existants aux besoins de la coopération commerciale mondiale et à ceux des pays sous-développés en particulier. L'analyse de la doctrine et de la pratique des organismes des Nations Unies et surtout du GATT fait apparaître que, malgré les diverses critiques émises contre leurs activités tant du point de vue de la coopération commerciale multilatérale entre pays d'économie de marché que du point de vue de la coopération entre pays à systèmes économiques et commerciaux différents, l'amélioration du commerce extérieur des pays en voie de développement est moins une affaire de techniques nouvelles à découvrir qu'une affaire de volonté d'utiliser celles qui existent.

MCARTHUR, Norma. *Introduction aux statistiques démographiques*. Traduit par Jean Salmona. Paris, Dunod, 1964. xvi + 160 p.

La Commission du Pacifique-Sud est un organisme consultatif créé en 1947 par les six gouvernements responsables de l'administration des territoires insulaires de cette zone. Son but est d'indiquer les moyens propres à améliorer le niveau de vie des populations locales. A sa demande, un professeur de l'Université de Canberra a écrit ce livre, d'abord publié par Oxford University Press, et maintenant traduit en français.

Dans un avant-propos, l'auteur affirme qu'une population, quelle qu'elle soit, ne peut être décrite de façon satisfaisante qu'en termes numériques. C'est dans cette optique qu'a été rédigé un ouvrage « destiné à être un guide pratique pour les administrateurs et les sociologues qui travaillent dans les îles du Pacifique ».

L'intérêt de l'étude dépasse cependant ce cadre. Elle constitue en effet un exposé simple et précis des principales connaissances nécessaires à la compréhension et à l'étude des éléments chiffrés relatifs aux populations, d'où sa valeur méthodologique.

Le cadre du livre fournit à l'auteur l'occasion d'illustrer de façon originale un rappel de notions démographiques élémentaires. Tous les exemples concernent les îles du Pacifique. En fait, ils sont pratiquement limités à la population des îles Fidji, le recensement de 1956 étant le seul à fournir des statistiques naissances-décès exactes, au moment de la rédaction du manuscrit. Norma McArthur disposait ainsi d'éléments neufs pour rajeunir des concepts souvent analysés. D'autre part, ces données permettent de comprendre les problèmes spécifiques de cette région, plus généralement ceux qui peuvent se poser dans des pays en voie de développement.

Après la définition des connaissances démographiques fondamentales, l'organisation d'un recensement et d'une enquête par sondage, puis l'utilisation des données recueillies sont décrites dans le détail. Traité dans une perspective pratique, le tout constitue un manuel utilisable par le non-spécialiste. Sa volonté de simplicité et de clarté amène d'ailleurs parfois l'auteur à énoncer des vérités premières ou à revenir inutilement sur certaines idées.

L'ouvrage sera utile à tous ceux dont le travail nécessite des connaissances démographiques (sociologues, économistes, étudiants, techniciens de l'aide aux pays sous-développés...). Norma McArthur le rappelle avec raison dans sa conclusion : « L'étude des statistiques démographiques peut sembler parfois moins passionnante que celle des autres sciences humaines, mais peu de ces sciences peuvent se passer d'une analyse démographique de la population qu'elles étudient. »

MARCH, J. G.; SIMON, H. A. *Les organisations, problèmes psychosociologiques*. Traduit par J. C. Rouchy. Paris, Dunod, 1964. xvi + 244 p.

L'homme moderne agit dans le cadre d'organisations qui se présentent sous les aspects les plus divers : administrations, entreprises, syndicats... Le comportement humain se trouve le plus souvent intégré, consciemment ou non, dans ces réalités sociologiques. Elles constituent un moyen d'action indispensable. L'élaboration d'une théorie de leur fonctionnement s'impose donc à tous les spécialistes des sciences humaines tant pour la recherche fondamentale que pour ses applications.

Dans cette perspective, James G. March et Herbert A. Simon poursuivent depuis des années des travaux au Carnegie Technological Institute de Pittsburg. Les résultats essentiels en ont été synthétisés en 1958 dans un important ouvrage : *Organisations*, dont la traduction française vient de paraître dans la collection « Organisation et sciences humaines ».

Il s'agit là d'un ouvrage capital dont Michel Crozier affirme à juste titre, dans sa préface, qu'il annonce et prépare un tournant décisif dans les théories de l'organisation et dans celles de l'action.

L'intérêt de ce livre extrêmement dense est double, il est à la fois un bilan et un point de départ.

Sous son premier aspect, l'ouvrage représente un effort de synthèse considérable. Les auteurs ont établi un inventaire presque exhaustif des recherches concernant un sujet pour lequel aucune théorie globale n'a jamais été sérieusement élaborée. Ils ont

adopté un plan permettant d'ordonner la masse des études éparses. Selon eux, il est possible de constituer trois modèles « pour classer et mettre de l'ordre dans ce qui est actuellement connu » sur le comportement humain dans les organisations. Leurs membres peuvent être considérés comme des instruments (chap. 2), des personnes ayant leurs propres motivations, attitudes, systèmes de valeurs et objectifs (chap. 3-5), des êtres devant prendre des décisions et résoudre des problèmes (chap. 6, 7). Les trois modèles ne sont d'ailleurs pas contradictoires.

Le premier est celui de la théorie classique de l'organisation. Un nom le symbolise : Taylor. Il se dégage aussi, notamment, des travaux de Gulick et Urwick, moins « physiologiques » que ceux des tayloristes et plus axés sur les vastes problèmes d'organisation tels que la départementalisation du travail et la coordination. La théorie classique comporte des inconvénients communs et ne « représente qu'une très faible part de la théorie globale qui concerne les comportements dans les organisations ».

Le second modèle, plutôt utilisé par les psychosociologues, trouve son origine dans les travaux de Mayo et de Roethlisberger. Les organisations ne sont pas composées de « machines ». Il n'existe pas de stimulus unique pour une réponse unique. Le modèle mécaniste ignore certaines conduites humaines : le désir de participer est une composante essentielle. Les conflits interindividuels et intergroupaux nécessitent une analyse des facteurs motivationnels. Il faut avoir recours à des théories nouvelles, celle des jeux, par exemple. Ce modèle a été utilisé dans des recherches sur la bureaucratie, la direction, l'autorité, les relations humaines...

Avec le troisième modèle (néo-rationaliste), on envisage dans une organisation l'homme « rationnel ». C'est le modèle des économistes, des planificateurs, des psychologues traitant des processus de communication. Les comportements sont analysés en tant que « prise de décision et de résolution des problèmes ». L'analyse des phénomènes cognitifs complète les efforts des deux premiers modèles en vue d'établir une théorie globale de l'organisation. La recherche dans cette voie est encore embryonnaire.

Le regroupement en trois types des postulats sur le comportement permet, quelle que soit sa valeur absolue, d'établir un bilan et une synthèse des connaissances. Les apports de chaque ouvrage, clairement condensés, sont soumis à un rigoureux examen scientifique. Il s'en dégage les tendances et les perspectives nouvelles de la recherche. Le livre contient ainsi d'importants développements sur la bureaucratie, qui reprennent notamment les travaux de Weber, Merton et Selznick. Dans un domaine voisin, les passages concernant les motivations de l'individu au travail éclairent le sujet d'une lumière nouvelle. Les auteurs multiplient les suggestions dans les directions les plus variées.

Cette synthèse, rassemblant des points de vue énoncés dans des disciplines diverses : sociologie, psychologie, science politique, économie..., permet de dépasser les analyses nécessairement partielles des spécialités, et apporte bien plus qu'une simple description, en offrant à tous les chercheurs un langage commun. L'unité fondamentale des sciences humaines s'impose donc une fois de plus avec un ouvrage qui constitue un outil pour les recherches ultérieures.

Ossowski, Stanislaw. *Class structure in the social consciousness* [Struktura Klasowa w społecznej świadomości]. Traduit du polonais par Sheila Patterson. London, Routledge and Kegan Paul, 1963. viii + 206 p. Index. (International library of sociology and social reconstruction.)

Dans cet ouvrage écrit en 1956, l'auteur, sociologue polonais disparu en 1963, s'efforce d'étudier systématiquement les différentes conceptions de la structure et des classes sociales, tout en les confrontant à l'expérience historique du xx^e siècle. Il s'agit donc à la fois d'un bilan s'apparentant à la sociologie de la connaissance et des idéologies, et d'un effort personnel de conceptualisation sociologique. La première partie — « Des légendes bibliques à la sociologie contemporaine » — examine les différentes interprétations de la structure sociale. Les trois premiers chapitres pré-

sentent trois types fondamentaux de théorie : la conception dichotomique des classes, le schéma de la gradation, et les conceptions fonctionnalistes ; autrement dit, ou bien on distingue entre classe dominante et dominée, exploiteuse et exploitée, etc., ou bien on situe un nombre indéterminé de classes à différents niveaux d'une échelle du prestige ou des revenus, ou bien enfin on les distingue, comme le fait Adam Smith, selon les fonctions qu'elles remplissent dans la société. Les chapitres suivants sont consacrés aux efforts de synthèse entrepris au XIX^e et au XX^e siècle par le marxisme (plus favorable à la conception dichotomique) et par la sociologie américaine (qui penche plutôt vers la gradation). Le dernier chapitre de cette première partie introduit la notion de *non-egalitarian classlessness*, qui, selon l'auteur, caractérise l'interprétation qu'à la fois les États-Unis et l'URSS donnent d'eux-mêmes ; dans les deux cas, il s'agit de sociétés qui, sans nier qu'elles connaissent une hiérarchie très nette des revenus, prétendent avoir surmonté la division en classes.

La deuxième partie — « Constructions conceptuelles et réalités sociales » — présente une synthèse systématique des résultats obtenus dans la première. Elle contient notamment une mise au point détaillée portant sur les différentes définitions de la notion de classe sociale. Sur la notion de structure sociale, l'auteur conclut que la vision dichotomique, utilisable et utilisée aux points de vue politique et polémique, présente aujourd'hui moins de réalité sociologique qu'une conception plus complexe, empruntant davantage au schéma de la gradation.

PRESTHUS, Robert. *Men at the top. A study in community power, with a chapter by*

L. Vaughn Blankenship. New York, Oxford University Press, 1964. x + 485 p. Cette étude de la « structure du pouvoir » dans deux petites communautés américaines — Edgewood et Riverview — se propose de répondre aux questions qui ont fait l'objet de débats passionnés entre spécialistes de ce genre d'enquêtes. Elle se distingue donc par ses préoccupations de théorie politique et de méthodologie sociologique. Le problème essentiel que se pose l'auteur et auquel il s'efforce de répondre sur le plan empirique est celui du pluralisme, dans la vie politique des États-Unis comme dans celle des communautés locales. Il remarque que la plupart des sociologues ont tendu à souligner que les communautés étudiées étaient dominées par une élite, en général économique, alors que les spécialistes de science politique ont en général insisté sur la fragmentation, la spécialisation et la division de cette élite, et conclu à la persistance du pluralisme. L'auteur tend à combiner les constatations des seconds avec l'orientation et les conclusions politiques des premiers : l'existence de plusieurs groupes concurrents à l'intérieur d'une élite inférieure en nombre à 1 % de la population ne lui semble pas infirmer le verdict inquiétant d'« élitisme » au profit de celui, plus rassurant, de « pluralisme ».

Ce débat d'interprétation se combine avec un débat de méthode : les sociologues ont souvent utilisé la méthode « réputationnelle », où l'on considère comme puissants ceux qui sont désignés comme tels par leurs concitoyens, les spécialistes en science politique préférant l'étude d'un certain nombre de décisions. L'auteur s'efforce de démontrer et d'illustrer la nécessité de combiner les deux approches ; il défend, en particulier, les utilisateurs de la première contre les attaques des défenseurs de la seconde.

Le dernier chapitre de l'ouvrage s'efforce de comparer les résultats obtenus dans les deux localités étudiées avec ceux qu'ont publiés d'autres chercheurs. Il souligne que la zone d'accord est très substantielle. Certaines différences tiennent à des facteurs comme la taille des communautés locales : la concentration de l'élite semble varier en raison inverse de celle-ci. L'auteur estime que, contrairement à d'autres travaux, ses recherches semblent indiquer une corrélation négative entre l'abondance économique et la participation politique, ce qui l'amène, en conclusion, à exprimer ses inquiétudes sur la situation de la démocratie aux États-Unis.

Notices bibliographiques

AKZIN, Benjamin. *State and nation*. London, Hutchinson University Library, 1964. 19 cm, 214 p. Bibl., index. 15 shillings. (Hutchinson University Library. Politics.) Diverses solutions adoptées dans le monde pour réduire les tensions ethniques à l'intérieur des nations; processus d'élaboration des nationalismes; relations entre la nation et l'organisation politique de l'État; nationalismes du Tiers Monde.

ANDERSON, William. *Man's quest for political knowledge*. The study and teaching of politics in ancient times. Minneapolis, The University of Minnesota Press, 1964. 24 cm, x + 381 p. Bibl., index.

Histoire de la pensée politique et de son enseignement dans la Grèce antique, et analyse des institutions politiques de cette époque. L'auteur retrace en conclusion le déclin de l'étude de la politique après Aristote, en particulier dans l'Empire romain.

Archiv für Sozialgeschichte. Hrsg. von der Friedrich-Eber-Stiftung. 3. Band. 1963. Hannover, Verlag für Literatur und Zeitgeschichte, 1963. 24 cm, 610 p. Portr., fac.-sim.

Recueil de dix-huit contributions consacrées à divers problèmes de l'histoire de la société et du mouvement ouvrier, surtout dans l'Allemagne du XIX^e siècle.

ASOCIACIÓN COLOMBIANA DE SOCIOLOGÍA. *Primer congreso nacional de sociología (Memoria)*. 8, 9 y 10 de marzo de 1963, Bogotá. Bogotá, Editorial Iqueima, 1963. 24 cm, 263 p. Tabl.

Ouvrage collectif réunissant une douzaine de contributions sur la sociologie urbaine et rurale, la sociologie de l'enseignement et la sociologie des institutions. La plupart de ces travaux concernent la Colombie et sont dus à des chercheurs de ce pays.

BANKS, J. A.; BANKS, Olive. *Feminism and family planning in Victorian England*. Liverpool, Liverpool University Press, 1964. 22 cm, XII + 142 p. Bibl., index. (Studies in sociology.)

Les auteurs se demandent s'il existe une relation entre l'émancipation de la femme et la chute de la natalité. Étude de ce phénomène en Grande-Bretagne à l'époque victorienne.

BARGHOORN, Frederick C. *Soviet foreign propaganda*. Princeton (N. J.), Princeton University Press, 1964. 23 cm, XII + 329 p. Index. 6 dollars.

Cet ouvrage expose, à partir de documents soviétiques et d'analyses occidentales, la doctrine de l'URSS sur le rôle de la propagande. La thèse soutenue est que les Soviétiques exploiteraient des idéaux tels que l'indépendance nationale, présenteraient leur pays comme le modèle de la modernisation et de l'industrialisation, etc., en vue d'influencer la politique intérieure et extérieure d'autres États.

BEATTIE, John. *Other cultures*. Aims, methods and achievements in social anthropology. London, Cohen and West, 1964. 23 cm, XII + 283 p. Index. 32 shillings.

L'auteur traite du domaine et des méthodes de l'anthropologie sociale, avant de passer en revue les sujets le plus fréquemment étudiés : parenté, mariage, maintien de l'ordre social, relations économiques, institutions religieuses, changement social; il montre enfin comment les résultats des recherches d'anthropologie sociale permettent une meilleure compréhension entre cultures différentes.

BERQUE, Jacques. *Dépossession du monde*. Paris, Éditions du seuil, 1964. 21 cm, 221 p. Bibl. 15 francs.

Ensemble de narrations et d'analyses politiques, économiques et morales touchant

les suites et les conséquences de la décolonisation chez les colonisateurs et les colonisés.

Biennial review of anthropology 1963. Rédigé par Bernard J. Siegel. Stanford (Cal.), Stanford University Press, 1963. 23 cm, [VIII] + 315 p. Bibl., index. 7,50 dollars. Abondante bibliographie commentée de travaux publiés, surtout en anglais, de 1961 à 1963, sur divers domaines de l'anthropologie.

BILLERBECK, Klaus. *Die Konsequenzen der Industrialisierung der Entwicklungsländer für die Industrieländer*. Köln, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1964. 24 cm, 41 p. 6,80 deutschmarks.

Présentation concise des principales conséquences qu'entraîne pour les pays industriels l'industrialisation des pays en voie de développement, du triple point de vue de la politique commerciale, de la politique du développement et de la politique industrielle.

BOTTOMORE, T. B. *Élites and society*. London, C. A. Watts, 1964. 18 cm, vi + 154 p. Bibl., index. 15 shillings. (The New Thinker's Library.)

L'auteur examine les principales théories concernant les élites et tire quelques conclusions de la confrontation entre la notion d'élites et celle d'égalité sociale.

BRIBOSIA, Paul. *Enfants de juges et juges d'enfants*. Namur, Éditions du soleil levant, 1964. 18 cm, 164 p. Pl., portr. h. t.

L'auteur souhaite que la Belgique adopte, pour protéger l'enfance délinquante, le projet Vermeylen, destiné à améliorer la loi de 1912.

BUCHANAN, William. *Legislative partisanship*. The deviant case of California. Berkeley, Los Angeles, University of California Press, 1963. 24 cm, 167 p. Tabl., dépl. (University of California publications in political science, 13.)

De 1934 à 1959, l'Assemblée législative californienne a fonctionné en dehors du système des partis. L'ouvrage étudie cette exception à la règle générale, à la fois pour elle-même, et parce qu'elle met en valeur le rôle que joue normalement ce système.

CAMPBELL, J. K. *Honour, family and patronage*. A study of institutions and moral values in a Greek mountain community. Oxford, Clarendon Press, 1964. 22 cm, XII + 393 p. Pl., carte dépl., bibl., index. 55 shillings.

Monographie d'une communauté montagnarde de Grèce se caractérisant par des antagonismes familiaux et moraux très violents qui limitent la coopération économique et civique.

COLLINS, John. *Local government*. 2^e éd. par Desmond Roche. Dublin, Institute of Public Administration, 1963. 23 cm, 179 p. Portr. h.t., bibl., index. 27 shillings. (1^{re} éd. 1954.)

Origines et développement des institutions politiques et administratives locales en Irlande; leurs activités; leurs rapports avec le pouvoir central.

Colonial development. A factual survey of the origins and history of British aid to developing countries. London, Overseas Development Institute, 1964. 22 cm, 96 p. Tabl. 7 shillings 6 pence. (British aid, 5.)

Étude du contexte hérité de l'époque coloniale dans lequel s'inscrit l'aide du Royaume-Uni à ses anciens territoires d'outre-mer. Analyse de l'ensemble des mesures législatives et de l'action gouvernementale destinées depuis 1929 à promouvoir ce développement.

DAVISON, R. B. *Commonwealth immigrants*. London, Oxford University Press, 1964. 19 cm, XII + 87 p. Tabl. 8 shillings 6 pence. (Institute of Race Relations.)

Une enquête et de nombreuses interviews prouvent qu'en Grande-Bretagne un préjugé racial s'exerce à l'encontre des immigrants du Commonwealth, dans plusieurs domaines : logement, emploi, syndicalisme, vie communautaire. Mais on constate un effort pour éviter que ce préjugé ne se traduise par une discrimination raciale.

DIDIER, René; VOISIN, André. *Économie et vie quotidienne*. Du budget social aux comptes de la nation. Paris, Éditions du centurion, 1964. 19 cm, 175 p. Fig., tabl., bibl., index. (Faits sociaux, faits humains.)

Livre d'initiation à la vie économique moderne.

DUROSELLE, Jean-Baptiste; MEYRIAT, Jean (éd.). *La communauté internationale face aux jeunes États*. Paris, A. Colin, 1964. 24 cm, 427 p. Index. 22 francs. (Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques. Relations internationales, 126. Centre d'étude des relations internationales.)

Incidences de l'apparition de jeunes États, due à la décolonisation massive de l'après-guerre, sur le système des relations internationales, et en particulier sur les rapports entre les anciennes puissances dans le cadre des organisations et des blocs auxquels elles appartiennent.

Estudio económico y social de América Latina, 1961. Deuxième partie : *Aspectos sociales*. Washington, Unión panamericana, 1963. 2 vol. 28 cm, p. I-VI + I-216; I-XVIII + 217-391. Fig., carte, tabl. 1 dollar chaque vol.

Évolution démographique de l'Amérique latine entre 1950 et 1961. Les principaux problèmes sociaux envisagés sont ceux du logement, de l'enseignement, de la santé publique, du travail et de la sécurité sociale. Un volume de tableaux et de statistiques.

Evaluation of supervisory and management training methods. Co-ordination of research. Rapporteur général : R. Meigniez ; corapporteurs : F. Gauchet, George M. Stalker, Keith E. Thurley. Paris, OCDE, 1963. 24 cm, 163 p. Tabl., dépl., bibl. 8,50 francs.

Formation aux fonctions de contrôle et de direction : problèmes et méthodes d'évaluation.

FALLERS, Lloyd A. (ed.). *The King's men*. Leadership and status in Buganda on the eve of independence. Avec une préface de A. I. Richards. London, New York, Nairobi, Oxford University Press, 1964. 23 cm, xxvi + 414 p. Fig., pl., cartes, tabl., bibl., index. 40 shillings. (East African Institute of Social Research.)

Résultat de plusieurs années de recherches, ce livre étudie le rôle politique, économique et social des chefs dans le royaume du Buganda, leurs origines, les méthodes de sélection, les valeurs présidant à ce choix, la mobilité sociale dans la société traditionnelle du Buganda, etc.

French aid. The Jeanneney report. Traduction abrégée de *La politique de coopération avec les pays en voie de développement*. London, Overseas Development Institute, 1964. 22 cm, 52 p., tabl. 5 shillings.

Mobiles de l'aide économique française au Tiers Monde, ressources disponibles, formes de cette aide.

FRUIT, René. *La croissance économique du pays de Saint-Amand (Nord) 1668-1914*. Paris, A. Colin, 1963. 24 cm, 455 p. Fig., cartes, tabl., bibl. (École pratique des hautes études. 6^e section. Centre d'études économiques. Études et mémoires, 55.)

Trois périodes : a) 1868-1789, les origines de la croissance; b) 1789-1872, la croissance modérée; c) 1872-1914, la croissance accélérée.

GARA, John P. de. *Trade relations between the Common Market and the Eastern bloc*. Préface de Henri Brugmans. Bruges, De Tempel, 1964. 24 cm, 103 p. Tabl. (Cahiers de Bruges. Nouvelle série, 7. College of Europe. Postgraduate Institute of European Studies.)

Principales caractéristiques des relations commerciales entre les deux groupes de nations dans le contexte général des rapports économiques Est-Ouest. Nature et volume des échanges par pays.

GIRARDET, Raoul; *et al.* *La crise militaire française 1945-1962*. Aspects sociologiques et idéologiques, par Raoul Girardet, Paul M. Bouju, Jean-Pierre H. Thomas, sous la direction de Raoul Girardet. Paris, A. Colin, 1964. 24 cm, 240 p. Fig., tabl., carte, dépl. 25 francs. (Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, 123.)

Les auteurs étudient le recrutement des officiers de l'armée française, la structure du groupe qu'ils constituent et leur genre de vie. Puis ils abordent les problèmes moraux et idéologiques hérités de la seconde guerre mondiale et posés par la défaite en Indochine et l'épreuve algérienne.

GROUP FOR THE ADVANCEMENT OF PSYCHIATRY. *Mental retardation—a family crisis. The therapeutic role of the physician*. Formulated by the Committee on Mental Retardation. New York, Group for the Advancement of Psychiatry, 1963. 23 cm, p. 113-152. Bibl. (Report 56.)

Problèmes que pose à la fois aux parents et au médecin traitant l'existence, dans une famille, d'un enfant retardé mentalement.

HELANDER, Sven. *Entwicklungspolitik in Nigeria*. Wirtschaftspolitische Probleme eines neuen afrikanischen Staates. Köln, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1963. 24 cm, 86 p. Tabl., bibli., index. (Die industrielle Entwicklung. Abteilung C. Aktuelle Beiträge. Bd. 2.)

A propos du cas de la Nigeria, de sa politique de développement et de son plan sexennal, intéressante analyse des problèmes économiques qui se posent à un nouvel État africain.

JACOBSSON, Per. *International monetary problems 1957-1963*. Selected speeches. Washington, International Monetary Fund, 1964. 23 cm, xiv + 368 p. Fig., portr. h. t. 2,50 dollars. (International Monetary Fund monograph series, 3.)

Plusieurs discours importants de P. Jacobsson, directeur du Fonds monétaire international de 1956 à 1963, sur les principaux aspects des problèmes monétaires internationaux pendant cette période.

JAMES, Émile. *Problèmes monétaires d'aujourd'hui*. Étude des fondements d'une théorie et d'une politique monétaires modernes. Paris, Sirey, 1963. 25 cm, 354 p. Bibl. 36 francs. (L'économique, 15.)

L'auteur expose les fondements d'une théorie monétaire moderne, en insistant sur le rôle de la monnaie qui a le pouvoir de déformer le fonctionnement et même les structures des éléments réels de l'économie, et qui constitue de ce fait un instrument efficace d'orientation de la production et de redistribution des revenus. Il aborde ensuite les problèmes monétaires actuels : inflation, épargne forcée, recherche de l'équilibre monétaire, ainsi que certaines questions d'ordre international : insuffisance des liquidités internationales, création d'un système monétaire européen unifié.

JOKL, Ernst. *Medical sociology and cultural anthropology of sport and physical education*. Springfield (Ill.), C. C. Thomas, 1964. 24 cm, viii + 166 p. Ill., fig., tabl., bibli., index. (American lecture series. Bannerstone Division of American Lectures in Sportsmedicine.)

Trois études — « Sport et culture », « Sociologie médicale du sport », « Sport et

développement humain » — traitent respectivement : des relations entre travail et loisir; de l'incidence des facteurs climatiques, économiques, sociaux et philosophiques sur l'athlétisme; et des conditions extérieures qui ont affecté, au cours des deux derniers siècles, l'état physique d'un tiers de l'humanité.

KAUFMANN, A.; CATHELIN, J. *Le gaspillage de la liberté*. Essai-enquête sur la psychosociologie de l'ère technologique. Paris, Dunod, 1964. 22 cm, XII + 189 p. Fig., tabl. 14 francs.

Vu la rupture actuelle des structures traditionnelles, et dans la dialectique du progrès intellectuel, tout conduit à instaurer l'éducation permanente; c'est la philosophie de ce « surmontement continu » que proposent les auteurs.

KAYSER, Bernard. *Géographie humaine de la Grèce*. Éléments pour l'étude de l'urbanisation. Préface de Stratis G. Andreadis. Paris, Presses universitaires de France, 1964. 24 cm, XVI + 149 p. Fig., cartes, tabl. 10 francs. (Centre des sciences sociales d'Athènes.)

La structure et la dynamique de la population grecque permettent d'éclairer le processus actuel d'urbanisation en Grèce.

KING, David. *Training within the organization*. A study of company policy and procedures for the systematic training of operators and supervisors. London, Tavistock Publications, 1959. 23 cm, XVII + 274 p. Fig., tabl., bibl., index. 38 shillings. Comment organiser la formation professionnelle des employés et des cadres subalternes à l'intérieur de l'entreprise. Étude de cas relatifs à l'industrie du vêtement en Norvège.

KRAUSZ, Ernest. *Leeds Jewry*. Its history and social structure. Avec une introduction de Julius Gould. Cambridge, W. Heffer, 1964. 22 cm, XX + 150 p. Pl., portr. h.t., cartes, tabl., bibl., index. 30 shillings. (Jewish Historical Society of England publications.)

Histoire de la communauté juive de Leeds — l'une des plus importantes de Grande-Bretagne — caractéristiques actuelles de cette communauté, facteurs de cohésion et facteurs d'évolution et de dissociation.

LALANDE, Gilles. *L'étude des relations internationales et de certaines civilisations étrangères au Canada*. Rapport d'une enquête sur l'étude des relations internationales et des civilisations afro-asiatiques, ibéro-américaines et slaves. Avant-propos par Norman A. M. Mackenzie. Ottawa, Fondation des universités canadiennes, 1964. 23 cm, XX + 100 p. Tabl., bibl. 3 dollars. (Broché avec : HAMLIN, Douglas L. B. *International studies in Canadian Universities...* xxiv + 120 p. Tabl., bibl.)

Le domaine couvert par cette enquête est double : d'une part, il s'agit de l'état des études internationales et des études sur diverses parties du monde, effectuées dans les universités canadiennes; d'autre part, du rayonnement des universités canadiennes à l'étranger, en raison des travaux qu'elles accomplissent, et de leur rôle de centres d'accueil pour les étudiants étrangers.

LASKIN, Richard. *Leadership of voluntary organizations in a Saskatchewan town*. Saskatoon (Canada), Centre for Community Studies, 1962. 22 cm, 48 p. Fig., tabl., bibl. 50 cents.

Étude d'environ 140 organisations volontaires — activités, participation des membres, leaders, etc. — à Biggar, dans le Saskatchewan. L'étude est fondée sur les premiers résultats de deux enquêtes menées en 1960 et 1961.

LASSWELL, Harold D. *The future of political science*. New York, London, Atherton, Prentice-Hall, 1963. 24 cm, XII + 256 p. Bibl., index. (The American Political Science Association series.)

Bilan des initiatives et des réalisations de la science politique américaine depuis 1903. Exposé d'une série de mesures destinées, sur le plan théorique et pratique, à faire sortir cette discipline d'un cadre intellectuel et professionnel trop exclusif.

LE PAGE, Robert B. *The national language question*. Linguistic problems of newly independent States. London, New York, Oxford University Press, 1964. 19 cm, vi + 82 p. Carte, bibl. 7 shillings 6 pence. (Institute of Race Relations.)

Après avoir rappelé la fonction du langage, à la fois sur le plan individuel et sur le plan social, l'auteur expose les divers aspects et implications du problème du langage dans les pays du Tiers Monde, en centrant son analyse sur deux études de cas : l'Inde et la Malaisie.

LEDERER, Walther. *The balance on foreign transactions: problems of definition and measurement*. Princeton (N.J.), Princeton University, 1963. 23 cm, 76 p. (Princeton University. Department of economics. International Finance Section. Special papers in international economics, 5.)

La balance des paiements et le problème des liquidités internationales : définition, analyse et mesure.

McINTOSH, Peter C. *Sport in society*. London, C. A. Watts, 1963. 18 cm, viii + 208 p. Pl., tabl., bibl., index. 15 shillings. (The New Thinker's Library.)

Le sens et l'idéal du sport au cours de l'histoire. Aujourd'hui, le sport est devenu un moyen de contact entre les hommes.

MACHLUP, Fritz. *Plans for reform of the international monetary system*. Princeton (N.J.), Princeton University, 1964. 23 cm, 93 p. 1 dollar. (Princeton University. Department of Economics. International Finance Section. Special papers in international economics, 3.)

Le système monétaire international actuel : critiques formulées, quelques plans de réforme proposés.

MADING, Klaus. *Wirtschaftswachstum und Kulturwandel in Hongkong*. Ein Beitrag zur Wirtschafts- und Sozialpsychologie der Hongkong-Chinesen. Köln, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1964. 24 cm, 76 p. Bibl. 23,40 deutschmarks. (Forschungsberichte des Landes Nordrhein-Westfalen. Wirtschaftswissenschaften, 1326.)

Monographie de psychologie économique sur la population chinoise de Hongkong, mettant en lumière les conséquences et la signification économiques des changements psychologiques, culturels et sociologiques que connaît cette population.

MELOTTI, Umberto. *Lo sciopero nel suo contesto sociale*. Milano, La Culturale, 1964. 21 cm, 336 p. Fig., tabl., bibl. (Biblioteca di Cultural Sociale.)

Aspects politiques, économiques et sociologiques de la grève. Définition traditionnelle et transformation dans la société contemporaine.

METGE, Joan. *A new Maori migration*. Rural and urban relations in Northern New Zealand. London, The Athlone Press, 1964. 23 cm, x + 299 p. Fig., pl., cartes, tabl. 37 shillings 6 pence. (London School of Economics monographs on social anthropology, 27.)

Étude comparée de deux communautés maori vivant, l'une, dans une zone rurale traditionnelle, l'autre à Auckland. Relations entre ville et campagne, conséquences sociales de l'exode rural.

MONTUCLARD, Maurice. *La dynamique des comités d'entreprise*. Exploration sociologique de quelques effets de l'institution des comités d'entreprise sur les relations industrielles. Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1963. 24 cm,

551 p. Fig., tabl., dépl., bibl., index. 56 francs. (Travaux du Centre d'études sociologiques.)

En poussant aussi loin que possible l'utilisation des techniques d'analyse quantitative, l'auteur cherche à élaborer des hypothèses solides et fécondes sur la dynamique et la structure des comités d'entreprise. Examinant le rôle joué effectivement depuis 1945 par les comités d'entreprise en France, il en déduit l'urgence d'une modification de la formule appliquée jusqu'ici : le comité d'entreprise doit devenir, au sein de l'entreprise, l'agent d'une transformation réelle des rapports sociaux.

NATAF, André. *Théorie des choix et fonctions de demande*. Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1964. 24 cm, 87 p. Fig. 15 francs. (Monographies du Centre d'économétrie, 4.)

Analyse du comportement du consommateur : théorie simple des choix, consommation globale d'une population.

PAGE, Charles H. (ed.). *Sociology and contemporary education*. Par Robert Bierstedt, Marvin Bressler, Ely Chinoy, Robert A. Nisbet. Préface de David Riesman. New York, Random House, 1964. 19 cm, xxii + 138 p. Bibl. 1,95 dollar. (Studies in sociology, 23.)

Les cinq essais réunis dans ce volume traitent un même thème : l'évolution du rôle de la sociologie dans l'enseignement américain, à la fois au sein des universités et en dehors d'elles.

PETERSEN, William. *The politics of population*. Garden City (N.Y.), Doubleday, 1964. 21 cm, x + 350 p. Index. 4,95 dollars.

Analyse de la crise démographique mondiale sous des angles divers et de quelques exemples de politiques démographiques nationales, confrontés au problème de l'utilisation des ressources mondiales.

Planification et volontariat dans les développements coopératifs. Quinzaine d'études (15-27 janvier 1962) organisée par le Collège coopératif, Paris, sous la direction d'Henri Desroche. Paris, La Haye, Mouton, 1963. 24 cm, 423 p. Tabl. (École pratique des hautes études. 6^e section : Sciences économiques et sociales. Recherches coopératives, 3.)

Expériences françaises, méditerranéennes, socialistes et africaines en matière de développement coopératif; les contributions internationales.

POLSBY, Nelson W.; WILDAVSKY, Aaron B. *Presidential elections*. Strategies of American electoral politics. New York, C. Scribner's Sons, 1964. 21 cm, xiv + 218 p. Bibl., index. 3,95 dollars.

Le système électoral aux États-Unis, l'organisation des partis, les moyens mis en œuvre pour « faire » un président, la conduite de la campagne électorale. Quelques réformes proposées.

PONSIOEN, J. A. (ed.). *Social welfare policy*. Second collection. Contributions to methodology by Katayun H. Cama, K. J. Nijkerk, C. W. Kroft. The Hague, Mouton; 's Gravenhage, Internationaal Instituut voor sociale studiën, 1963. 25 cm, 178 p. Bibl. 20 guilders. (Publications of the Institute of Social Studies. Series major, 9.)

Textes de dix conférences centrées sur les problèmes de méthode du travail social et du développement communautaire dans les régions peu développées. La conviction commune aux divers auteurs est que les méthodes communément utilisées ne conviennent pas aux problèmes de masse et qu'il est indispensable de les adapter aux conditions nouvelles du travail social.

PRICE, Charles A. *Southern Europeans in Australia*. Melbourne, Oxford University Press, 1963. 22 cm, xvi + 342 p. Cartes, tabl., bibl., index. 59 shillings 6 pence. (Australian National University.)

L'auteur étudie le contexte de l'émigration européenne vers l'Australie et les conséquences de cette émigration sur la vie australienne, et il compare les problèmes ainsi posés à ceux qu'ont rencontrés d'autres pays d'immigration.

Problèmes du développement économique dans les pays méditerranéens. Actes du Colloque international de Naples (28 octobre - 2 novembre 1962) publiés par Jean Guisenier. Préface de Raymond Aron. Paris, La Haye, Mouton, 1963. 24 cm, 439 p. Fig., tabl., bibl. (Maison des sciences de l'homme. Recherches méditerranéennes. Études, 5.)

Les rapports préparés en vue du colloque de Naples et les discussions qu'ils ont provoquées se groupent autour de trois thèmes, dont chacun donne lieu à une ou deux études de cas nationaux : le développement du secteur agricole, le développement régional, les divers modèles de développement. Les questions soulevées par les relations entre pays méditerranéens et pays adhérents au Marché commun sont ensuite reprises thématiquement d'abord sur l'exemple de l'émigration en Grèce, puis dans leur généralité. En annexe, bibliographie commentée sur les comptabilités nationales des pays méditerranéens.

Proposte ed idee ai socialisti (da) Albertoni, Benini, Bianchi, Craxi... Milano, ITEC, 1963. 17 cm., 128 p. 500 lire. (Supplemento al n.37 de *Il Paradosso*. I Quaderni de *Il Paradosso*, 1.)

Série d'articles rédigés par des militants socialistes avant le 35^e Congrès du parti socialiste italien, concernant différents problèmes posés à leur parti, à la fois sur le plan de la politique économique et sur celui des rapports avec les autres formations.

RAWSON, R. R. *The monsoon lands of Asia*. Chicago, Aldine, 1963. 22 cm, 256 p. Pl. cartes, tabl., bibl., index. 6 dollars. (Hutchinson advanced geographies.)

A la description des caractéristiques géographiques communes aux divers pays de l'Asie des moussons — du Pakistan au Japon — font suite pour chaque pays un rappel historique et une analyse des données économiques, politiques et sociales.

ROSE, Richard; HEIDENHEIMER, Arnold J. (ed.). *Comparative political finance*. A symposium. Gainesville, University of Florida, 1963. 23 cm, p. 643-811. Tabl., bibl. (Extrait du *Journal of politics*, vol. 25, n° 3, août 1963.)

Série d'études nationales et analyse comparative traitant des problèmes financiers des partis politiques.

RUBINSTEIN, Alvin Z. *The Soviets in international organizations*. Changing policy toward developing countries, 1953-1963. Avec une préface de Philip E. Jacob. Princeton (N.J.), Princeton University Press, 1964. 22 cm, xx + 380 p. Bibl., index. 7,50 dollars.

La politique soviétique vis-à-vis du Tiers Monde, à travers les organisations internationales d'assistance technique; le rôle de l'URSS au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique; l'attitude du personnel soviétique dans les organisations internationales; comment les Soviétiques voient les Nations Unies.

SANFORD, Nevitt (ed.). *College and character*. Version abrégée de *The American college*, avec une nouvelle conclusion de l'éditeur. New York, J. Wiley and Sons, 1964. 21 cm, xvi + 308 p. Bibl.

Version abrégée de *The American college*, tableau de la vie universitaire américaine, qui met l'accent sur les problèmes individuels de l'étudiant et ses relations avec son milieu social.

SANTA-PINTER, J. J. *Elementos de introducción al « common law » y « civil law »*. Buenos Aires, Depalma, 1963. 24 cm, 123 p. Bibl. (Escuela de Derecho. Universidad Católica de Puerto Rico.)

Principes de la *common law* britannique et organisation de la justice en Grande-Bretagne; adaptations de la *common law* à l'étranger (Canada, États-Unis); rayonnement de la *civil law* en Amérique latine. Comparaison entre les deux systèmes.

SEELEY, John R.; SIM, R. Alexander; LOOSLEY, Elisabeth W. *Crestwood Heights*. A study of the culture of suburban life. Introduction de David Riesman. New York, J. Wiley and Sons, 1963. 22 cm, XVIII + 505 p. Fig., carte, index. 2,45 dollars.

La vie culturelle d'une communauté imaginaire, située « quelque part au centre du Canada », à l'intérieur d'une grande zone urbaine. Écrite à partir d'interviews, cette monographie étudie la structure et le contexte de cette ville de banlieue, les institutions qui forment ou expriment la vie de Crestwood Heights, les valeurs qui se manifestent à travers ces institutions et ce mode de vie.

Service social et équilibre humain. Sept conférences. Présentation et introduction par Georges Hahn (UCISS : X^e Congrès mondial de service social). Paris, Éditions du centurion, 1964. 19 cm, 165 p. 12,50 francs. (Le poids du jour.)

La recherche du développement harmonieux des personnes et des sociétés constitue la tâche essentielle du service social actuel.

SHARMA, Indra D. *Outer space*. A problem in politics. (Political science of science.) Agra, Lakshmi Narain Agarwal, 1964. 22 cm, VI + 188 p. Index. 10 roupies. Problèmes politiques, juridiques, militaires posés par la conquête de l'espace.

SIRJAMAKI, John. *The sociology of cities*. New York, Random House, 1964. 22 cm, XVIII + 330 p. Fig., tabl., bibl., index. 5,25 dollars.

La ville dans la communauté nationale. Étude de sociologie urbaine centrée sur les États-Unis mais comportant une évocation historique du rôle de la cité au sein de la nation.

SIVERTSEN, Dagfinn. *When caste barriers fall*. A study of social and economic change in a South Indian village. New York, Humanities Press, 1963. 23 cm, 141 p. Fig., pl., tabl., bibl., index. (Scandinavian University books.)

A partir d'une enquête menée pendant un an dans un petit village du sud de l'Inde, l'auteur analyse la désintégration progressive des structures sociales traditionnelles de castes, sous l'influence des nouvelles affiliations à des groupes économiques ou à des organisations politiques.

SMITH, T. E.; BLACKER, J. G. C. *Population characteristics of the Commonwealth countries of tropical Africa*. London, The Athlone Press, 1963. 22 cm, 72 p. Tabl. 12 shillings 6 pence. (University of London. Institute of Commonwealth Studies. Commonwealth papers, 9.)

Une étude générale des tendances démographiques des pays d'Afrique tropicale faisant partie du Commonwealth précède une analyse de la croissance démographique au Tanganyika et en Ouganda.

SMYTH, John C. *The Houses of the Oireachtas*. 2^e éd. rev. Dublin, 1964. 24 cm, 63 p. Tabl. 9 shillings. (Institute of Public Administration. Dublin. Introduction to public administration. Series 1.)

Le Parlement irlandais. Structure et fonctionnement des deux assemblées dans le cadre des institutions nationales.

Société démocratique (La). Lyon, Chronique sociale de France, 1963. 22 cm, 399 p.

25 francs. (Semaines sociales de France, 50^e session, Caen, 1963. Compte rendu in extenso.)

L'objet de cette série de conférences est moins d'étudier la technique politique de la démocratie que de rechercher dans notre société les changements profonds qui exigent la définition de nouvelles formes de gestion et de participation démocratiques.

Sociology in the Philippine setting. Par Chester L. Hunt, Agaton P. Pal, Richard W. Collier, Socorro C. Espiritu, Joh. E. de Young, Severino F. Corpus. Édition révisée. Quezon City, Phoenix Publishing House, 1963. 26 cm, xiv + 373 p. Fig., tabl., bibl., index.

Cette réédition d'un ouvrage paru en 1954 est enrichie par l'apport des récentes recherches de sociologie aux Philippines. L'ouvrage étudie les fondements sociologiques philippins, la stratification sociale, les institutions, les communautés rurales et urbaines et la population, le travail social et certains aspects du changement social.

SPENCER, JOHN. *Stress and release in an urban estate.* A study in action research. En collaboration avec Joy Tuxford et Norman Dennis. London, Tavistock, 1964. 22 cm, xiv + 355 p. Fig., tabl., bibl., index. 45 shillings.

Étude descriptive d'un projet d'action sociale situé dans le cadre de la lutte contre la désorganisation familiale, le vagabondage, la délinquance juvénile, à Bristol (1953-1958). L'exposé des méthodes et de leur application permet d'apprécier la valeur de la collaboration entre sociologues, services sociaux, professeurs, responsables de groupes de jeunes, etc.

THOMAS, PAUL. *Indian women through the ages.* A historical survey of the position of women and the institution of marriage and family in India from remote antiquity to present day. London, Asia Publishing House, 1964. 23 cm, x + 392 p., index. 45 shillings.

L'analyse historique et l'étude des institutions actuelles révèlent le processus d'émancipation de la femme indienne, commencé au XIX^e siècle et accéléré depuis l'indépendance.

THOMPSON, RICHARD. *Race relations in New Zealand.* A review of the literature. Christchurch, National Council of Churches, 1963. 22 cm, 69 p. Bibl. 7 shillings 6 pence.

Bibliographie commentée, d'environ 150 titres, sur les relations entre les divers groupes ethniques de la population néo-zélandaise. L'auteur souligne la rareté des recherches empiriques sur ce sujet.

VARMA, WISHWANATH PRASAD. *Modern Indian political thought.* Agra, Lakshmi Narain Agarwal, 1964. 25 cm, xx + 701 p. Bibl., index. 5 dollars.

Exposé et discussion des idées des principaux penseurs politiques, leaders, sages, etc., de l'Inde moderne. Un chapitre est consacré à Gandhi, un autre aux rapports entre religion et politique en Inde.

WARD, ROBERT E.; RUSTOW, DANKWART A. (ed.). *Political modernization in Japan and Turkey.* Princeton (N.J.), Princeton University Press, 1964. 24 cm, viii + 502 p. Tabl., bibl., index. (Studies in political development.)

Analyse comparée des divers aspects du processus de modernisation et de changement politique dans deux sociétés d'Asie qui, sous l'influence de l'Occident, ont amorcé leur évolution vers le milieu du XIX^e siècle.

WEDDERBURN, DOROTHY. *White-collar redundancy.* A case study. Cambridge, University Press, 1964. 24 cm, viii + 56 p. Tabl. 7 shillings 6 pence. (University of Cambridge. Department of Applied Economics. Occasional papers, 1.)

Problèmes et effets des licenciements de personnel dans le cas d'une firme anglaise déterminée.

WHITEFORD, Andrew Hunter. *Popayán y Querétaro*. Comparación de sus clases sociales. Bogotá, 1963. 24 cm, 283 p. Pl., cartes, bibl. (Universidad Nacional de Colombia. Facultad de Sociología. Monografías latinoamericanas, 1.)

Très intéressante étude comparée du comportement des classes sociales de deux petites villes coloniales colombienne et mexicaine quelque peu endormies aujourd'hui.

WILLIAMS, Peter; MOYES, Adrian. *Not by governments alone*. The role of British non-government organizations in the development decade. London, Overseas Development Institute, 1964. 22 cm, 52 p. 3 shillings 6 pence.

Détermination du nombre et des activités des organisations non gouvernementales existant en Grande-Bretagne à ce jour. Contribution spécifique possible de chacune d'elles à la lutte contre la pauvreté dans le monde.

WILLMOTT, Donald E. *Industry comes to a prairie town*. Saskatoon (Canada), Centre for Community Studies, 1962. 23 cm, 68 p. Fig., carte, tabl., bibl. 50 cents.

Conséquences économiques et sociales de l'implantation d'une exploitation minière à Esterhazy au Canada : tensions créées, solutions adoptées, attitude des autorités locales, etc.

Documents et publications des Nations Unies et des institutions spécialisées¹

Population, santé, alimentation

SANTÉ

Rapport épidémiologique et démographique. 1964. Vol. 17, n° 1-2, 112 p., 2,75 dollars; vol. 17, n° 3, 39 p., 1,25 dollar; vol. 17, n° 4, 81 p., 2,25 dollars. (OMS.)

[St.] Fascicules d'un recueil permanent de statistiques couvrant le monde entier et concernant le mouvement de la population ainsi que l'incidence des diverses maladies et les différentes causes de décès. A signaler, dans le n° 1-2, une étude sur les dix principales causes de décès en Amérique du Nord, en Europe et en Océanie, de 1954 à 1961, et, dans le n° 3, un travail semblable sur l'Afrique, l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et l'Asie.

Stimulation de l'intérêt du médecin praticien pour la médecine préventive. 1964. 25 p. 0,30 dollar. (OMS, Rapports techniques, n° 269.)

Rapport du comité d'experts de la formation professionnelle et technique du

1. En règle générale, nous ne signalons pas les publications et documents qui paraissent de manière en quelque sorte automatique : rapports administratifs réguliers, comptes rendus de réunions, etc.

Nous avons traduit librement le titre de quelques publications et documents qui ne nous étaient pas parvenus à temps en français. Dans ce cas, les titres sont précédés du signe *.

Abréviations conventionnelles: [Bl.] signifie « contient une bibliographie d'un intérêt particulier »; [St.] veut dire « statistiques spécialement importantes ou rares ».

personnel médical et auxiliaire. Place de la médecine préventive dans l'enseignement universitaire. Soutien à accorder au médecin praticien dans son action préventive.

Les polluants atmosphériques. 1964. 20 p. 0,30 dollar. (OMS, Rapports techniques, n° 271.)

Bilan des progrès accomplis dans la lutte contre la pollution de l'air. Problèmes d'intérêt international. Normalisation internationale en cette matière. Indices de la pureté de l'air. Enquêtes et recherches récentes.

Comité OMS d'experts du paludisme. 1964. 53 p. 0,60 dollar. (OMS, Rapports techniques, n° 272.)

Difficultés rencontrées dans l'exécution des programmes d'éradication du paludisme. Prévention de la réintroduction du paludisme dans les régions où l'éradication a été réalisée.

Les troubles psychosomatiques. 1964. 31 p. 0,30 dollar. (OMS, Rapports techniques, n° 275.)

Rapport d'un comité d'experts de la santé mentale. Historique de la notion de relation psychosomatique. Étiologie des troubles psychosomatiques. Recherches. Traitement.

Prévention du cancer. 1964. 56 p. 0,60 dollar. (OMS, Rapports techniques, n° 276.)

Domaine général de l'action préventive anticancéreuse. Caractéristiques générales des agents cancérigènes. Grandes catégories de mesures préventives. En annexe, projet pilote de prévention anticancéreuse dans une ville de 100 000 habitants.

La réadaptation des malades cardio-vasculaires. 1964. 48 p. 0,60 dollar. (OMS, Rapports techniques, n° 270.)

Évaluation de la capacité de travail de ces malades. Réaccoutumance. Organisation des services nécessaires.

Structures sociales, économie

FONDS SPÉCIAL, INVESTISSEMENTS

Fonds spécial des Nations Unies : Mise en œuvre des programmes approuvés par le Conseil d'administration de sa deuxième à sa dixième session. Décembre 1963. 82 p. (ONU/SF/L. 92.)

[St.] Application du programme au cours des cinq dernières années : meilleure utilisation des terres et des eaux, prospection minière, lutte contre l'ensablement des fleuves et l'érosion côtière, mise en œuvre des ressources humaines, formation des travailleurs et des employés, planification régionale.

Dispositions législatives et réglementaires sur les investissements (en Afrique). Novembre 1963. 189 p. (ONU/E/CN.14/INR/28.)

[Bl.] Analyse de la façon dont les gouvernements africains ont abordé la question des investissements dans leurs déclarations et dans les textes législatifs. Dispositions législatives et réglementaires concernant le développement économique et les investissements dans trente pays. Cette documentation est classée sous cinq grandes rubriques : politique officielle, secteur public et privé, réglementation d'application, avantages économiques, arbitrage.

CONDITIONS DE VIE. QUESTIONS SOCIALES, MAIN-D'ŒUVRE, CHÔMAGE

Rapport sur la situation sociale mondiale en 1963. 1963. 191 p. 2,50 dollars. (ONU/E/CN.5/375/REV.1 [ST/SEA/52].)

[St. Bl.] Tendances de l'évolution des différents aspects du niveau de vie et de culture de la population dans les diverses régions du monde de 1950 à 1960. Évolution de la politique sociale. Comparaison entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

L'assistance sociale aux travailleurs migrants. 1963. 39 p. (ONU/SEA/ESWP/EG/REP.2.)

Travaux d'un groupe d'experts réunis au Mont-Pèlerin (Suisse) du 7 au 13 octobre 1962. Ces travaux limités aux travailleurs migrants proprement dits, à l'exclusion des réfugiés, portent sur les caractéristiques et l'évolution des mouvements migratoires en Europe, les problèmes d'adaptation des travailleurs migrants, la nature des programmes d'assistance sociale aux travailleurs migrants, la formation et le perfectionnement du personnel.

Services d'assistance sociale dans le domaine rural. Avril 1963. 37 p. (ONU/SEA/ESWP/EG/REP.3.)

Rapport d'un groupe d'experts, réunis du 22 au 27 avril 1963 à Rief/Salzburg, (Autriche) concernant les points suivants : tendances actuelles de l'assistance sociale dans le domaine rural en Europe; caractéristiques et besoins de la communauté rurale actuelle; fonctions et méthodes des assistants sociaux spécialisés; sélection et formation de ces assistants; relations entre les services bénévoles et les services officiels. Recommandations.

La politique de l'emploi, compte tenu en particulier des problèmes de l'emploi dans les pays en voie de développement. 1964. 160 p. 0,30 dollar. (OIT.)

Bref compte rendu de la Conférence technique préparatoire sur la politique de l'emploi. Textes adoptés par cette conférence. Résumé analytique des réponses de 61 gouvernements à un questionnaire. Cette étude fait partie de la documentation préparée en vue de la 48^e session (1964) de la Conférence internationale du travail.

Le travail des femmes dans un monde en évolution. 1964. 162 p. 1,50 dollar. (OIT.)

Réponses de 64 pays à un questionnaire relatif à l'emploi des femmes ayant des responsabilités familiales. Cette étude fait partie de la documentation préparée en vue de la 48^e session de la Conférence internationale du travail.

Le coût de la main-d'œuvre en tant que facteur du commerce international. 25 p. (OIT. Extrait de la *Revue internationale du travail*, vol. 89, n^o 5, mai 1964.)

Effets de la concurrence des pays à bas salaire. Mesures propres à y remédier.

Les concepts et les mesures du chômage et du sous-emploi dans les économies en voie de développement, par Nurul Islam. 18 p. (OIT. Extrait de la *Revue internationale du travail*, vol. 89, n^o 3, mars 1964.)

L'auteur analyse ces concepts en s'attachant au secteur agricole. Il se fonde principalement sur des expériences faites au Pakistan pour mesurer le chômage et le sous-emploi dans les régions rurales.

Chômage et évolution des structures. 1964. 245 p. 2 dollars. (BIT.)

Les diverses causes de l'évolution des structures. Répercussions des innovations techniques sur l'emploi. Réactions des groupes concernés et de l'État. Critique des mesures correctives ordinairement adoptées. Les systèmes de conventions collectives. Rôle que les gouvernements peuvent jouer pour faciliter l'adaptation des travailleurs.

AGRICULTURE ET PRODUITS DE BASE, MATIÈRES PREMIÈRES, ÉNERGIE

La mise en œuvre en Afrique des résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur la réforme agraire, particulièrement dans le cadre de la Commission économique pour l'Afrique. Janvier 1964. 57 p. (ONU/E/CN.14/278.)

Résolutions des Nations Unies sur la réforme agraire. Mesures pratiques qui en découlent. Cette analyse doit fournir des critères pour évaluer les effets des activités des Nations Unies touchant la réforme agraire en Afrique.

Le commerce des produits agricoles dans le cadre de la décennie des Nations Unies pour le développement. 2 vol. 1964. Vol. I, 300 p.; vol. II, 196 p. 7 dollars. (FAO.)

[St. Bl.] La décennie. Ses relations avec l'action internationale visant à équilibrer le marché des produits agricoles. État de ce marché. Étude approfondie des échanges entre pays industriels à économie de marché, pays à économie planifiée, et pays sous-développés, dans ce domaine.

Tendances et perspectives du marché africain du bois. Janvier 1964. 240 p. (ONU/E/CN.14/272.)

[St.] Rapport préliminaire sur l'Afrique de l'Ouest et sur l'Afrique équatoriale de l'Est. Possibilités de développement de la production du bois. L'offre et la demande de bois et des produits du bois.

* *Élevage en Amérique latine, situation, problèmes et perspectives. Brésil.* 1964. 76 p. 1 dollar. (ONU/E/CN.12/636.)

[St.] Cette étude fait suite à des publications similaires sur d'autres États de l'Amérique latine. Ressources du Brésil en ce domaine. Régions d'élevage. Caractéristiques de la production. Productivité. Facteurs limitant la production. Débouchés. Développement possible.

Perspectives du papier, de la pâte à papier dans les pays de l'Ouest européen. 1963. 456 p. (FAO.)

[St.] Développement historique de la production, du commerce et de la consommation visible du papier et de la pâte à papier. Estimation des besoins futurs (1965-1975). Développement possible de la production. Équilibre entre l'offre et la demande.

Industries rurales de transformation des produits agricoles et horticoles. Décembre 1963. 20 p. (ONU/E/CN.14/INR/8.)

[Bl.] Document établi par la FAO. Indications sur la possibilité de promouvoir de telles industries en Afrique. Perspectives d'expansion. Programme d'action proposé.

Le marché européen de l'acier en 1962. New York, 1963. 146 p. (ONU/ST/ECE/STEEL/9.)

[St.] Tendances du marché mondial de l'acier. Consommation et demande. Commerce. Production européenne de fonte, d'acier brut et d'acier fini. Évolution des prix. Accroissement de la capacité de la sidérurgie européenne en 1961. Perspectives d'avenir.

Compte rendu des travaux de la deuxième réunion sur le développement des ressources pétrolières en Asie et en Extrême-Orient. Série consacrée aux ressources minérales, n° 18, 1963.

Deux vol. : vol. I, 556 p., 5,50 dollars; vol. II, 511 p., 5,50 dollars. (ONU/CN/11/601.) [St.] Publications de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Rapport sur la réunion. Développement de l'industrie pétrolière dans cette région du monde. Recherches géologiques. Exploitation. Échanges. Besoins futurs.

Rapport de la réunion africaine sur l'énergie électrique (Addis-Abéba, 21-31 octobre 1963). Novembre 1964. 36 p. (ONU/E/CN.14/INR/32.)

Situation de l'énergie électrique en Afrique. Perspectives. Financement. Formation du personnel. Coopération internationale. Recommandations. A l'occasion de cette réunion, plusieurs documents ont été publiés, portant notamment sur l'électrification des régions rurales, sur la prévision des besoins en électricité de l'industrie africaine au cours des années à venir, sur le financement et la gestion des réseaux d'électricité et sur d'autres questions semblables.

L'énergie nucléaire, particulièrement en ce qui concerne l'Afrique. Octobre 1963. 17 p. (ONU/E/CN.14/EP/9.)

[St.] Perspectives de l'énergie d'origine nucléaire dans les pays d'Afrique. Aide que l'Agence internationale de l'énergie atomique peut fournir à cette occasion.

LOGEMENT

Les coopératives d'habitation. 1964. 179 p. 1,75 dollar. (BIT.)

Cette étude, due à M. Samuel Ruiz Lujan, décrit la constitution et le fonctionnement de certaines coopératives d'habitation dans divers pays, signale leurs expériences les plus intéressantes et analyse les facteurs du succès ou de l'échec de ces initiatives. La première partie contient des généralités, la deuxième est consacrée aux pays scandinaves, la troisième aux autres pays européens, la quatrième à l'Amérique du Nord, la cinquième et la sixième aux pays en voie de développement.

Manuel d'autoconstruction. 1964. 124 p. 1,50 dollar. (ONU/ST/SOA/53.)

Ce manuel destiné à tous ceux qui, à la campagne ou en ville, veulent pratiquer l'autoconstruction aborde les questions suivantes : expériences déjà faites en ce domaine; diverses formes d'autoconstruction; sélection des familles; organisation des travaux de construction; organisation administrative; aspects juridiques.

**Logements construits par l'habitant lui-même en Afrique.* Novembre 1963. 71 p. (ONU/TAO/AFR/1.)

Caractéristiques naturelles et culturelles de l'Afrique, qui facilitent la construction d'habitations par les intéressés. Rapport sur l'état de la question dans 14 pays et territoires africains. Résumés de programmes d'habitation pour 15 autres pays et territoires africains. Recommandations.

Habitation, construction et planification dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour le développement : la situation dans le monde. Décembre 1963. 22 p. (ONU/E/C.6/12.)

[St.] Le Comité de l'habitation, de la construction et de la planification a tenu sa deuxième session à New York, du 22 janvier au 4 février 1964. Le présent rapport, qui faisait partie, comme les suivants, de ses documents de travail, fournit des statistiques commentées sur l'accroissement démographique, la construction de logements et les besoins futurs dans les principales régions du monde.

Situation du logement dans le monde et évaluation des besoins de logement. Décembre 1963. 77 p. (ONU/E/C.6/13.)

[St.] Besoins en ce domaine dans les principales régions du monde, de 1960 à 1975. Analyse des causes : accroissement de la population, nécessité de remplacer les habitations vétustes, élimination du déficit actuel.

Financement de l'habitation et des services collectifs. Décembre 1963. 61 p. (ONU/E/C.6/14.)

Historique de la question. Situation actuelle. Courant de capitaux vers les régions sous-développées et construction de logements. Rôle des institutions financières internationales. Mesures possibles pour l'avenir.

Guide du développement urbain et régional. Janvier 1964. 14 p. (ONU/E/C.6/17.)

[St.] Quelques indications sur les études à entreprendre pour résoudre les problèmes

d'urbanisation. Études du milieu et études économiques approfondies aboutissant à l'élaboration de plans d'aménagement.

Aspects sociaux de l'habitation et du développement urbain. Décembre 1963. 27 p. (ONU/E/C.6/19.)

Conclusions et recommandations d'un groupe d'experts de la gestion des locaux d'habitation et de l'éducation des locataires.

Rapport intérimaire établi par le Secrétaire général en application de la résolution 975 F (XXXVI) du Conseil économique et social sur l'habitation, la construction et la planification, adoptée sur proposition de la Commission des questions sociales. Janvier 1964. 41 p. (ONU/E/C.6/21.)

Résumé des réponses à un questionnaire concernant les pays en voie de développement : réalisations dans le domaine du logement depuis 1945, élimination des zones de taudis, activités privées en matière de logement.

Coordination et organisation de l'assistance internationale actuelle et d'une assistance accrue. Décembre 1963, 65 p. (ONU/E/C.6/24.)

Tableau des activités entreprises jusqu'à présent dans le domaine en question par les organisations internationales. Coordination à l'échelon régional et à l'échelon local. Rôle du service de l'habitation, de la construction et de la planification des Nations Unies.

Un cycle d'études sur les statistiques de l'habitation et la planification de la construction de logements en Asie et en Extrême-Orient a eu lieu à Copenhague en 1963. Différents documents techniques ont été élaborés à cette occasion, notamment les suivants :

Statistiques nécessaires pour formuler et exécuter les programmes de logement. Juillet 1963. 28 p. (ONU/E/CN.11/ASTAT/HSP/L.3.)

Statistiques du logement et comptabilité nationale.

Méthodes d'estimation des besoins de logements. Juin 1963. 91 p. (ONU/E/CN.11/ASTAT/HSP/L.4.)

[Bl.] Définition des besoins de logements. Statistiques de base à obtenir. Méthodes utilisées dans 19 pays.

Rôle des Nations Unies, des commissions régionales et des autres organismes régionaux dans le domaine du logement. Septembre 1963, 38 p. (ONU/E/CN.11/ASTAT/HSP/L.8.)

[OIT, FAO, etc.] Exposé des fonctions des organes des Nations Unies dans le domaine en question. Le Comité de l'habitation, de la construction et de la planification, son mandat et sa composition. L'habitation et le développement urbain dans la Décennie du développement. Les travaux effectués au siège de l'ONU, y compris ceux de l'Assistance technique et du Fonds spécial. Les commissions régionales. Les institutions spécialisées.

Données démographiques concernant le programme du logement, dans la région de la CEAE0. Juillet 1963. 16 p. (ONU/E/CN.11/ASTAT/HSP/L.10.)

Nature des statistiques démographiques permettant d'analyser les besoins en matière de logement. Leur utilisation.

COMMERCE, TRANSPORTS, TOURISME

Rapport du groupe d'experts sur une union africaine des paiements. Février 1964. 47 p. (ONU/E/CN.14/262.)

Recommandations tendant à établir des arrangements et des institutions pour favo-

riser le développement graduel de formes plus étroites de coopération et d'intégration.

Évolution récente du commerce extérieur africain. Novembre 1963. 15 p. (ONU/E/CN.14/STC/22.)

[St.] Tableaux commentés du commerce extérieur africain, par zones monétaires. Évolution. Production commercialisée de certains produits agricoles.

Le commerce de l'Afrique avec l'Asie. Octobre 1963. 59 p. (ONU/E/CN.14/STC/23.)

[St.] Échanges entre pays en voie de développement. Importance d'une intensification de ces échanges. Analyse des échanges actuels entre l'Afrique et l'Asie.

* *Rapport intérimaire sur l'information commerciale (en Afrique).* Novembre 1963. 35 p. (E/CN.14/STC/29.)

[Bl.] Questionnaire adressé aux États membres de la Commission économique pour l'Afrique. Réponses de 18 pays sur les services spécialisés d'information économique générale et d'information commerciale. Sources et méthodes utilisées par ces services. Suggestions concernant l'assistance possible par la Commission économique pour l'Afrique.

La structure du commerce extérieur de la République sud-africaine. Mars 1964. 79 p. (ONU/A/AC.115/L.55.)

[St.] Étude du Comité spécial chargé d'étudier la politique d'apartheid du gouvernement de la République sud-africaine. Composition, destination et provenance des importations. Analyse de l'importance du commerce extérieur pour l'économie sud-africaine. Échanges par produits, classés selon la nomenclature type des Nations Unies.

Rapport sur l'établissement d'un réseau africain de télécommunications. Janvier 1964. 26 p. (ONU/E/CN.14/249.)

Ce rapport présenté par l'OIT aborde les points suivants : mesures prises en vue de l'amélioration des réseaux de télécommunications en Afrique; problèmes posés; solutions immédiates de caractère provisoire; solutions permanentes à long terme.

Rapport sur les activités à entreprendre en collaboration avec l'Organisation internationale de l'aviation civile pour le développement des transports aériens en Afrique. Mars 1964. 45 p. (ONU/E/CN.14/250/ADD.1.)

Inventaire des services disponibles. Méthodes à adopter pour les développer et les coordonner.

Rapport final de la Conférence des Nations Unies sur le tourisme. Septembre 1963. 63 p. (y compris annexes). (ONU/E/CONF 47/117.)

Cette conférence a eu lieu à Rome du 21 août au 5 septembre 1963 avec la participation de représentants de 87 États, ainsi que d'experts de plusieurs organisations internationales. Tendances actuelles du tourisme. Moyens de les stimuler. Coopération internationale dans ce domaine.

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

La croissance de l'industrie mondiale : 1938-1961. Tableaux par pays. 1963. 849 p. 10 dollars. (ONU/ST/STAT/SER.P/2.)

[St. Bl.] La présente publication contient des données internationalement comparables sur le secteur industriel (industries extractives et manufacturières, bâtiment et travaux publics, industries de l'électricité et du gaz) de près de 100 pays ou territoires, considérés dans ses rapports avec d'autres éléments de l'économie. État actuel. Croissance.

Problèmes du financement des industries en Afrique. Novembre 1964. 8 p. (E/CN.14/INR/29.)

[Bl.] Ce document rend compte des diverses études entreprises à ce sujet par les Nations Unies.

Lors de sa quatrième session (New York, 2-19 mars 1964), le Comité du développement industriel des Nations Unies a notamment examiné les activités du Centre de développement industriel. Il s'est servi en particulier des documents ci-après :

Examen des activités du Centre de développement industriel et discussion de son futur programme de travail. Février 1964. 37 p. (ONU/E/C.5/39.)

Les activités et recherches en cours. Programmation et politique industrielles. Petites industries. Financement du développement industriel. Formation de spécialistes. Programmes de travail des commissions régionales en matière de développement industriel. Programmes futurs.

Expérience acquise en matière de planification, de programmation et d'encouragement du développement industriel. Janvier 1964. 10 p. (ONU/E/C.5/41.)

Résumé des caractéristiques majeures de la pratique des divers pays en matière de programmation et d'encouragement du développement industriel.

Considérations relatives aux méthodes utilisées pour l'élaboration de programmes et de politiques de développement industriel. Janvier 1964. 10 p. (ONU/E/C.5/42.)

Ces considérations portent sur l'évaluation du degré de comptabilité des projets admis dans un secteur donné de l'économie.

Fabrication de machines et de matériel industriel dans les pays en voie de développement. Janvier 1964. 24 p. (ONU/E/C.5/43.)

[St.] Structures des industries mécaniques dans les pays en voie de développement. Place de ces industries dans le développement industriel. Mesures propres à favoriser la fabrication de machines et de matériel industriel. Nécessité de recherches plus poussées.

Études industrielles. Janvier 1964. 13 p. (ONU/E/C.5/44.)

[Bl.] Aperçu des diverses études du Centre de développement industriel.

Programmes de développement des petites industries. Janvier 1964. 10 p. (ONU/E/C.5/46.)

Domaines actuels de travail du Comité du développement industriel. Programmes futurs.

Arrangements relatifs à la diffusion de renseignements sur la technique industrielle. Janvier 1964. 31 p. (ONU/E/C.5/51.)

Comment le Centre de développement industriel devrait améliorer la collecte de renseignements sur toutes les activités intéressant le développement industriel, puis les diffuser, en relation avec les services d'assistance technique des Nations Unies.

La normalisation à l'intérieur de l'entreprise dans les pays en voie de développement. Février 1964. 83 p. (ONU/E/C.5/56.)

Application de méthodes normalisées à l'échelon de l'entreprise. Avantages que les pays en voie de développement peuvent tirer de cette normalisation.

Activités des organismes des Nations Unies dans le domaine du développement industriel. Janvier 1964. 9 p. (ONU/E/C.5/62.)

Concerne les activités de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, de l'Association internationale de développement et de la Société financière internationale.

Activités des organismes des Nations Unies dans le domaine du développement industriel. Activités de la FAO dans ce domaine. Février 1964. 62 p. (ONU/E/C.5/62/ADD.1.)

Activités des organismes des Nations Unies dans le domaine du développement industriel. Activités de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Mars 1964. 9 p. (ONU/E/C.5/62/ADD.2.)

Activités des organismes des Nations Unies dans le domaine du développement industriel. Activités de l'OMS. Mars 1964. 17 p. (ONU/E/C.5/62/ADD.3.)

Activités des organismes des Nations Unies dans le domaine du développement industriel. Rapport de l'Unesco. Mars 1964. 14 p. (ONU/E/C.5/62/ADD.4.)

Le crédit à l'exportation pour le financement des importations de biens d'équipement dans les pays en voie de développement. Février 1964. 37 p. (ONU/E/C.5/64.)

[St.] Besoins de ces pays en biens d'équipement. Nature et rôle du crédit à l'exportation. Les nouvelles tendances en matière d'assurance-crédit à l'exportation. La dette extérieure des pays en voie de développement.

CONFÉRENCE DE GENÈVE SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui a débuté à Genève le 23 mars 1964 s'est terminée le 16 juin 1964 devant 1 500 délégués et observateurs du monde entier. Son objet était d'examiner le problème de l'expansion du commerce international comme moyen de stimuler le progrès économique et social des divers pays, plus particulièrement des moins développés, et de proposer des solutions. Une grande quantité de documents ont été soumis à cette conférence. L'ensemble de ces études constitue une analyse de la plupart des données du problème de la stimulation de la croissance économique et sociale, considérée du point de vue de la nécessité de réduire le déséquilibre entre pays fortement industrialisés et pays qui se trouvent aux premiers stades de l'industrialisation. Les documents signalés ci-dessous, bien que nombreux, ne constituent qu'une petite partie de cette documentation. On trouvera une liste plus complète dans le périodique bibliographique intitulé *UNDI* (Index des documents des Nations Unies).

Vers une nouvelle politique commerciale en vue du développement économique. 1964. 156 p. 12 francs. (ONU/E/CONF/46/3.)

Rapport introductif présenté par le secrétaire général de la conférence. Problèmes dont elle aura à s'occuper. Propositions en vue d'un programme intégré de mesures pratiques.

* *L'expansion du commerce international et sa signification pour le développement économique.*

Décembre 1963. 17 p. (ONU/E/CONF.46/4.)

Cette note accompagne un volume qui contient les propositions d'un groupe d'experts, réunis à Bellagio, du 16 au 24 septembre 1963, sous les auspices du Royal Institute of International Affairs, de Londres (1964, p. 175).

Amélioration du commerce invisible des pays en voie de développement. Coût des assurances et balance des paiements dans les pays en voie de développement. Janvier 1964. 63 p. (ONU/E/CONF.46/5.)

Étude préparée par l'Economist Intelligence Unit, de Londres. Mesures destinées à améliorer le commerce invisible des pays en voie de développement par l'accroissement des recettes provenant de services tels que le tourisme et par la réduction des paiements pour le transport, les frais d'assurance et les frais analogues. Endettement international résultant des opérations d'assurance dans les pays en voie de développement.

Amélioration du commerce invisible des pays en voie de développement. Coût des assurances et balance des paiements dans les pays en voie de développement. Janvier 1964. 129 p. (ONU/E/CONF.46/5/ADD.1.)

Additif concernant la structure et l'organisation des assurances relatives aux transactions commerciales en Colombie, en Inde et en Nigeria.

Amélioration du commerce invisible des pays en voie de développement. Coût des assurances et balance des paiements dans les pays en voie de développement. Janvier 1964. 107 p. (ONU/E/CONF.46/5/ADD.2.)

[St.] Additif semblable au précédent, mais concernant le Soudan, la Tunisie et la Turquie. En fin de volume, documentation statistique sur les centres internationaux d'assurances et données sur les balances de paiement.

Commerce des articles manufacturés et des articles semi-finis. Mesures destinées à favoriser l'expansion dans les pays industrialisés de marchés pour les articles manufacturés et les articles semi-finis exportés par les pays en voie de développement. Février 1964. 119 p. (ONU/E/CONF.46/6.)

[St.] Caractéristiques principales des exportations d'articles manufacturés des pays en voie de développement. Obstacles aux échanges. Mesures propres à favoriser l'expansion des exportations. Mesures complémentaires d'ajustement structurel à prendre dans les pays industrialisés.

Financement destiné à permettre une expansion du commerce international. Mars 1964. 162 p. (ONU/E/CONF.46/9.)

[St.] Importance croissante du financement visant explicitement à permettre l'expansion du commerce international. Problèmes que pose la coordination de l'aide, tant en ce qui concerne les pays donateurs que les pays en voie de développement. Ampleur et tendances des courants de capitaux extérieurs à long terme dirigés vers les pays en voie de développement. Institutions et méthodes d'assistance. Obstacles au courant des capitaux privés. Octroi et assurance des crédits à l'exportation. Aide économique fournie par les pays à économie planifiée.

Étude générale sur les exportations d'articles manufacturés et d'articles semi-finis des pays en voie de développement et sur leur rôle dans le développement. Février 1964. 120 p. (ONU/E/CONF.46/11.)

Orientation à donner au développement industriel pour le faire sortir du cadre étroit des marchés nationaux et réaliser une nouvelle division internationale du travail. Mesures nécessaires à l'échelon national et à l'échelon international.

Étude des tendances du commerce mondial. Février 1964. 41 p. (ONU/E/CONF.46/12.)

[St.] Principales tendances du commerce mondial au cours des dernières années, plus particulièrement du commerce extérieur des pays en voie de développement. En annexe, manuel des statistiques du commerce international (87 p.).

Étude des travaux consacrés par la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique aux problèmes que pose l'exportation d'articles manufacturés par les pays en voie de développement. Janvier 1964. 26 p. (ONU/E/CONF.46/14.)

Cette conférence (UNSCAT) s'est tenue à Genève du 4 au 20 février 1963.

Conséquences de groupements régionaux économiques. Principes de base de la division socialiste internationale du travail. Février 1964. 31 p. (ONU/E/CONF.46/17/ADD.1.)

Extraits d'une brochure publiée par le Conseil pour l'assistance économique mutuelle. Informations sur la coopération économique entre les pays appartenant au conseil. Communauté socialiste et division internationale du travail. Coordination des plans nationaux. Élimination des disparités historiques.

Sociétés privées de financement du développement. Janvier 1964. 18 p. (ONU/E/CONF.46/23.) Importance et politique de ces sociétés.

Perfectionnements pouvant être apportés aux pratiques et aux institutions juridiques du commerce international en vue de contribuer à l'amélioration des conditions du commerce extérieur des pays en voie de développement. Janvier 1964. 21 p. (ONU/E/CONF.46/24.)

Étude présentée par la Commission économique pour l'Europe et concernant les points suivants : normalisation des pratiques de la vente internationale, obstacles à surmonter ; méthodes à employer ; les arbitrages internationaux, leurs principes et leur fonctionnement.

La normalisation des produits de base comme moyen de favoriser l'expansion des exportations des pays en voie de développement. Janvier 1964. 15 p. (ONU/E/CONF.46/25.)

[Bl.] Avantages d'une normalisation internationale des produits de base. Possibilités d'aboutir à un accord sur les normes.

Amélioration du commerce invisible des pays en voie de développement. Problèmes de transports maritimes et de taux de fret dans la région de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Janvier 1964. 57 p. (ONU/E/CONF.46/26.)

[St.] Situation actuelle des pays de cette région en matière de transports maritimes par rapport au reste du monde. Leur part dans la flotte marchande mondiale et dans le commerce maritime mondial. Problèmes relatifs à ces transports. Exemples de taux de fret anormalement élevés.

Amélioration du commerce invisible des pays en voie de développement. Transports maritimes et taux de fret pour les pays en voie de développement, 2 vol. Janvier 1964. 220 et 79 p. (ONU/E/CONF.46/27.)

[St.] Usages se rapportant à la détermination du taux du fret, aux méthodes d'exploitation, aux formes des services en matière de transport maritime. Analyse des incidences des taux de fret maritime sur le commerce extérieur des pays en voie de développement. Expansion de la marine marchande des pays en voie de développement. Incidences sur leur balance des paiements. Mesures propres à réduire les frais d'exploitation des services de transport maritime. Monopoles et pratiques déloyales. Le deuxième volume traite de l'incidence des taux de fret maritime sur le commerce extérieur de dix pays en voie de développement : Brésil, Ceylan, Israël, Libéria, Malaisie, Maroc, île Maurice, Nigeria, Philippines, Soudan.

Le commerce d'État dans les pays de la région de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Janvier 1964. 105 p. (ONU/E/CONF.46/32.)

[St.] Nature, ampleur et objectifs du commerce d'État dans les pays de cette région. Types d'entreprises commerciales d'État. Études par pays.

Promotion des exportations de produits de la petite industrie des pays en voie de développement. Janvier 1964. 84 p. (ONU/E/CONF.46/33.)

Étude comparée sur les moyens de développer ces exportations.

Échanges commerciaux entre les économies planifiées et les pays en voie de développement. Bilan et perspectives. Février 1964. 152 p. (ONU/E/CONF.46/35.)

[St.] Bilan de ces échanges au cours des dernières années. Possibilités de développement.

Les pays en voie de développement au GATT. Mars 1964. 110 p. (ONU/E/CONF.46/36.) Origines du GATT. Conditions d'admission. Activités du GATT depuis 1955. Son programme d'expansion du commerce. Place réservée aux pays en voie de développement dans le GATT.

Revue des progrès accomplis dans la réduction et la suppression des obstacles au commerce des produits exportés par les pays peu développés. Mars 1964. 31 p. (ONU/E/CONF.46/37.)
[St.] Récapitulation générale. Nature et effets des mesures en vigueur au début de l'année 1961, touchant les principaux marchés.

Le rôle du GATT dans le domaine du commerce et du développement. Mars 1964. 57 p. (ONU/E/CONF.46/38.)
Complète le document précédent.

Échanges commerciaux entre les pays en voie de développement de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient et les pays à économie planifiée. Janvier 1964. 184 p. (y compris annexes). (ONU/E/CONF.46/39.)
[St.] Tableau d'ensemble des échanges entre pays à économie planifiée et pays de la région citée, au regard de leurs échanges avec les autres régions du monde. Bilan de ces expériences. Analyse des échanges commerciaux entre les pays à économie planifiée et la Birmanie, Ceylan, l'Inde et l'Indonésie.

La croissance économique et la dette extérieure. Présentation statistique. Mars 1964. 25 p. (ONU/E/CONF.46/40.)
[St.] Progression de l'endettement public extérieur au cours des cinq dernières années. Service de la dette publique au cours de la même période.

Possibilités d'accroître les exportations mexicaines d'articles manufacturés et mesures propres à favoriser cette expansion. Janvier 1964. 43 p. (ONU/E/CONF.46/43.)
[St.] Caractéristiques économiques de ce pays. Son secteur industriel. Ses exportations de produits industriels. Politique d'expansion et d'exportation.

Les produits agricoles et la Communauté économique européenne. Janvier 1964. 82 p. (ONU/E/CONF.46/45.)
[St.] Concerne les produits pour lesquels la CEE a déjà défini, et adopté, dans une large mesure, une politique agricole : céréales, viande et œufs, matières grasses et huiles, produits laitiers, riz, sucre, cacao, café, coton, fruits et légumes, bananes, agrumes. Chaque section traite des points suivants : rôle de la communauté dans la production et les échanges mondiaux, politique de la CEE, évolution récente du commerce, perspectives à long terme de la production, de la consommation et des échanges.

L'aide alimentaire et les autres formes d'utilisation des excédents de produits agricoles. Février 1964. 41 p. (ONU/E/CONF.46/47.)
[St.] Document présenté par la FAO. Programmes relatifs à l'utilisation des excédents agricoles depuis 1955. Observations sur l'avenir de ces programmes.

* *Problème de l'ajustement structurel de la main-d'œuvre des pays industrialisés à un accroissement d'importations de produits manufacturés provenant des pays en voie de développement.* Février 1964. 44 p. (ONU/E/CONF.46/48.)
Implications, pour les pays déjà industrialisés, des changements qui s'imposent dans la division internationale du travail. Principales méthodes permettant d'adapter dans les meilleures conditions la main-d'œuvre à la situation découlant de ces changements.

Agriculture mondiale. Une série de documents.
[St.] Plusieurs documents ont été présentés par la FAO : commerce des produits agricoles (ONU/E/CONF.46/52, février 1964, 196 p.) ; commerce des produits agricoles primaires (ONU/E/CONF.46/72, mars 1964, 131 p.) ; commerce des produits agricoles transformés (ONU/E/CONF.46/73, mars 1964, 107 p.).

Le commerce international du matériel éducatif et scientifique. Février 1964. 17 p. (ONU/E/CONF.46/53.)

Document présenté par l'Unesco. Besoins, dans ce domaine, des pays en voie de développement. Efforts entrepris pour améliorer la situation.

Méthodes et expériences yougoslaves dans le développement des exportations de produits manufacturés. Février 1964. 59 p. (ONU/E/CONF.46/64.)

[St.] Politique du commerce extérieur et du système import-export. Conditions dans lesquelles se développent les relations économiques yougoslaves avec l'étranger. Perspectives.

Études des tendances mondiales du produit intérieur brut. Mars 1964. 34 p. (ONU/E/CONF.46/67.)

[St.] Tendances régionales du produit intérieur brut en valeur absolue et par habitant. Comparaison entre pays. Incidences que pourrait avoir l'objectif fixé pour la Décennie du développement, compte tenu de ces tendances.

Inde : politiques et mesures visant à développer les exportations d'articles manufacturés et d'articles semi-finis. Mars 1964. 82 p. (ONU/E/CONF.46/76.)

Examen des mesures visant à développer les exportations de l'Inde. Problèmes propres à ce pays dans ce domaine. Liste des produits des industries mécaniques disponibles pour l'exportation.

Politique suivie par la Pologne en vue de favoriser les exportations d'articles manufacturés et d'articles semi-finis. Mars 1964. 76 p. (ONU/E/CONF.46/77.)

[St.] Développement des exportations d'articles manufacturés et semi-finis en Pologne. Mesures destinées à favoriser ces exportations. L'intégration du commerce extérieur dans les plans de développement en régime d'économie planifiée.

Argentine : Exportations d'articles manufacturés et d'articles semi-finis. Mars 1964. 176 p. (ONU/E/CONF.46/78.)

[St.] Aperçu général du pays et indicateurs économiques. Géographie des exportations d'articles manufacturés.

Commerce intra-africain. Mars 1964. 63 p. (ONU/E/CONF.46/83.)

[St.] Les principaux courants d'échanges intra-africains. Leur importance relative. Les accords douaniers.

L'organisation de marchés internationaux pour les produits primaires. Février 1964. 201 p. (ONU/E/CONF.46/P/5.)

[St.] L'organisation du marché mondial des produits primaires. Problèmes et possibilités. Propositions françaises. Déclarations de représentants du Brésil et du Royaume-Uni. Études relatives à certains produits.

Possibilités de créer dans les pays en voie de développement des industries alimentaires aux fins d'exportation. Janvier 1964. 52 p. (ONU/E/CONF.46/P/8.)

[St.] Conservation des aliments aux fins d'exportation. Frais de transformation de divers produits alimentaires fabriqués. Échanges internationaux. Tarifs douaniers.

L'aluminium, industrie d'exportation. Février 1964. 106 p. (ONU/E/CONF.46/P/10.)

[St.] Statistiques de la production et du commerce de l'aluminium. Situation particulière des pays en voie de développement dans ce domaine. En annexe, nombreux tableaux statistiques.

Brésil : Perspectives de développement de l'exportation d'articles manufacturés. Février 1964. 60 p. (ONU/E/CONF.46/P/11.)

[St.] Domaines de fabrication qui, avec des investissements suffisants, pourraient être compétitifs sur le marché d'exportation. Structure et évolution des exportations brésiliennes.

Exportations d'articles manufacturés et développement industriel du Japon. Mars 1964. 128 p. (ONU/E/CONF.46/P/12.)

[St.] Évolution depuis 1870. Enseignements pour les pays en voie de développement.

L'assistance extérieure et la balance des paiements des pays fournissant cette assistance. Mars 1964. 43 p. (ONU/E/CONF.46/P/13.)

[St.] Ce document s'efforce de dégager les effets des divers programmes d'aide extérieure sur la balance des paiements des pays qui fournissent cette aide. Mesures prises par certains de ces pays pour réduire à un minimum les effets défavorables de l'assistance extérieure sur leur balance des paiements.

Problèmes des échanges entre pays parvenus à des stades de développement différents. Mai 1963. 15 p. (ONU/E/CONF.46/PC/14.)

Résolutions de l'Assemblée générale (16^e session) concernant la politique économique et commerciale des pays en voie de développement. Recommandations adoptées par le GATT en décembre 1961.

Les échanges entre les pays en voie de développement et les pays à économie planifiée. Mai 1963. 31 p. (ONU/E/CONF.46/PC/15.)

Niveau, structure et taux d'accroissement de ces échanges. Problèmes.

Étude des tendances et perspectives à longue échéance pour les pays de production primaire. Mai 1963. 37 p. (ONU/E/CONF.46/PC/16.)

[St.] Tendances depuis la dernière guerre mondiale. Perspectives futures.

Mesures destinées à favoriser l'expansion, dans les pays développés, de marchés pour les articles manufacturés et les articles semi-finis exportés par les pays en voie de développement. Mai 1963. 65 p. (ONU/E/CONF.46/PC/20.)

[St.] Analyse du fléchissement que les pays en voie de développement accusent dans le commerce mondial des articles manufacturés et des mesures proposées pour y remédier. Caractéristiques des exportations d'articles manufacturés et d'articles semi-finis des pays en voie de développement. Obstacles à l'expansion. Mesures tendant à supprimer ces obstacles.

Amélioration du commerce invisible des pays en voie de développement. Mai 1963. 11 p. (ONU/E/CONF.46/PC/21.)

Étude de la dépendance des pays en voie de développement par rapport aux pays développés en ce qui concerne la balance des paiements : ceux-là sont des importateurs nets de capitaux alors que ceux-ci sont des exportateurs nets. Possibilités de rétablir l'équilibre par des méthodes de prêts, l'organisation des transports et le tourisme.

Effets de l'intégration de l'Europe occidentale sur le commerce des pays en voie de développement. Mai 1963. 67 p. (ONU/E/CONF.46/PC/22.)

[St.] Réduction des obstacles commerciaux en Europe occidentale. Tarif extérieur commun de la communauté économique européenne. Relations avec les pays en voie de développement. Incidences de la politique agricole commune.

Financement destiné à permettre des échanges internationaux. Mai 1963. 37 p. (ONU/E/CONF.46/PC/23.)

[St.] Besoins de capitaux étrangers comme sources de fonds d'investissement. Faiblesse du revenu dans les pays non industrialisés. Difficultés qui en découlent

en ce qui concerne l'épargne nationale. Accords bilatéraux de crédit conclus en vue du développement. Mesures tendant à renforcer le courant des capitaux à long terme vers les pays en voie de développement.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE DU NORD ET EN AMÉRIQUE LATINE

Pour une politique dynamique du développement en Amérique latine. Avril 1963. 155 p. (ONU/E/CN.12/680.)

Étude présentée par M. Raul Prebisch. Réformes de structure à effectuer pour ouvrir la voie au développement. Agriculture. Main-d'œuvre. Formation de capital et distribution des revenus. Coopération internationale. Contrôle des forces de développement.

Rapport sur la réunion sur les activités de la Commission économique pour l'Afrique dans le nord de l'Afrique (Addis-Abéba, 17-20 février 1964). Février 1964. 9 p. (ONU/E/CN./14/285.)

Premières activités du Bureau de Tanger. Programme d'activités en 1964-1965. Suggestions et recommandations portant sur une étude économique globale des quatre pays intéressés et sur leur coopération dans le domaine de l'énergie sous tous ses aspects.

Éducation, science

ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT

* *Analphabétisme des adultes et développement économique et social.* Février 1964. 17 p. (ONU/E/CN.14/269.)

L'analphabétisme des adultes dans le monde. Nécessité d'une campagne pour le combattre. Plans nationaux et programmes d'ensemble pour l'Afrique.

Éducation et développement agricole. 1964. 68 p. 0,75 dollar. (Collection Campagne mondiale contre la faim.) (UNESCO.)

La FAO a entrepris la publication d'une série de seize études sur le problème de la faim, dont neuf sont publiées par l'organisation elle-même, les autres l'étant par l'ONU, l'OIT, l'OMS, etc. La brochure ci-dessus émane de l'Unesco. Elle met l'accent sur les profonds changements qu'implique la lutte contre la faim dans les méthodes de travail des agriculteurs, plus particulièrement de ceux des régions peu développées. Elle montre que la plupart de ces changements sont fonction du niveau d'instruction de la population rurale. Elle traite également des questions suivantes : l'éducation et la formation professionnelle, bases du développement agricole; la planification dans ces domaines; l'école primaire; l'enseignement du second degré; l'enseignement agricole technique, professionnel et universitaire.

Conférence sur l'éducation et le développement économique et social en Amérique latine (Santiago du Chili, 5-19 mars 1962). Rapport final. Avril 1964. 104 p. (UNESCO/ED/202.)

[Bl.] Cette conférence a eu lieu dans le cadre du projet majeur de l'Unesco relatif à l'enseignement primaire en Amérique latine. Ses buts étaient de faire le point des besoins éducatifs de ce continent, compte tenu de sa situation démographique, économique et sociale et de définir les objectifs de programmes d'action pratique s'inscrivant dans le cadre de la planification générale du développement de chaque pays de la région et dans un plan décennal d'ensemble qui vise à améliorer l'éducation en Amérique latine. Organisation de la conférence. Participants. Documents. Les problèmes d'éducation en Amérique latine. Vue d'ensemble. Recommanda-

tions (Déclaration de Santiago). Ces recommandations définissent les grandes lignes de la politique à suivre en matière de planification de l'éducation dans cette région du monde.

ÉDUCATION FÉMININE

Accès des jeunes filles et des femmes à l'éducation dans les zones rurales. Étude comparée. 1964. 62 p. 1 dollar. (Unesco. Collection : Études et documents d'éducation, n° 51.) [Bl.] Définition de la population rurale. Son importance suivant les pays. Statistiques comparées de l'accès à l'éducation dans les zones rurales, spécialement en ce qui concerne la population féminine. Nature des obstacles. Mesures prises jusqu'ici pour les surmonter. Conclusions.

SCIENCES ADMINISTRATIVES

Les sciences sociales dans l'enseignement supérieur : administration des entreprises, par R. Grégoire. 1964. 231 p. 2,50 dollars. (Unesco. Collection : L'enseignement des sciences sociales.)

Nature de cet enseignement dans les universités et écoles commerciales supérieures des États-Unis (où cette branche a connu un développement exceptionnel) et dans un certain nombre d'autres pays. Le problème du perfectionnement des cadres économiques. Organisation des enseignements correspondants : objectifs, programmes, étapes, direction. Conditions de développement de cet enseignement.

PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EMPLOI

* *Méthodes soviétiques d'estimation des besoins en spécialistes et de planification de leur formation.* 1964. 63 p. 1 dollar. (Unesco. Collection : Rapports et études statistiques.) [St. Bl.] Résultats obtenus jusqu'ici par l'URSS en matière de formation des spécialistes (niveau universitaire et niveau des écoles secondaires spécialisées). Technique de l'analyse prévisionnelle de la demande. L'élaboration des plans annuels et à long terme. Tableaux statistiques types pour la période 1940-1960 environ. Estimation des besoins d'ici les années 1980. Types de questionnaires et tableaux de travail utilisés pour recueillir et classer certaines données. Bibliographie choisie.

La planification de la main-d'œuvre dans les pays en voie de développement, par Michel Debeauvais. 25 p. (OIT. Extrait de la *Revue internationale du travail*, vol. 89, n° 4, avril 1964.)

Études. Méthodes d'application. Limites des possibilités actuelles.

Les aspects économiques de la prévision en matière de main-d'œuvre, par R. C. Hollister. 29 p. (OIT. Extrait de la *Revue internationale du travail*, vol. 89, n° 4, avril 1964.) Analyse théorique des techniques de la prévision de main-d'œuvre. Détermination de l'évolution de la répartition professionnelle de la force de travail. Incidences économiques.

PLANIFICATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, PRÉVISION, STATISTIQUES

A l'occasion d'une réunion technique la Commission économique pour l'Afrique a publié sous la cote ONU/CN.14/SDP une série de documents relatifs à l'incorporation des programmes sociaux dans la planification générale. Ils intéressent les statistiques et les enquêtes que nécessite la planification, les effets de l'industrialisation dans les régions rurales, les critères d'investissements et la manière de calculer les dépenses à prévoir, la planification de l'éducation, celle du logement, et le développement des institutions sociales de tout genre.

Rapport sur les activités de l'Institut africain de développement économique et de planification depuis la réunion de son comité permanent d'orientation au Caire (1-6 juin 1963). Février 1964. 23 p. (ONU/E/CN.14/284.)

Organisation et activités de cet institut, ouvert le 4 novembre 1963.

* *Relation de la recherche sociale avec la planification, la mise en œuvre et l'appréciation critique des programmes nationaux de protection sociale et de développement communautaire (en Afrique).* Janvier 1964. 19 p. (ONU/E/CN.14/SWCD/18.)

[Bl.] L'Afrique est un continent où prédominent les petites collectivités villageoises. Ce sont elles qui doivent représenter la préoccupation essentielle des spécialistes du développement communautaire et de ceux de la recherche sociale. Problèmes qui se posent à ces spécialistes.

* *Rapport sur les centres de formation de statisticiens (en Afrique).* Septembre 1963. 9 p. (ONU/E/CN.14/CAS.3/15.)

Trois centres de formation ont été créés : Achimota (Ghana), Addis-Abéba (Éthiopie) et Yaoundé (Cameroun), auxquels il faut ajouter deux instituts nationaux : Addis-Abéba et Rabat (Maroc). De 1962 à 1963, le nombre des étudiants a passé de 122 à 168.

Troisième conférence des statisticiens africains (Addis-Abéba, 2 au 11 octobre 1963) : Les perspectives du traitement électronique de l'information en Afrique. 45 p. (ONU/E/CN.14/CAS.3/12.)

Applications statistiques de l'électronique en Europe. Perspectives en Afrique. Exemple du Ghana. Coopération entre pays africains, pour utiliser au mieux les techniques électroniques.

Rapport sur le projet régional d'assistance technique de l'Unesco pour le développement des techniques d'évaluation. Mai 1964. 9 p. (Unesco/ss/39.)

Ce rapport concerne deux stages d'études entre lesquels a eu lieu pendant un an un essai d'application pratique des principes, énoncés par un expert, de la mesure des effets concrets de programmes de développement. Stages et expériences se sont déroulés sous l'égide du Centre régional d'éducation pour le développement communautaire dans les États arabes (Sirs-el-Layyan, République arabe unie), et ont intéressé principalement la RAU et le Soudan. Les essais ont touché des domaines très divers : amélioration des techniques agricoles, formation professionnelle, lutte contre le paludisme, etc. La procédure de base consiste à étudier la situation d'abord avant, puis après toute action. Bilan des expériences.

Planification pour un développement équilibré économique et social au Soudan. Janvier 1964. 56 p. (ONU/E/CN.5/346/ADD.11.)

[St.] Situation économique et sociale du pays. Politique de développement. Aspects techniques et financiers de la planification. Priorités dans les allocations.

Problèmes de projections économiques à long terme en ce qui concerne particulièrement la planification en Asie et en Extrême-Orient. 1963. 98 p. 1 dollar. (E/CN.11/629.) Série des techniques de programmation du développement, n° 3.

Rapport établi par cinq experts à l'intention de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Diverses techniques à proposer aux gouvernements pour la planification à long terme. Problème de la coordination à établir entre les divers buts de la croissance économique. Ressources de tout genre à mettre en œuvre. Aspects financiers.

Rapport du Cycle d'études sur les statistiques de base nécessaires au développement économique et social. Janvier 1963. 38 p. (E/CN.11/602.)

[Bl.] Ce cycle d'études de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-

Orient a eu lieu du 12 au 30 novembre 1962 à Wellington (Nouvelle-Zélande) et a réuni vingt-huit participants venant de vingt États. Utilisation des statistiques dans la planification. Leur rôle dans chaque secteur et leur rôle comme instruments de la coordination générale du développement. Liste de séries de statistiques de base pouvant servir aux pays en voie de développement dans cette région.

COMPTABILITÉ NATIONALE

III^e Conférence des statisticiens africains (Addis-Abéba, 2-11 octobre 1963). Système intermédiaire de comptabilité nationale à l'usage des pays africains : propositions intéressant les travaux futurs. Octobre 1963. 6 p. (ONU/E/CN.14/CAS.3/17.)

Examen critique du rapport d'un groupe de travail qui a été publié le 15 décembre 1962 (ONU/E/CN.14/221). Ce rapport suggère de s'inspirer d'une version modifiée du système proposé par le groupe avec possibilité de passer graduellement au système de comptabilité des Nations Unies.

Statistique des dépenses des consommateurs dans différents systèmes de comptes et bilans nationaux. 1963. 95 p. 1,50 dollar. (ONU/ST/CES/1.)

[St.] Document de la Conférence des statisticiens européens. Statistiques des dépenses des consommateurs dans les systèmes de comptes des pays à économie de marché. Système des bilans appliqué dans les pays dont l'économie fait l'objet d'une planification centrale. Cas typiques de la Hongrie et de la Grande-Bretagne.

FACTEURS SOCIAUX DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Rapport de la réunion d'experts sur les conditions sociales de la croissance économique (Kerinia, Chypre, 17-26 avril 1963). Mars 1964. 38 p. (Unesco/ss/38.)

La croissance économique est fonction de la présence ou de l'absence d'une série de facteurs sociaux : structures sociales, systèmes de valeur, démographie, éducation, nature des élites, etc. Analyse de ces facteurs, spécialement dans les pays sous-développés. Considérations méthodologiques. Propositions (développement des statistiques et de la recherche théorique, enquêtes à effectuer avec l'aide de l'Unesco, autres activités). Liste des documents de travail de la réunion.

DIFFUSION DES INVENTIONS

Le rôle des brevets dans le transfert des connaissances techniques aux pays sous-développés. Mars 1964. 198 p. (ONU/E/3861.)

Principales caractéristiques des systèmes de brevets. Dispositions de la législation de certains pays en cette matière. Problèmes qui se posent dans ce domaine aux pays sous-développés.

Questions juridiques et politiques, droits de l'homme

DROITS DE L'HOMME

Rapports périodiques sur les droits de l'homme. Décembre 1963. 240 p. (ONU/E/CN.4/860.)

Rapports provenant de 45 pays et couvrant la période 1960-1962. Les renseignements communiqués par chaque pays sont résumés, dans une section distincte, par matières et dans l'ordre des articles de la Déclaration universelle.

DISCRIMINATION, ABUS D'AUTORITÉ

Étude des mesures discriminatoires dans le domaine du droit qu'a toute personne de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays, par Josué D. Ingles, rapporteur spécial. 1963. 121 p. 1 dollar. (ONU/E/CN.4/SUB.2/229/REV.1.)

[Bl.] Historique de la reconnaissance de ce droit sur le plan national et international. État de la pratique. Limitations directes et indirectes. Propositions.

Étude des mesures discriminatoires contre les personnes nées hors mariage. Décembre 1963. 28 p. (ONU/E/CN.4/SUB.2/236.)

Renseignements donnés par les gouvernements de 48 pays, montrant les tendances générales du traitement des personnes nées hors mariage.

Cycle d'études de 1962 sur les recours en justice et les autres recours contre l'exercice abusif de l'autorité administrative (Stockholm 12-25 juin 1962). 1963. 38 p. (ONU/ST/TAO/HR/15.)

Contrôle législatif, contrôle par des commissaires parlementaires, contrôle par le procureur.

CONDITION DE LA FEMME

La nationalité de la femme mariée. 1963. 125 p. 1,25 dollar. (ONU/E/CN.6/254/REV.1.) Analyse comparée des divers systèmes. Nature des litiges.

DROIT INTERNATIONAL

Assistance technique pour favoriser l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international. Décembre 1963. 14 p. (ONU/A/5672.)

Texte d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies. Résumé des discussions ayant eu lieu au cours de la préparation de ce texte.

Examen des principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les États conformément à la charte des Nations Unies. Décembre 1963. 37 p. (ONU/A/5671.)

Propositions en vue du vote d'une résolution par l'Assemblée générale des Nations Unies. Résumé des discussions préalables qui ont eu lieu à ce sujet et ont porté sur quatre principes : abstention du recours à la menace ou à la force dans les relations internationales; règlement pacifique des différends; devoir de ne pas intervenir dans les affaires relevant de la compétence nationale d'un État; égalité souveraine des États.

INDÉPENDANCE

Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : renseignements sur les territoires visés par la déclaration. Mars 1964. 130 p. (ONU/A/AG.109/L.98/ADD.2.)

Les renseignements présentés ici se rapportent aux territoires relevant du Royaume-Uni et des États-Unis.

Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : renseignements sur les territoires visés par la déclaration. Mars 1964. 3 p. Cartes. (ONU/A/AG.109/L.98/ADD. 3.)

Document émanant du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Carte générale de tous les territoires en cause (Afrique, Asie, Océanie, Amérique).

Question de la Rhodésie du Sud. Mars 1964. 40 p. (ONU/A/AC.109/L.99.)

Document émanant du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Décisions prises récemment par ce comité, ainsi que par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale (18^e session). Situation politique du territoire.

Question d'Aden. Mars 1964. 16 p. (ONU/A/AC.109/L.102.)

Étude du comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Mesures prises par le comité spécial et par l'Assemblée générale à sa 18^e session. Situation actuelle du territoire au point de vue politique, économique et social.

CODE INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Rapport de la commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations. 1964. 427 p. 4 dollars. (BIT.)

Rend compte des travaux de la commission et étudie l'application pratique des conventions du travail dans les divers pays. Observations concernant les rapports annuels sur les conventions ratifiées, sur l'application des conventions dans les territoires non métropolitains, sur la soumission aux autorités compétentes des conventions et recommandations adoptées par la Conférence internationale du travail. Étude spéciale sur les congés annuels payés et le repos hebdomadaire dans l'industrie, le commerce et les bureaux.

DÉLINQUANCE

La délinquance juvénile au Cameroun. Juin 1963. 81 p. (ONU/TAO/CAMER/2.)

Rapport d'un expert, M. Pierre Zumbach. Étendue et caractères de la délinquance juvénile au Cameroun. Équipement nécessaire. Plan curatif, plan préventif.

nouvelles publications de l'unesco dans le domaine des sciences sociales

- Annuaire statistique de l'Unesco, 1964** 472 p. 14 F;
\$4; 20/-.
- La défense des
droits de l'homme en Amérique latine
(XVI^e-XVIII^e siècles)** 65 p. (Collection : Race et société.)
2,50 F;
\$0.70; 3/6.
Existe également en anglais et en espagnol.
- Les conséquences sociales
de la mécanisation
et de l'automatisation en URSS** par A. Zvorikine.
207 p.
(Collection : Technologie et société.)
8,75 F; \$2.50; 12/6.
- Social aspects
of economic development
in Latin America** (Collection : Technology and society.)
Existe également en espagnol.
Pas d'édition française.
Vol. I: Broché: 17,50 F;
\$5; 25/-;
Relié: 21 F; \$6; 30/-.
Vol. II: Broché: 11,50 F;
\$3.25; 16/-;
Relié: 15 F; \$4.25; 21/-.
- Women in the new Asia** édité par Barbara Ward.
529 p.
En anglais seulement.
7 F; \$2; 10/-.
-

PHYLON

A REVIEW OF RACE AND CULTURE

ONLY PUBLICATION DIRECTED
EXCLUSIVELY TO TRENDS AND EVENTS
IN RACIAL AND CULTURAL RELATIONS
ON THE WORLD SCENE

Subscription rates: \$3.00 per year;
a two-year subscription or two
subscriptions, \$5.00.
Canada and foreign, \$3.50 per year, two
years, \$6.00.

Microfilms beginning with Volume XVII
are available to regular subscribers from
University Microfilms, 313 N. First
Street, Ann Arbor, Michigan.

Indexed in the *International Index to
Periodicals*, *Psychological Abstracts*, *Bulle-
tin of Public Affairs Information Service*,
Sociological Abstracts and *Index to
Selected Periodicals*.

PUBLISHED BY ATLANTA UNIVERSITY,
ATLANTA, GEORGIA

Address all correspondence to: *Phylon*,
Atlanta University, Atlanta 14, Georgia

Homo sociologicus

Prof. Dr. Ralf Dahrendorf, Tübingen

4. erweiterte Auflage 1964. 92 Seiten. Verlags-Nr. 041003
Kartonierte DM 6,40

Diese Monographie zu einem Grundbegriff der theoretischen Soziologie kann den Anspruch erheben, eine philosophisch inspirierte Einführung in das soziologische Denken zu geben, die bei wissenschaftlicher Zuverlässigkeit auch für den Nicht-Fachmann ausgezeichnet lesbar ist.

Recht der Arbeit, München

Eine ungemein kluge und saubere Analyse aller jener Implikationen, die mit dem soziologischen Elementarbegriff der Rolle gegeben sind.

Literaturanzeiger, Freiburg



Westdeutscher Verlag Köln und Opladen

Chronique de politique étrangère

	Cette revue, d'une objectivité et d'une indépendance renommées, assemble et analyse les documents et les déclarations qui sont à la base des relations internationales et des institutions internationales.
Janvier-mai 1961	ÉVOLUTION POLITIQUE DE L'AFRIQUE : la Communauté française, la République de Guinée, l'indépendance de la Somalie 485 p., 300 FB
Septembre-novembre 1961	ÉVOLUTION DE LA CRISE CONGOLAISE DE SEPTEMBRE 1960 A AVRIL 1961, 600 p., 300 FB
Juillet-novembre 1962	L'ONU ET LE CONGO : AVRIL 1961 - OCTOBRE 1962 820 p., 300 FB
Janvier-avril 1963	LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DE L'ONU ET LES OBLIGATIONS DES ÉTATS MEMBRES 292 p., 150 FB
Mai-juin 1963	LE PREMIER RÈGLEMENT D'APPLICATION DES RÈGLES DE CONCURRENCE DU TRAITÉ DE ROME; BRITAIN AND EUROPE; LA POLITIQUE ASIATIQUE DES PHILIPPINES; LE SOUDAN 140 p., 150 FB
Juillet-décembre 1963	DÉCOLONISATION ET INDÉPENDANCE DU RWANDA ET DU BURUNDI 280 p., 300 FB
Janvier-février 1964	CONCLUSION DE L'OPÉRATION DE L'ONU AU CONGO 130 p., 150 FB
Mars-août 1964	LA POLITIQUE RACIALE DE LA RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD 300 p., 300 FB
<i>Autres publications:</i>	LA BELGIQUE ET L'AIDE ÉCONOMIQUE AUX PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS 1959, 534 p., 460 FB
	CONSCIENCES TRIBALES ET NATIONALES EN AFRIQUE NOIRE 1960, 468 p., 400 FB
	FIN DE LA SOUVERAINETÉ BELGE AU CONGO. DOCUMENTS ET RÉFLEXIONS, par W. Ganshof van der Meersch 1963, 684 p., 400 FB
	LE RÔLE PROÉMINENT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DANS L'OPÉRATION DES NATIONS UNIES AU CONGO, par F. van Langenhove, 1963 250 p., 300 FB
	LES CONSÉQUENCES D'ORDRE INTERNE DE LA PARTICIPATION DE LA BELGIQUE AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES, 1964 360 p., 400 FB
	A verser aux numéros de CCP de l'Institut royal des relations internationales (88, avenue de la Couronne, Bruxelles 5, Belgique) : Bruxelles, 0.20; Paris, 0.03; Rome, 1/35590; Cologne 160.860; La Haye 82.58; Berne, III 19585.

Abonnement annuel : 400 FB.
Vente au numéro : 150 FB.

Économie appliquée

Tome XVI, n° 1 Janvier-mars 1963

- M. SHUBIK, L'oligopole et la théorie des jeux.
A. HEERTJE et R. A. HIRSCHFELD, Quelques remarques sur la dynamisation de la théorie de l'oligopole.
D. C. HAGUE, La sidérurgie britannique en tant qu'oligopole.
J. PAELINCK et J. WAELBROECK, Étude empirique sur l'évolution de coefficients *input-output*. Essai d'application de la procédure RAS de Cambridge au tableau industriel belge.
J. L. FORD, Note sur la décision d'investissement.
P. A. SAMUELSON, La science économique américaine.
H. CHAMBRE, G. CAIRE, Planification, régions et calcul économiques (Cahier G-16).

ÉCONOMIE APPLIQUÉE
ET CAHIERS DE L'INSTITUT DE SCIENCE ÉCONOMIQUE
APPLIQUÉE

Directeur : François PERROUX ; Secrétaire général :
H. BONJOUR (ISEA, 35, boulevard des Capucines,
Paris-2^e).

revue tiers-monde

PROBLÈMES DES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS

Directeur : François PERROUX.

Sommaire du tome V, n° 18 (avril-juin 1964).

ARTICLES

Guy de LACHARRIÈRE
Philippe COMTE

Jean PONCET

Jacques CHEREL
Mohammed DOWIDAR

Aspects actuels du classement d'un pays comme « sous-développé ». Problèmes économiques dans les provinces portugaises d'Afrique continentale (Angola, Guinée, Mozambique).
Quelques problèmes de l'agriculture algérienne vue à travers l'exemple du département de Tiaret.
Les unités coopératives de production du Nord tunisien.
Le développement économique de l'Égypte depuis 1952.

CHRONIQUE INTERNATIONALE

A. DOLLINGER

Un nouvel organisme international : le Programme alimentaire mondial.

DOCUMENTATION

Pablo Gonzalez CASANOVA
A. FEJGIN
Abidine DINO

Société plurielle, colonialisme interne et développement.
Les principes de base de la répartition des forces productives en URSS.
Perspectives d'une réforme agraire en Turquie.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Direction-rédaction : Institut d'étude du développement économique et social, 58, boulevard Arago, Paris-13^e.
GOB. 28-01.

Abonnements et ventes : PUF, 1, place Paul-Painlevé, Paris-5^e. ODÉ 64-10.

Le numéro : 7 F. Abonnement : France et Communauté : 22 F ; étranger : 26 F.

LA REVUE DE DROIT INTERNATIONAL

DE SCIENCES DIPLOMATIQUES ET POLITIQUES
(THE INTERNATIONAL LAW REVIEW)

fondée à Genève en 1923 par ANTOINE SOTTILE

est la SEULE revue paraissant en Suisse en matière de droit international, de sciences diplomatiques et politiques. Elle préconise la rénovation du droit international, la renaissance de la justice mondiale, la souveraineté effective du droit, la solidarité internationale, la morale dans la politique internationale, le développement de l'esprit international, le règlement pacifique des conflits internationaux, la défense des droits des petits États pour autant que la soi-disant liberté de presse et les devoirs de neutralité le consentent. Paraissant au siège européen de l'Organisation des Nations Unies, la REVUE DE DROIT INTERNATIONAL est à même de faire rapidement connaître et apprécier avec sûreté les règles que stipule la communauté des nations.

La Revue de droit international paraît tous les trois mois, en livraisons de 90 à 135 pages. Les articles sont publiés dans la langue de leurs auteurs. Numéro spécimen (arriéré) contre envoi de 5,90 FS net. ABONNEMENT : Union postale, 72,50 FS net. — Suisse, 71,50 FS net. Tous les abonnements sont annuels et partent du numéro de janvier. Toute commande faite par l'intermédiaire de librairies peut être augmentée de 20 %. (La revue est honorée de souscriptions de gouvernements.)

Directeur : Dr Juris Antoine Sottile

c. d. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, consul, lic. en philos.,
anc. docent de droit international à l'Université de Genève,
membre de la Société américaine de droit international, de l'Association
internationale de droit pénal et de l'Académie diplomatique internationale.

International Organization

Volume 18, Number 4, Autumn 1964

Articles	GATT and the UN Conference on Trade and Development	RICHARD N. GARDNER
	Economic and differential patterns of political integration: projections about unity in Latin America	ERNST B. HAAS and PHILIPPE C. SCHMITTER
	The United Nations Observation Group in Lebanon	GERALD L. CURTIS
	The United Nations Special Fund	RONALD A. MANZER
	Forms of participation of international organizations in the law-making process	KRZYSZTOF SKUBISZEWSKI
Comprehensive summaries	Recent activities of United Nations organs and of the Specialized Agencies	
	Recent activities of major regional and functional organizations	
Selected bibliography	Recent books and articles, both American and foreign	
	WORLD PEACE FOUNDATION 40 Mt. Vernon Street Boston, Mass. 02108, U.S.A.	\$6 a year; \$2 a copy Student rate \$4 a year

Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie

Begründet durch Leopold von Wiese. Herausgegeben im Forschungsinstitut für Soziologie der Universität zu Köln von RENÉ KÖNIG. Jährlich erscheinen 4 Hefte im Gesamtumfang von etwa 700 Seiten. Format 16,5 x 24 cm. Jahresabonnement einschließlich Sonderheft DM 64,25. Studentenpreis DM 36,25. Einzelheft DM 15,50.

Als einziges selbständiges Organ der soziologischen Wissenschaft in Deutschland umfasst die 'KZfSuS' alle Zweige der Soziologie, Beiträge zur Betriebssoziologie, Pädagogik und Sozialpsychologie. Jedes Heft enthält ausserdem Besprechungen aus der deutschen und fremdsprachigen Fachliteratur, Berichte über Tagungen, Kongresse usw.



Westdeutscher Verlag, Köln und Opladen
567 Opladen, Ophovener Straße 1-3

Revue internationale des sciences administratives

SOMMAIRE DU VOLUME XXX (1964), N° 2

Articles consacrés aux sciences administratives en Pologne

- R. T. GOLEMBIEWSKI Vers les sciences administratives : directions méthodologiques pour l'Administration publique *
- K. M. HENDERSON Introduction au concept américain de l'administration publique
C. S. ASCHER Tendances de l'Administration publique : une vue du secteur privé *
- L. E. DE LA VILLA La réforme de la Sécurité sociale en Espagne *
- E. O. AWA Le développement de la machinerie administrative dans un nouvel État : le cas de la Nigeria *
- C. D'ESZLARY Les administrations camérales de Brandebourg et de la monarchie des Habsbourg et leurs effets sur les administrations modernes
- S. L. S. DANUREDJO Centralisation et autonomie régionale en Indonésie : une question d'équilibre

* Article rédigé en anglais ou en espagnol, mais suivi d'un résumé détaillé en français.

Recensions et comptes rendus bibliographiques (100 notices); informations et nouvelles; chronique de l'institut.

Abonnement annuel: 500 FB (ou \$10)
Numéro isolé: 150 FB (ou \$3)

INSTITUT INTERNATIONAL DES SCIENCES ADMINISTRATIVES, 25, rue de la Charité, Bruxelles 4 (Belgique)

international

Published quarterly for the Canadian Institute
of International Affairs
Editors: James Eayrs and Robert Spencer
Vol. XIX, No. 4, Autumn 1964

journal

- Articles K. D. ERDMANN, The Third Reich in the balance of German history.
ROBERT SPENCER, The Erhard era.
GIORGIO BORSA, Recent trends in Italian politics.
HUGH THORBURN, Realignment of political forces in France.
H. GORDON SKILLING, Ferment among Czechs and Slovaks.
ELISABETH WALLACE, British Guiana: causes of the present discontent.
- Notes and comment D. G. ANGLIN, Unilateral independence in Southern Rhodesia.
RICHARD OGDEN, The Commonwealth Prime Ministers' Conference.

Book reviews
Shorter notices

\$1 an issue; \$4 a year

CANADIAN INSTITUTE OF INTERNATIONAL AFFAIRS
230 Bloor Street West, Toronto 5, Ontario

An interdisciplinary journal
for behavioural and social scientists
who wish to keep abreast of research concerned
with the problem of peace
and international relations

The Journal of

conflict resolution

A quarterly for research related to war and peace
Annual subscription: \$5.50; per copy: \$2.00

Published by

The Center for Research on Conflict Resolution
820 East Washington
University of Michigan
Ann Arbor, Michigan

SOCIOLOGY OF EDUCATION

A new quarterly publication of
THE AMERICAN SOCIOLOGICAL ASSOCIATION

Sociology of Education intends to provide a forum for studies of education by scholars in all the social sciences from all parts of the world. To that end the composition of the editorial board is interdisciplinary and international. The theoretical perspectives of anthropology, economics, history, political science, psychology and sociology are more and more being used for the task of analysing educational institutions. We hope to further this important work.

\$7 per year for four issues; special rate to members: \$5

Order through your subscription agent or
THE AMERICAN SOCIOLOGICAL ASSOCIATION
Suite 215, 1755 Massachusetts Avenue N.W., Washington D.C. 20036

rural sociology

Volume 29 - June 1964 - Number 2

The Comparative Method in Social Research

Edward A. Suchman

Human Ecology and Rational Economic Behavior: Agricultural Practices as a Case in Point

Jack P. Gibbs

Education, Migration, and Economic Life Chances of Male Entrants to the Labor Force from a Low-Income, Rural Area

Harry K. Schwarzweller

Perceptual Influences on Loyalty in a Farmer Cooperative

James H. Copp

Correlates of Labor Efficiency Among Older Farmers in Poor Health

Ronald M. Andersen

and Robert L. Eichhorn

Research Notes—Communications—Book Reviews

Bulletin Reviews—News Notes—Announcements

Editorial communications to:
Dr. Sheldon G. Lowry, Editor
Rural Sociology
Sociology and Anthropology
Michigan State University
East Lansing, Michigan

Subscriptions to:
Dr. Howard M. Sauer, Secretary-Treasurer
Rural Sociological Society
Department of Rural Sociology
South Dakota State University
Brookings, South Dakota

Rural Sociology is published quarterly by the Rural Sociological Society at Michigan State University, East Lansing
Annual subscription: \$8.00, domestic and foreign

REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE

*publiée par les soins du Centre d'études sociologiques
avec le concours du Centre national de la recherche scientifique*

Directeur : J. STOETZEL

Vol. V, n° 2, AVRIL-JUIN 1964

ARTICLES

Henri LEVY-BRUHL : Les délits politiques.

ART ET SOCIÉTÉ

Dominique SCHNAPPER : Photographie et peinture.

Raymonde MOULIN : Un type de collectionneur : le spéculateur.

Yvonne BERNARD : La chanson, phénomène social.

David VICTOROFF : Notion de rôle et techniques de la persuasion.

Paul-Henry CHOMBART DE LAUWE : Aspirations, images guides et transformations sociales.

ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE, BIBLIOGRAPHIE, REVUE DES REVUES

Résumé des articles en anglais, en allemand, en espagnol, en russe.

Direction, rédaction :
Centre d'études sociologiques,
82, rue Cardinet, PARIS-17°
Administration, abonnements :
Julliard, 30-34, rue de l'Université,
PARIS-7°

4 numéros de 128 pages par an.
Abonnement :
France, 22 F (le numéro, 6 F) ;
Étranger, 30 F ;
États-Unis d'Amérique, \$ 6.00

A journal devoted to research, especially in the problems of social change arising out of urbanization, industrialization and cross-cultural contacts. Eminent sociologists from all over the world are on the Editorial Board.

INTERNATIONAL JOURNAL OF COMPARATIVE SOCIOLOGY

Editor: K. Ishwaran, Karnatak University, Dharwar, India.

Contents of Vol. IV, No. II:

A Special Number devoted to Urbanism and Urbanization

Guest Editor: Nels Anderson, Bonn, West Germany

I. Articles

	Introduction
Nels Anderson	Aspects of urbanism and urbanization
Gideon Sjöberg	The rise and fall of cities
Herber Kötter	Changes in urban-rural relationships in industrial society
William Robson	The governmental framework of urban planning
J. D. N. Versluys	Urbanization of South-East Asia
Tom Brennan	The pattern of urbanization of Australia
Perry Fellows	Urbanism, engineering trends in Ethiopia
Ramkrishna Mukherjee	Urbanization and social transformation in India
F. Benet	The ideology of Islamic urbanization
T. Lyan Smith	Urbanization in Latin America
Borj Hanssen	Urban activity, urban people and urban environment in Scandinavian history
Joseph Vandiver	Urbanization and urbanism in the United States

II. Notes and News: Notes and news; Book reviews; Publications received.

The journal is published twice a year (March and September) by the Department of Social Anthropology, Karnatak University, Dharwar (India).

Annual subscription rates: \$8 or equivalent in other currencies.

Order from: E. J. Brill, Leiden (Holland).

impact science et société

Impact a été fondé pour attirer l'attention de l'élite intellectuelle de tous les pays sur la puissance de la science, cette force sociale qui est en train de transformer partout les modes de vie et de pensée.

Chaque numéro de cette revue trimestrielle présente, sur les tendances et les problèmes actuels, des études inédites, accompagnées parfois de références et de bibliographies succinctes. Parmi les articles récents et à venir : La science en tant que force productive; Cinéma et société; Étude comparative de l'enseignement technique au Canada, aux États-Unis, en Suisse et en URSS; Les conséquences sociales du progrès de l'industrie chimique (plastiques, fibres synthétiques, etc.); L'émigration des savants des pays en voie de développement; L'Unesco et l'internationalisation de la science; L'équilibre entre la recherche pure et la recherche appliquée; Le rôle de la science dans le développement des pays ayant nouvellement accédé à l'indépendance.

Exemplaire spécimen envoyé sur demande.

Existe également en anglais et en espagnol.

Abonnement annuel : 4,50 F \$1.75 9/6

international journal of sociometry and sociatry

A quarterly, edited by J. L. Moreno. It contains reports from all over the world, with a therapeutic, biological, cultural and political orientation. Emphasis is upon action and group research. It focuses particularly on building scientific bridges between East and West, the U.S.A. and U.S.S.R., the U.S.A. and the Near and the Far East. It tries to show ways to overcome the fatal dilemma between capitalism and communism as forms of government and ways of life.

Subscription rate:
\$7 per annum in U.S.A.
All others \$8 per annum

Published by:
BEACON HOUSE INC., P.O. BOX 311,
BEACON, N.Y. (U.S.A.)

Revista de estudios políticos

Bimestral Director : Carlos Ollero Gómez
Secretario : Alejandro Muñoz Alonso

Sumario del n° 133 (enero-febrero 1964)

Estudios y notas :

Carl LOEWENSTEIN	El Tribunal Supremo americano y la Policy decisión.
R. MOUSNIER	Problemas de método en el estudio de las estructuras sociales de los siglos XVI, XVII y XVIII.
Juan DIEZ NICOLÁS	Conflicto social e independencia en África negra.
Gaspar GÓMEZ DE LA SERNA	Jovellanos entre cuatro fuegos.
Raul MORODO	La Constitución argelina de 1963.
Antonio EIRAS ROEL	La unificación italiana y la diplomacia europea.

Mundo Hispanico :

Héctor GROS ESPIEL El Ejecutivo Colegiado en el Uruguay.

Seccion bibliografica :

Recensiones. Noticias de libros. Revista de revistas.
Bibliografía : Stefan GLEJDURA, Derecho político-constitucional.

Precios : Numero suelto : 80 ptas.
Suscripcion anual : España : 300 ptas.
Portugal, Iberoamérica, Filipinas :
350 ptas.
Otros paises : 400 ptas.

INSTITUTO DE ESTUDIOS
POLITICOS,
plaza de la Marina Española, 8,
Madrid (España).

Pakistan Institute of Development Economics, Karachi

Under print

Monographs in the Economics of Development

No. 13

"The People of Karachi: Demographic Characteristics"

by
Sultan S. Hashmi

This is the first publication in the series of three monographs on Karachi based on the data already published in our previous publication, *Statistical Papers No. 2*. The other two monographs on social and economic characteristics are under preparation at this Institute.

This study presents a brief account of the size and growth of population of Karachi (the largest metropolis of Pakistan) since 1843. In addition, it demonstrates the relationship of such demographic variables as age structure, marital status, fertility and mortality, with various social and economic variables.

Cross-sectional examination of the population of Karachi, an area highly orientated to industry and commerce, does not support the traditional transiency, i.e., transition from rapid growth through medium to low growth. The main demographic variable, i.e., fertility, does not show any sign of decline; on the contrary, it is rather stimulated by migration, better health conditions, changing patterns of family and marriage, all of which are the by-products of economic development. The author suggests that if the present levels of growth and fertility continue, the congestion and slums in the metropolis may increase and it might be difficult for several years to achieve the desired goal of providing schooling for most of the school-age population.

Will be available shortly from:

Pakistan Institute of Development Economics, Old Sind Assembly
Building Bunder Road, Karachi-1, Pakistan

DER STAAT

Zeitschrift für Staatslehre
Öffentliches Recht und Verfassungsgeschichte

Herausgegeben von
Gerhard Oestreich, Werner Weber, Hans J. Wolff

Heft 4/1964

Victor Leemans
Günter Rohrmoser

Wilhelm Henke

Günther Doeker
Reinhart Maurer
Bernard Willms

Die Freiheit des Sozialwissenschaftlers.

Hegels Lehre vom Staat und das Problem der Freiheit
in der modernen Gesellschaft.

Verfassung, Gesetz und Richter (Das Normenkontrollverfahren).

Die verfassungsrechtliche Stellung des ind. Präsidenten.

Popper und die totalitäre Demokratie.

"Ein Phoenix zu viel" — Bemerkungen zu zwei Versuchen
über Zerstörung und Erneuerung einer Wissenschaft.

Die Zeitschrift erscheint viermal jährlich. Jedes Heft hat einen Umfang von
128 Seiten.

Bezugspreis halbjährlich DM 32.

DUNCKER & HUMBLOT / BERLIN - MÜNCHEN

Österreichische Zeitschrift für Aussenpolitik

Donne des informations sur la politique étrangère d'Autriche et les relations internationales. Les numéros récents contiennent les articles suivants :

Gérard F. Bauer
Nils Örvik
Charles Seymour
Arthur Schlesinger jr.
Karl-Günther von Hase
Kenneth Younger
Paul Struye
Documents

Europäische Integration und neutrale Staaten.
Neutralität und Neutralismus.
Woodrow Wilson und das Selbstbestimmungsrecht in Tirol.
Öffentliche Meinung und Außenpolitik in den Vereinigten Staaten.
Der Informationsdienst der deutschen Bundesregierung.
Öffentliche Meinung und britische Außenpolitik.
Supranationales Europa oder Europa der Vaterländer.
L'Autriche et l'intégration économique européenne; la question du Tyrol du Sud.

Revus des livres récents de la politique étrangère.
Chronologie de la politique étrangère autrichienne.
Chronique diplomatique.

Abonnement annuel : 6S 150 (ou 87).

Publié par

Österreichische Gesellschaft für Aussenpolitik und
internationale Beziehungen

Wien I., Josefsplatz 6

A journal
of Asian demography
Editor:
S. Chandrasekhar

POPULATION REVIEW

Vol. 8, No. 1, January 1964

Contents

Professor
S. Chandrasekhar
David White and
Professor
James D. Tarver
George Barrett
Dr. S. N. Agarwala
R. S. Kurup
V. Mira Reddy

Growth of Population in Madras City, 1639-1961

A Method of Representing the Direction and Magnitude
of Intercensal Population Changes

Catholics and Birth Control

Social and Cultural Factors Affecting Fertility in India

Recent Mortality Trends in the ECAFE Region

Surplus Manpower Utilisation in Rural Area

From the Press Cuttings
Institute's Activities
Book Reviews
Publications Received

Published twice a year by the Indian Institute for Population Studies,
Gandhinagar, Madras 20. Subscription per annum: Rs. 10; 20s.; \$4.00.
Cheques payable to the Indian Institute for Population Studies.

PUBLICATIONS DE L'UNESCO : AGENTS GÉNÉRAUX

- AFGHANISTAN** : Panuzai, Press Department, Royal Afghan Ministry of Education, KABUL.
- AFRIQUE DU SUD** : Van Schaik's Bookstore (Pty.), Ltd., Libri Building, Church Street, P.O. Box 724, PRETORIA.
- ALBANIE** : N. Sh. Botimeve Naim Frasheri, TIRANA.
- ALGÉRIE** : Institut pédagogique national, 11, rue Zâatcha, ALGER.
- ALLEMAGNE (République fédérale)** : R. Oldenbourg Verlag, Unesco-Vertrieb für Deutschland, Rosenheimerstrasse 145, MÜNCHEN 8.
- ANTILLES FRANÇAISES** : Librairie J. Bocage, rue Lavour, B.P. 208, FORT-DE-FRANCE (Martinique).
- ANTILLES NÉERLANDAISES** : G.C.T. Van Dorp & Co. (Ned. Ant.) N. V., WILLEMSTAD (Curaçao, N. A.).
- ARGENTINE** : Editorial Sudamericana, S. A. Alsina 500, BUENOS AIRES.
- AUSTRALIE** : Tradco Agencies, 109 Swanston St., G.P.O. Box 2324 V, MELBOURNE C.1 (Victoria). United Nations Association of Australia, Victorian Division, 8th Floor, 343 Little Collins St., MELBOURNE C.1 (Victoria).
- AUTRICHE** : Verlag Georg Fromme & Co., Spengergasse 39, WIEN 5.
- BELGIQUE** : Éditions « Labor », 342, rue Royale, BRUXELLES 3. N. V. Standaard Boekhandel, Belgielei 151, ANTWERPEN.
Pour « Le Courrier » et les diapositives : Louis de Lannov, « Le Courrier de l'Unesco », 112, rue du Trône, BRUXELLES 5.
- BIRMANIE** : Burma Translation Society, 361 Prome Road, RANGOON.
- BOLIVIE** : Librería Universitaria, Universidad San Francisco Xavier, apartado 212, SUCRE. Librería Banet, Loayza 118, casilla 1057, LA PAZ.
- BRÉSIL** : Fundação Getulio Vargas, Praia de Botafogo 186, RIO DE JANEIRO, GB ZC-02.
- BULGARIE** : Raznoiznos, 1 Tzar Assen, SOFIA.
- CAMBODGE** : Librairie Albert Portail, 14, avenue Bouloche, PHNOM-PENH.
- CANADA** : L'Imprimeur de la Reine, OTTAWA (Ont.).
- CEYLAN** : Lake House Bookshop, P.O. Box 244, Lady Lochore Building, 100 Parsons Road, COLOMBO 2.
- CHILI** : Editorial Universitaria, S.A., avenida B. O'Higgins 1058, casilla 10220, SANTIAGO.
Pour « Le Courrier » : Comisión Nacional de la Unesco en Chile, alameda B. O'Higgins 1611, 3.º piso, SANTIAGO.
- CHINE** : The World Book Co., Ltd., 99 Chungking South Road, section 1, TAÏPEÏ (Taiwan/Formose).
- CHYPRE** : Cyprus National Youth Council, P.O. Box 539, NICOSIA.
- COLOMBIE** : Librería Buchholz Galería, avenida Jiménez de Quesada 8-40, BOGOTÁ. Ediciones Tercer Mundo, apartado aéreo 4817, BOGOTÁ. Comité Regional de la Unesco, Universidad Industrial de Santander, BUCARAMANGA. Distrilibros Ltd., Pío Alfonso García, calle Don Sancho, n.º 36-119 y 36-125, CARTAGENA. J. Germán Rodríguez N., oficina 201, Edificio Banco de Bogotá, apartado nacional 83, GIRARDOT. Escuela Interamericana de Bibliotecología, Universidad de Antioquia, MEDELLÍN. Librería Universitaria, Universidad Pedagógica de Colombia, TUNJA.
- CONGO** : La Librairie, Institut politique congolais, B.P. 2307, LÉOPOLDVILLE.
- CORÉE** : Korean National Commission for Unesco, P.O. Box Central 64, SEOUL.
- COSTA RICA** : Trejos Hermanos, S.A., apartado 1313, SAN JOSÉ.
Pour « Le Courrier » : Carlos Valerín Sáenz & Co. Ltda., « El Palacio de las Revistas », apartado 1924, SAN JOSÉ.
- CÔTE-D'IVOIRE** : Centre d'édition et de diffusion africaines, B. P. 4541, ABIDJAN PLATEAU.
- CUBA** : Cubartimpex, apartado 6540, LA HABANA.
- DANEMARK** : Ejnar Munksgaard, Ltd., Prags Boulevard 47, KOBENHAVN S.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE** : Librería Dominicana, Mercedes 49, apartado de correos 656, SANTO DOMINGO.
- EL SALVADOR** : Librería Cultural Salvadoreña, SAN SALVADOR.
- ÉQUATEUR** : Casa de la Cultura Ecuatoriana, Núcleo del Guayas, Pedro Moncayo y 9 de Octubre, casilla de correo 3542, GUAYAQUIL.
- ESPAGNE** : Librería Científica Medinaceli, Duque de Medinaceli 4, MADRID 14.
Pour « Le Courrier » : Ediciones Iberoamericanas, S. A., calle de Oñate 15, MADRID.
- ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE** : Unesco Publications Center (NAIP), 317 East 34th Street, NEW YORK, N.Y., 10016; *et, sauf pour les périodiques* : Columbia University Press, 2960 Broadway, NEW YORK 27, N.Y.
- ÉTHIOPIE** : International Press Agency, P.O. Box, 120, ADDIS ABABA.
- FINLANDE** : Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, HELSINKI.
- FRANCE** : Librairie de l'Unesco, place de Fontenoy, PARIS-7^e. CCP 12598-48.
- GHANA** : Methodist Book Depot Limited, Atlantis House, Commercial Street, P.O. Box 100, CAPE COAST.
- GRÈCE** : Librairie H. Kauffmann, 28, rue du Stade, ATHÈNES.
- GUATEMALA** : Comisión Nacional de la Unesco, 6.ª calle 9.27, zona 1, GUATEMALA.
- HAÏTI** : Librairie « A la Caravelle », 36, rue Roux, B.P. 111, PORT-AU-PRINCE.
- HONDURAS** : Librería Cultura, apartado postal 568, TEGUCIGALPA, D.C.
- HONG KONG** : Swindon Book Co., 64 Nathan Road, KOWLOON.
- HONGRIE** : Kultura, P.O. Box 149, BUDAPEST 62.
- INDE** : Orient Longmans Ltd : Nicol Road, Ballard Estate, BOMBAY 1 17 Chittaranjan Avenue, CALCUTTA 13. Gunfoundry Road, HYDERABAD 1. 36 A Mount Road, MADRAS 2. Kanson House, 1/24 Asai Ah Road, P.O. Box 386, NEW DELHI 1.
Sous-dépôts : Oxford Book and Stationery Co., 17 Park Street, CALCUTTA 16, et Scindia House, NEW DELHI. Indian National Commission for Co-operation with Unesco, Ministry of Education, NEW DELHI 3.
- INDONÉSIE** : P. N. Fadjar Bhakti, Djalan Nusantara 22, DJAKARTA.
- IRAK** : McKenzie's Bookshop, Al-Rashid Street, BAGHDAD.
- IRAN** : Commission nationale iranienne pour l'Unesco, avenue du Musée, TÉHÉRAN.
- IRLANDE** : The National Press, 2 Wellington Road, Ballsbridge, DUBLIN.
- ISLANDE** : Snaebjorn Jonsson & Co., H.F., Hafnarstraeti 9, REYKJAVIK.

- ISRAËL : Blumstein's Bookstores, 35 Allenby Road et 48 Nahlat Benjamin Street, TEL AVIV.
- ITALIE : Libreria Commissionaria Sansoni S. p. A., via Lamarmora 45, casella postale 552, FIRENZE. Libreria Internazionale Rizzoli, Galleria Colonna, Largo Chigi, ROMA. Libreria Zanichelli, Portici del Pavaglione, BOLOGNA. Hoeppli, via Ulrico Hoeppli 5, MILANO. Librairie française, piazza Castello 9, TORINO.
- JAMAÏQUE : Sangster's Book Room, 91 Harbour Street, KINGSTON.
- JAPON : Maruzen Co., Ltd., 6, Tori-Nichome, Nihonbashi, P.O. Box 605, Tokyo Central, TOKYO.
- JORDANIE : Joseph I. Bahous & Co., Dar-ul-Kutub, Salt Road, P.O. Box 66, AMMAN.
- KENYA : ESA Bookshop, P.O. Box 30167, NAIROBI.
- LIBAN : Librairie Dar Al-Maaref Liban. S.A.L., immeuble Essely, 3^e étage, place Riad El-Soh, B.P. 2320, BEYROUTH.
- LIBÉRIA : Cole & Yancy Bookshops, Ltd., P.O. Box 286, MONROVIA.
- LIBYE : Orient Bookshop, P.O. Box 255, TRIPOLI.
- LIECHTENSTEIN : Eurocan Trust Reg. P.O. B. 124, SCHAAN.
- LUXEMBOURG : Librairie Paul Bruck, 22, Grand-Rue, LUXEMBOURG.
- MADAGASCAR : Commission nationale de la République malgache, Ministère de l'éducation nationale, TANANARIVE.
Pour « Le Courrier » : Service des œuvres post et périscolaires, Ministère de l'éducation nationale, TANANARIVE.
- MALAISIE : Federal Publications, Ltd., Times House, River Valley Road, SINGAPORE.
- MALTE : Sapienza's Library, 26 Kingsway, VALLETTA.
- MAROC : Librairie « Aux belles images », 281, avenue Mohammed V, RABAT (CCP 47-69).
Pour « Le Courrier » (pour les enseignants) : Commission nationale marocaine pour l'Unesco, 20, Zenkat Mourabitine, RABAT (CCP 307-63).
- ILE MAURICE : Nalanda Co., Ltd., 30 Bourbon Street, PORT-LOUIS.
- MEXIQUE : Editorial Hermes, Ignacio Mariscal 41, MÉXICO, D.F.
- MONACO : British Library, 30, boulevard des Moulins, MONTE-CARLO.
- MOZAMBIQUE : Salema & Carvalho Ltda., caixa postal 192, BEIRA.
- NICARAGUA : Librería Cultural Nicaraguense, calle 15 de Septiembre y avenida Bolívar, apartado n.º 807, MANAGUA.
- NIGERIA : CMS (Nigeria) Bookshops, P.O. Box 174, LAGOS.
- NORVÈGE : A. S. Bokhjornet, Lille Grensen 7, OSLO.
Pour « Le Courrier » : A. S. Narvesens Litteraturjeneste, Stortingsgt. 2, Postboks 115, OSLO.
- NOUVELLE-CALÉDONIE : Reprex, avenue de la Victoire, Immeuble Painbouc, NOUMÉA.
- NOUVELLE-ZÉLANDE : Government Printing Office, 20 Molesworth Street (Private Bag), WELLINGTON. Government Bookshops : AUCKLAND (P.O. Box 5344) ; CHRISTCHURCH (P.O. Box 1721) ; DUNEDIN (P.O. Box 1104).
- OUGANDA : Uganda Bookshop, P.O. Box 145, KAMPALA.
- PAKISTAN : The West-Pak Publishing Co., Ltd., Unesco Publications House, P.O. Box 374, 56 N Gulberg Industrial Colony, LAHORE.
- PARAGUAY : Agencia de Librerías de Salvador Nizza, Yegros, entre 25 de Mayo y Mcal. Estigarribia, ASUNCIÓN. Albo Industrial Comercial S. A., Sección Librería, Gral. Díaz 327, ASUNCIÓN.
- PAYS-BAS : N. V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 'S-GRAVENHAGE.
- PÉROU : Distribuidora INCA S.A., Emilio Althaus 460 Lince, LIMA.
- PHILIPPINES : The Modern Book Co., 508 Rizal Avenue, P.O. Box 632, MANILA.
- POLOGNE : Osrodek Rozpowszechniania Wydawnictw Naukowych PAN, Palac Kultury i Nauki, WARSZAWA.
- PORTO RICO : Spanish English Publications, Eleanor Roosevelt 115, apartado 1912, HATO REY.
- PORTUGAL : Dias & Andrade, Lda., Livraria Portugal, rua do Carmo 70, LISBOA.
- RÉPUBLIQUE ARABE UNIE : Librairie Kasr El Nil, 38, rue Kasr El Nil, LE CAIRE.
Sous-départ : La Renaissance d'Égypte, 9 Sh. Adly Pasha, LE CAIRE.
- RHODÉSIE DU SUD : The Book Centre, Gordon Avenue, SALISBURY.
- ROUMANIE : Cartimex, Str. Aristide Briand 14-18, P.O. Box 134-135, BUCURESTI.
- ROYAUME-UNI : H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, LONDON, S.E.1. Government bookshops : London, Belfast, Birmingham, Cardiff, Edinburgh, Manchester.
- SÉNÉGAL : La Maison du livre, 13, avenue Roume, B. P. 20-60, DAKAR.
- SINGAPOUR : Voir Malaisie.
- SOUDAN : Al Bashir Bookshop, P.O. Box 1118, KHARTOUM.
- SUÈDE : A/B C. E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, STOCKHOLM 16.
Pour « Le Courrier » : Svenska Unescorådet, Vasagatan 15-17, STOCKHOLM C.
- SUISSE : Europa Verlag, Rämistrasse 5, ZÜRICH. Payot, 6, rue Grenus, 1211 GENÈVE 11.
- SYRIE : Librairie internationale Avicenne, boîte postale 2456, DAMAS.
- TANGANYIKA : Dar es Salaam Bookshop, P.O. Box 9030, DAR ES SALAAM.
- TCHÉCOSLOVAQUIE : SNTL, Spalena 51, PRAHA 1 (exposition permanente). Zahranicni literatura, Bilkova 4, PRAHA 1.
- THAÏLANDE : Suksapan Panit, Mansion 9, Rajdamnern Avenue, BANGKOK.
- TURQUIE : Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, ISTANBUL.
- URSS : Mezhdunarodnaja Kniga, Moskva G-200.
- URUGUAY : Representation de Editoriales, plaza Cagancha 1342, 1.^{er} piso, MONTEVIDEO.
- VENEZUELA : Librería Politécnica, calle Villafior, local A, al lado General Electric, Sabana Grande, CARACAS. Librería Cruz del Sur, Centro Comercial del Este, local 11, apartado 10223, Sabana Grande, CARACAS. Oficina Publicaciones de la Unesco, Gobernador a Candillito n.º 37, apartado postal n.º 8092, CARACAS. Librería Selecta, avenida 3, n.º 23-23, MÉRIDA.
- VIËT-NAM : Librairie-papeterie Xuân-Thu, 185-193, rue Tu-Do, B.P. 283, SAIGON.
- YOUgosLAVIE : Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, BEOGRAD.

BONS DE LIVRES UNESCO

Utilisez les bons de livres Unesco pour acheter des ouvrages et des périodiques de caractère éducatif, scientifique ou culturel. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service des bons Unesco, place de Fontenoy, Paris-7^e